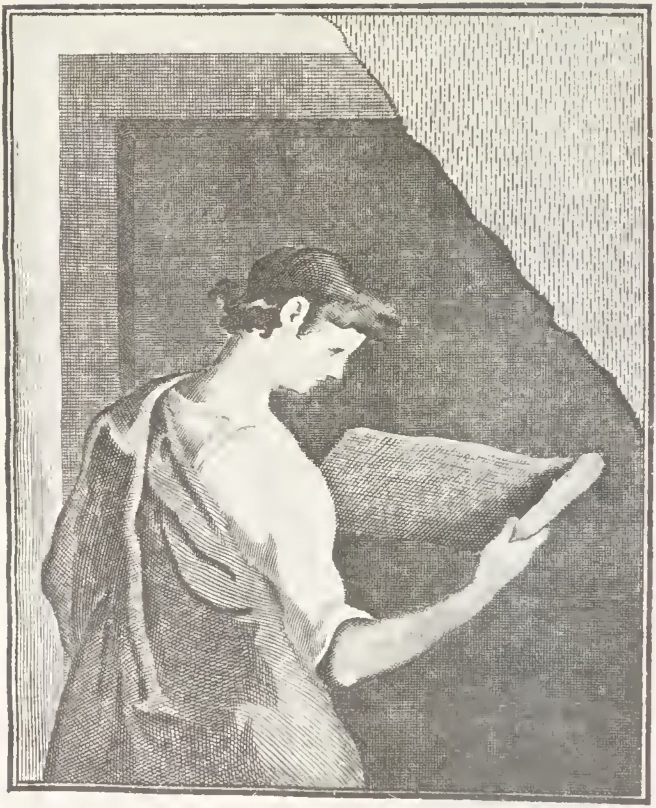

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1733unse

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencée d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Janvier 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.
A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
—	1702.	12. v.
—	1703.	12. v.
—	1704.	13. v.
—	1705.	12. v.
—	1706.	12. v.
—	1707.	12. v.
—	1708.	12. v.
—	1709.	12. v.
—	1710.	12. v.
—	1711.	12. v.
—	1712.	12. v.
—	1713.	12. v.
—	1714.	12. v.
—	1715.	12. v.
—	1716.	12. v.
—	1717.	12. v.
—	1718.	12. v.
—	1719.	12. v.
—	1720.	5. v.
—	1721.	12. v.
—	1722.	12. v.
—	1723.	12. v.
—	1724.	12. v.
—	1 25.	12. v.
—	1726.	13. v.
—	1727.	12. v.
—	1728.	12. v.
—	1729.	12. v.
—	1730.	12. v.
—	1731.	12. v.
—	1732.	12. v.
—	1733.	1. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1733.

ARTICLE I.

ACTA SANCTORUM JULII, &c. Illustrata à Joanne Bapt. *Sollerio*, Joanne *Pinio*, Guill. *Cupero*, Petro *Boschio*, è Soc. Jesu Presbyteris Theologis, &c. *C'est-à-dire, Actes des Saints du mois de Juillet. Tome V.* *A* Anvers, *chés Jacques* du Moulin 1727.

CE trentiéme Volume des Actes des Saints une fois annoncé, nous avons crû que cela suffisoit pour

quelque tems : bien convaincus, que de tels Ouvrages n'attendent ni leur réputation, ni leur débit, de nôtre ponctualité à en rendre un compte détaillé.

Le premier nom qui s'y présente, au vingtiéme jour de Juillet, réveillera sans doute dans l'esprit des Lecteurs quelques idées fâcheuses : c'est celui du Prophéte Elie ; mais on y chercheroit en vain le plus leger vestige des anciennes contestations. Ce qu'il y a de personnel à l'homme de Dieu, ce qui regarde son culte, ses actions, son enlévement, son retour au monde, borne uniquement les recherches, qui ont été jugées necessaires. Ce sont les Grecs ; & particuliérement les Empereurs Zénon, Basile le Macedonien, & Manuel Comnenes, qui ont le plus contribué à en affermir & à en étendre le culte. Zénon fauteur & propagateur de l'hérésie Eutychéenne, qui par-là méritoit si peu les faveurs du Ciel, ne s'en croyoit pas moins, lui & son armée, sous la protection d'Elie, en reconnoissance d'un avantage remporté sur

les Perſes, on ne ſçait dans quelle expédition. Pour Baſile; ſa mére, à ce qu'on prétend, l'avoit vû en ſonge, qui promettoit l'Empire à ſon fils. C'eſt le petit-fils de Baſile, Conſtantin Porphyrogenete, qui en fait foi.

L'Ecriture en dit ſuffiſamment ſur les actions d'Elie: il ne ſeroit pas ſage de n'en pas revenir là conſtamment, au travers des Paraphraſes & des Commentaires Rabbiniques: non que les Rabbins ſoient les ſeuls qui aïent ajoûté au Texte ſacré; mais parceque les autres ne l'ont guéres fait que dans leur goût. Le beau champ pour donner toute liberté à leurs conjectures, que d'aſſigner le lieu où habite Elie, après avoir été enlevé de deſſus la terre; & les différentes ſortes d'affaires qui l'y occupent. Saint Bernard a auſſi touché cette queſtion, avec la circonſpection néanmoins de n'en rien dire qui ne convienne à un pur eſprit, dégagé des ſoins d'ici bas, & tout abîmé dans le ſein de la Divinité.

Qu'Elie & Enoch ſoient les deux témoins réſervés pour les derniers

tems, & dépeints par ſaint Jean *Chapitre XI.* de l'Apocalypſe, c'eſt, dit-on ici, un ſentiment ſi ſuivi parmi les ſaints Péres, qu'on appréhende de s'en écarter. Le défaut même d'unanimité permet pourtant d'en embraſſer un autre ſans ſcrupule; & s'il n'y avoit que cette preuve qu'Elie & Enoch, ſortis de leur retraite à la fin des ſiécles, reparoîtront dans la ſociété des hommes; ce qu'on en penſe, ou ce qu'on en rapporte communément ne ſeroit guéres appuyé.

Quelque célébre que ſoit ſainte Marguerite, autrement *Marine*, il falloit autant de patience que d'étude, pour réünir en un corps de Tradition une infinité de traits, épars de côté & d'autre, ſur leſquels perſonne juſqu'à préſent ne s'en étoit formé une idée fixe. Entre pluſieurs ſaintes Vierges du même nom, les ſçavans Auteurs ſe déterminent à ſainte Marguerite d'Antioche en Piſidie, & mettent dans le meilleur ordre, qu'il leur eſt poſſible, ce qu'ils en ont trouvé d'actes, qui leur ont parû le plus capables de correction. Elle eſt

particuliérement invoquée pour les femmes en couches : ce qui a donné matiére à de très beaux Vers du Poëte Vida : *Te matres facilem partùs jam mensibus actis, implorant*, *&c.* Et ce qui en rend par tout la dévotion très-solemnelle.

Celle de sainte Livrade, ou Wilgeforte, a des fondemens si différens, selon la diversité des Païs, où on l'honore, dans toutes les parties de l'Europe, qu'acquiescer aux monumens d'une Province, c'étoit s'attirer le mécontentement & la contradiction de toutes les autres. La discussion en peut passer pour un chef-d'œuvre. Qui le croiroit, que le culte d'une Sainte si généralement révérée, & dans la Normandie, au païs de Caux, encore plus qu'ailleurs, ait été sur le point d'échoüer dans la Franche-Comté. On y a été choqué de la figure ordinaire, qui la représente attachée à une croix, la couronne en tête, & le menton chargé de barbe. Quelques-uns même, bons Catholiques, crioient au scandale, moins cependant par leur propre délicatesse,

que parcequ'ils craignoient la dériſion du Penple. Mais ceux, à qui il appartenoit de prononcer, y eurent peu d'égard ; & ne jugerent pas devoir ſe piquer d'une piété plus éclairée, que l'on n'en montroit dans pluſieurs Diocéſes, où ces peintures ne diminuoient rien de la bonne édification ; autoriſées qu'elles étoient par une Tradition reſpectable.

S. Euſpice, Fondateur de Micy, aujourd'hui ſaint Meſmin près d'Orleans ; ſaint Vulmer, autre Fondateur d'un Monaſtére de ſon nom, appellé par corruption *Samer*, avec la Ville qui s'y eſt formée dans le Boulenois ; & ſaint Angeſiſe Abbé du Luxeu & de Fontenelles, renommés tous les trois dans l'Egliſe de France, tombent auſſi le même jour. On ſuit ici M. Baluze qui attribuë à ſaint Angeſiſe la Collection des Capitulaires de Charlemagne. Il a une Conſtitution curieuſe ſur l'état des biens de Fontenelles, & l'application détaillée qu'il en fait aux uſages des Religieux ; *réglée de leur conſentement*, dit il, *afin que fermant l'entrée aux*

murmures, & à couvert de l'indigence, ils puſſent s'acquiter de leurs vœux envers Dieu, &c.

M. de Leibnits, qui a groſſi le plus qu'il a pû ſes *Scriptores Brunſvicenſes*, y avoit fait entrer les Actes d'un Evêque d'Hildeſeim, dit Bernard le jeune, reconnu publiquement pour Saint, quoique les Martyrologes, & les Offices Eccléſiaſtiques n'en fiſſent aucune mention. Mais ces Actes avoient beſoin d'une autre main, pour y comparer Manuſcrit à Manuſcrit, & par une bonne critique, les épurer de bien des choſes, qu'il étoit beaucoup plus de l'intérêt d'un Proteſtant, que de la probité de M. de Leibnits d'y laiſſer. Tel eſt le petit conte de l'Eſprit follet, ou Génie familier que le ſaint Prélat avoit à ſon ſervice, & qui l'avertit de l'heureuſe circonſtance, où il pouvoit aiſément s'emparer du Comté de Witſembourg, abandonné par ſon dernier Seigneur, meurtrier du Duc de Saxe. On en montre invinciblement la ſuppoſition, & ſur le ſilence des Manuſcrits, qui ſont reconnus pour être d'un tems plus re-

culé, & ſur l'oppoſition réciproque des Annaliſtes, qui ont frayé à M. de Leibnits la route de l'erreur. Cet exemple n'eſt pas unique. S. Bernard le jeune fut le vingtiéme Evêque d'Hildeſeim, & Fondateur d'une riche Abbaye ſous le tître de ſaint Godard. Il mourut en l'année 1154. du tems de l'Empereur Frideric Barberouſſe.

Le 21. jour de Juillet eſt principalement rempli par le Prophéte Daniel, pour les Saints de la Loi Moſaïque; & pour ceux de la Loi Evangelique, par un nombre conſiderable de Martyrs. Les Juifs dés le tems de ſaint Jerôme, avoient retranché Daniel du rang des Prophétes: apparemment parceque déterminés à lutter contre la vérité des événemens annoncés dans ſes Prophéties, ils les trouvoient trop claires & trop diſtinctes pour en convenir. Leur raiſon la plus ſpécieuſe, eſt la priére d'Azarias dans le Livre même de Daniel, *Chap.* III. ſur ce qu'il y eſt dit qu'en ce tems-là le Peuple de Dieu *n'avoit ni Prince, ni Chef, ni Prophéte*: mais cela s'entend du

Ministére Prophétique, quant aux fonctions extérieures, & à l'exercice libre de la Prédication : puisque dés-lors Daniel avoit expliqué le premier songe de Nabuchodonosor. L'Historien Joseph ne lui donne pas seulement la qualité de Prophéte, mais encore de *Prophéte éminent*. La parole de JESUS-CHRÎT est expresse. *Matth.* 24.

Entre les Martyrs on en compte vingt-huit dans les Gaules ; les uns à Troyes, les autres à Marseille. Saint Victor un des derniers, & le plus connu de tous, étoit déja illustre dés le cinquiéme siécle, où il eut Jean Cassiem pour Fondateur du Monastére qui porte son nom. Au sixiéme, il fut spécialement invoqué contre une horrible peste, dont Marseille étoit affligée : & la dévotion à ses Reliques s'est depuis si fort accruë, que l'Empereur Jean Comnene en demanda ; & qu'il fit bâtir à Constantinople, proche la Porte d'Or, une Eglise pour les placer. L'Abbaye de S. Victor à Paris en reçut aussi de celle de Marseille l'an 1115. par les

ſoins des deux Hugues qui les y apportérent : & en l'an 1282. par la libéralité du Prince de Salerne, fils de Charles I. Roi de Naples. On produit de nouveau deux ſortes d'Actes du S. Martyr. Les premiers, copiés ſur un Manuſcrit d'Utrecht, tiennent à peine l'eſpace d'une ſimple colomne : les ſeconds vont juſqu'à huit ; ſans y comprendre le récit des miracles, qui eſt beaucoup plus diffus. Ils ſont d'une Bibliotéque particuliére, communiqués par le P. Chifflet, & confrontés pour les miracles, avec un Manuſcrit de ſaint Victor de Paris. Les Auteurs en donnent leur jugement, auſſi-bien que ſur ceux qu'on a déja vûs, dans M. *Boſquet*, D. *Ruinard*, & ailleurs.

De tous les points, par où la Vie de ſaint Arbogaſte Evêque de Straſbourg peut intéreſſer, il n'y en a point qui dût leur coûter davantage, que de conſtater la réſurrection d'un Prince d'Auſtraſie, nommé *Sigebert*. Ils en applaniſſent habilement les difficultés ; & déterminent le fait à un fils du Roi Dagobert II. à qui rien

n'empêche qu'on ne donne huit ans d'âge, ou environ, vers l'année 670. dans laquelle le miracle fut operé. C'étoit pour eux un autre embarras, que de prononcer entre les Ecoſſois, & les Irlandois ſur le Païs natal du même Saint. Mais ils les laiſſent ſe débattre avec la vivacité qui régne réciproquement dans leurs Livres, & ils montrent ſur des témoignages autentiques, que ſaint Arbogaſte étoit d'Aquitaine.

L'érudition ne ſuffiſoit pas : ils avoient beſoin d'une force d'eſprit peu commune, pour embraſſer un ſentiment auſſi contredit que celui où ils s'attachent, touchant ſainte Marie Magdeleine, le 22. jour de Juillet : c'eſt le ſentiment qui réünit en une ſeule ce qu'on appelle d'ordinaire les trois Maries : la Péchereſſe pénitente ; Marie de qui JESUS-CHRÎT chaſſa ſept démons ; & Marie ſœur de Lazare. On prévoit aſſés qu'après deux cens ans de guerre littéraire, & d'une guerre, qui a enfanté tant d'Ecrits, ils ont traité la queſtion en critiques conſommés. Après l'avoir ſuccinte-

ment exposée, avec l'Histoire des mouvemens, que causa là-dessus l'innovation de Jacques *le Févre*, dit d'*Estaples*, & de Josse *Clictou*, jusqu'à la censure portée en Sorbonne le neuviéme de Novembre, & confirmée le premier du mois suivant 1521. ils passent au discours que prononça *Estius* dans l'Université de Doüay, le 21. de Juillet 1609. & en tirent ce qu'on alléguoit alors de plus favorable à l'opinion censurée. Mais ce n'étoit encore qu'un foible & modeste effort pour la faire revivre: ils y joignent ce que de plus habiles Défenseurs ont imprimé depuis, & tâchent de répondre à tout.

Premiérement, sur ce que saint Luc ne dit point que Marie Magdeleine, dont il parle au Chapitre VIII. est cette même Pécheresse pénitente dont il venoit de parler Chapitre VII. ils ne trouvent pas que ce soit le stile des Evangélistes de marquer si ponctuellement les rapports & les liaisons; ni que par conséquent ce soit-là une difficulté qui balance les raisons, qu'on a eûës de ne faire de l'une & de l'au-

tre qu'une ſeule & même perſonne.

Secondement, ſur ce qui paroît du ſcandale, à mettre une péchereſſe diffamée au nombre des ſaintes Dames qui ſuivoient JESUS-CHRÎT, ils traitent l'objection de délicateſſe : ne conſidera-t'on, diſent-ils, que le caractére du Sauveur, l'eſprit de ſa Miſſion, les différences d'idées & d'uſages entre les Juifs & nous ; on s'appercevra bientôt qu'elle n'a rien de ſolide.

Troiſiémement, ſur ce qui regarde le tems que Marie Magdeleine a été délivrée de ſept démons ; peu importe ſelon eux ; Baronius s'en explique d'une maniére qui doit pleinement contenter.

Quatriémement, ſur ce qu'il y auroit de prétendus inconvéniens plus conſiderables encore, en ne diſtinguant point Marie ſœur de Lazare d'avec la Péchereſſe, ils n'en voyent aucun à reconnoître en elle une jeuneſſe moins innocénte, dés-là que ces premiéres fautes avoient été couvertes par la vivacité du ſaint amour : ſon cœur changé, & tourné vers Dieu,

á pû devenir ſuſceptible des plus pures opérations. Pour la confuſion dont l'on ſe plaint par rapport aux deux Provinces, la Judée & la Galilée : elle ne les touche pas davantage, que ſi l'on vouloit, qu'une femme Brabançonne ne pût jamais s'établir ni ſéjourner en Gueldres, en Hainaut, ou dans quelque autre Canton des Païs-Bas. En un mot ils examinent tous les argumens produits contre le parti de l'unité avec le plus d'appareil ; rien ne les ébranle ; rien ne leur ſemble approcher aſſés de la démonſtration, pour obliger d'abandonner un ſentiment, qu'ils n'héſitent pas d'attribüer au torrent des Péres ; non qu'ils en jugent toûjours les citations bien claires ou bien déciſives ; mais parceque tout compenſé il en réſulte un certain accord, qui autoriſe à les prendre, ou à les faire pancher de ce côté-là. Ils ſçavent très mauvais gré en particulier à leurs Adverſaires d'avoir oſé en marquer l'époque à ſaint Grégoire le Grand : comme ſi le témoignage de ce Religieux Pontife n'étoit pas même une

preuve de la Tradition antérieure ; & qu'avec autant de piété & d'humilité qu'il en avoit, on pouvoit le ſoupçonner d'en avoir témérairement rompu le fil. Ils ont un Paragraphe entier touchant l'opinion de ſaint Chryſoſtome, & des autres Grecs, un peu plus difficiles à concilier avec ſaint Grégoire, mais qu'il n'eſt pas plus aiſé, à leur avis, de concilier entre eux.

La mort de ſainte Marie Magdeleine, le lieu de ſa ſépulture, la tranſlation de ſes Reliques, ne leur paroiſſent pas des points de doctrine moins épineux ni moins embroüillés. M. de Launoy y pourroit être à leur égard un ennemi formidable, s'ils ne le trouvoient en contradiction avec lui-même, dés le premier coup qu'il a voulu porter à la Tradition des Provençaux. Il avoit dit, au ſujet de ſaint Maximin d'Aix ; qu'en Hiſtorien ſage, il tenoit pour ſuſpect ſur les premiers ſiécles de l'Egliſe, tout ce qui n'avoit d'appui que des monumens au deſſous du cinquiéme : & pour fondement de ſa Diſſertation critique, au

ſujet de ſainte Marie Magdeleine, il ne craint pas de prendre un Ecrivain du ſeptiéme, plus vertueux que ſçavant, qu'il ne connoît que par un fragment de Photius. * Aidé de cette découverte, il transporte la ſainte Pénitente, non de la Judée dans les Gaules, mais en Aſie; & lui fait ſouffrir la mort à Ephéſe, avec la double qualité de Vierge & de Martyre, ignorée, hors de là, de toute l'antiquité Grecque & Latine. Nos Auteurs ſuivent d'autres guides; pardonnent peu de choſe à M. de Launoy, ſans cependant acquieſcer en tout aux prétentions de ceux qu'il attaque; & concluent en faveur de la Provence, que ce qui y fait là-deſſus depuis ſi long-tems l'objet de la croyance & de la vénération des Peuples, n'eſt pas au moins deſtitué d'une grande vrai-ſemblance.

Ils ont été un peu ſurpris qu'un Perſonnage auſſi diſtingué dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que le Comte Joſeph, n'eût pas reçu un culte plus

* *Modeſtus de Jeruſal.*

marqué dans l'Eglise. Ils ont en vain consulté tous les Martyrologes ; le Martyrologe Romain est le seul qui en fasse mention ; & ils ne découvrent pas plus heureusement , sur quelle assûrance il l'a fait , autrement que sur le rapport de saint Epiphane, qui en a raconté fort en détail la conversion & la vie , selon que le Comte lui-même la lui avoit apprise. * Ils y ont répandu de leur côté quantité de fleurs d'érudition Juive. C'est-à-dire qu'à l'occasion de la charge d'Apôtre, ou d'Assesseur du Patriarche, que Joseph Juif de naissance & de religion avoit exercée parmi les siens , ils expliquent au long ce que c'étoit que ces nouvelles dignités , érigées seulement depuis la ruine de la Nation. Joseph , miraculeusement converti à la Foi de JESUS-CHRÎT , eut à se défendre tout ensemble & de la persécution des Juifs qu'il abandonnoit, & de celle des Ariens qui dominoient. Le crédit attaché au tître de Comte , dont l'Empereur Constantin

* *Adv. Hær. t. 2. l. 1.*

l'avoit honoré, lui fut très-utile contre les uns & les autres; & le mit en état de faire de grands biens dans la Paleſtine. Il étoit de Tiberiade; & paſſa ſes derniers jours à Scythopolis, ſeul Catholique dans une Ville toute Arienne; s'il faut prendre l'expreſſion de ſaint Epiphane à la lettre.

La Vie de ſaint Vandrille, Abbé de Fontenelles, & celle de ſaint Menélée, Abbé de Menat, appartiennent encore au même jour 22. de Juillet, & ont chacune des particularités intéreſſantes.

Le vingt-troiſiéme nous offre au premier Article ſaint Apollinaire, Evêque de Ravenne. Ce n'étoit pas un Ouvrage à entreprendre, que de vouloir juſtifier tout ce qu'on a écrit de ſon martyre. Les voyages y ſont en ſi grand nombre & ſi ſinguliers, qu'ils en paroiſſent incroyables. Nulle raiſon plauſible néanmoins ne démontre la fauſſeté du récit; ſi ce n'eſt le voyage d'Eſpagne, inſéré dans le *Flavius Dexter*. On ſe vante en tant d'Egliſes, d'en conſerver des Reliques, qu'il a fallu tenir la balance extrêmement

juste, pour n'admettre, ou ne rejetter les Traditions locales, qu'en les aprétiant au poids de la vérité. Au reste il ne peut que très difficilement en résulter quelque chose de préjudiciable, ou d'injurieux au culte même. S'il y a de l'erreur, ce n'est vrai-semblablemenr sur la plûpart qu'une erreur de nom, dans la multitude de Saints qui ont porté le nom d'Apollinaire, après le glorieux Martyr de Ravenne. Pour ce qui le regarde lui déterminément, il est prouvé que son corps inhumé d'abord à Classe; puis transféré à Ravenne, repose maintenant à Classe, où l'on veille à la sûreté du dépôt, avec des précautions proportionnées au péril qu'on y a courû de le perdre. Classe est une petite Ville de la Romagne, à trois mille de Ravenne, au midi.

Saint Liboire Evêque du Mans, au quatriéme siécle, n'eut peut-être rien de plus recommandable en apparence pendant sa vie, qu'une liaison assés étroite avec saint Martin de Tours: renfermé d'ailleurs dans son Eglise, & d'une réputation peu répanduë au

de-là des Diocéſes voiſins. L'Allemagne & l'Italie le diſputent aujourd'hui à la France pour les honneurs, qu'on y rend à ſa mémoire, ſur-tout dans les Villes de Paderborn & d'Améria, enrichies l'une & l'autre de ſes ſaintes dépoüilles. On le réclame principalement dans les maux de reins, la pierre, la gravelle; & une infinité d'exemples, le plus autentiquement atteſtés, réduiſent à cet égard l'incrédulité & l'héréſie à leurs derniéres barriéres. C'eſt une particularité mémorable, que l'alliance de *confraternité* d'une date très-ancienne, & renouvellée en divers tems, entre l'Egliſe du Mans & celle de Paderborn, ſous la protection de ſaint Liboire, comme Patron commun. Nous avons encore une Lettre des Chanoines du Mans, en réponſe au Chapître de Paderborn, écrite ſous l'Epiſcopat d'Hamelin le dernier jour de Septembre, l'an 1208. Elle eſt dans un goût de ſpiritualité très-relevée: on y voit une Aſſociation fondée ſur les motifs les plus purs; *ut ſervantes mutuò unitatem ſpiritûs.....*

rempublicam haberent consilii, auxilii, substantiæ, voluntatis. On y remarque aussi, que ceux du Mans n'étoient pas les plus fervens dans le culte du saint Liboire : puisque les Allemans les exhortoient à en célébrer la fête avec plus de solemnité. Il y a des Hymnes chantées à Paderborn, & à Mayence ; & d'autres Piéces en Vers ; mais d'un tems postérieur. Presque tout cet Article, qui est fort long, avoit déja été composé séparément, & mis en lumiére en l'année 1648. par le P. Jean *Bollandus*, à l'occasion d'une guérison miraculeuse operée au Congrès de Munster sur l'Abbé *Carleni*, un des Ministres, qui y négocioient pour les Princes d'Italie. Il étoit d'Ameria ; & ce fut par le soin qu'il prit d'y porter de Paderborn quelque partie des Reliques de saint Liboire, qu'il en fit passer la dévotion avec tant d'éclat au de-là des Alpes. Le P. *Bollandus* en étoit lui-même si pénétré, qu'il assûre dans sa Préface, qu'un peu de fidélité à réciter chaque jour la priére, qu'il indi-

que, ne ſera jamais ſans effet. * Des génies de cette trempe ſont bien à couvert du ſoupçon d'une crédulité populaire.

Il n'a pas tenu aux efforts d'un faux zéle, pour la gloire de ſaint Auguſtin, qu'on n'enlevât la qualité de Saint, & ſes prérogatives, au fameux Caſſien, le même, dont nous venons de parler ſous l'Article de ſaint Victor. Son nom annonce beaucoup aux Sçavans, tant pour ſa Vie, qui a été extrêmement mêlée, & lui a donné de grandes relations; que pour les différens ſens où l'on a entendu ſa doctrine. Quoique nos Auteurs ne la tiennent pas exempte de Semipélagianiſme; ils montrent aſſés qu'on ne doit pas aller ſi vîte dans le jugement qu'on en porte; que Caſſien ne manque pas d'Apologiſtes illuſtres; & que malgré cet écart, ſa foi & ſa ſainteté reconnuës hautement dans l'Egliſe, dés le ſixiéme ſiécle, n'en ont pas des fondemens moins incon-

* *L'Oraiſon Domin. la Salut. Angel. & l'Oraiſon du Saint, comme on la lit, p. 405.*

testables. Au liéu de ces mots ; *Monasterio quod in honorem sancti Cassiani est consecratum* : un Moderne voudroit substituer, *sancti Salvatoris* : mais ce Monastére *du Sauveur* n'y a été bâti, qu'après les ravages des Normans, selon le *Gallia Christiana*, & peut-être seulement en l'année 867. C'est dans l'addition du P. de sainte Marthe : T. 1. col.696. Cela dérange un peu le systême de la substitution.

Nous ne sommes peinés que par l'abondance des choses au vingt-quatriéme jour de Juillet. On aura maintenant de quoi procéder d'un pas ferme dans les Actes des deux saintes Christines ; l'une que l'on a dit martyrisée en Toscane dans une Ville de Tyr, qu'il n'est plus possible de désigner ; l'autre surnommée l'*Admirable*, simple vierge, qui fut en effet le prodige du Brabant, dans le douziéme & le treiziéme siécle. Les premiers n'étoient qu'un chaos qu'on aimoit presque mieux abandonner tout-à-fait, que d'essuyer les dégoûts qu'il y avoit de les débroüiller : les seconds révoltoient sans avoir rien

d'embarrassé, ni d'obscur, mais par la nature des événemens, tous plus merveilleux, & plus difficiles à croire les uns que les autres. Les nuages se dissipent; les faits acquiérent de l'autorité à l'aide des Commentaires & des Notes qui accompagnent ces deux monumens: bien entendu qu'il y a fallu du choix; mais l'essentiel étoit de sçavoir choisir.

Saint Pavois du Mans, Prédecesseur de saint Liboire; S. Ursicin de Sens; S. Fantin en Calabre: les SS. Wulfade & Rufin jeunes Anglois, mais inconnus; quoi qu'en dise Camden; S. Arnoul à Mousom; S. Déclan d'Ardmor en Irlande, dont les Actes ne sont pas écrits si judicieusement, qu'il n'échape aux Reviseurs quelques vérités mortifiantes contre les Legendaires du Païs: sainte Lautrine en Angleterre; sainte Sagolene à Albi; tous donnent lieu à plusieurs points de critique, qu'il est plus ou moins important d'apprendre, & que l'on apprend toûjours avec satisfaction. Il y auroit matiére pour composer autant d'Extraits, qu'on distingue

d'Articles dans les quatre derniers ; la B. Kingue ou Cunegonde Ducheſſe de Pologne, & Religieuſe de ſainte Claire, le B. Jean Tauſſignagni, Evêque de Ferrare, de l'Ordre des Jeſuates ; le P. Antoine d'Aquila, de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin ; & ſaint François Solano de l'Ordre des Mineurs, né dans l'Andalouſie, & mort au Perou.

C'eſt le privilége des Saints, dont la mémoire eſt plus récente, de trouver des Hiſtoriens, ou des Panégyriſtes plus diffus, à meſure qu'ils approchent plus de nos jours. Cet avantage ne manque point au quatre, qui ferment ce Volume. Soit qu'on ne cherche dans leurs Vies que la connoiſſance des Faits, ſoit qu'on y compte auſſi pour quelque choſe les ſentimens d'édification ; l'un & l'autre s'y rencontre abondamment, ſuivant le goût & la diſpoſition des Lecteurs.

ARTICLE II.

RELATION HISTORIQUE de l'Ethiopie Occidentale, contenant la description des Roïaumes de Congo, Angole & Matamba, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques & un grand nombre de figures en Taille-douce. Par le R. P. J. B. LABAT *de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. A* Paris, *chés Charles Jean-Baptiste* de l'Espine *le fils, ruë saint Jacques, 5. voll. in 12. T. I. pp. 495. T. II. pp. 457. T. III. pp. 462. T. IV. pp. 506. T. V. pp. 408.*

CEt Ouvrage est annoncé comme une Traduction, mais il ne faut pas s'attendre qu'elle soit littérale. „ J'ai traduit librement, dit le P. „ *Labat*. j'ai pris la pensée de mon „ Auteur, sans rien diminuer des „ beautés de l'Original „. C'est donc le P. *Labat* qui parle dans cette Relation, mais d'après un autre qu'il prend souvent pour guide, sans tou-

tefois se laisser conduire en aveugle. „ J'ai crû, ajoûte t'il, que je pouvois „ remplir les vuides, qui se sont trou- „ vés quelquefois dans mon Auteur, „ par ce que les meilleurs Historiens „ Espagnols & Portugais m'ont four- „ ni sur les mêmes sujets ; je n'en ai „ fait qu'un corps nullement distin- „ gué du reste de l'Ouvrage „. Le P. *Labat* fait même quelquefois plus, car il quitte sans façon l'Original, quand il a lieu de croire qu'il se trompe.

Cet Auteur que l'on nous donne ici en françois avec des additions & des corrections, est le P. Jean Antoine *Cavazzi de Montecucullo* Capucin, lequel après avoir passé douze ans dans les Royaumes de *Congo*, d'*Angole* & de *Matamba*, revint en 1668. rendre compte à la Congrégation *de Propagandâ Fide*, de l'état où il avoit laissé le Christianisme, & fut chargé par cette même Congrégation, „ de „ mettre par écrit la Relation verbale „ qu'il avoit faite. Il obéït, mais le mê- „ lange de tant de langues barbares, „ qu'il avoit été obligé d'apprendre, „ & l'usage continuel qu'il avoit fait

„ de la langue Portugaiſe, avoit telle-
„ ment gâté ſa langue naturelle, que
„ la Congrégation jugea qu'il étoit
„ important qu'une ſi belle Relation
„ ne perdît rien par le défaut de
„ l'expreſſion. Elle ordonna donc au
„ Général des Capucins, de choiſir
„ parmi ſes Religieux quelqu'un, qui
„ pût mettre la Relation du Miſſion-
„ naire & ſes Mémoires dans la pure-
„ té de la langue Italienne. Le Géné-
„ ral n'eut pas de peine à trouver ce
„ qu'on lui demandoit ; il jetta les
„ yeux ſur le P. *Fortuné Alamandini*
„ de Bologne, Prédicateur des plus
„ éloquens, qui travailla avec ſuccès
„ ſous les yeux du Miſſionnaire „. Le
P. *Cavazzi* fut enſuite renvoyé en
Afrique avec la charge de Préfet de la
Miſſion. „ Il partit en 1670. & arri-
„ va heureuſement.... à *Loanda* la
„ même année : comme nous avons
„ lieu d'eſperer une Relation de ce
„ ſecond Voyage, & que nous tra-
„ vaillons à l'avoir, ſoit manuſcrite,
„ ſoit imprimée.... nous la promet-
„ tons au Public, ſi nous ſommes aſſés
„ heureux pour venir à bout de nôtre

„ dessein. Au reste il ne faut pas s'i-
„ maginer qu'on ne trouvera dans
„ cet Ouvrage précisément que ce qui
„ regarde la conversion des Infidé-
„ les.... On y verra un mélange éga-
„ lement curieux & intéressant, des
„ mœurs des habitans de ces trois
„ Royaumes & de leurs voisins; leur
„ origine, leur établissement, leurs
„ religions différentes, leurs guerres,
„ leurs traités de paix, les bornes de
„ leur Etat, l'histoire naturelle, &c „.
Le P. *Labat* à la fin de sa Préface annonce qu'il parle quelquefois des Sorciers, qui se rencontrent en grand nombre parmi les Négres, & font en effet des choses extraordinaires; & le moins qu'on puisse, ce semble, lui accorder, c'est de lire ce qu'il dit, pour justifier par avance sa conduite en ce point.

Le premier Livre, qui occupe tout le premier Volume, renferme en vingt-trois Chapitres, une description fort détaillée des Païs, dont les Auteurs ont entrepris de nous donner l'Histoire. Tout ce qu'on appelle Ethiopie méridionale & occidentale,

portoit autrefois le nom de *Congo* ; & le Souvérain de ce vaſte Empire s'appelloit *Mani-Congo* , c'eſt-à-dire , le Maître , l'Empereur , le Souvérain de *Congo*. Il eſt arrivé à cette Monarchie, ce qu'ont éprouvé bien d'autres. Les Gouverneurs des Provinces ſe ſont laſſés d'être Sujets , ſe ſont faits des Souvérainetés de leurs Gouvernemens , & tous ont pris le tître de *Mani* en y ajoûtant le nom de leurs Royaumes. Ce qu'on appelle aujourd'hui le *Congo*, n'eſt donc qu'une aſſés petite partie de ce grand Corps. On en voit ici l'étenduë & les bornes , la ſituation de *Banza* ſa Capitale , que les Portugais ont nommé *San Salvador* ; les Conquêtes des Portugais dans cette partie de l'Afrique , le ſoin qu'ils ont eû d'y établir le Chriſtianiſme ; la diviſion qu'ils en firent en ſix Provinces ſous le nom de Duchés, de Marquiſats , de Comtés , la deſcription de ces Provinces & leurs richeſſes.

En parlant du Duché de *Bamba*, dont le Vice-Roi , auſſi-bien que les autres qui portent le tître de Ducs,

ſont toûjours des Princes du Sang Royal, nos Auteurs remarquent que c'eſt ſur ſes côtes qu'on pêche les *Zinibis* ou petits limaçons qui ſervent de monnoye courante, non ſeulement dans tout le Royaume, mais encore dans tous les Etats voiſins. Le *Congo*, lorſque le Chriſtianiſme y fut introduit, s'étendoit fort loin à l'Orient, mais on prétend que les Peuples de ces vaſtes Contrées, ont pris prétexte de ce changement de Religion, pour ſe mettre en liberté. Le Roi de *Congo* n'y a pas à la vérité beaucoup perdu, car ſi on en croit nos Auteurs, il falloit aller chercher ces barbares, qui habitoient un païs preſque inacceſſible, tout couvert de montagnes & de forêts, & être plus forts qu'eux toutes les fois qu'on vouloit recevoir le tribut auquel ils s'étoient obligés.

Le P. *Cavazzi* croit qu'on peut trouver dans le *Congo* des tréſors ineſtimables en pierres précieuſes, parcequ'on y a découvert quantité de criſtal. Son Traducteur n'eſt pas de ſon avis, & prétend que les pierres pré-

cieuſes ne ſe rencontrent guéres, où il y a des criſtaux. Il ne croit pas non plus que le grand fleuve *Zaire* ait la même ſource que le *Nil* & le *Niger*; & il donne d'aſſés bonnes preuves de ſon ſentiment. Il ajoûte, mais ſans citer ſes autorités, ce qui n'empêche pas que le fait ne puiſſe être vrai; que le *Zaire* ne commence à porter ce nom, qu'environ 160. lieuës au deſſus de ſon embouchure, & qu'il eſt fermé par la jonction des Riviéres de *Bancavo*, de *Vambre* ou *d'Umbre*, de *Coango* & de *Barbola*.

Le Chapitre IV. parle ſuccinctement du Royaume de *Matamba*, parceque nos Auteurs y veulent revenir. Le cinquiéme eſt plus long, & donne une aſſés ample deſcription du Royaume de *Dongo*, ou d'*Angole*, de *Loanda San Paolo* ſa Capitale, de ſes dix-ſept Provinces, & de l'état où le Chriſtianiſme y eſt préſentement. Les ſix Chapitres ſuivans ſont conſacrés au climat & aux ſaiſons de ces deux Royaumes, & de celui de *Congo*. On y voit quelle eſt leur fertilité, les arbres, les fruits, les plantes & les ani-

maux qu'ils produiſent, & on y trouvera des particularités très-curîeuſes, que le P. *Labat*, comme on ſçait aſſés, a un talent ſingulier d'égaier & de diverſifier. Il eſt vrai que pour cela il fait ſouvent des excurſions hors de ſon Original ; mais le Lecteur ne lui fera point un procès ſur cet article, non plus que ſur certains faits qu'il raconte ſous la garantie de ſon Auteur; comme ce qu'il dit d'un oiſeau dont le plumage eſt charmant & le chant des plus agréables, qui dés le point du jour prononce ou chante ſi diſtinctement le Nom de JESUS, qu'un homme ne le feroit pas mieux, & cela dans les lieux les plus ſauvages, où l'on ne peut pas ſoupçonner qu'on lui ait appris ſa leçon.

Nos deux Auteurs commencent au douziéme Chapitre à parler des Peuples des trois Royaumes. Ils établiſſent d'abord que ces vaſtes païs ſont beaucoup plus peuplés qu'on ne le croit, & une de leurs plus fortes preuves eſt qu'en 1665. lorſque les Négres prirent les armes contre les Portugais, l'armée du Roi de *Congo* étoit

de neuf cens mille combattans. Les défauts *naturels & moraux* de ces Peuples, occupent tout le troiſiéme Chapitre ; & il y a d'autant moins à craindre qu'ils ſoient exagerés, que l'Auteur Italien, dit le P. *Labat*, ſe fait une vraie peine de publier ce qu'il en ſçait, ne croyant pas qu'il ſoit permis à un Religieux Miſſionnaire, de découvrir les défauts de ſon prochain, & ne ſe raſſûrant un peu que ſûr la qualité d'Hiſtorien. Auſſi ajoûte-t'il, qu'on doit s'attendre qu'il gardera de grandes meſures ſur cet article. Reſte à ſçavoir ſi le P. *Labat* s'en tiendra ici fort ſcrupuleuſement à la qualité de Traducteur, qui paroît fort génante pour lui.

Le premier défaut des Négres eſt la vanité ; ils la portent à un excès qui va juſqu'à l'extravagance & à la folie. Non ſeulement leur païs, ſi on les en veut croire, eſt le plus beau du monde ; mais tandis que Dieu ſe ſervoit des Anges & de ſes autres Miniſtres pour créer l'Univers, il ne s'en rapporta qu'à lui-même pour produire l'Ethiopie. De-là les contes ridicu-

les qu'ils font de leurs généalogies & de la puiſſance de leurs Monarques. Quelque choſe qu'on leur diſe des plus grands Princes de l'Europe & de l'Aſie, *ils ne ſont pas*, répondent-ils, *Rois de Congo, il n'y a au monde qu'un Congo; c'eſt dans ce ſeul Empire que ſe trouvent la Nobleſſe, les richeſſes & les plaiſirs.* Un Monarque infatué de cette opinion, ne peut manquer de ſe regarder comme infiniment au deſſus de tous les mortels, & de ſe faire rendre des honneurs preſque divins. Ceux qui l'approchent de plus prés, ſe croient auſſi d'une autre nature que le reſte des hommes, & il eſt vrai que tous les Grands de *Congo* portent la hauteur & l'orgueil au dernier excès. Une autre ſuite naturelle de cette folle prévention, eſt que les Peuples ſont traités comme de vrais eſclaves, à qui l'on fait faire des choſes incroyables : auſſi ſont-ils d'une force, dont il faut avoir vû les effets pour en croire des hommes capables. Mais par un contraſte, qui ſuit aſſés naturellement de tout ce qui eſt extrême, ce Peuple dans tout ce qui ne lui eſt

point commandé, eſt d'une indolence & d'une pareſſe qui ne peut aller plus loin, Un ſecond défaut qui ne caractériſe pas moins les Négres, que le premier, & qui en fait une Nation déteſtable, c'eſt une inhumanité qui leur fait faire à l'égard de leur propre ſang, des choſes qu'on ne remarque pas même dans les bêtes les plus féroces. On a plus de ſoin en Europe, diſent nos Auteurs, d'un animal malade, que les enfans n'en prennent ici de leurs péres & méres, qu'ils voient de ſang froid ſouffrir & mourir, ſans leur procurer le moindre ſoulagement; en quoi ils ne font guéres que leur rendre ce qu'ils ont reçû. Nul ſoin de l'éducation des enfans, nulle reconnoiſſance, nulle amitié, & ce qui paroît toûjours énorme, quelque accoutumé qu'on y ſoit, on voit tous les jours ces barbares, vendre preſque pour rien & livrer à l'eſclavage le plus dur, les perſonnes qui leur devroient être les plus chéres. Souvent même, ces malheureux ſe ſoucient fort peu d'être vendus aux Etrangers, aſſûrés qu'ils ſont que ceux,

qui les achétent, auront ſoin de les nourrir, ce qui eſt la ſeule choſe qui faſſe impreſſion ſur leur eſprit.

L'idolatrie, ſelon nos Auteurs, étoit dans le *Congo*, comme ſur ſon thrône, avant que la lumiére de l'Evangile eût pénétré dans ces vaſtes Régions. Il eſt vrai qu'aujourd'hui les Etats ſoumis au Roi de *Congo* & quelques autres Provinces, ont embraſſé le Chriſtianiſme, mais tout ce qui eſt à l'Eſt, n'a point changé ſon ancienne Religion; & c'eſt cette monſtrueuſe Religion, que nos Auteurs s'appliquent à nous déveloper dans le quatorziéme Chapitre. Il ne ſe peut rien ajoûter à leur exactitude ſur ce point. Entre les différentes Sectes, qui partagent le culte de ces Ethiopiens, il y en a une, qui n'admet qu'un ſeul Dieu, mais ils lui attribuent des propriétés ſi indécentes, qu'on peut dire que cette Secte eſt la plus abominable de toutes; & ceux qui la profeſſent, les plus obſtinés & les plus difficiles à réduire. Ce qu'il y a de plus ſurprenant; c'eſt que quand ces Infidéles ſe trouvent

dans quelque grande extrémité, on les entend ſouvent prononcer ces paroles ? *Dieu du Ciel*, *Jeſus mon Seigneur*. „ Il n'y auroit pas lieu de s'é-
„ tonner, dit le P. *Labat*, ſi cela
„ n'arrivoit qu'à ceux qui ont été
„ Chrétiens, ou à qui on a annoncé
„ l'Evangile : ils auroient retenu des
„ priéres & des inſtructions qu'ils
„ auroient entenduës ; mais mon Au-
„ teur nous aſſûre les avoir entendu
„ prononcer à des Barbares, à des
„ Sauvages, qui n'étoient jamais ſor-
„ tis de leurs forêts, & qui n'avoient
„ jamais entendu parler de Dieu, ni
„ de Jesus-Chrît ſon Fils „.

Le nom commun à tous les Miniſtres des Idoles, eſt celui de *Ganga*. Les moïens que ces ſuppots de Satan emploient pour empêcher le progrès de la puiſſance & le crédit de leur *Chitomé*, qui eſt leur Grand-Prêtre, la vénération des Peuples pour ſa perſonne & pour tous ceux, qui ont quelque dignité & quelques caractéres particuliers, les preſtiges & les fourberies de tous ces gens-là, leur magie, leurs infamies, leurs ſacri-

fices inhumains, leurs ſuperſtitions, les illuſions réelles des Démons, toutes ces choſes, que nous ne pouvons qu'indiquer en général, rendent le quinziéme Chapitre extrêmement curieux. Le ſuivant, où il eſt parlé des juremens & des épreuves, qu'ils ont inventées pour connoître, ſi les accuſés ſont coupables ou non, ne l'eſt pas moins. On n'imagineroit pas juſqu'où ces faux Docteurs ont pouſſé ſur tout cela leurs obſervations ſuperſtitieuſes ; mais les Coûtumes ne ſont pas les mêmes dans les trois Royaumes, que nos Auteurs ont entrepris de nous faire connoître. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que l'Enfer a tellement faſciné ce Peuple aveugle par des preſtiges, où l'on ne peut s'empêcher de reconnoître une Puiſſance au deſſus des forces naturelles, que rien ne les détrompe.

Les cérémonies des funerailles occupent le dix-ſeptiéme Chapitre, qui n'eſt pas le moins intéreſſant. Ces Peuples ont la barbare coûtume d'obliger un grand nombre de vivans à tenir compagnie aux morts dans l'au-

tre monde, & l'on voit ſouvent ici comme dans les Indes, ces malheureuſes victimes d'une foi ſi oppoſée au bon ſens, ſe préſenter au ſacrifice avec un empreſſement qui tient de la fureur. En parlant de la maniére dont les Négres portent le deüil de leurs proches, nos Auteurs décrivent celui des Chrétiens, auſſi-bien que celui des Idolâtres ; & en rapportant l'opinion de ceux-ci ſur le bonheur prétendu des ames après leur ſéparation, ils font aſſés ſentir que le peu de regret que les femmes & les enfans font paroître de la perte de leurs parens & de leurs époux, dont ils avancent même la mort ſous prétexte de mettre fin à leurs maux, ne vient dans le fond que de leur mauvais naturel.

A l'occaſion du mariage des Négres, dont on trouve pluſieurs particularités aſſés curieuſes dans le dix-neuviéme Chapitre, on nous donne à entendre que l'impudicité la plus monſtrueuſe eſt à ſon comble parmi ces Peuples ; „ mais ajoûte le Pére „ *Cavazzi*, il ne convient pas à un „ Ecrivain religieux de ſalir ſon pa-

„ pier & les oreilles de ſes Lecteurs, „ du récit qu'on pourroit faire de ce „ qui ſe paſſe chés les Négres ſur ce „ ſujet „. Les quatre derniers Chapitres de ce Volume, traitent du peu d'induſtrie de ces Ethiopiens pour moudre leurs grains, & pour ſe procurer les commodités les plus ordinaires de la vie frugale, qu'ils ſont obligés de mener ; en quoi il n'y a preſque aucune différence entre eux & les Portugais établis dans leur païs : ce qui eſt également le fruit de la pareſſe des uns & des autres. On y dépeint leurs maiſons & leurs meubles ; on y inſtruit de leurs maladies & de leurs remédes. Enfin on y trouve une deſcription des grands chemins, & du paſſage des Riviéres, qui font connoitre ce qu'il en coûte aux Ouvriers de l'Evangile, pour répandre la Foi dans ces immenſes Régions, & combien eſt peu fondée l'extrême prévention des Ethiopiens occidentaux en faveur de leur païs.

Le ſecond Livre & le ſecond Volume traite dans les ſix premiers Chapitres, de la diſcipline Militaire des

Négres, de leur maniére de combattre, de leurs procès, de leur droit d'hérédité, de leurs eſclaves, de leur muſique, de leurs danſes, des Arts quils ont cultivés, de leurs habillemens. Nous paſſons ſur tous ces détails, qui ne pourroient pas être aiſément analyſés, pour venir à quelque choſe de plus intéreſſant.

Les *Congois* ayant reçu la lumiére de l'Evangile, vers l'an 1491. parurent d'abord y être fort attachés, mais leur legéreté naturelle les rappella bientôt à leur ancienne ſuperſtition, Dieu pour les en punir ſuſcita contre eux les *Giagues* Peuples inconnus juſques-là dans le Païs, les plus méchans des hommes, livrés aux plus infâmes diſſolutions, Anthropophages, voleurs & meurtriers de profeſſion, ſans foi, ſans honneur, & ſans aucun principe d'humanité. Ils parurent inopinément dans le Royaume de *Congo* partagés en pluſieurs bandes toutes nombreuſes, & comme des torrens impétueux ravagérent ces miſérables Provinces par le fer & par le feu, laiſſant par-tout de funeſtes marques d'u-

ne barbarie, dont les autres Histoires ne nous ont point fourni d'exemples. Il y a deux opinions touchant leur origine. Les uns les font sortir de quelques Provinces, qui font partie du grand Empire de *Monoëmugi* : les autres des côtes d'Afrique, qui sont baignées par l'Ocean Alantique, & des montagnes appellées *Sieira-Liona.* Les premiers paroissent à nos Auteurs les mieux fondés, mais le Pere *Labat* ne veut pas qu'on ajoûte que ces Provinces de *Monoëmugi* soient aux environs des sources du *Nil* & du *Zaire.* Nous en avons vû les raisons au commencement de cet Extrait.

„ Le premier Chef, sous la con„ duite duquel les *Giagues* ont ravagé „ le vaste Etat de *Congo*, s'appelloit „ *Zimbo.* Il eut pour Successeur une „ femme au moins aussi redoutable „ que lui dans les expéditions militai„ res, & plus attachée à son culte im„ pie, qu'on ne peut se l'imaginer. „ Ce fut elle qui augmenta, ou qui „ fit ces nouvelles loix si barbares & „ si pleines d'inhumanités qu'ils sui„ vent encore aujourd'hui „. Zimbo

s'étant mis à la tête des *Musimbis* ses Sujets, accompagné d'une femme nommé *Tem-ban-Dumba*, sa concubine, parcourut quantité de Provinces, sans rencontrer presque aucun obstacle, & pénétra jusqu'au centre du *Congo*, qu'il désola d'une si étrange maniére, qu'en peu de tems il en fit un affreux désert; ensuite la faim le pressant, il déclara la guerre aux bêtes les plus féroces, & quand il en eut dépeuplé le Païs, il se jetta sur les animaux les plus sales, & qui font naturellement plus d'horreur; puis sur les charognes dont lui & ses gens ne firent aucune difficulté de se nourrir.

Ses troupes ne laissérent pas de grossir à l'infini : un nombre considerable de Congois se joignirent à lui, dans l'esperance d'avoir au moins la vie sauve, & tous les brigans de l'Afrique se rangérent sous ses étendarts : il voulut alors connoître ses forces. Il fit une revûë générale de toutes ses troupes, & se voyant en état de tout entreprendre, il forma plusieurs corps, dont il destina quel-

ques-uns pour aller ravager les côtes de l'Ethiopie orientale. „ Ceux qui „ pénétrérent du côté du *Zaire* & du „ *Zimbise*, s'unirent avec les M*umbis*, „ Nation qui jusqu'alors n'avoit eû „ d'autre occupation que d'élever des „ troupeaux; c'étoit des Peuples grossiers, accoûtumés aux plus rudes „ fatigues, & barbares au dernier „ point. Ils entrérent avec ce secours „ dans l'Empire de *Monoëmugi*, le „ mirent en ruine par le fer & par le „ feu, & ne trouvérent rien qui les „ arrêtât que la mer „. Mais leur Chef nommé *Avizzuva*, ayant eû la témérité de livrer bataille aux Portugais, qui avoient dans le *Monoëmugi*, une forteresse considerable appellée *Teté*, il fut défait & tué avec la plus grande partie de ses gens. *Zimbo* le vengea, le Général des Portugais resta sur la place avec une partie de ses soldats, le reste fut fait esclave & traité de la maniére la plus barbare.

Zimbo fit ensuite de grandes conquêtes, & remplit toute l'Afrique de la terreur de son nom & du bruit de

ſes cruautés. Il ſe rendit maître du *Mozambique* & le ruina, mais le Roi de *Melinde* borna le cours de ſes victoires de ce côté-là, le défit en bataille rangée, fit un carnage horrible de ſes gens, & ce Général eut bien de la peine à ſe ſauver. Il prit ſa route par les déſerts, où il fut long-tems errant. Enfin après avoir rodé tout autour du Cap de Bonne-Eſperance, il ſe fixa aux environs du fleuve de *Cuneve*, qui prend ſa ſource dans la Province de *Scella*, qui eſt de la haute *Bemba*, & ſe perd dans la Mer vers le dix-ſeptiéme degré de latitude méridionale. Il y forma un aſſés mauvais Bourg, qu'il nomma *Chicombo*, nom qui a depuis été commun à tous les Camps ou Villes des *Giagues*, puis il fit pluſieurs diviſions de ſon Armée, donna des Chefs à tous ces différens Corps, ſe réſervant néanmoins le commandement général ſur toute la Nation.

Un de ces Chefs appellé *Dongii* s'avança dans la grande *Gongholle*, qui fait partie du Royaume de *Matamba*, menant avec lui ſa concubine *Muſſa-*

sa, dont il eut une fille, à qui, par respect pour *Tem-ban-Dumba*, il fit porter le nom de cette concubine de Zimbo. Deux autres Chefs qui s'étoient emparés de deux autres Provinces, en prirent les noms & se firent appeller l'un *Dumba* & l'autre *Candegna*. Zimbo lui-même se préparoit à de nouvelles entreprises, lorsqu'il mourut avec sa concubine, on ne sçait point de quel genre de mort. Les Chefs de ses troupes ne voulant point dépendre les uns des autres, n'eurent plus de commerce entre eux, & chacun demeura en possession des païs qu'il avoit occupés. „ Tels furent les „ commencemens & les progrès des „ *Musimbis*, qu'on a connu depuis „ sous le nom des *Giagues* ou des *Ga-* „ *ghas*, comme disent les Portugais, „ L'Auteur Italien, dit le P. *Labat*, „ ne juge pas à propos de suivre da- „ vantage les Capitaines de *Zimbo*, & „ de décrire leurs courses & leurs „ avantures. Son dessein n'est que de „ donner l'Histoire de la seconde „ *Tem-ban-Dumba*, qui a établi les

„ loix de son exécrable Secte dans le „ Royaume de *Matamba* „.

Dongii pére de cette Furie infernale étant mort, „ sa femme Mussasa „ héritiére de la valeur de son mari „ aussi-bien que de sa férocité & de „ son ambition, continua avec sa fille, les entreprises qu'il avoit commencées. Elle étoit habile dans l'art „ de la guerre, du moins dans la maniére du païs; mais cruelle & sanguinaire. Elle éleva sa fille dans „ ces principes. Elles se mettoient toutes deux vêtuës & armées comme „ des hommes à la tête des troupes; „ elles affrontoient les plus grands perils, toûjours les premiéres dans la „ mêlée, toûjours les derniéres à s'en „ retirer. Ces inclinations guerriéres „ que la mére remarqua dans sa fille, „ sa hardiesse, sa fermeté, son courage, sa sagesse même & sa prudence dans un âge encore si tendre.... fit qu'elle crut la devoir mettre à la tête d'une partie de ses troupes, pendant qu'elle-même avec le „ reste, feroit d'autres entreprises; „ mais la jeune *Tem-ban-Dumba* mé-

„ prisa bientôt sa mére „. Elle fit plus, car ne pouvant souffrir les avis qu'elle lui donnoit sur ses excès, elle se révolta contre elle, & lui fit la guerre.

Nos Auteurs ne disent point quel en fut le succès & ce que devint *Mussasa* : *Tem-ban-Dumba* fit des conquêtes, qui lui attachérent sa Nation, & l'en firent craindre ; mais qu'elle deshonora par des cruautés inoüies jusqu'à elle : on en trouve ici des traits, qui font fremir. Elle établit des Loix qu'elle nomma *Quixilles*, qu'elle distingua en loix domestiques, sacerdotales & suprêmes, & qui sont dignes de la plus monstrueuse femme qui fut jamais. Tout cet endroit est fort curieux par sa singularité. On voit ensuite, les derniéres expeditions militaires de cette Princesse, qui ne l'empêchoient pas de se livrer sans mesure aux plus brutales passions. Enfin après s'être lassée d'un nombre infini d'amans qu'elle faisoit ensuite massacrer pour se nourrir de leur chair, elle épousa dans les formes un Soldat de fortune nommé *Culembé* ou *Culem-*

ba, & partagea avec lui sa Couronne. Le festin des noces se fit aux dépens d'une infinité de miserables, qu'on égorgea, dont on but le sang & dont on mangea la chair ; mais ce nouveau Roi eût eû bientôt le sort des autres galans de la cruelle Reine s'il ne l'eût prévenuë. Il l'empoisonna, & se fit reconnoître pour le Souverain des *Giagues*. Il s'acquit bientôt autant de réputation que ses Prédecesseurs, ayant porté le ravage dans l'une & l'autre Ethiopie.

Un de ses Successeurs nommé *Cassangé-Calenga*, à la persuasion du Général des Portugais, abrogea la Loi qui obligeoit les femmes d'égorger les enfans dont elles accouchoient dans l'enceinte des *Chicombos* ; mais il fut assassiné par un de ses fils, qui ne joüit pas long-tems du fruit de son parricide. Un de ses fréres fut élu Roi après lui & se fit baptiser en 1657. mais il apostasia quelque tems après, & devint beaucoup plus méchant après son apostasie, qu'il ne l'avoit été avant sa conversion. Les Coûtumes & les maniéres des *Giagues*

rempliſſent la fin de ce Chapitre ; & le ſuivant traite fort au long de leur Religion, de leurs ſacrifices , de leurs ſuperſtitions & de leurs guerres. Il faut voir ſur-tout , l'Article des Sorciers qui font tomber les pluies quand ils en manquent , ou l'arrêtent quand elle eſt trop abondante. Dans le neuviéme Chapitre nos Auteurs reviennent au Royaume de *Congo* , & nous en décrivent le Gouvernement politique. Ils ne nous en donnent pas une fort grande idée , & les Souvérains de cet Etat ne paroiſſent pas être bien les maîtres chés eux. Il faut preſque toûjours uſer de violence pour lever les tributs , & de-là les révoltes fréquentes de ces Peuples , ou plûtôt leur facilité à ſe joindre aux Gouverneurs des Provinces , qui veulent ſe faire un parti dans l'Etat. La Religion Chrétienne , que pluſieurs ont embraſſée , mais à laquelle ils ne font pas toûjours beaucoup d'honneur , eſt un frein bien foible pour arrêter ces déſordres.

Les cérémonies qui s'obſervent à l'élection & à l'inſtallation des Rois

de *Congo*, le serment qu'ils font de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, & de la maintenir de tout leur pouvoir, les investitures qu'ils donnent des grands fiefs & des premiéres dignités du Royaume; ce qui se pratique lorsque le Roi donne en certains tems la benédiction solemnelle à ses Sujets, la maniére dont ce Prince entend la Messe, & les différens usages de cette Cour, sont racontés dans le dixiéme Chapitre avec beaucoup de précision & d'ordre. Ensuite nos Auteurs examinent dans l'onziéme, l'origine des Royaumes de *Congo*: c'est par où nous allons commencer dans l'Article suivant le second Extrait de cet Ouvrage.

Article III.

RELATION HISTORIQUE de l'Ethiopie Occidentale, &c.

Suite de l'Article précédent.

IL paroît que le premier Souvérain de ce grand Etat, fut un nommé *Luqueni*, dont le Pére, qui avoit le

nom *Eminia-n-Zima* demeuroit dans la Province de *Corimba*, sur les bords du Zaire. Celui-ci avoit épousé la fille d'un certain *Nsa-cu-clau*, qui s'étoit fait un petit Etat entre des rochers escarpés ; son gendre y régna après lui ; mais s'y trouvant trop resserré, & ayant été déclaré Roi par ses Sujets, titre que son pére & son ayeul n'avoient osé prendre, il attaqua & subjugua la Province qu'on appelloit alors *Npenbacassi*, & qui a pris depuis le nom de *Congo*. Il augmenta ses conquêtes, & se forma un corps de Monarchie, qui comprenoit les trois Royaumes de *Congo*, d'*Angole*, & de *Matamba*. Les Portugais en ont depuis démembré le Royaume d'*Angole*, dont ils se sont rendus les maîtres, & la Reine *Tem-ban-Dumba* s'est saisie de celui de *Matamba* à peu près dans le même tems. Les Successeurs de *Luqueni* sont encore aujourd'hui sur le Thrône de *Congo*, & quoiqu'ils ayent perdu, outre les deux Royaumes dont nous venons de parler, plusieurs autres Etats, dont ils avoient augmenté leur Domaine, leur

Empire eſt encore très-vaſte & très-étendu. „ L'ignorance des Négres, „ dit le P. *Labat*, & le défaut de let-„ tres, eſt cauſe qu'on n'a pas une „ ſuite des Princes, qui ont occupé „ ce Thrône ; leur mémoire, quoi „ qu'excellente, ne s'eſt point trouvée „ aſſés fidéle, pour pouvoir compter „ ſur ce qu'ils rapportent de leurs an-„ ciens Rois, d'autant plus qu'ils y „ ont mêlé tant de fables, qu'il n'eſt „ pas poſſible de démêler la vérité du „ nombre prodigieux de contes ri-„ dicules, dont ils l'ont embarraſ-„ ſée „.

De-là, cet Auteur paſſe aux conquêtes des Portugais en Afrique, & ce qu'il en dit, n'eſt pas tiré de ſon Original Italien, mais de *Jean de Barros*. Cette digreſſion le mêne inſenſiblement à la découverte de *Congo* par *Diego-Cam*. Ce Capitaine, pour s'inſtruire davantage de l'état & des forces de ce Royaume, envoya de ſes Officiers au Roi, & emmena avec lui quatre Congois à Liſbonne pour lui ſervir d'ôtages. Ceux-ci furent bien reçûs du Roi de Portugal, Ils

apprirent le Portugais avec une grande facilité. On tira d'eux toutes les inſtructions, que l'on ſouhaitoit, & ils furent renvoyés en Afrique avec *Diego-Cam*, qui trouva ſes Officiers en parfaite ſanté, & charmés des maniéres du Roi de Congo. Il eut lui-même beaucoup à ſe loüer de l'accuëil que lui fit ce Prince, lequel, en le congédiant, lui confia quelques jeunes Seigneurs de ſa Cour, pour les conduire en Portugal, & les faire inſtruire des vérités du Chriſtianiſme. Il envoya en même tems une Ambaſſade au Roi de Portugal pour lui demander ſon amitié, & des Prédicateurs de l'Evangile. Les jeunes Seigneurs Congois furent baptiſés après trois ans de ſéjour en Europe, & on les fit enſuite repartir pour le Congo, avec un Ambaſſadeur chargé de préſens magnifiques pour le Roi. L'Eſcadre qui les portoit, commandée par l'Ambaſſadeur même D. *Ruyz de Souza*, arriva au mois d'Août 1490. à *Sogno* ſur le *Zaire* Capitale d'un Comté de même nom, dont le Gou-

verneur, qui étoit oncle du Roi, fut baptiſé peu de tems après.

Le Roi en fut charmé, fit pluſieurs graces à ſon oncle, & lui permit d'abattre toutes les idôles de ſon Gouvernement. „ Il reçût enſuite le Gé„néral Portugais étant aſſis ſur un „ magnifique Thrône d'yvoire; il „ avoit un habillement de Damas „ rouge, un braſſelet au bras gauche, „ & pour marque de ſa dignité, une „ queuë de cheval, qui lui pendoit „ ſur l'épaule, il avoit la tête couver„te d'un bonnet en forme de Mitre, „ qui étoit de feüilles de Palmier „. Il fit bien des amitiés aux Religieux de ſaint Dominique, qui étoient venus pour prêcher la Foi dans ſon Royaume, les logea dans ſon Palais, voulut qu'ils commençaſſent dés le même jour à l'inſtruire de nós Myſtéres, donna ordre qu'on bâtit une Egliſe dans ſa Capitale, & dés qu'elle fut achevée il y reçût le Baptême avec la Reine ſon épouſe & un très-grand nombre de ſes Sujets, que quelques Auteurs font monter à cent mille.

Tout ce Peuple étoit aſſemblé pour aller en guerre au Royaume de *Mucoco* ; Souza préſenta au Roi un Etendart, où il y avoit une croix en broderie, & il accompagna ce Prince dans ſon expédition avec cent Portugais. Les Congois avec un tel ſecours défirent ſans peine l'Ennemi, & le Royaume de *Mucoco* devint Province de Congo.

Le fils aîné du Roi fut baptiſé peu de tems après, & nommé Alphonſe, mais ſon cadet nommé *Panſo-Aquitima*, non content de déſaprouver ce changement de Religion, travailla à pervertir ſon pére & en vint à bout. Ce Prince mourut en 1691. apoſtat & perſécuteur. *Panſo* voulut alors s'emparer du Thrône, mais il fut prévenu par ſon aîné qui le défit avec le ſecours de trente Portugais, obligea ceux de ſes Sujet, que l'exemple & la crainte de ſon pére avoient fait retourner au culte des idôles, d'y renoncer de nouveau, & le Roi de Portugal informé de tous ces événemens, envoya une Ambaſſade magnifique au nouveau Roi de Congo. Tant que

vécut ce Prince, la bonne intelligence dura entre les deux Couronnes, mais elle diminua beaucoup sous ses successeurs ; on ne tarda pas même à se broüiller, ce qui engagea le Roi Dom Sebastien d'envoyer en Afrique un Général & des troupes, avec ordre d'y bâtir des forteresses. Cet ordre fut exécuté, & le Général Portugais bâtit la Ville de *Loanda-San-Paolo* dans le Royaume d'Angole, sur un terrain que le Roi de Congo avoit cedé aux Portugais. Cette entreprise occasionna une guerre, qui tourna mal pour les Afriquains, & qui fut terminée par un Traité, en vertu duquel le Roi de Portugal est resté le maître de tout le Royaume d'Angole.

Le treiziéme Chapitre contient les successions des Rois Chrétiens de Congo, avec un abregé fort exact & fort curieux des principaux événemens de leur Regne. Le P. *Labat* commence par le Roi *Alphonse*, par la raison que le Roi *Jean* son pére, a persévéré peu de tems dans la Foi, & qu'il est mort Apostat. „ Je m'éloi-

„ gne, dit-il, ici de mon Auteur,
„ qui voudroit conſerver au Roi Jean
„ la qualité de Chrétien juſqu'au der-
„ nier ſoupir. J'en ſuis fâché, mais
„ dirai-je contre mes propres lumié-
„ res, que ce Prince eſt mort Chré-
„ tien, après ce que j'en ai dit ſur le
„ témoignage de *Barros*, de *Faria*, &
„ de tous les anciens Ecrivains Por-
„ tugais, & la Tradition conſtan-
„ te du Portugal & du Congo ? „
Sous le Régne de Pierre I. fils & ſucceſſeur d'Alphonſe, le Pape donna à l'Evêque de *ſaint Thomé*, toute la Juriſdiction ſpirituelle ſur le Royaume de Congo, ce qui fit prendre à ce Prélat le tître d'Evêque de Congo.

Le quatorziéme & dernier Chapitre contient la ſuite des Rois d'Angole. Le premier étoit un fameux Taillandier nommé *Angola Muſſuri*, habile dans ſon art, que ſuivant la Tradition du Païs il avoit appris d'une de ſes idôles. C'eſt de lui que le Royaume a pris le nom, ſous lequel il eſt plus connu parmi nous ; mais il n'a point perdu celui de *Dongo* qu'il portoit auparavant. Le métier que pro-

fessoit ce nouveau Monarque, est encore présentement une profession noble, & digne d'occuper les personnes de la plus haute naissance. Cette suite des Rois d'Angole, n'est ni moins curieuse, ni moins variée que celle des Rois de Congo: on y voit de quelle maniére les Portugais ont rendu ce Royaume tributaire de leur Couronne.

Le troisiéme Livre ou troisiéme Volume, & le premier Chapitre du suivant, sont proprement l'Histoire des Missions que les Péres Capucins ont faites dans le Congo, & dans les Royaumes voisins. Dés l'an 1618. Alvare III. Roi de Congo, avoit écrit au Pape Paul V. pour lui demander des Religieux de cet Ordre. Cette priére fut très-agréable au Saint Pére, & il ne tint pas à lui que le Roi ne fût bientôt satisfait, mais divers incidens qui sont ici racontés fort au long, empêchérent l'exécution de ce pieux projet. Il fut repris, & enfin douze Capucins s'embarquérent au mois de Janvier 1647. au Port de *San-Lucar*, sous la conduite du P. Bo-

naventure d'*Aleſſo*, que la Congrégation de la Propagande avoit nommé Préfet de cette nouvelle Miſſion. Ils abordérent dans le Comté de *Sogno*, où ils furent parfaitement bien reçûs par le Comte *Daniel.* Ce Seigneur étoit actuellement en guerre contre le Roi de Congo ſon Souvérain, dont il avoit depuis peu défait une grande armée, & fait priſonnier le fils aîné. Il voulut diſſuader les Miſſionnaires d'aller trouver le Roi, mais il accorda enfin à leurs inſtances que le Préfet fît le voyage avec une partie de ſes Religieux. Le Roi qui étoit D. Garcie II. fut charmé de les voir, & ils lui préſentérent un Bref du feu Pape Urbain VIII. adreſſé à D. Alvare ſon frére & ſon Prédéceſſeur, & un autre d'Innocent X. adreſſé à lui-même, datté du dixiéme de Novembre 1544. Ce Prince les reçut avec tout le reſpect qui leur étoit dû. Il travailla enſuite à établir ſolidement ces Miſſionnaires, & ils commencérent leurs fonctions Apoſtoliques avec un très-grand concours & un applaudiſſement général de tous les Ordres

de l'Etat, le Roi donnant lui-même l'exemple à tous ses Sujets. Mais ils eurent bientôt en tête des ennemis ausquels ils n'avoient pas pensé en partant d'Espagne.

Les Hollandois avoient introduit leur commerce dans le Congo, & pour s'y rendre plus puissans, ils y avoient semé leurs erreurs. Le succès commençoit à répondre à leurs efforts, & ils craignirent que les Capucins ne s'opposassent à ce progrès. Ils prirent le parti de les décrier, & de les faire passer pour des Emissaires du Roi d'Espagne, mais ces Religieux vinrent aisément à bout de dissiper ces faux bruits, & leur zéle joint à leur desintéressement, les mit dans un si grand crédit à la Cour & parmi le Peuple, qu'en peu de tems ils firent changer de face à tout le Royaume. On leur envoya bientôt du secours de Rome, mais ce secours arriva tard, & l'on voit ici les causes de ce retardement, aussi-bien que les sollicitations inutiles du Roi de Côngo auprès des Hollandois, alors maitres de presque toute la côte d'Angole, & de la Capitale

même, pour obtenir qu'ils n'inquiétassent point les nouveaux Missionnaires dans leurs fonctions. Il avoit reçu lui-même depuis peu, un grand service de ces Religieux, qui avoient fait la paix entre lui & le Comte de *Sogno*. Ils ne réüssirent pas si bien dans une Ambassade où ils furent envoyés de la part du Roi vers les Etats Généraux; on verra avec plaisir les divers incidens, dont nos Auteurs ont embelli le récit de tous ces événemens.

Ce qu'on trouve de plus intéressant dans le second Chapitre, est la reprise de *Loanda-San-Paolo* par les Portugais, qui en chassérent les Hollandois, & le Traité de Paix conclu entre les premiers & le Roi de Congo. Ce Prince différa quelque tems d'exécuter le Traité, & alloit s'attirer les armes de ses nouveaux Alliés, si les Capucins ne les eussent suspenduës & n'eussent engagé le Roi à tenir parole. Nos Auteurs en exposant dans le quatriéme Chapitre, toutes les difficultés qu'il faut surmonter, pour prêcher l'Evangile dans l'Ethiopie

occidentale, remarquent que les Capucins en ont toûjours eû une grande à ſe faire entendre aux naturels du Païs; dont ils ne s'étoient pas aſſés appliqués à étudier la langue; & ils n'ont que trop éprouvé combien les Interprétes reculent l'Œuvre de Dieu par leur ignorance, leur infidélité & leur avarice. Tout le reſte de ce Volume contient l'Hiſtoire des Miſſions que firent les Capucins dans les Royaumes de Congo, d'Angole, de Matamba. Nous y renvoyons le Lecteur, qui y trouvera des choſes infiniment édifiantes & curieuſes.

Plus de la moitié du quatriéme Volume eſt employé à l'Hiſtoire de la célébre *Anne Zingha* Reine de *Matamba*. Cette Princeſſe, une des plus ſinguliéres femmes, qui ayent jamais porté le Sceptre, étoit fille de *Zingha N. Bandi Angola*, huitiéme Roi de Matamba, & nâquit en 1582. Elle vint au monde avec de certains ſignes ſur leſquels les Devins du Païs, s'écriérent après l'avoir bien conſiderée, *ô quel monſtre de cruauté ſera cet enfant, malheur à ceux qui ſeront ſous*

son empire. L'éducation qu'on lui donna, étoit très propre à justifier ces présages. Sa gouvernante lui fit succer avec le lait, l'attachement le plus fort pour les fausses divinités : elle lui apprit à être cruelle & sanguinaire ; vices ausquels elle n'avoit déja que trop de penchant, & la laissa plonger dans l'impureté. Avant qu'on songeât à la marier, elle eut un enfant mâle, qui a été depuis la cause de bien des meurtres.

Après la mort de son pére ; elle donna bien des ombrages à son frére, qui pour se délivrer des inquiétudes qu'elle lui causoit, commença par se défaire du fils de cette Princesse. *Zingha* résolut de s'en venger ; mais ses premiers efforts furent inutiles. Cependant le Roi son frére s'étant broüillé avec les Portugais, & en ayant été bien battu, il eut recours à sa sœur pour ménager sa Paix avec le Vice-Roi *Correa.* Tandis qu'elle négocioit à *Loanda-San-Paolo*, elle entendit parler de la Religion Chrétienne, se fit instruire de nos Mystéres, s'y affectionna, & reçut le Baptême. De re-

tour à *Cabazzo* Capitale de Matamba avec le Traité de paix, elle engagea ſon frére à ſuivre ſon exemple. Un Eccléſiaſtique Négre, habile homme, fut envoyé pour cet effet à Cabazzo; mais lorſqu'il ſe croyoit ſur le point de recüeillir le fruit de ſes travaux, le Roi refuſa de recevoir le Baptême, ſur le frivole prétexte qu'il ne lui convenoit pas de s'humilier devant le fils d'une de ſes eſclaves. Peu de tems après, il ſe broüilla avec les Portugais, qui le défirent en trois batailles conſécutives, & l'obligérent de ſe refugier dans une petite Iſle, où ſes gens l'empoiſonnérent.

Dés qu'il fut mort, *Zingha* s'empara du Gouvernement, d'abord ſous le tître de Régente pendant la minorité de ſon néveu: enſuite elle ſe fraya le chemin au Thrône par l'Apoſtaſie, & ſe défit de tous ceux qui pouvoient prétendre à la Couronne. Son neveu fut une des premiéres victimes, qu'elle immola à ſon ambition. Tout ce qui reſtoit de la famille Royale, & tous ceux, qui avoient quelque rang dans l'Etat, ſuivirent de près le jeu-

ne Prince au tombeau. Tant de meurtres rendirent la nouvelle Reine odieuſe, mais on la craignoit, & c'étoit aſſés pour elle. Son premier ſoin, quand elle ſe vit bien établie ſur le Thrône, fut de ſe déclarer pour la Secte impie des *Giagues* dont elle appella auprès de ſa perſonne toutes les troupes diſperſées, & qui la reconnurent pour leur Souveraine, & pour le Chef de leur Religion. Elle ſe mit enſuite à leur tête, parcourut en conquérante une infinité de Provinces, & y renouvella toutes les horreurs de *Zimbo* & de *Tem-ban-Dumba*. Les Portugais voyant qu'elle s'approchoit du Royaume d'Angole, où ſes Ancêtres avoient régné, lui ſuſcitérent des ennemis pour lui donner à tems de l'occupation; mais elle s'en débarraſſa bientôt, & reprit le chemin des frontiéres d'Angole.

Alors les Portugais ſongérent ſérieuſement aux moyens d'arrêter ce torrent. Ils oppoſérent d'abord à *Zingha* un Prince de la maiſon Royale, qu'ils proclamérent Roi de *Dongo*, & auquel ils donnérent des Troupes.

Cet expédient eut d'abord tout le ſuccès qu'ils en pouvoient attendre. Le nouveau Roi fit des conquêtes ſur la Reine de *Matamba* ; mais ils ceſſérent trop tôt de le ſecourir, & ils s'en trouvérent mal. Il en fallut venir à une guerre ouverte : ils y eurent quelque avantage & ils tâchérent d'en profiter pour amener les choſes à un acommodement. La Reine de *Matamba* n'y voulut point entendre, & ſur ces entrefaites les Hollandois reprirent *Loanda-San-Paolo*, & ſe rendirent maîtres d'une bonne partie du Royaume d'Angole. *Zingha* ne manqua pas une ſi belle occaſion. Elle fit alliance avec les Hollandois, & le Roi de Congo entra dans cette Ligue. Les Portugais ne ſe perdirent point, ils firent face de tous côtés, & après bien des ſuccès divers, ils vinrent à bout de chaſſer une ſeconde fois les Hollandois, du Royaume d'Angole. Le Roi de Congo fit dans le même tems ſa paix avec eux, & la Reine de *Matamba* reſtée ſeule, craignit de ſuccomber ſous une ſi grande Puiſſance.

Dieu qui avoit de grands desseins sur cette Princesse, & qui ne lui avoit jamais laissé sa conscience tranquille sur son apostasie & sur ses excès, prit ce tems, pour faire agir sa grace. Les premiers sentimens de *Zingha* se renouvellérent, la vûë de ses crimes lui fit répandre des larmes : quelques traits surnaturels de la Justice divine la pénétrerent de la crainte des Jugemens du Seigneur ; elle parut toute changée, elle publia des Edits en faveur de la Religion Chrétienne, elle fit plusieurs actions de justice & de charité ; enfin elle déclara que la seule chose qui empêchoit sa conversion, étoit le desir de recouvrer les Provinces, qu'on lui avoit enlevées pendant la guerre. Sans quoi elle s'exposeroit au mépris de ses Sujets. Le Vice-Roi d'Angole, qui avoit des ordres précis du Roi de Portugal son Maître, de travailler à ramener cette Princesse dans le sein de l'Eglise, lui envoya une Ambassade avec une Lettre du Roi, pour la presser de rentrer en elle-même, mais ce ne fut qu'après bien des combats intérieurs, & bien

des délais, tantôt ſous un prétexte & tantôt ſous un autre, qu'elle ſe rendit.

Ce qui donna lieu à la conſommation de ce grand Ouvrage, a quelque choſe de fort ſingulier, & nous méneroit trop loin. Ce fut le Pére *Antoine de Gaëte* Capucin, qui eut le bonheur de la reconcilier à l'Egliſe, & plus elle avoit differé ſon retour à Dieu, plus elle fit paroître de ferveur, quand elle eut pris ſon parti. Elle fit bâtir une Egliſe dans le *Chicombo* où elle faiſoit ſa réſidence, purgea cette Ville de tout ce qu'il y avoit de marques d'idolatrie, & la nomma *ſainte Marie de Matamba*. Elle fit enſuite, par le Conſeil du P. Antoine *de Gaëte*, des Réglemens très-ſages, pour engager inſenſiblement ſes Sujets à ſe faire Chrétiens, & peu de tems après, c'eſt-à-dire, en 1657. la Paix fut concluë entre cette Princeſſe & le Vice-Roi d'Angole, à des conditions également avantageuſes aux deux Partis. On verra avec plaiſir à la ſuite de ceci, une action de vigueur de la Reine de *Matamba*, pour ſatisfaire à un des Articles du Traité.

Cependant l'indiscrétion d'un Missionnaire pensa replonger cette Princesse dans l'abîme, dont elle venoit de sortir ; mais le zéle & l'intrépidité d'un bon frére Capucin nommé *Ignace*, l'en garantirent. Cet endroit mérite d'être lû. La Reine voulut ensuite envoyer une Ambassade au Pape ; mais son Ambassadeur ne put obtenir du Vice-Roi, qui avoit ses Ordres, l'agrément de sortir d'Afrique, & le Pére *Seraphin de Cortoüe*, alla seul à Rome chargé des lettres & des présens de *Zingha* ; il les remit au Pape Alexandre VII. qu'il trouva sur le Thrône Pontifical, & en rapporta un Bref à la Reine, qui le reçut avec tout le respect possible. Le reste de son Histoire contient tout ce qu'elle a fait jusqu'à sa mort pour établir la Religion Chrétienne dans ses Etats, les circonstances édifiantes de son décès, & les Obséques qu'on lui fit. Elle mourut le dix-septiéme de Décembre de l'année 1665. âgée de quatre-vingt un ans.

Sa sœur *Barbe Zingha* lui succéda : cette Princesse avoit reçû le Baptême

en 1623. Elle avoit été deux fois prisonniére des Portugais, & sa liberté avoit été une des conditions du Traité de Paix conclu entre la Reine sa sœur, qui l'aimoit tendrement, & le Vice-Roi d'Angole. Elle étoit, lorsqu'elle monta sur le Thrône, dans un âge fort avancé, très-infirme, & presque aveugle. Il s'en falloit bien qu'elle eût la fermeté d'esprit de sa sœur; d'ailleurs elle avoit un mari qui étoit sans Religion, quoique par complaisance pour la feuë Reine *Zingha* dont il étoit frére de lait, *il* eût reçû le Baptême. Il y avoit bientôt renoncé, au moins dans le cœur, & soutenu de quelques-uns des principaux du Païs, idolâtres zélés, il fit faire bien des fautes à la foible Reine. Elle eut le bonheur de s'en relever, & elle mourut fort chrétiennement le vingt-quatriéme de Mars de l'année 1666. On verra avec plaisir les révolutions arrivées dans le Matamba après sa mort.

Un Eloge historique fort court des plus illustres Missionnaires Capucins, qui ont travaillé à l'Œuvre de Dieu

dans l'Ethiopie occidentale & méridionale : une Miſſion faite par ces Religieux dans la petite *Ganghella* Province du *Matamba*, avec une deſcription du païs ; la converſion ſimulée du Duc ou Gouverneur de cette Province, ſa prompte apoſtaſie, & ſes fourberies; la miſſion de deux Péres Carmes deſchaux, qu'il rendit inutile comme il avoit fait celle des Péres Capucins ; une Miſſion faite par ces derniers dans le quartier de *Maopongo* ; la deſcription de ce qu'on appelle *le Fort de Pierres;* la Tradition fabuleuſe des Giagues ſur cette énorme maſſe de rochers, & l'hiſtoire d'un Roi de ce Canton, rempliſſent la fin de ce quatriéme Volume.

Deux Miſſions dans les Provinces d'*Oacco* & de *Lubolo* ſont la matiére de deux Chapitres, qui commencent le cinquiéme Volume. On y trouvera enſuite la Relation d'un Voyage d'Europe au *Congo* & dans le Duché de *Bamba*, par deux Péres Capucins; & entre autres particularités curieuſes, on y verra que pour ſe délivrer des rats & des ſouris, & de la mau-

vaiſe odeur des Négres, il ſuffit d'avoir un petit ſinge, qui en ſoufflant ſur ces rats les fait fuir, & dont la peau a une odeur de muſc, qui embaume toute une chambre. Un de ces animaux ſervoit encore à pluſieurs uſages au Pére Capucin qui raconte ce fait, & ſur-tout à lui tenir la barbe & la tête fort nette, ce qu'il faiſoit mieux que n'auroit pû faire le plus habile Baigneur. D'ailleurs il eſt très familier & très docile, & l'on auroit moins de peine, dit le Miſſionnaire, à l'inſtruire que les Négres mêmes.

Il y a dans le même Duché de *Bamba* une eſpéce de chat, qui porte la civette, on le tient enfermé dans une cage de bois, on l'attache avec une chaîne, & toutes les ſemaines on enléve avec une culiére, la civette dans une bourſe entre ſes jambes de derriére. La plus grande incommodité de ce païs eſt cauſée par des fourmis. Ces inſectes viennent par eſſains, & quelquefois en moins de rien, le pavé d'une chambre en eſt couvert à la hauteur d'un demi-pied. Elles ont des aîles, & il n'eſt pas aiſé

de s'en garantir. On en ſeroit dévoré, ſi l'on ne trouvoit le ſecret de les ſecoüer. Le ſeul moyen d'en délivrer les endroits où elles ſe ſont jettées, eſt d'y mettre le feu. Dans le Royaume d'Angole, où elles font de grands ravages, on trouve quelquefois le matin, des vaches qu'elles ont mangées pendant la nuit, & dont il ne reſte que les os.

Un Voyage de Lisbonne à l'Iſle de ſaint Thomé écrit par un Pilote Portugais, & traduit par le Pére *Labat*, termine cet Ouvrage & ne le dépare point. Quoique l'Auteur n'y parle que des Païs connus, il y a mis beaucoup de neuf, & il nous donne ſurtout, une deſcription fort détaillée de l'Iſle de ſaint Thomé, que peu de gens connoiſſent bien.

ARTICLE IV.

DISSERTATIO THEOLOGICA de Janſenii Iprenſis ſyſtemate, Propoſitionibus & cenſurâ. Editio nova, auctior & emendatior. *C'eſt-à-dire: Diſſertation Théologique ſur le ſyſtéme,*

les Propoſitions & la condamnation de Janſénius d'Ipres. A Gand, *chés Jean* Eton 1732. Vol. in 12. pp. 514.

IL vaudroit autant avoir affaire à des Pyrrhoniens, deſtitués de tout principe, qu'à des gens qui ont pris déterminément le parti de nier tous les faits, où ils ne trouvent pas leur avantage. Mais comme la folie du Pyrrhoniſme n'empêche pas qu'on ne lui oppoſe conſtamment des vérités qui l'accablent : l'opiniâtreté des incrédules en matiére de faits ne doit pas non plus empêcher, qu'on ne leur en préſente toûjours de ſi clairement & ſi invinciblement conſtatés, qu'ils ſe trouvent les ſeuls à ne pas ſentir l'extravagance de leur procedé. Graces au Dieu des forts, qui n'affermit pas moins les courages contre le dégoût des vaines chicanes, qu'il les aiguiſe contre l'impétuoſité d'une attaque réguliére, l'Auteur de la Diſſertation Théologique ſuit ſon plan. Il examine dans cette ſeconde Partie ſi l'Egliſe a véritablement condamné

les cinq Propoſitions de Janſénius ; & en quel ſens elle les a condamnées. S'imagineroit-on avec de pareils éclairciſſemens, que ce fût encore là un point indécis, après quatre-vingts années de diſcuſſion ? Mais enfin, conclut l'Auteur, perçant au travers de tout ce qu'on a écrit pour ſubſtituer le phantôme à la réalité, les cinq Propoſitions ont quelque ſens dans le Livre de Janſénius : il eſt aiſé de montrer, que M. de Sainte-Beuve même n'a pû l'en faire diſparoître ; & ce ſens qu'elles ont dans l'Auguſtin d'Ipres, c'eſt celui où elles ont été condamnées par toute l'Egliſe : un ſens qui eſt ſimple, unique, individuel, dont les Partiſans & les Adverſaires de Janſénius ne ſe ſont jamais formés une idée différente les uns des autres. Qu'importe qu'une infinité de Théologiens l'ayent déja dit, ſi on ne diſcontinuë point de leur conteſter toutes leurs preuves ? Il a donc fallu les ramaſſer ici ſous un ſeul point de vûë ; parcourir ce qui s'eſt paſſé pour & contre en France & à Rome, pour déferer ou pour

qualifier les Propositions de Jansénius, pour les justifier ou pour les proscrire, pour en publier ou pour en recevoir la condamnation ; & de tous ces faits ainsi rapprochés, en recüeillir une conséquence irréfragable : qui est que la question sur le sens de Jansénius n'est pas même une question de Fait ; mais une question de Droit.

Cette derniére conclusion méne essentiellement à un paralléle exact entre les cinq Propositions prises au sens de Calvin ; & les mêmes Propositions prises au sens de Jansénius. On ne citera pas un seul Théologien catholique qui ait confondu les deux sens. L'Augustin d'Ipres a le sien propre dans tous les monumens, & y fait l'objet des censures, soit avant que le Siége Apostolique prononçât, soit après qu'il a prononcé. „ A la vérité „ les erreurs des cinq Propositions „ tiennent beaucoup de celles de Cal- „ vin „ ; (écrivoient il y a quatre ans les Prélats de l'Assemblée convoquée extraordinairement) „ comme „ l'erreur des demi-Pelagiens tenoit „ beaucoup de celle des Pélagiens ;

„ cependant à prendre chacune de „ ces Propositions dans son sens pro„ pre & naturel, on y trouve une „ erreur différente de celle de Cal„ vin „. Le sens adopté, soutenu, enseigné comme bon, & comme la vraye doctrine de saint Augustin par les Défenseurs de Jansénius suffisamment lavés de la tache du pur Calvinisme; voila précisément le sens, que combattent tous leurs Adversaires, & que l'Eglise anathématise.

L'Auteur de la Dissertation a extrêmement à cœur de mettre dans la plus grande évidence; que c'est véritablement ici une question de Droit, à laquelle se réduisent tous les Faits particuliers, qui composent l'Histoire du Jansénisme. Il y employe divers argumens où il nous suffit de renvoyer; exposés que nous sommes à les énerver, en diminuant de leur étenduë.

Nous ne pouvons guéres en user autrement au sujet des trois Appendices, qui font une portion considérable du Volume. L'un regarde l'autorité de l'Eglise, dans le jugement

qu'elle porte ſur les Textes ; l'autre les cinq Articles de 1663. & le troiſiéme la Paix de Clement IX. Plus ces matiéres ſont uſées, ſans en être débattuës tous les jours avec moins de vivacité ; & plus il eſt avantageux de les trouver ſçavamment & fidélement digerées ſuivant la méthode Scholaſtique, où il n'eſt pas facile d'échapper à la force du raiſonnement. L'éloquence, le tour ſpirituel, le beau langage font ſouvent dans un Livre autant de dupes, que de lecteurs. Il eſt vrai, qu'aucune de ces qualités ne manque au Théologien, à qui nous devons ces Traités. Mais aſtreint aux régles de l'Ecôle, par le choix du plan qu'il a pris pour la compoſition, il s'eſt mis dans la néceſſité de ne pouvoir tromper, quand même il ne ſeroit pas là-deſſus plus ſcrupuleux, ou qu'il en auroit le même intérêt que bien d'autres.

Dans le premier des trois Appendices il ſe propoſe trois Théſes à établir ; la premiére, que vû les circonſtances où ſe trouvent aujourd'hui les Partiſans de Janſénius, refuſer à l'Egliſe

ſon infallibilité ſur les Faits dogmatiques, c'eſt la lui refuſer ſur le Droit ; puiſque c'eſt nier la vérité du principe, ſur lequel on la voit ſe conduire, & s'autoriſer dans ſa conduite à cet égard : la ſeconde, que ſoit qu'elle qualifie, ſoit qu'elle interpréte le ſens des Livres ; elle eſt également infaillible en vertu de la promeſſe, avec pouvoir par conſéquent d'exiger une ſoumiſſion d'eſprit ſincére & intérieure : la troiſiéme, que ſuppoſé même qu'elle pût errer dans les Faits dogmatiques, conſiderés en général ; on devoit néanmoins tenir pour certain, qu'elle n'avoit point erré dans le fait de Janſénius. Quelque vaſte que ſoit le champ où l'Auteur s'engage en preuve de la ſeconde Théſe, il ſçait s'y reſſerrer à propos, & n'y déployer de ſes connoiſſances, que ce qui va néceſſairement à ſon but. La Théſe ſuivante eſt maniée avec une grande délicateſſe de réflexions, & demande beaucoup d'attention dans ceux qui la liſent. On ne déſeſpere pas d'y avoir mis les choſes à portée de déterminer tout eſprit juſte : il le faudroit

avec cela bien en garde contre la séduction du tems ; bien libre, bien dégagé des impressions étrangéres : & ce caractére d'esprit n'est malheureusement rien moins que le caractére dominant.

On fait voir dans le second Appendice, que jamais les cinq Articles n'ont été approuvés par le Pape Alexandre VII. c'est un Écrit fort succinct. La matiére du troisiéme vouloit plus d'étenduë. Tant de Brefs, de Relations, de Lettres, & autres monumens, qui entrent essentiellement dans la Paix de Clement IX. n'y sont pas seulement des Piéces à citer : elles ont passé jusqu'ici par des mains si envénimées, & ont essuyé des Commentaires, qui en altérent si fort la signification naturelle, qu'on y a besoin de justification ou de vérification presque de ligne en ligne. Ajoûtés ce que le respect dû à plusieurs Particuliers requiert de circonspection, pour ne pas découvrir sur leurs démarches, ce qui n'y a pas toûjours été réglé par l'intérêt de la Religion & par une sincérité exacte.

Là & ailleurs, l'Auteur a craint que malgré ſes ménagemens il ne lui ſoit échappé quelques expreſſions un peu dures ; mais il en faut tant pardonner en ce genre aux Défenſeurs de Janſénius, qu'ils auroient très mauvaiſe grace de s'en offenſer.

ARTICLE V.

REFUTATION DES CRITIQUES de Monſieur Bayle ſur ſaint Auguſtin, où ſont contenus trois Traités. Le premier : *véritable clef des Ouvrages de ſaint Auguſtin contre les Pélagiens.* Le ſecond : *Examen des critiques répanduës dans le Dictionnaire de M. Bayle, ſur divers endroits des Ecrits du même ſaint Docteur.* Le troiſiéme : *Diſſertation touchant la nature de la Loi Moſaïque. Avec trois Tables, la premiére des Textes de la ſainte Ecriture, la ſeconde des Textes de ſaint Auguſtin, & la troiſiéme des Matiéres. Volume in 4° de 428. pages ſans les Tables.*

L'Auteur de cet Ouvrage le donne au Public comme l'essai d'un plus grand, qui est l'examen ou la réfutation qu'il a entreprise de faire des critiques répanduës dans le Dictionnaire de M. Bayle sur les matiéres qui concernent la Religion. Le premier & le troisiéme Traité sont uniquement employés à la réfutation de ces paroles de M. Bayle, à l'Article de saint Augustin : *Il est certain que l'engagement, où est l'Eglise Romaine de respecter le systême de saint Augustin, la jette dans un embarras qui tient beaucoup du ridicule*; & dans les Notes : *Il est si manifeste à tout homme qui examine les choses sans préjugé, & avec les lumiéres nécessaires, que la Doctrine de saint Augustin & celle de Jansénius Evêque d'Ipres sont une seule & même Doctrine, qu'on ne peut voir sans indignation que la Cour de Rome se soit vantée d'avoir confondu Jansénius, & d'avoir conservé à saint Augustin toute son autorité & toute sa gloire*; & à l'Article de Jansénius : *Il n'y a point de sophismes, dont les Molinistes ne se*

ſoient ſervis, pour faire voir que ſaint Auguſtin n'a point enſeigné le Janſéniſme. Là-déſſus nôtre Auteur ſe fait fort de démontrer, qu'entre les vrais ſentimens de ſaint Auguſtin & le ſyſtême de Janſenius il y a autant d'éloignement que du Ciel à la Terre : il commence par piquer extrêmement la curioſité des Lecteurs, en s'engageant à n'emprunter preſque rien de tous ceux qui ont imprimé des Ouvrages ſur ce même ſujet.

Le premier Traité eſt diviſé en trois parties, dont la premiére comprend quelques préjugés légitimes, qui doivent perſuader que Janſénius a eû deſſein de corrompre, & non pas d'interpréter fidélement ſaint Auguſtin ; ſçavoir : la mauvaiſe foi de Janſénius à citer ſaint Auguſtin, le principe général de l'héréſie de Janſénius fauſſement attribué par lui à ſaint Auguſtin, la fauſſe clef des Ouvrages de ſaint Auguſtin imaginée par Janſénius. Ce dernier aſſûre que ſaint Auguſtin donne *aſſés ſouvent* le nom & l'épithéte de *victorieuſe* à la Grace médicinale de JESUS-CHRÎT, & que

le ſaint Docteur établit la *grace victorieuſe* au regard de la volonté humaine & du libre arbître. Nôtre Auteur montre que cette expreſſion *gratia victrix* ne ſe trouve nulle part dans ſaint Auguſtin, & que ſaint Auguſtin n'enſeigne nulle part que la grace ſoit victorieuſe au regard de la volonté humaine & du libre arbitre. Janſénius avance auſſi que dans les Ecrits de ſaint Auguſtin la grace médicinale de Jesus-Chrît eſt appellée le *plus ſouvent ; par-tout* délectation victorieuſe. Nôtre Auteur fait voir que l'expreſſion *victrix delectatio* ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans les Ouvrages de ſaint Auguſtin, & que dans cet endroit unique il ne s'agit nullement de la grace médicinale de Jesus-Chrît propre de nôtre état. Outre cela il rapporte un Texte de ſaint Auguſtin, où Janſénius a oſé changer un mot pour faire un ſens tout contraire à celui du ſaint Docteur ; & il produit deux autres paſſages, où Janſénius traveſtit l'abandon extérieur qu'éprouvérent Joſeph & Suzanne en un abandon intérieur ; & l'indiſſolu-

bilité du mariage dans lequel le Comte Boniface étoit engagé en une impossibilité de garder la chasteté conjugale, afin d'appuyer sa chimére impie de l'impossibilité des Commandemens. „ N'allés pas vous imaginer„ ajoûte l'Auteur en finissant cet Article, „ que ce soit-là les seules falsi-
„ fications de saint Augustin, dont
„ Jansénius est coupable; j'en ai dé-
„ couvert bien d'autres, mais j'ai
„ voulu réduire à cinq les preuves de
„ sa mauvaise foi, afin que ce nom-
„ bre quadrât avec les cinq fameuses
„ Propositions que ses Partisans ne
„ voient plus dans son Livre, depuis
„ qu'elles ont été condamnées. S'il
„ y a un remede à la fascination qui
„ les trouble, c'est sans doute celui-
„ ci, &c. Je conclus que Jansénius
„ a écrit comme étant lui-même très
„ persuadé qu'il falloit rudement ai-
„ der à la lettre, afin que la Doctri-
„ ne de saint Augustin & la sienne pa-
„ russent une même & seule Doc-
„ trine „.

Il semble qu'on ne pouvoit rien ajoûter à l'argument invincible, que

M. de Fenelon tire de la Chronologie des Ouvrages de saint Augustin, pour prouver combien faussement Jansénius prétend que le principe général de son hérésie a été enseigné par le saint Docteur dans ce fameux Texte, *quod ampliùs nos delectat, secùndùm id operemur necesse est*. Mais nôtre Auteur donne à cet argument une force nouvelle par quantité de recherches & de réflexions sur les Ouvrages que saint Augustin composoit en ce tems-là. Il fait sentir que la prétention de Jansénius deshonore saint Augustin en plus d'une maniére, & qu'elle met une contradiction insupportable entre les pensées que le saint Docteur avoit ensemble actuellement. Après quoi suit une digression sur le Semi-Pélagianisme de saint Augustin, qui mérite d'être lûë. La conclusion qui résulte de tout cet Article, est celle-ci : *l'abus que fait Jansénius d'une infinité de Textes de saint Augustin qu'il applique à ses deux délectations prévenantes, indéliberées, & relativement victorieuses, est un vrai brigandage;* parceque ces Textes désignent évi-

demment deux délectations délibe-rées, deux amours libres de la volonte humaine, que le ſaint Docteur oppoſoit aux deux natures & aux deux ames des Manichéens, d'autant plus que le ſaint Docteur raiſonne contre ces hérétiques d'une maniére qui ruine abſolument le ſyſtême des deux délectations de Janſénius.

Tout ce que débite Janſénius ſur les ſecours *quo & ſine quo non* eſt abſolument détruit par nôtre Auteur, qui établit avec la derniére évidence que ces ſecours ne ſont pas des graces actuelles mais habituelles, & que le premier eſt la grace de prédeſtination propre de nôtre état, & le ſecond la grace de prédeſtination propre de l'état d'Adam. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet Article, ſont premiérement deux paſſages déciſifs par leſquels il eſt démontré, que la même grace de poſſibilité qui étoit dans l'état d'innocence, ſe trouve dans nôtre état, & que la même grace de volonté qui eſt dans nôtre état, ſe trouvoit dans l'état d'innocence. Secondement, une Diſſertation ſur le mot

insuperabiliter, que nôtre Auteur prétend avoir été mal à propos substitué au mot *inseparabiliter*, dans le Chapitre douziéme du Livre de la Correction & de la Grace.

Dans la seconde Partie du Traité, la Doctrine de la perfection de la justice est représentée comme la pierre d'achoppement de Jansénius, comme le mur de séparation entre Jansénius & saint Augustin : en un mot l'Auteur la donne pour la véritable clef des Ouvrages du saint Docteur contre les Pélagiens. L'impeccance ou la perfection de la justice est la même chose chés saint Augustin. On a vû, dit nôtre Auteur, les Hérétiques des derniers siécles diminuer avec affectation l'importance de ce dogme : ils le font passer pour un petit rameau du Pélagianisme, & c'est une des trois capitales erreurs de cette Secte. Ils soutiennent que la controverse de l'impeccance ne fut point agitée dés les premiers tems du Pélagianisme, & c'est la premiére source & l'origine de toute cette hérésie. » On sçait, ajoûte nôtre Auteur, à

» quelle perfection chimérique de » mœurs les Sages de la Gentilité se » flattoient de pouvoir atteindre, & » qu'ils attribuoient à la raison hu- » maine tant de forces naturelles » qu'elle se suffit à elle-même, pour » ne jamais se démentir, pour ne ja- » mais faillir. Pélage s'entêta de » leurs orgueilleuses maximes. Il se » persuada, qu'il étoit au pouvoir de » l'homme non seulement de refuser » son consentement au péché, mais » encore de ne rien approuver en soi- » même de déréglé, de ne sentir au- » cune répugnance au devoir, aucu- » ne révolte intérieure contre la Loi, » d'écarter jusqu'au moindre trouble » qui affoiblit ou qui étonne la rai- » son, de se délivrer de toute tenta- » tion intérieure, de toute inclina- » tion contraire à la parfaite justiee, » de tenir dans l'ordre toutes les ac- » tions, les perceptions, & les mou- » vemens de son ame, en sorte que » la lumiére de l'esprit ne fût pas un » seul moment éclipsée par le plus » leger nuage d'erreur, & que le » cœur se portât toûjours sans peine

„ vers le bien ; de se défaire de tout „ principe de cupidité & de convoi- „ tise, de tout penchant vers le mal „ même involontaire ; en un mot „ d'éteindte absolument toute semen- „ ce de vice, tout sentiment indéli- „ beré de la concupiscence, que la „ raison désapprouve & qui la pré- „ vient „. Nôtre Auteur vérifie cette notion de l'impeccance Pélagienne par des passages de saint Augustin & de saint Jerôme, qui ne laissent rien à desirer : il la trouve même dans Jansénius, mais au commencement de son Livre & avec une précaution qui marque le dessein de n'en plus dire un seul mot dans le reste de l'Ouvrage, & d'abuser des Textes de saint Augustin qui regardent la perfection de la justice pour les entendre de l'action de la justice.

Comme les Ecrits de saint Jerôme servent beaucoup à l'intelligence de ceux de saint Augustin & de tout le Pélagianisme, il étoit nécessaire d'établir l'autorité de ce Pére contre quelques reproches de Juste Lipse & de Jansénius. Cela fait, nôtre Auteur

 expose

expoſe quelle cenſure ſaint Auguſtin portoit de l'impeccance Pélagienne, & il ſe met à faire uſage de ſa clef pour découvrir le ſens naturel des témoignages de ſaint Auguſtin, que Janſénius oppoſe à la Doctrine Catholique ſur les préceptes, le péché, l'ignorance, la liberté & la grace. Les perſonnes qui aiment ſincérement l'Egliſe & la vérité, ſeront charmées de voir que ſaint Auguſtin va toûjours conſtamment d'un côté & Janſénius de l'autre ; & que l'*Auguſtinus* n'eſt qu'un Centon artificieux, où non ſeulement les paroles du ſaint Docteur ſont détournées de la ſignification qu'elles ont dans ſes Ecrits, mais même ſont appliquées à des objets tout différens. Saint Auguſtin dit qu'il y a des préceptes impoſſibles, des péchés néceſſaires, (& de ce nombre eſt l'ignorance invincible) une liberté que nous avons perduë par le péché d'Adam, une grace qui eſt eſſentiellement une délectation, une inſpiration actuelle & formelle de la charité, qui eſt efficace par elle-même & véritablement irréſiſtible, qui

est ordinairement refusée, même aux plus justes. Rien n'est plus vrai, & dans le sens de saint Augustin rien aussi n'est plus éloigné du Jansénisme.

Car, „ saint Augustin distingue „ deux sortes de préceptes, l'un qui „ nous oblige à l'action de la justice, „ *facere justitiam*; l'autre qui nous „ prescrit la perfection de la justice, „ *perficere justitiam*. Et il déclare que „ la perfection de la justice consiste à „ faire le bien sans opposition & sans „ combat, *omninò adversarium non* „ *habere*; au lieu que l'action de la „ justice consiste à faire le bien en „ combattant & en résistant, *internâ* „ *conflictatione pugnare*. Il enseigne en „ une infinité d'endroits, que pour „ l'action de la justice il ne faut que „ reprimer les saillies de la concupis- „ cence, mais que pour la perfection „ de la justice, il faut une exstinction „ entiére de la concupiscence „. Quelle nécessité ou quel besoin saint Augustin avoit-il de distinguer ces deux préceptes? Quelles preuves le saint Docteur apporte-t'il de l'existence

d'un précepte auſſi ſingulier que celui de la perfection de la juſtice? Quel eſt ſa fin, & pourquoi nonobſtant ſon impoſſibilité, Dieu l'a-t'il porté? Nôtre Auteur réſout toutes ces queſtions, & il montre que ſelon ſaint Auguſtin on ſatisfait en quelque ſorte au précepte de la perfection de la juſtice, ſans pouvoir néanmoins l'accomplir; & qu'à cauſe de cela ſa tranſgreſſion n'eſt pas une faute proprement dite, mais une défectuoſité, une infirmité de nôtre état. Après quoi le Lecteur n'a pas de peine à convenir de la malice de Janſénius, qui applique au précepte de l'action de la juſtice, tout ce que ſaint Auguſtin dit ſeulement du précepte de la perfection de la juſtice.

Le précepte de l'action de la juſtice étant poſſible, la tranſgreſſion en eſt libre. Le précepte de la perfection de la juſtice étant impoſſible, la tranſgreſſion en eſt néceſſaire. De-là naît la diſtinction de deux ſortes de péché, l'un qui eſt le conſentement au mal, l'autre qui eſt le ſentiment du mal. La premiére ſorte de péché rend

l'homme coupable, la seconde ne rend l'homme que miserable. Saint Augustin ne s'est pas contenté de distinguer expressément ces deux sortes de péché, il les a exactement définies : comment Jansenius a-t'il pû les confondre ? *Le défaut de charité tant qu'elle n'est point parfaite & la plus grande qu'elle puisse être*, au sens que l'a entendu saint Augustin & qui est expliqué par nôtre Auteur, *est le péché opposé à la perfection de la justice. Tout désordre intérieur, indéliberé & involontaire, est ce même péché. Il n'est presque pas possible d'ouvrir les Livres de saint Augustin contre les Pélagiens, sans en rencontrer sous sa main les preuves les plus évidentes.* Après en avoir cité quelques-unes qui sont très-frappantes, l'Auteur continuë ainsi : *que fait Jansénius ? Il explique du péché formel ce que le saint Docteur dit du péché matériel. L'autorité & les paroles de l'Augustin d'Hippone enseignant contre les Pélagiens la nécessité d'éprouver les tentations intérieures qui nous portent au péché, sont employées par l'Augustin d'Ypres à enseigner contre*

l'Eglise la nécessité de consentir au péché. Ici l'exposition infidéle, que fait Jansénius de la dispute entre saint Augustin & Julien sur la définition du péché, est examinée & réfutée ; & tout ce qu'il y a de plus difficile sur la matiére de l'ignorance invincible est éclairci.

Saint Augustin fait mention de deux sortes de liberté, qui répondent aux deux sortes de préceptes & de péchés que le saint Docteur reconnoît. L'une & l'autre est une exemption de nécessité. La premiére est une exemption de la nécessité d'éprouver les révoltes de la chair & les autres tentations intérieures ; la seconde est une exemption de la nécessité d'agir. Nôtre Auteur n'a omis aucun des endroits, où saint Augustin soûtient contre les Pélagiens, que par le péché du premier homme nous avons perdu la liberté, & il fait remarquer qu'il n'y en a pas un seul, où saint Augustin n'avertisse expressément & clairement qu'il parle de la liberté qui est nécessaire à la perfection de la justice. C'est, il est vrai, la liberté d'indif-

férence, mais au regard des premiers mouvemens, & non pas au regard des actions déliberées & des consentemens. A cette exposition succéde une autre liste de témoignages du saint Docteur, qui assûre que nous n'avons point perdu la liberté par la chûte d'Adam ; & nôtre Auteur n'a pas de peine à démontrer qu'il s'agit de la liberté requise pour mériter & démériter, pour faire de bonnes ou de mauvaises œuvres ; & que le saint Docteur est d'accord avec les Pélagiens sur la notion & l'existence d'une telle liberté. Jansénius objecte quelques passages, qui au premier coup d'œil paroissent décisifs en faveur de son sentiment ; mais le rapport qu'ils ont au dogme de l'impeccance, tout éloigné qu'il est, n'est pas plûtôt apperçû qu'il rend vaine & ridicule l'allégation de ces passages.

Enfin saint Augustin établit contre les Pélagiens la nécessité de deux sortes de graces pour l'action & pour la perfection de la justice. La premiére est la grace actuelle dont on dispute le plus communément dans les Ecôles.

La ſeconde eſt propre de l'état d'innocence & de l'autre vie, & ne peut avoir lieu maintenant que par miracle. Elle eſt eſſentiellement une délectation, & c'eſt la délectation victorieuſe, dont nôtre Auteur traite fort au long au commencement de ſon Ouvrage ; elle eſt eſſentiellement une inſpiration actuelle & formelle de la charité, car elle produit néceſſairement la perfection & la conſommation de la charité : elle eſt efficace par elle-même & de ſa nature, car elle ne donne la poſſibilité qu'avec l'effet. Elle eſt irréſiſtible ; car ſon effet prévient & le conſentement, & le pouvoir de réſiſter, puiſqu'il conſiſte à retrancher les ſaillies indéliberées du penchant & du ſentiment, qui s'éléve dans nous avant que la raiſon ſe conſulte. Elle eſt ordinairement refuſée, même aux plus Saints, comme ſaint Auguſtin le fait voir par l'exemple de ſaint Paul. Voila ſans doute une grace qui a toutes les qualités que Janſénius attribuë à la ſienne : il ne lui a pas été mal-aiſé de donner le change, & d'abuſer de mille & mille

endroits, où ſaint Auguſtin prouve la néceſſité de la grace pour parvenir à la parfaite juſtice, en leur donnant malicieuſement pour objet la grace dont l'homme a beſoin, afin de pratiquer les bonnes œuvres & de bien vivre.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DE L'EMPIRE par M. HEISS. *Nouvelle Edition augmentée de Notes hiſtoriques & politiques, & continuée juſqu'à préſent par M. U. G. J. D. G. S. In* 12. 10. *voll. A* Paris, *par la Compagnie des Libraires* 1731.

DAns le deſſein qu'on a eû de rendre cette troiſiéme Edition de l'Hiſtoire de l'Empire, plus compléte & plus utile pour ceux qui veulent s'inſtruire du gouvernement & des maximes fondamentales de cet Etat; on a cru que ſans rien changer à la premiére diſtribution qu'en a faite M. *Heiſſ*, on devoit ajoûter au Texte des *Notes hiſtoriques & politi-*

ques. Cette augmentation a paru néceſſaire à l'Editeur, ſoit pour donner à pluſieurs événemens remarquables une plus grande intelligence, ſoit pour rectifier quelques endroits, où l'eſprit de partialité de l'Auteur Allémand a pû ſe gliſſer. On y trouvera de plus la continuation de l'Hiſtoire de M. *Heiſſ*, lequel en étoit demeuré au Traité de Veſtphalie en 1648. & le récit de tout ce qui peut jusqu'à préſent intéreſſer l'Empire d'Allemagne. C'eſt de ces Additions que nous devons rendre compte au Public.

L'Empereur *Leopold* né le 9. de Juin 1640. avoit d'abord été deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, & on lui avoit donné une éducation conforme à ce genre de vie; mais après la mort de ſon frére aîné *Ferdinand* IV. Roi des Romains qui fut enlevé le 9. de Juillet 1654. *Ferdinand* III. ſon pére tourna toutes ſes vûës de ſon côté. *Leopold* reçût la même année le tître de Roi de Hongrie, & l'année ſuivante il fut couronné Roi de Boheme à Prague. L'Empereur *Ferdinand* prenoit déja toutes les meſures néceſſai-

res pour le faire élire Roi des Romains ; la mort le prévint le 2. d'Avril 1657. à l'âge de 49. ans.

Après quelques contestations survenuës dans le cours des négociations, qui se firent au sujet de l'élection de *Leopold*, tous les Electeurs convinrent enfin de l'élever à l'Empire ; & ce Prince étant parti de Prague pour se rendre à Francfort, l'élection se fit le 18. de Juillet 1658. & il fut couronné le premier d'Août en présence du Maréchal de Grammont & du Marquis de Lionne, qui s'y trouvérent de la part de la France. Le Nonce du Pape n'entra dans la Diéte qu'*incognito*, à cause de quelques différens qui survinrent sur le cérémonial.

Aussi-tôt que *Leopold* fut Empereur, il secourut la Pologne contre Ragotski, qu'il obligea à se retirer. Les Princes de Transilvanie ne tardérent pas à lui donner de l'occupation ; mais la guerre passa bien-tôt de la Transilvanie dans la Hongrie. Michel *Abaffi*, que le Grand Seigneur avoit fait reconnoître pour Vaivode de Transilvanie, ayant grossi ses Trou-

près de 15000. Turcs, assiégea Neuhausel que le Comte de *Serin* entreprit de secourir; mais le Comte de *Torgatz*, qui en étoit Gouverneur, vendit aux Turcs cette importante Place. Alors l'Empereur, qui se voyoit en tête une armée de 60000. Turcs, sans parler d'un gros Corps de Troupes commandé par le Bacha de Bude, reclama le secours des Princes Chrêtiens. Le Roi de France LOUIS XIV. quoiqu'il fût alors en guerre avec l'Espagne pour les droits de la Reine son épouse, eut la générosité d'envoyer en Hongrie 8000. hommes de ses meilleures troupes, sous le Commandement des Comtes de Coligni & de la Feüillade. On sçait les exploits de valeur que firent nos soldats dans cette guerre, qui fut enfin terminée par une Tréve de vingt ans. Le Traité fut signé dans le Camp des Turcs le 10. d'Août 1664. On en peut voir tous les Articles dans l'Histoire même.

Leopold fut occupé pendant l'année 1669. à tâcher de soumettre entiérement son Royaume de Hongrie. Il

crut en être venu à bout par le supplice des Comtes *de Serin*, *Nadasti*, *Frangipani*, *Tattenbach*, & de plusieurs autres que le Conseil de Vienne avoit eû l'adresse de surprendre, & à qui il avoit fait trancher la tête. Mais les Hongrois qui ne s'étoient pas attendus, après une si sanglante exécution, à voir une armée formidable vivre à discrétion dans leur païs, reprirent bien-tôt les armes. La conjoncture ne leur étoit pas favorable; tous leurs efforts furent inutiles; il falut céder à la supériorité des forces de l'Empereur, & recevoir des garnisons Allemandes dans toutes les Places du Royaume.

L'année 1671. vit commencer la premiére guerre que l'Empereur *Leopold* eut contre la France: ce fut à l'occasion de celle que le Roi *Loüis* XIV. déclara aux Hollandois. On sçait avec quelle rapidité le Monarque conquit dans la Campagne de 1672. presque toutes les meilleures Places des Provinces unies. L'Empereur ne put voir tranquillement les rapides progrès des armes françoises,

& malgré le Traité ſigné à Vienne le premier de Novembre 1671. il énvoya 5000. chevaux, & 7000. hommes d'Infanterie au ſecours des Etats Généraux. Une démarche ſi peu attenduë attira la guerre ſur le Rhin. Les François la firent très-heureuſement pendant la vie de M. de *Turenne*: la mort de ce fameux Général, & le malheur arrivé devant Tréve à M. de *Crequi* y apportérent quelque changement, qui rétablit un peu les affaires de l'Empite, & contribua à la Paix de l'Europe, qui ſe fit par la médiation des Couronnes de Suede & d'Angleterre. Elle fut ſignée dans la Ville de Nimegue le 5. de Fevrier 1678, aux conditions que la France avoit elle-même propoſées.

En 1679. les Hongrois toûjours jaloux de leur liberté commencérent à s'aſſembler ſecrettement. Ils firent un Traité entre-eux, & engagérent dans leurs intérêts Michel *Abaſſi* Prince de Tranſilvanie, lequel leur accorda des troupes & le Général Emerik *Thekeli*. A la premiére nouvelle qu'en eut l'Empereur, il envoïa en

Hongrie une armée tellement supérieure à toutes leurs forces, qu'ils furent obligés de ployer encore une fois. Enfin le désespoir les porta à avoir recours à *Mahomet* IV. Empereur des Turcs, & à *Kara Mustapha* son Grand-Visir. Ce Ministre après avoir conclu la paix avec les Moscovites, fit un Traité avec les Hongrois mécontens, par lequel *Thekeli* fut déclaré Roi de Hongrie, à la charge de payer au Grand Seigneur un tribut annuel de 20000. sequins d'or. Au Printems de 1683. le Grand Visir pour satisfaire à ce Traité, entra en Hongrie à la tête d'une armée de 240000. hommes, dans le dessein de pousser ses conquêtes jusques dans l'Autriche. Il battit dans sa marche le Prince de Lorraine, qui s'étoit avancé pour lui disputer le passage du Raab, vint mettre le siége devant Vienne, & l'avoit réduite à la derniére extrémité, lorsque Jean *Sobieski* Roi de Pologne vola à son secours, & en fit lever le siége après une défaite entiére des Turcs. Cependant la guerre continua en Hongrie avec di-

vers succès, juſqu'à la Paix de Carlowits concluë le 26. de Janvier 1699.

Après avoir rapporté de ſuite les événemens de la guerre de Hongrie, l'Hiſtorien revient à ce qui ſe paſſa de l'autre côté de l'Allemagne. La fameuſe Ligue d'Auſbourg, qui arma toutes les Puiſſances de l'Europe contre la France, attire ſur-tout l'attention des Lecteurs. Nôtre Hiſtorien ſe contente d'en marquer les principaux événemens. Il nous ſuffit de dire ce que toute l'Europe vit avec étonnement, que la France non-ſeulement ſoûtint avec gloire tous les efforts de tant de Nations conjurées à ſa perte; mais qu'elle triompha dans tous les Païs où elle porta ſes armes, juſqu'à la Paix générale, qui fut concluë & ſignée au Château de Riſwick en Hollande le 13. d'Octobre 1697.

Le principal avantage, qui revint à *Leopold* de cette guerre, fut l'occaſion qu'elle lui fournit de faire élire Roi des Romains, l'Archiduc *Joſeph* ſon fils aîné. Ici l'Hiſtorien fait bien des réflexions politiques, ſur la faci-

lité avec laquelle les Electeurs ſe portérent à cette Election, qui dans les conjonctures d'alors ne paroiſſoit nullement néceſſaire ; & il fait voir les dangereuſes conſéquences qu'elle pouvoit avoir, pour la liberté des ſuffrages dans les Elections ſuivantes. Il en dit autant de l'érection d'un neuviéme Electorat, que l'Empereur fit alors de ſon autorité en faveur d'Erneſt Auguſte Duc de *Brunſvvic*, ſans avoir obtenu le conſentement néceſſaire des trois Colléges de l'Empire. Il marque auſſi les raiſons de politique, ou les prétextes qu'eut l'Empereur de faire cette érection qu'il dit être contre toutes les régles, ajoûtant que l'on trouvoit étrange qu'un Prince, qui ſe piquoit plus qu'aucun autre d'être zélé Catholique, eût introduit dans le Collége Electoral un neuviéme Electeur Proteſtant, ſans enviſager les dangereuſes ſuites qu'une pareille entrepriſe pouvoit avoir pour la Religion qu'il profeſſoit.

Toute l'Europe croyoit pouvoir ſe promettre quelque repos après une guerre auſſi longue & auſſi ruineuſe,

que celle qui venoit de finir par le Traité de Riſwick ; mais la mort de Charles II. Roi d'Eſpagne, qui ſurvint peu de tems après, en ralluma une autre qui ne fut ni moins longue, ni moins ſanglante. Ce Monarque, qui prévoyoit les troubles qui arriveroient infailliblement après ſa mort pour ſa ſucceſſion, avoit déclaré par ſon Teſtament, fait de l'avis de ſon Conſeil & du Pape même, pour ſon légitime héritier, Philippe Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin de France. Ce Prince monta en effet ſur le Trône d'Eſpagne, où il fut reçu avec une joye inconcevable de tous les Peuples, & ſon autorité fut reconnuë ſans conteſtation dans toute l'étenduë de cette Monarchie.

Cependant l'Empereur *Leopold* ne put voir ſans chagrin ſortir de ſa maiſon tant de vaſtes Etats. Il trouva encore une fois le moyen de réünir toutes les Puiſſances de l'Europe contre la France & l'Eſpagne. L'Angleterre & la Hollande furent des premiéres à ſe déclarer pour lui, & ce fut à leur perſuaſion qu'il ſe détermina enfin à faire proclamer Roi d'Eſ-

pagne l'Archiduc *Charles* son second fils. Cette proclamation se fit à Vienne sur la fin de l'année 1703. Depuis ce tems-là l'Europe devint le Théatre d'une guerre des plus longues & des plus cruelles qu'on ait jamais vû. *Leopold* n'en vit pas la fin : il mourut à Vienne le 5. de Mai 1705. à l'âge de 64. ans. La mémoire des divers événemens de cette guerre est si récente, que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter : l'Empereur *Joseph* successeur de *Leopold* la continua avec vigueur ; & elle n'étoit pas encore prête à finir, lorsque ce Prince fut tout-à-coup enlevé de ce monde par la petite vérole ; il mourut à Vienne le 17. d'Avril 1711. dans sa trente-troisiéme année. Ce seroit ici le lieu d'entrer dans le Régne de l'Empereur *Charles* V I. aujourd'hui régnant, qui fait un des plus beaux morceaux de cette histoire ; mais pour de justes considérations nous ne jugeons pas à propos de l'entamer. Nous rendrons compte dans un autre endroit des cinq derniers Volumes de la nouvelle Edition de M. *Heiss* : c'est proprement

l'Hiſtoire de l'Empire moderne, que l'on donne à la ſuite de celle des Empereurs.

ARTICLE VII.

A PHILOSOPHICAL VIRTUE, &c. *C'eſt-à-dire : la vertu Philoſophique ; pas R.* L'Eſtrange. *In 4°. Troiſiéme Edition à Londres.*

CE n'eſt ici que comme l'échantillon d'un ample Ouvrage, mêlé de divers ſujets, que nous pourrons extraire d'un Anglois tout philoſophe ; ſelon qu'ils nous paroîtront plus intéreſſans. Il s'eſt peint lui-même dans cet éloge de la vertu, dont nous nous ſommes propoſés de donner l'abregé. Ce n'eſt point le Philoſophe chrétien ; c'eſt le Philoſophe tout pur ; c'eſt un Sénéque.

Le Chevalier *Roger l'Eſtrange* étoit l'un des plus ſages hommes, & en même tems l'un des plus célébres Ecrivains d'Angleterre. En premier lieu toûjours ſujet fidéle & zelé de *Jacques* II. ſon Souvérain, il en fut

chéri & favoriſé pour les qualités extraordinaires de ſon eſprit, & pour les nobles ſentimens de ſon cœur. Enſuite le Prince étant detrôné, le Sujet bien loin de changer avec la fortune, redoubla de reconnoiſſance envers lui, & eut la fidélité très-rare de faire ſans ceſſe le panégyrique d'un Roi hors d'état de lui faire déſormais aucun bien.

Entre les excellens Ouvrages de *L'Eſtrange*, le plus eſtimé après celui dont nous offrons un eſſai, ce ſont ſes Fables *in Folio*. Tantôt il y eſt Imitateur, plûtôt que Compilateur, ou Traducteur d'Eſope & de Phédre; tantôt il y eſt Auteur ou *Feinteur*; & les premiers Maîtres en ce genre ne ſont pas *de fâcheux voiſins* pour lui; il figure ſi bien avec eux qu'il fait en quelque ſorte oublier leur droit & leur caractére d'antiquité. Ses réflexions morales & politiques ajoûtées aux Fables ſont admirables, & pour le ſel attique dont elles ſont remplies, & pour les ſolides maximes de Gouvernement qu'elles renferment. A l'égard de ſon ſtile il ſeroit à ſouhai-

ter que celui d'aujourd'hui ressemblât au sien : il est facile, élégant, net, débarrassé de ces doubles & triples métaphores entassées, qui rendent l'Anglois presque inintelligible aux naturels même du Pais. En un mot, ses Ouvrages sont écrits par proportion dans sa langue, comme le sont dans la nôtre, ceux de Patru, de Bouhours, &c. Mais est-ce l'exemple des Ecrivains modernes d'Outremer qui nous a gâtés, ou bien si c'est le nôtre qui les a pervertis sur la façon d'écrire ?

La Vertu, dit nôtre Auteur, est le bien parfait qui met le comble à la gloire & à la félicité de l'homme ; elle est la seule chose qui puisse & qui doive immortaliser une nature mortelle : elle est une invincible grandeur d'ame que ni la prosperité n'enfle, ni l'adversité n'abbat : elle est sociable, gracieuse, ingénuë dans le commerce de la vie ; mais en même tems elle est ferme au besoin, intrépide, inébranlable : elle se suffit pour être contente ; & elle est d'ailleurs estimée,

& merite de l'être pour elle-même, &c.

On peut être un grand Capitaine, un bon Politique, un sçavant universel; sans être un homme vertueux: parceque la valeur, l'esprit de gouvernement, & l'érudition, ne sont point des appanages attachés à la vertu, laquelle réside dans une ame religieuse & pure. Elle consiste en une convenance d'actions, à laquelle nous ne pouvons esperer de parvenir; tant que nos passions nous troublent & nous agitent. Ce n'est pas néanmoins qu'il soit défendu à l'homme vertueux de changer de visage & de contenance; quand il éprouve des impressions, naturellement très-violentes au corps, & absolument indépendantes de l'empire de la raison. Mais alors, il faut que l'esprit en lui demeure ferme dans son assiéte; il faut qu'il paye pour ainsi dire, de constance; en telle sorte que la violence faite au corps ne l'emporte point sur la force de l'ame, &c.

On sçait bien qu'il ne fut jamais

indifférent de reposer sur un bon lit, ou d'être tourmenté sur une rouë. Cependant le premier état peut être pire que le second ; c'est à sçavoir si l'on endure le supplice avec honneur, & que l'on joüisse du repos avec infamie. Ce n'est point précisément la chose, mais c'est la vertu qui fait l'action ou bonne, ou mauvaise : & celui qui est la matiére d'un triomphe, peut être un plus grand homme que son vainqueur, &c. Quand nous en sommes une fois venus au point de faire plus de cas de nôtre corps que de nôtre honneur, nous sommes des hommes perdus. Cependant, je ne demande point que l'on se jette dans des dangers, ni que l'on s'expose même à de legers inconvéniens ; à moins que l'homme animal ne se trouvât en compromis avec l'homme raisonnable. Car en ce cas je risquerois plûtôt tout ; je me livrerois plûtôt à toutes les plus dures extrémités, que d'agir contre mon honneur, contre ma raison, contre mon devoir, &c.

Ce sont de grandes bénédictions que d'avoir des proches qui nous

aiment, des enfans qui nous reſpectent, & de vivre ſous un Gouvernement doux & bien policé. Or un homme même vertueux, ne ſe troubleroit-il point de voir égorger ſes enfans, ſon pere devenir eſclave, & ſa patrie en proye à un ennemi barbare? Non: il y a beaucoup de différence entre la pure perte d'un bien, & l'événement d'un mal extrême qui lui ſuccéde, de quelque maniere que cela arrive. Par exemple: la perte des yeux eſt ſuivie d'un mal, de l'aveuglement; mais il n'en eſt pas ainſi de la ſimple perte de ſes amis, de ſes enfans, &c. Quelque choſe ſupplée à cette perte toute ſeule; & c'eſt la vertu, laquelle remplit l'ame & en bannit tout deſir de ce qui nous manque. Que m'importe que la riviére ſoit priſe ou non; pourvû que j'aye une ſource d'eau vive? En eſt-on plus ſage pour avoir un grand nombre d'amis, ou plus foû pour les avoir perdus? On n'en eſt auſſi ni plus heureux, ni plus miſerable: l'affliction, la peine, la briéveté de la vie ne ſont que des circonſtances qui environnent l'homme

 ſans

ſans toucher ſon fonds propre, qui eſt la vertu. Non, ni la baſſeſſe de la condition, ni la pauvreté, ni l'opprobre, n'obſcurciront point la gloire de la vertu : la lumiére d'une raiſon ſaine la démêlera, la reconnoîtra, la reſpectera au milieu de ſes diſgraces, qui lui ſont des choſes étrangéres. De même auſſi, lorſque l'on examine & que l'on ſuit de près la conduite d'un méchant homme, le crime qui régne dans ſon cœur, & qui le tyranniſe, ſe décéle enfin au travers de tous les dehors éblouiiſſans de ſa grandeur & de ſa fortune... Remarquons ici en paſſant quelle eſt nôtre puérilité, de ne pas penſer même à acquerir la vertu, pour courir après des gains frivoles, ſi on les raméne à leur juſte valeur. Car en effet, quelle différence y a-t'il alors entre des hommes raiſonnables & des enfans, ſinon que les uns trafiquent par exemple en grands tableaux, & les enfans en petites images ? En ſorte que ceux-là n'ont d'autre avantage ſur les derniers que d'être foûs à plus grands frais, &c.

Si l'on pouvoit pénétrer dans l'ame

d'un parfaitement honnête-homme, & y voir la beauté, la nobleſſe, la grandeur, l'amabilité de la vertu : on ſeroit charmé, ravi, enlevé à la vûë d'un objet ſi digne de toute nôtre admiration & de toute nôtre eſtime. La vertu eſt un aſſemblage de tant de graces & de tant d'attraits, que les méchans mêmes ne peuvent lui refuſer leur approbation, & qu'ils ambitionnent en ſecret la gloire d'être au nombre des vertueux. Ils n'en cherchent pas moins, il eſt vrai, à joüir des fruits de la méchanceté; mais après tout ils en ont honte; & ils en appréhendent, ils en haïſſent le renom.... C'eſt par une impreſſion de la nature que tous les hommes révérent la vertu : ils la connoiſſent, & dés-là ils la conſidérent; encore qu'ils ne la pratiquent pas. Bien plus, pour ſe raſſûrer dans leur iniquité, ils ont recours à la vertu, dont ils empruntent la couleur, & uſurpent le nom. Les torts les plus viſibles, ils les couvrent du manteau de la juſtice, &c. Certes, celui qui vole ſur le grand chemin, aimeroit bien mieux

trouver ſa proye que de la devoir à la violence. Demandés à tous les gens qui vivent de rapines, de fraudes, de concuſſions, s'ils ne préféreroient pas bien volontiers à leur état de brigandage, la poſſeſſion d'une fortune honnêtement acquiſe? pas un ſeul ne le niera ſérieuſement : la voix de ſa conſcience réclameroit, & porteroit ſur le champ un arrêt ſecret contre le menſonge que ſa bouche auroit proféré.

Non, les hommes ne ſont vicieux que pour le profit qu'ils retirent du vice : car au même tems qu'ils le ſecondent, ils le condamnent. Et de fait la divine Providence a mis au dedans de nous une lumiére, qui nous ſert de guide pour pratiquer le bien & fuir le mal : en le ſuivant ce guide fidéle, l'homme devenu vertueux, vient au point de s'eſtimer plus heureux que ſon propre perſécuteur, de faire plus de cas de la maladie que de la ſanté; lorſqu'on endure ces épreuves, ſans y ſuccomber, ni s'en plaindre.... la vertu nous fait ſurmonter la mauvaiſe fortune, & nous moderer dans la bonne : parcequ'elle mar-

che d'un pas égal entre l'une & l'autre ; parcequ'elle les regarde toutes deux du même œil : ſemblable au feu, elle change tout en elle-même ; nos actions, nos vûës, nos entrepriſes, en ſont comme empreintes : rien n'eſt marqué à ſon coin qui dés-là ne devienne aimable.

Tout ce qui eſt fragile & mortel, varie, change ; au lieu que l'Etat des choſes divines ſubſiſte exempt de toute viciſſitude. Il en eſt ainſi par proportion, de la vertu qui demeure la même, qui ne change point de caractére en quelque ſujet qu'elle ſe trouve : elle eſt la même dans le riche que dans le pauvre, dans le foible que dans le fort, dans le malade que dans celui qui ſe porte bien. La vertu des aſſiégés eſt égale à celle des aſſiégeans.....Cependant s'il m'étoit permis de choiſir entre les vertus, je préférerois celle de la patience à bien d'autres, à la modération, par exemple, dans les plus honnêtes plaiſirs : la raiſon de cette préference, c'eſt qu'il eſt plus grand de rompre des obſtacles auſquels on eſt en bute, que de ſe tenir

dans les bornes de ce qui ſuffit enfin à la nature, &c. Mais quoique l'on ne vive pas conformément aux principes auſtéres de la vertu parfaite ; c'eſt néanmoins beaucoup que de la deſirer, de s'y affectionner, d'en obſerver du moins les régles les plus d'uſage, d'aſpirer à la perfectionner en ſoi.... Il eſt toûjours beau de ſe propoſer une vie très-vertueuſe, de faire avec courage toutes les tentatives pour y arriver ; encore que le ſuccès ne réponde pas à nos vûës, & que la fragilité humaine empêche l'exécution complete de nos deſirs, &c. Ici nôtre Auteur fait une expoſition de ſes propres vœux & de ſes projets pour une haute vertu.

A mon égard, dit-il, je voudrois recevoir mon arrêt de mort avec la même tranquillité que j'apprendrois celle d'un homme à moi inconnu, d'un Huron, d'un Chinois : je voudrois me trouver dans la même aſſiéte d'eſprit, ſoit que je fuſſe riche ; ou bien que je fuſſe pauvre ; ſoit que j'euſſe acquis de grands biens, ou ſoit que j'euſſe fait des pertes très-conſi-

dérables; quelques biens que j'euſſe, je ne voudrois ni les épargner ſordidement, ni les répandre avec profuſion : je voudrois eſtimer les graces que j'aurois bien placées, comme la plus belle portion des héritages que je poſſéde; je ne les conſidérerois ni par leur nombre, ni par leur valeur, mais par le mérite & par l'utilité de ceux ſur qui elles tomberoient : je ne me croirois jamais plus pauvre après avoir beaucoup donné, dés que j'aurois donné à quelqu'un qui en fût digne.... Ce que je ferai, il faut que ce ſoit par principe de conſcience, & non point par oſtentation. Je veux manger & boire non point pour flatter mon goût, & encore moins comme une bête, pour me remplir & digerer; mais uniquement pour ſatisfaire aux beſoins communs de la nature. Je veux être d'une humeur aiſée avec mes amis; douce & paiſible avec mes ennemis. Je veux aller au devant d'une demande honnête, ſi je la puis preſſentir; & l'accorder ſans qu'on eſſuye la peine de me la faire. Je veux regarder tout cet Uni-

vers comme ma Patrie ; & le Seigneur comme le témoin & le juge de mes pensées, de mes actions, de mes paroles. Je veux vivre & mourir avec ce témoignage consolant, que j'ai fait un bon usage des facultés de l'esprit qui m'a été donné, & que j'ai suivi autant qu'il étoit en moi les lumiéres de ma conscience. Enfin je veux régler ma conduite, comme si tous les yeux du Genre-humain étoient ouverts sur moi seul. C'est en vain que je chercherois à me cacher aux hommes ; puisque Dieu, Scrutateur des cœurs, en pénétre tous les replis.

De ce Tableau de l'homme vertueux, nôtre Auteur passe à la nécessité d'être de bonne heure instruit des régles propres de la vertu, & d'en faire les essais & comme le *Noviciat*, pour y devenir avec le tems *des Profés consommés*. Plûtôt nous nous exercerons à la vertu, & nous travaillerons à l'acquerir ; plus aussi nous goûterons long-tems les avantages d'une égalité d'ame, à l'épreuve de toutes les circonstances, ou tristes, ou flatteuses de la vie. Dés le commence-

ment même de la carriére, à chaque acte de vertu que l'on forme, on sent naître en soi un nouvel attrait pour elle, & une généreuse envie d'y avancer........ Certainement ce ne nous est pas un médiocre plaisir que de nous voir enfin tirés de l'esclavage de l'enfance, & de joüir de la situation libre des hommes faits. Quel plaisir ne seroit-ce donc point pour nous de nous voir supérieurs à toutes les variations de ces ames foibles qui n'ont point d'assiéte, & qui sont esclaves de tous les divers événemens de la vie? En effet, la *minorité* de l'âge pour user de cette expression, passe à l'égard de tous les hommes; mais il s'en faut bien que tous soient au terme de leurs foiblesses, de leurs frivoles desirs, & de leurs vaines frayeurs. La plûpart ont tout ensemble & la dignité de l'âge avancé, & les petitesses de l'âge puérile.

Mais ce discours tout sage, tout vrai qu'il est, n'empêche pas que la vertu n'ait ses difficultés? Non: mais le vice n'a-t'il pas les siennes; & quelquefois aussi grandes que celles d'une

vertu héroïque ? Quoiqu'il en ſoit, la vertu commencée avec courage, & perfectionnée par le même moyen perſévérant, ſemblable au Soleil continuë ſa courſe malgré quelques nuages qui s'élévent, & n'en paroît enſuite qu'avec plus d'éclat : elle efface également, & tous les objets qui brillent à nos ſens, & ſurmonte tous les obſtacles qui ſe trouvent dans ſon chemin : en telle ſorte qu'une diſgrace qui arrive à l'homme vertueux, de quelque nature qu'elle ſoit, ne produit pas en lui plus de changement que *la pluye qui tombe dans la Mer*...... Au reſte la vertu eſt toûjours vertu, bien que l'exercice en puiſſe être ou plus, ou moins étendu. Expliquons ceci. L'un peut être en état de gouverner des Royaumes, d'établir des ſages Loix, de rendre heureux une infinité de gens de mérite qui n'ont pas de quoi ſubſiſter : un autre, au contraire, ſe trouve dans une condition obſcure, pauvre, où ſes propres beſoins lui manquent, bien loin d'avoir de quoi ſoulager ceux d'autrui. Et celui-ci cependant peut

être auſſi vertueux que le premier : il peut avoir autant de grandeur d'ame, de probité, de prudence, de généroſité, &c. Le chemin de la vertu, bien différent de celui des honneurs, eſt ouvert à tous, au ſimple Berger, ainſi qu'au Monarque : bien plus, le premier peut diſputer au dernier l'avantage, & l'emporter ſur lui, &c.

Nous ne dirons rien du diſcours de nôtre Auteur, ſur l'opinion des Philoſophes qui mettoient entre toutes les vertus une égalité ſans diſtinction, ni ſur ſes réponſes ſi judicieuſes contre une pareille opinion. Enſuite de ce diſcours, il retrace les caractéres qui font l'homme vertueux : ces traits ne ſont qu'ébauchés, & que comme épars, ſans un rapport bien ſuivi les uns avec les autres : repréſentons-les comme ils nous ſont offerts..... Tel eſt le pouvoir de la vertu ; qu'une infinité de choſes qui ont peu ou point du tout de mérite par elles-mêmes, elle ſçait leur donner du prix & du luſtre.... Le moindre acte d'une vraye vertu eſt toûjours un nouvel ornement, & un nouveau degré de no-

blesse pour une ame immortelle. Ce ne sont point des paroles magnifiques, mais des actions méritoires qu'elle ambitionne : ce n'est point sur le bord des lévres, mais dans le sanctuaire d'un cœur épuré qu'elle habite. Quiconque aspire à quelque autre objet que ce puisse être, il s'expose à devenir l'esclave de toutes les passions : oüi, sans le frein de la vertu, l'on est sans cesse en proye à l'orgüeil, à l'injustice, à l'insolence, encore plus à la volupté : de-là les plus odieuses hauteurs, les plus méprisables bassesses, les agitations cruelles de l'esprit, les troubles, les repentirs sans remédes...... La vertu libre de toute passion, libre de tout desir déraisonnable établit l'homme dans une paix, dans une tranquillité inaltérable : au lieu que le plaisir survit à peine à l'essai qu'on en a fait, & laisse après soi de fâcheux retours que l'on bannit pour quelques momens ; mais qui ont toûjours leur période pour se faire sentir, à mesure que l'ivresse de la passion est interrompuë. On convient que les gens vicieux, pour se rendre la

vie heureuſe , ſçavent mettre une grande variété dans la ſatisfaction de leurs paſſions ; mais ils doivent auſſi convenir que cette variété ſe tourne en une autre ; & c'eſt celle des remords divers qui les rongent ſucceſſivement.... Par un motif contraire, l'homme vertueux doit auſſi varier ſes allures ſelon la variété des objets qui ſont pour lui des épreuves. Il ne faut pas ſe croire vertueux par état, pour un ſimple acte ou pour pluſieurs mêmes d'une vertu en particulier : on n'eſt digne d'un ſi beau nom qu'au prix d'une généreuſe conſtance dans toutes les occaſions de triompher du vice quel qu'il ſoit. Combien de gens ſoûtiennent une attaque avec vigueur, & lâchent le pié dans une autre ? Les uns tremblent à la vûë, à l'idée d'un affront, & tiennent ferme contre la pauvreté. Alors on loüe l'action qui eſt bonne, l'on blâme celle qui eſt mauvaiſe, & l'on refuſe à l'Auteur de l'une & de l'autre les tîtres pour être mis au rang des vertueux...... Ainſi l'homme, pour les obtenir ces tîtres ſi honorables, ne combat point

ſeulement ce vice-ci, ni ce vice-là en particulier, mais il en veut à tous, il les attaque tous, il les vainc tous par un courage ſans relâche, &c.

Mais comme la crainte de l'opprobre & du mépris, reprend nôtre Philoſophe, eſt un des plus difficiles obſtacles, pour ne pas dire le plus difficile peut-être à ſurmonter, il inſiſte ſur ce point. Quelle ſi grande peine, dit-il, un affront peut-il cauſer à un homme qui ſe repoſe uniquement ſur le témoignage avantageux de ſa conſcience, & qui ne compta jamais ſur l'opinion des autres? L'exemple de *Socrate* vient à l'apui de cette propoſition générale. *Socrate* enviſagea une mort ignominieuſe avec la même tranquillité d'eſprit qu'il avoit paru devant trente Tyrans; ſa vertu honora ſa priſon & donna de l'éclat à ſes fers, &c. Le ſage doit même ſe complaire dans l'idée deſavantageuſe que l'on a de lui pour avoir bien fait..... Eſt-ce donc aſſés que d'être homme de bien, où il y a de l'honneur & de la gloire à acquerir? Non ſans doute; il faut & l'ê-

tre, & le paroître au péril de toute sa réputation, &c.

Après tout, poursuit le *Senéque* Anglois, la vertu ne sçauroit demeurer toûjours cachée : le tems à venir la ressuscitera ensévelie, & la vangera de l'iniquité du siecle qui l'a persécutée, diffamée : une gloire immortelle en est comme l'ombre qui ne la quitte point ; soit que nous le voulions, ou soit que nous ne le voulions pas : cette compagne fidéle va quelquefois devant & quelquefois après la vertu ; mais ordinairement, plus elle tarde à paroître, & plus elle est éclatante ; l'envie qui lui disputoit le rang, vient enfin à le lui ceder malgré elle ; ainsi qu'un criminel mis à la torture est forcé de parler : nôtre Auteur s'attache ici principalement à des mérites persécutés & en rapporte plusieurs exemples tirés de l'antiquité profane. Voici quelques-uns de ces exemples dont on abrége le récit. *Democrite* fut long-tems regardé comme un foû : *Socrate* fut long-tems sans aucune considération dans le monde : combien de tems se passa sans qu'il

fût fait mention de *Caton* ? sa vertu ne fut bien connuë que quand on fit la perte d'un si grand homme..... Il en est d'autres non moins vertueux que l'on ne connut qu'après leur mort, d'autres encore presque inconnus tout-à-fait dans le lieu même où ils vivoient, comme *Metrodore*, &c.

Des exemples de ces Héros illustres, nôtre Chevalier Philosophe revient sur ses pas pour assigner les bornes de quelques vertus; & pour les distinguer de celles qui n'en doivent point admettre. Il commence par une comparaison. De même, dit-il, qu'il faut retenir le poids de son corps en descendant une colline très-roide, & le pousser au contraire en la montant: de même il est des vertus qui ont besoin de frein, & il en est d'autres qui ont besoin d'aiguillon. Sans parcourir toutes les catégories de ces différentes vertus, ni détailler les circonstances de leur exercice propre; disons-en assés pour que les Lecteurs par le bon sens suppléent au reste. A l'égard de la libéralité par exemple, de la temperance, de la complaisance

dans le commerce de la vie ; il faut ſçavoir ſe régler, ſe moderer, ſe retenir, de peur de faillir : pourquoi ? c'eſt que ces vertus ont des limites, au de-là deſquelles eſt l'excès, lequel eſt leur écüeil. A l'égard de la patience, c'eſt tout le contraire : cette vertu, pour uſer de cette expreſſion, eſt illimitée : ſa perfection, ſon héroïſme, c'eſt de ne connoître point de milieu, point de meſure, point d'excès : elle a pour objets, des obſtacles à ſurmonter, & elle devient indigne du nom de vertu, dés qu'elle plie dans une ſeule occaſion, quelle qu'elle puiſſe être, &c. A propos d'une vertu ſi héroïque, nôtre Chevalier avoüe avec franchiſe qu'il voudroit bien qu'il ne lui en coûtât pas ſi cher pour être vertueux : il aimeroit mieux, dit-il, avoir une carriére plus aiſée à remplir. „ Je „ dois être content dans toute condi- „ tion, dit-il, j'en conviens ; c'eſt un „ devoir indiſpenſable : mais ſi ma „ deſtinée étoit à mon choix, je ne „ laiſſerois pas de préferer celle qui „ ſeroit plus agréable ſans préjudice „ de ma conſcience „.

Quoi qu'il en ſoit; *L'Eſtrange* par un prompt retour à ſes principes, dit: lorſqu'un homme s'eſt une fois fait un beſoin d'une paſſion, ſa vie devient triſte, inquiéte, agitée, dépendante de toutes les circonſtances diverſes, qui peuvent traverſer ſon penchant... Ce même homme en un mot, bien loin de ſe réſigner au Seigneur, de ſe ſoumettre à la Providence, ſource du vrai & ſeul bonheur, ſe ſouléve ſans ceſſe contre les ordres du Très-Haut: par-là ſon plaiſir même lui coûte plus cher que ne feroit la peine de ſe rendre vertueux.... Énfin la vertu, & c'eſt ici le dernier trait de ſon éloge, la vertu, dit le Chevalier *Roger L'Eſtrange*, eſt un bien qui entraîne avec ſoi tous les autres.

M. *Boileau Deſpreaux* dans la derniére édition de ſes Ouvrages a traité, mais à ſa façon, le même ſujet que nôtre Auteur Anglois; & il le propoſe en général dans ces deux Vers:

Quoiqu'en ces beaux diſcours ſaint Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Senéque avant Pétrone.

Janvier 1733.

C'eſt dans ſa Satyre onziéme dédiée à feu M. *de Valincour*, Sécrétaire Général de la Marine,&c. Elle commence par ces quatre Vers.

> Oüi, l'honneur, Valincour, eſt chéri dans le monde :
> Chacun pour l'exalter, en paroles abonde ;
> A s'en voir revétu, chacun met ſon bonheur ;
> Et tout crie ici-bas, l'honneur : vive l'honneur.

Ce début n'eſt guéres digne du critique le plus ſévére de ſon ſiécle. *Chacun en paroles abonde* eſt une locution réſervée aux petites gens qui abondent en paroles pour vomir des injures. *A s'en voir revétu* (de l'honneur.) On dit bien qu'un homme eſt revétu d'une dignité ; mais on n'a pas encore dit : un tel eſt revétu de *l'honneur*. Une dignité eſt une choſe toute extérieure, & l'honneur, la vertu tient au dedans. *Et tout crie ici bas, l'honneur : vive l'honneur*. Ce tour & ces expreſſions ſont burleſques, elles ne conviennent qu'aux perſonnages dans la bouche deſquels on les a miſes ſur le Théatre.

M. *Despreaux* après son court préambule prend brusquement la lanterne de Diogéne, *pour examiner au grand jour l'esprit qui gouverne les hommes.* A l'égard de sa lanterne, il n'*apperçoit que folle ambition, foiblesse, iniquité, &c.* De-là il tombe dans ce que la Rhétorique appelle un *lieu commun.*

Le monde à mon avis est comme un grand Théatre
Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est, joüe un rôle opposé:
Tous les jours on y voit *orné* d'un faux visage
Impudemment le foû représenter le sage,
Et le plus *vil faquin trancher du vertueux.*

Mais quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît & la vérité perce,
Et jamais, quoiqu'il fasse, un mortel ici bas
Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.

Le naturel toûjours sort, & sçait se montrer.
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.

Janvier 1733.

De ces ſept derniers Vers, les uns ſont obſcurs par leur mauvaiſe conſtruction. *Mais quelque fol eſpoir dont leur orgüeil les berce.* Les autres ſont forcés. *Et jamais quoiqu'il faſſe, un mortel ici bas.* Les autres ſont mal cadencés. *Le naturel toûjours ſort; &c.* Tous ſept en un mot ne ſont pas moins durs que ceux de *Chapelain.* Ici nous ne reprocherons point au Poëte qu'on ne ſçait où va ſon diſcours, & qu'il s'égare, il s'en apperçoit lui-même & il en fait l'aveu.

> Mais loin de mon ſujet je ſens que je m'engage.
> Revenons de ce pas à mon Texte égaré.
> L'honneur par-tout, diſois-je, eſt du monde admiré.

Ce dernier Vers eſt, ce que l'on nomme un vers chevillé : *Par-tout, du monde.* Il en échappe très-ſouvent à M. *Deſpreaux*, qui ſont du même caractére, auſſi bien que de ces termes *paraſites* qui ſe trouvent dans nos Poëtes médiocres, pour remplir uniquement des vuides : tels ſont, *ici-bas*, en ce *monde*, ſur *la terre*, en cet *univers*,

&c. que l'on lit preſque à chaque page dans la Satyre ſur l'*honneur*.

Enſuite de ſa longue digreſſion, le Poëte fait une énumération encore plus longue des hommes vicieux, qui mettent l'honneur dans la paſſion diverſe dont ils ſont dominés : & il finit ſon énumération par ces paroles.

L'un d'eux a-t'il raiſon ? qui pourroit le penſer ? que ſignifie *l'un d'eux*, où il eſt placé ? c'eſt du Gaulois, & non du François : *l'un d'eux a-t'il raiſon ? qui pourroit le penſer ?* La fin du même Vers ne vaut pas mieux que le commencement.

Enfin, enfin le Poëte entreprend de définir ce que c'eſt que l'honneur, & pour y réüſſir il employe quatre-vingts Vers à dire ce que ce n'eſt pas, & termine ainſi ſon narré.

> Mais toutes les vertus dont *s'éblouït la terre*
> Ne ſont que faux brillans, & que morceaux de verre.

Il reconnoît encore ici qu'il s'égare & qu'il ſe perd, comme il a déja fait auparavant.

Janvier 1735.

Mais pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'*ici* bas le seul honneur solide
C'est de prendre toûjours la Vétité pour guide.

C'est d'être juste enfin : ce mot seul veut tout dire,
Je doute que le *flot* des *vulgaires humains*
A ce discours *pourtant* donne *aisément* les mains ;
Et *pour t'en dire* ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique.

Est-ce là du françois, sont ce-là des Vers frappés au coin de ce fameux *Boileau* ; qui se nommoit lui-même la terreur des mauvais Poëtes. Que signifie ce *flot* des humains qui donne aisément les mains ? Un flot qui donne les mains ? A ce discours pourtant, & pour t'en dire, &c. la raison historique, la fable allégorique, &c. Si ce n'est pas là du Phebus, du jargon, du galimathias, on n'en trouvera nulle part. Quoiqu'il en soit, cette histoire, cette fable, cette allégorie, (car c'est tout eela ensemble) est une

espéce de paralléle de la candeur des premiers siécles, avec la duplicité du nôtre. On y parcourt de nouveau les vices aujourd'hui dominans, & les vertus qui régnoient autrefois. On finit par ces Vers,

Depuis, toûjours ici, riche de leur ruine,
Sur les *tristes mortels* le faux honneur domine,
Gouverne tout, fait tout dans *ce bas Univers*,
Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces Vers.
Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de sa fable
Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.

Pour comprendre le vrai sens du dernier de ces Vers, il faudroit en avoir entendu de la bouche même de l'Auteur le commentaire. Maintenant on laisse aux Lecteurs à juger lequel des deux a mieux rempli son sujet, ou l'Ecrivain Anglois, ou bien le Poëte François.

ARTICLE VIII.

EL POLITICO...., *LE POLITIQUE Dom Ferdinand le Catholique, traduit de l'Eſpagnol de Baltaſar* Gracien, *avec des Notes. A* Paris, *chés* Rollin *fils, Quai des Auguſtins,* 1732.

UN des principaux devoirs de ceux, qui écrivent des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, eſt de maintenir les bons Auteurs dans leur réputation. C'eſt dans cette vûë que la replique ſuivante a été composée : il s'agit d'une critique publiée en forme d'extrait dans un livre périodique de peu de durée, au ſujet d'un quatriéme Volume traduit de l'Eſpagnol de Baltaſar *Gracien* en nôtre langue ſous le tître, *le Politique Dom Ferdinand le Catholique.* Le Cenſeur eſt le même qui avoit déclaré la guerre à l'*homme nniverſel*, au *Héros*, à tout *Gracien* dans ſes *maximes.* Il débute ainſi : „ voici encore „ un Ouvrage de Baltaſar Gracien

 qu'on

„ qu'on vient de publier en François ; „ vous connoissés comme moi le stile „ bizarre & obscur de ce Lycophron „ Espagnol , &c „.

Quelque obscur , quelque Lycophron que soit aujourd'hui *Gracien*, pour M. l'Abbé Desf.... il avoit promis autrefois étant Journaliste d'en donner une *Version littérale, où il esperoit bien de le faire entendre.* Ce sont les propres paroles de l'Imprimé. Un Auteur qui pour être entendu des Etrangers n'a besoin que d'une *Version littérale* en leurs langues, est assûrément clair & intelligible dans l'Original ; & M. Desf.... qui l'appelle un *Lycophron*, n'est pas d'accord avec soi-même. Un Auteur en qui il trouve plus de mémoire & d'imagination „ que de bon sens & de jugement „ , pouvoit esperer de lui quelque support. „ Il paroît , dit-il , que ce *Reli-„ gieux* avoit plus de mémoire & d'i-„ magination que de jugement & de „ bon sens „. Le Censeur a-t'il cru qu'en faisant ressouvenir que *Gracien* étoit un *Religieux* , il rendroit plus croyable ou plus pardonnable, ce qu'il

en dit que la mémoire & l'imagination prévalurent en lui ſur le jugement & le bon ſens ? Si cela eſt, il ne s'eſt pas aſſés regardé lui-même. Les Pſeaumes du P. G.... ſont ſon Ouvrage de jugement & de bon ſens ; les Romans & autres brochures de l'Abbé G.Desf...n'ont plus été que des Ouvrages de mémoire & d'imagination. On ne parle point de certaines Lettres ſur la *Religion prouvée par les Faits*, elles dûrent beaucoup à un *Religieux*.

„ Dans tous ſes écrits on ne trouve „ pas un ſeul raiſonnement „, dit M. Desf... en parlant de *Gracien*. On dira tantôt pourquoi les raiſonnemens du profond Auteur échapent tous au Cenſeur. „ On donne ce Panegyrique „ du Roi Ferdinand, continuë l'Ab- „ bé, comme le meilleur des Ouvra- „ ges de *Gracien*. Pour moi j'aurois „ de la peine à accorder *que* ce fût le „ moins mauvais „. Ceux de qui M. Desf.... ſe ſépare, & qui donnent cet Ouvrage de Gracien pour le meilleur qu'il ait fait, ce ſont, comme dit la Préface, *les Perſonnes judicieuſes*. Son improbation & leur approba-

tion paroiſſent ſe contredire ; au fonds elles reviennent au même en faveur de l'Auteur. Dans quel Livre un peu correct M. Desf.. a-t'il lù ſa phraſe *accorder que...* ? On dit bien accorder une grace , accorder les eſprits , accorder un inſtrument de muſique, accorder une propoſition , mais *accorder que* ne ſe dit pas; c'eſt ainſi que l'Auteur travaille à groſſir ſon *Dictionnaire Néologique*. Il aura ſoin ſeulement d'attribuër ſon expreſſion à quelqu'autre écrivain. Il pourſuit ainſi. „ Quoique le Traducteur trouve „ *du deſſein* & de l'ordre dans ce Pa- „ négyrique , je n'y vois , dit le Cri- „ tique , que des idées confuſes & de „ grands mots „. Premiérement, quant au deſſein le Cenſeur ſe contredit : il ne voit point, dit-il ici , de deſſein dans Gracien , & il dit ailleurs qu'il en voit : car il a dit. „ Il s'en faut „ bien que Ferdinand ait été un Prin- „ ce accompli comme *Gracien le pré-* „ *tend* dans ſon Panégyrique „. Le *deſſein* de Gracien eſt effectivement de faire le Panégyrique de Ferdinand, & de le repréſenter comme un grand

Prince, comme un *Prince accompli*. Le Pére *de Courbeville* a bien sçu trouver ce dessein, & représenter le plan & l'ordre de l'Ouvrage : tout roule, a-t'il dit, sur quatre Articles. Premiérement, Ferdinand fonda la plus auguste Monarchie ; secondement, il la soûtint après l'avoir fondée; troisiémement, il en agrandit les limites & la gloire; quatriémement, il la perfectionna de toute maniére. Dans chacun de ces Articles, il entre premiérement un détail des qualités nécessaires pour y réüssir; secondement, un paralléle continuel de Ferdinand avec les Grands Princes qui ont eû ces qualités, & un contraste également suivi entre lui & les Princes, à qui dans une pareille conjoncture elles ont manqué.

„ Quelle patience dans ce Traduc-„ teur ! (c'est l'exclamation du Cri-„ tique) que les *Sentences déplacées*, „ les hyperboles inconcevables, & les „ autres figures inoüies n'ont point „ rebuté „. Pour les *Sentences déplacées* M. Desf.... ne doit pas toûjours en être cru : telle Sentence, qu'il aura voulu que l'on regardât comme

déplacée, aura paru aux personnes instruites bien appliquée & fort à sa place. A l'égard des *figures* on peut juger par le mérite de celles qui plaisent le plus à cet Abbé, si celles qui lui déplaisent sont dés là si méprisables. Voici donc comme les siennes sont variées & naturelles. „ O que „ cela est admirable! s'écrie-t'il à tout „ propos, ô que cela est mignon & „ élégant! que cela est transparent! „ belle métaphore! en vérité, cela „ est inimitable! en vérité, cela „ est ingénieux! belle métonymie! „ que cela est d'une galanterie gram- „ maticale! voici un morceau de ga- „ limathias charmant! voici un mor- „ ceau de galimathias que l'on défie „ de débroüiller! que cela est déli- „ catement enveloppé! voila un trait „ très philosophiquement galand! „ charmante image! métaphore bril- „ lante! que cela est profond! que „ l'expression est jolie! que cette chû- „ te est belle! pointes impertinentes! „ fades allusions! mots bas & gros- „ siers! &c „. On ne prétend point que ces expressions n'ayent pas leur

juste application dans les écrits de M. D. F ; mais n'y sont-elles point *déplacées* par l'usage qu'il en fait, & ne seroient-elles pas mieux placées en marge, regardant son Texte ? Pour l'Auteur Espagnol il employe ses figures dans le genre qui les permet, qui les demande : c'est sur quoi le Traducteur, le P. *de Courbeville*, a eû soin de prévenir quelques Lecteurs, qui ne sont peut-être pas assés au fait des différentes espéces de composition. Il faut toûjours se souvenir, dit-il dans une Note, que ce n'est point l'Histoire, mais le Panégyrique de Ferdinand que Gracien fait. Or le genre sublime, le Panégyrique admet des expressions un peu Poëtiques pour donner plus d'ame aux pensées, des *métaphores*, des *allégories*, des *exagérations* même, pourvû qu'elles n'altérent pas le fond de la vérité, &c. Si nôtre Censeur jugeoit un peu mal du rapport de l'hyperbole & du panégyrique, il ne faudroit pas en être surpris : l'hyperbole à la vérité ne lui est pas inconnuë : mais il connoît peu le panégyrique.

„ Il s'en faut bien, reprend M. D. „ F. que Ferdinand ait été un Prince „ accompli ; comme *Gracien* le pré- „ tend „. *Gracien*, sans reprocher ouvertement à ce Prince ses défauts, les laisse assés entrevoir, & les nomme même quelquefois ; quoiqu'il ne le fasse pas à la vérité sans beaucoup de retenuë ; mais encore une fois il n'est pas Historien, il est Panégyriste. „ Le caractére propre de ce Prince, „ dit-il, c'étoit de faire toûjours la „ guerre avec de la *poudre sourde*, c'est- „ à-dire, sans aucune marque écla- „ tante de quelque entreprise : des „ préparatifs bruians avertissent les „ Ennemis, irritent les Puissances „ neutres, allarment tout le monde, „ &c „. La *poudre sourde* n'exprime-t'elle pas assés la maniére dont le Roi Catholique faisoit la guerre ; bien que *Gracien* y apporte après cela quelques adoucissemens ? *Mariana* qui n'est pas Panégyriste comme *Gracien*, & qui écrit l'Histoire, nous peint Ferdinand avec de véritables défauts ; mais sans lui ôter comme nôtre Censeur, ses bonnes qualités, & sur-tout celle d'a-

voir été un *Grand Roi*. „ Tous les „ Hiſtoriens *véridiques* , ajoûte M. G. „ parlent de Ferdinand, comme d'un „ Prince ſans probité , ſans Foi , ſa- „ crifiant tout à ſon ambition déme- „ ſurée , trahiſſant tous ſes devoirs „. Un trait de cette force , contre la mémoire d'un Grand Roi , devoit être appuïé des propres paroles de quelques-uns d'entre tous ces Auteurs, que M. Des F. fait *véridiques*, & qu'il ſuppoſe avoir défini Ferdinand un Prince qui trahiſſoit tous ſes devoirs. Un Ecrivain homme de probité ne prend point ſur ſon compte de telles définitions ; & lorſqu'il eſt forcé de les produire , il ne manque point de citer ſes garans. Mais la conquête du Royaume de Grenade par une guerre de dix années , la converſion des Infidéles à la Foi Catholique ; les Juifs chaſſés de toute l'Eſpagne , les ſollicitations vives & réïterées de tous les Seigneurs Caſtillans pour obtenir de Ferdinand , qu'il vint reprendre les reſnes du Gouvernement après la mort de Philippe Archiduc d'Autriche , lequel avoit épouſé Jeanne la *Folle* , hé-

ritiére d'Espagne ; la conquête du nouveau monde à laquelle il eut tant de part, &c. Sont-ce là des traits ausquels on reconnoisse qu'un Prince ait trahi *tous ses devoirs ?* M. l'Abbé D. F. demande au Traducteur de Gracien : „ Ferdinand apporta-t'il le „ moindre reméde aux excés mons- „ trueux des Espagnols en Amerique ? „ excès dont pourtant il étoit infor- „ mé „. Ce Traducteur lui répond par ces paroles de la nouvelle Histoire de l'Isle de saint Domingue. „ Le „ Roi même (Ferdinand), qui jus- „ ques-là avoit fait de si sages Or- „ donnances en *faveur* des Insulaires, „ *trompé* par des personnes dont les „ derniers réglemens génoient la cu- „ pidité, sembla les abandonner à la „ discrétion de leurs Tyrans, & per- „ mit que désormais on ne leur don- „ nât point d'autre salaire que la vie „ & l'entretien.... Ce Prince com- „ mença d'entrevoir qu'on lui avoit „ déguisé la vérité : toutefois ne vou- „ lant rien décider sur ses propres lu- „ miéres, il assembla un Concile ex- „ traordinaire, où ce grand Procès fut

„ plaidé avec beaucoup de véhé-
„ mence de part & d'autre.... Ce-
„ pendant le Roi *vouloit mettre sa*
„ *conscience en sûreté*.... Il fut déclaré
„ par provision que les Indiens se-
„ roient réputés libres.... Tous les
„ Réglemens que le Roi fit alors,
„ *étoient fort sages*: Il fut expressément
„ défendu de faire porter aux Infidé-
„ les aucun fardeau, ni de se servir
„ du bâton ou du foüet pour les pu-
„ nir. Il fut aussi ordonné de nommer
„ des Visiteurs, qui seroient comme
„ les Protecteurs des Indiens, & sans
„ le consentement desquels il ne seroit
„ pas permis de les mettre en prison.
„ Enfin on régla qu'outre les Diman-
„ ches & les Fêtes, ils auroient dans
„ la Semaine un jour de recréation,
„ &c „. Que devient la Note unique
de M. G. D. F.? Que deviennent
tous cés prétendus *Historiens véridi-
ques?* après lesquels il a défini Ferdi-
nand, *un Prince qui trahissoit tous ses
devoirs*.

Foible sur l'Histoire (dont il falloit néanmoins dire à tout hazard quelque chose) le Censeur rentre dans

ſon fort, qui eſt le langage. „ Qui „ peut, dit-il, goûter en France ces „ façons de parler? Un *Royaume homogéne* : Conſtantin & Charlemagne furent *jumeaux en héroïſme* ; un „ Roi *qui porte une couronne qui eſt* „ *celle de ſes diamans* ; un Héros par „ *valeur & par ſagacité* ; une Maiſon „ illuſtre, un Séminaire de Guerriers „. La bonne foi dans la critique demandoit que le Cenſeur citât ces paroles qu'il reprend, de la maniére qu'elles ſont employées dans le Texte : les correctifs & les adouciſſemens du Traducteur les auroient fait paſſer. On pardonne à l'Abbé G. D. F. la peur que lui a faite le mot *Séminaire* ; mais il auroit bien dû ſe raſſûrer, quand il a vû qu'on ne lui parloit que d'un *Séminaire* au ſens figuré, *d'un Séminaire pour ainſi dire*, d'un *Séminaire* au ſens que l'on dit dans le Dictionnaire de l'Académie ; „ les „ Compagnies des Mouſquetaires du „ Roi ſont des Séminaires d'Officiers „.

Ce n'eſt plus le Traducteur de Gracien, mais c'eſt Gracien même que

l'Anonyme attaque : & de quel côté l'attaque t'il ? du côté du raisonnement. Il cherche du raisonnement dans toutes les Œuvres de cet Auteur Espagnol, & il n'y en trouve en aucun endroit. Gracien s'est exposé à cette disgrace par sa maniére d'écrire, qui est telle qu'effectivement les Lecteurs n'y trouvent de raisonnement, qa'à proportion & au de-là de ce qu'ils en ont eux-mêmes. „ Dans tous „ ses écrits, (de Gracien) on ne „ trouve pas un seul raisonnement „, dit nôtre Censeur. Nous avons de Gracien l'équivalent de treize Volumes *in douze*, sur des matiéres de belles Lettres, de politique ou de morale. Ce ne sont au gré du Censeur qu'*extravagances & magnifiques sottises*.

Un principe simple & connu de tout le monde, c'est que pour juger *de tous les Ecrits* d'un Auteur, il faut les avoir tous lûs ; un autre principe également avoüé, c'est que pour avoir lû ces mêmes Ecrits, il faut entendre la langue dans laquelle ils ont été composés. Aussi nôtre Censeur se don-

ne-t'il pour homme qui a lû tout Gracien, & qui l'a lû dans sa langue originale, puisqu'il discerne ce que les Traducteurs ont prêté à cet Auteur, & ce qu'*ils lui ont ôté.*

„ J'ose dire, avance-t'il, que les Tra-
„ ducteurs de Gracien sont ses plus
„ grands ennemis; ils ne le font pa-
„ roître que ridicule, & le dépoüil-
„ lent de ce faux éclat qui ébloüit des
„ esprits peu attentifs „. Avec ces principes suivons le Critique des Œuvres de Gracien. „ Vous trouvés dans
„ les Maximes de Gracien des instruc-
„ tions si bizarres, dit nôtre Abbé,
„ qu'un homme d'Etat formé sur ce
„ modéle seroit un très ridicule Per-
„ sonnage „. Le Critique veut prouver par ce premier exemple, que Gracien en ce Traité s'écarte souvent de l'objet marqué par son Titre, de l'*homme de Cour*, qui l'engageoit à ne former que l'*homme d'Etat*: mais si le Critique avoit lû Gracien même, il auroit vû que son Titre en ce Traité n'est point celui d'*homme de Cour*, que le Traducteur *Amelot* lui a donné de pure fantaisie. Ce Livre de Gra-

cien eſt dans le deſſein, ſelon le Titre de l'Auteur, un recüeil des Maximes de conduite. Or ce plan d'Ouvrage comporte dans les inſtructions une variété, où toutes les conditions puiſſent puiſer ; & s'il y en a d'étrangéres à l'*homme d'Etat*, que nôtre Cenſeur confond avec l'*homme de Cour d'Amelot*, elles ne forment pas pour cela un aſſemblage monſtrueux & ridicule par ſa bizarrerie. Le Cenſeur inſiſte & produit des lambeaux du Texte, qu'il appelle *des ſottiſes magnifiques* : mais dans quel Texte les a-t'il pris ? Eſt-ce dans le Texte original ? nullement ; c'eſt dans la Traduction : ce n'eſt point dans les Maximes de Baltazar *Gracien*, c'eſt dans l'*homme de Cour* de M. *Amelot*. Encore une fois quiconque critique un Auteur, le doit lire lui-même dans l'original.

Les Maximes, continuë le Critique, *ne ſont que des redites de l'homme univerſel & du Héros*. Cet Ouvrage des Maximes n'eſt qu'un recüeil & une compilation des Maximes répanduës dans les douze Volumes de Gracien ;

eſt-il étonnant qu'une compilation, un recüeil contienne des choſes dites ailleurs ? *Laſtanoza* parlant de ce Livre, dit à nôtre Cenſeur ; mais il le dit en langue Eſpagnole : *Otra coſa me has de agradecer : el ofrecerte de un raſgo, todos los doze Gracianes, tan eſtimada cada uno* : il y a une autre choſe dont vous devés me ſçavoir gré, c'eſt de vous offrir ſous un coup d'œil les douze Graciens ; & l'Approbateur du même Livre, l'appelle une compilation ſuccinte des Œuvres de Gracien, *ſucinta recopilacion de las obras de Gracian*. Ni *Laſtánoza*, ni cet Approbateur, *Alonſo Maños* ne peuvent dire à nôtre Cenſeur, ce que nôtre Cenſeur dit à un de ſes amis. „ Vous connoiſſés comme „ moi ce Lycophron, non par les Tra- „ ductions ou Paraphraſes qui ont été „ faites de ſes Ouvrages, mais par les „ Ouvrages mêmes que vous avés pris „ la peine de lire dans la langue ori- „ ginale „.

Au reſte, on a entre les mains les *Maximes* de Gracien, l'*homme univerſel*, & le *Héros* ; en les liſant on trouvera que des trois cens *Maximes*

de l'Oracle Manuel, plus de cent ſont tirées des Livres de Salomon. Quarante ou cinquante, ſi l'on veut, ont leur ſource dans l'*homme univerſel* & dans le *Héros* : les cent cinquante qui reſtent, ſont comme des Extraits de toutes les autres Œuvres de Gracien. Toutes ces Maximes ne ſont donc point des redites de l'*homme univerſel*, & du *Héros*, comme l'a publié le Cenſeur.

A l'égard des *extravagances & des magnifiques ſottiſes*, que le Cenſeur reproche à Baltazar Gracien ; la preuve qu'il les reproche à faux & qu'il le ſçait, c'eſt qu'il n'en rapporte aucune dans ſa brochure, où elles paroîtroient ſi à propos. Le Cenſeur peut-il prendre pour de *magnifiques ſottiſes*, ce qu'on apprend ſous ces Titres du Livre des *Maximes* de Gracien.

» Régler ſon imagination.
» N'exagerer jamais.
» *Comportés vous toûjours comme ſi*
» *l'on vous voyoit.*
» *N'être point une mauvaiſe langue.*
» Reconnoître toûjours le vice pour

„ vice quelque autoriſé qu'il
„ ſoit.
„ Ne donner point dans le *Para-*
„ *doxe.*
„ N'être point dédaigneux.
„ N'être point *Gazette médiſante.*
„ La conſcience droite.
„ Se reſpecter ſoi-même.
„ Ouvrir les yeux à tems.
„ Se connoître à fonds.
„ Ne perſiſtés point dans une faute.
„ On n'eſt pas foû par une folie
„ échappée, mais pour ne la
„ pas cacher après &c.

Pour nous il trouvera bon que nous ne regardions point comme de *magnifiques ſottiſes* ces Leçons du même Livre. „ Ne ſe compromettre „ pour quoi que ce ſoit avec un hom„ me qui n'a rien à perdre : ſupporter „ les ſots ; ne traiter qu'avec des gens „ qui ayent de l'honneur „, & tant d'autres maximes, parmi leſquelles nous prenons celles-ci au hazard.

Reprenons la premiére propoſition générale ; „ *dans tous ſes Ecrits* (de Gracien) *on ne trouve pas un ſeul rai-*

ſonnement. L'Auteur de cette déciſion y a-t'il bien penſé ? Parler ainſi, c'eſt décrier pluſieurs Auteurs de réputation en matiére de morale ou de politique. *Montagne*, *ſaint Evremond*, *la Rochefoucault*, *la Bruyere*, le Chevalier *de Meré*, *la Hoguette*, *ſaint Réal*, *&c.* ont penſé comme Gracien, ou Gracien a penſé comme eux ſur tous les mêmes ſujets qu'ils ont traités. On a rapporté ces endroits conformes dans les remarques de plus de deux cent pages en petit caractére, ajoûtées au *Héros*. M. de *ſaint Evremond* trouvoit autre choſe dans Gracien que des *extravagances & de magnifiques ſottiſes*. Le Comte de *ſains Albans*, Seigneur Anglois, avoit demandé à M. de *ſaint Evremond* qu'il lui dît en peu de mots, tout ce qui étoit néceſſaire à un jeune homme de grande eſperance, pour entrer avec avantage dans le monde & pour s'y ſoutenir avec honneur. Le Comte vouloit que ſon Ami lui *compoſât une eſpéce d'art*, dans lequel on pût trouver en racourci toutes les régles, tous les préceptes, & toutes les maximes qui peuvent rendre un

jeune homme recommandable, & faire valoir autant qu'il est possible les heureux talens qu'il a reçus de la nature. M. de *saint Evremond* répond au Comte. Jamais demande n'a plus exclu les *extravagances & les magnifiques sottises*, & jamais réponse ne dut les exclure davantage. Je ferai néanmoins tous mes efforts pour vous contenter, répond M. de *saint Evremond.* Tout cet art de conduite il le compose des traits, des principes, des régles, des maximes, qu'il tire ou qu'il traduit tout au long du Héros de *Gracien* ou de l'*homme universel.* M. de *saint Evremond* si estimé par le Censeur même, se seroit-il fait honneur *de pures extravagances & de magnifiques sottises*, en copiant *Gracien* dans tout un Traité sans jamais le citer? Nôtre Critique dira-t'il que dans cet art de *former un jeune homme de grande esperance*, donné par saint Evremond, *il n'y a pas un seul raisonnement?* Il l'a déja dit, mais sans le sçavoir: car enfin tout ce discours de M. de *saint Evremond* est de *Gracien*; or dans tout *Gracien il n'y a*

pas un ſeul raiſonnement. Donc dans tout le diſcours de M. de *ſaint Evremond il n'y a pas*, ſelon le Cenſeur, *un ſeul raiſonnement.* Y en a-t'il beaucoup à ſe contredire de la ſorte ? à ne point trouver de raiſonnement dans un diſcours, lorſqu'on le lit dans l'Auteur, & à le trouver rempli de ſens lorſqu'on le lit chés le Copiſte ? Et quand on penſe ainſi, eſt-on propre à donner le ton au Public pour juger des Auteurs & des Ouvrages ? Pour M. de *ſaint Evremond* s'il n'a pas loüé Gracien, s'il ne l'a pas même nommé parmi les Ecrivains Eſpagnols, qu'il loüe extrêmement dans ſa Lettre au Maréchal de *Créquy*; c'eſt qu'il l'avoit réſervé pour un plus grand honneur, en le pillant & en le donnant au Public pour lui-même.

ARTICLE IX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyſe & le dénombrement des

différentes éditions de leurs Ouvrages : ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la morale & la discipline de l'Eglise ; l'Histoire des Conciles, tant généraux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Coadjuteur de Flavigny. Tome premier. A* Paris, *chés Pierre Augustin* le Mercier, *François* Barrois, *Pierre-Antoine* Paulus-du-Mesnil, *& Philippe Nicolas* Lottin. 1727. *in* 4° 699. *pages, sans la Préface & les Tables.*

Voyés l'Article CIII. au mois de Décembre 1732.

Des Auteurs du Nouveau Testament.

Dans le premier Chapitre des douze qui partagent ce second Livre, D. *Ceillier* remarque sur les quatre Evangiles en général que Jesus-Christ n'a rien laissé par écrit,

ni ordonné à ses disciples de rien écrire, & que les Evangelistes n'ont été déterminés que par des occasions particuliéres à mettre la main à la plume; mais qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'il ne l'ayent fait par le mouvement & l'inspiration de l'Esprit Saint; que toûjours les quatre Evangiles ont été reçûs dans l'Eglise d'un consentement unanime, & ont tenu les premier rang parmi les Livres divins; qu'il y en avoit déja plusieurs avant que saint Luc écrivît le sien, & qu'on en a encore composé d'autres depuis: mais que jamais l'Eglise n'a reconnu que ceux de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc & de saint Jean. Tous les autres, dit saint Augustin, qui ont osé écrire quelque chose des actions de Jesus-Chrît ou des Apôtres, n'ont pas été tels que l'Eglise pût ajoûter foi à leurs écrits..... soit parcequ'ils n'étoient pas dignes de foi dans ce qu'ils rapportoient, soit parcequ'ils ont ajoûté dans leurs Ecrits des erreurs contraires à la Foi Catholique & Apostolique.

Les Péres qui ont cru trouver une ſigure des quatre Evangeliſtes dans les quatre animaux d'*Ezechiel* & de l'*Apocalypſe*, ne conviennent pas dans l'application qu'ils en font à chacun d'eux, non plus que ſur l'ordre, ſuivant lequel les quatre Evangiles ont été compoſés. Si on demande pourquoi de ces quatre Evangiles, deux ont été écrits par des Apôtres, témoins oculaires de la vie & des actions du Sauveur, & les deux autres par des Auteurs qui ne pouvoient écrire que ſuivant le rapport de ceux, qui dés le commencement ont vû le Verbe divin, D. *Ceillier* répond avec ſaint Auguſtin, que c'eſt pour faire connoître qu'il n'y avoit point de différence entre ce que les Apôtres ont écrit, & ce qu'ils ont enſeigné de vive voix, & il ajoûte avec ſaint Chryſoſtome que s'il ſe trouve entre ces Auteurs quelques différences apparentes, ſoit pour le tems, ou pour le lieu; bien loin de diminüer leur autorité, elles ſervent à l'établir en faiſant voir qu'ils ont écrit de bonne foi, & qu'ils ne ſe ſont ni copiés, ni entendus.

Janvier 1733.

Chap. II. Nôtre Auteur après avoir décidé que saint *Mathieu* est le même que *Levi*, surnommé Alphée & qu'il étoit Galiléen, prouve ces deux faits dans une Note, l'un contre Grotius, qui tenoit le contraire sur l'autorité de Clement d'Alexandrie & d'Origénes ; & le second contre Tertullien, qui a cru que tous les Publicains étoient Gentils. Le saint Apôtre écrivit son Evangile avant que de quitter la Judée, environ la huitiéme année après la Resurrection de Jesus-Chrît, c'est-à-dire, l'an 41. de l'Ere Chrétienne. Si saint Irenée a pensé autrement, il s'est contredit, ou il y a faute dans le Texte de ce saint Docteur. Saint Mathieu est le premier qui ait écrit l'Evangile, c'est l'opinion de tous les Anciens. Il l'a écrit dans la langue, que parloient alors les Juifs, laquelle étoit mêlée du Siriaque & du Caldaïque : Dom Ceillier s'étonne que quelques Auteurs modernes ayent prétendu le contraire, & ce qu'il dit pour prouver qu'ils se sont trompés, nous paroît sans replique. On ne sçait pas au

 juste

juste qui a traduit en Grec l'Evangile de saint Mathieu ; mais nôtre Auteur croit que l'Exemplaire qu'on en trouva avec le corps de saint Barnabé en 488. étoit en cette langue, & que c'étoit la Version, dont on se servoit alors dans l'Eglise. Il en apporte des preuves très plausibles. C'est sur cette Version, la seule qui ait été autorisée dans l'Eglise, que fut faite la premiére Version latine usitée dés les premiers siécles.

Chap. III. D. Ceillier ne balance point à reconnoître saint Marc l'Evangeliste pour celui que saint Pierre appelle son fils dans sa premiére Epître, & ne veut point qu'on le confonde avec Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes & dans les Epîtres de saint Paul, comme a fait saint Jerôme. Il tient aussi pour l'opinion de ceux qui ont reconnu le saint Evangeliste pour Martyr. Comme il n'avoit point vû le Sauveur, il n'a point écrit les choses dans l'ordre où JESUS-CHRÎT les avoit dites & faites, mais selon qu'il les avoit apprises de saint Pierre. Quelques-uns ont même pré-

tendu que le Prince des Apôtres lui avoit dicté tout son Evangile. On ne doute plus aujourd'hui qu'il ne l'ait écrit en grec & du vivant de son Maître ; & l'opinion qui bornoit son Ouvrage à un simple abregé de l'Evangile de saint Mathieu ne paroît point soûtenable à nôtre Auteur, qui s'attache aussi fort à prouver que le dernier Chapitre de cet Evangile est véritablement de saint Marc.

Chap. IV. Saint Luc étoit Gentil & Payen d'origine. D. Ceillier paroît être de l'avis de ceux qui croient que c'est le même, que saint Paul dans son Epître aux Romains appelle *Lucius*, & qu'il met au nombre de ses Parens. On ne sçait rien de certain sur la fin de sa vie. Il mourut vieux, & quelques Péres ont crû qu'il avoit été martyrisé. On convient qu'il n'a écrit son Evangile qu'après saint Mathieu & saint Marc.

Chap. V. D. Ceillier n'ose pas décider à quelle occasion, ni pour quelle raison le nom de *Boanergé* fut donné à saint *Jean* & à saint *Jacques* le Majeur son frére. Le premier selon

lui n'a écrit ſon Evangile qu'après ſon retour de *Pathmos*, ayant alors plus de quatre-vingt dix ans. Il l'a écrit en grec, & on dit que dans le ſeptiéme ſiécle on en conſervoit encore l'Original à Epheſe, mais il n'y a nulle vrai-ſemblance que ce ſoit le même, que l'on montre à Toulouſe écrit en lettres d'or. Il y a quelques difficultés ſur le dernier Chapitre de cet Evangile qu'on prétend avoir été ajoûté par l'Egliſe d'Ephéſe, pour apprendre aux Fidéles que ſaint *Jean* étoit véritablement mort, mais de ſa mort naturelle. Nôtre Auteur n'affoiblit point la force des raiſons, ſur quoi ſe fondent les Partiſans de cette Tradition; mais il la réfute avec ſa préciſion & ſa ſolidité ordinaire. Il remarque enſuite que l'Evangile de ſaint Jean a toûjours été conſideré comme „ la principale perle de l'E-„ criture, comme le ſceau, qui con-„ firme tout ce que les autres Evange-„ liſtes ont dit, & comme la colomne „ par laquelle Dieu a achevé d'affer-„ mir l'Egliſe „; expreſſions qu'il emprunte des ſaints Péres.

Chap. V I. Saint Luc, après avoir écrit ſon Evangile ſur le rapport des autres, écrivit les Actes des Apôtres ſur ce qu'il avoit vû lui-même. On n'a jamais douté que le Texte original ne ſoit grec. L'Ecriture y eſt citée ſuivant la Verſion des Septante ; mais dés le tems de ſaint Epiphane cet Ouvrage étoit traduit en hébreux & il l'avoit été long-tems auparavant en latin. Saint Auguſtin obſerve qu'il y a dans l'Original grec des termes que la Verſion latine n'a pû bien exprimer, l'Ouvrage peut être diviſé en deux parties. La premiére contient dans les douze premiers Chapitres les commencemens & la naiſſance de l'Egliſe, & ſur-tout les actions de ſaint Pierre. La ſeconde n'a preſque en vûë que les Prédications & les travaux de ſaint Paul. Nôtre Auteur remarque que ſaint Luc ne dit rien du démêlé du Docteur des Nations avec le Prince des Apôtres, ni du ſéjour & de l'Epiſcopat de celui-ci à Antioche, que nous ne ſçavons que par Tradition. Les Actes des Apôtres n'ont été rejettés que par les Mani-

chéens, & D. Ceillier nous apprend d'après ſaint Auguſtin la raiſon qui portoit ces Hérétiques à en conteſter la vérité.

Chap. VII. On trouve à la fin du premier Article de ce Chapitre qui contient la vie de ſaint Paul, une Note, où D. Ceillier apporte les raiſons qui l'ont déterminé à placer la mort de cet Apôtre l'an 65. de Jesus-Christ. Sur les Epîtres en général il remarque „ qu'elles ont toûjours été „ plus célébres dans l'Egliſe que cel- „ les des autres Apôtres, & qu'elles „ ont fait non ſeulement le ſujet de la „ conſolation & de l'édification des „ Chrétiens, mais encore de l'admi- „ ration des Juifs & des Payens „. Il obſerve enſuite que ſaint Paul met ordinairement ſon nom & ſes qualités à la tête de ſes Epîtres, & que de peur qu'on ne s'y méprît & qu'on ne fît paſſer d'autres lettres ſous ſon nom, il avoit coûtume d'y mettre ſon ſeing, & de les ſouſcrire d'une maniére, qui lui étoit particuliére, comme il nous l'apprend lui-même dans la ſeconde aux Theſſaloniciens. 3. 17. On les

voit ensuite toutes arrangées selon l'ordre des tems où elles ont été écrites. Suivant cet ordre les deux premiéres sont celles qui sont adressées aux Thessaloniciens. Ensuite celle aux Galates, puis les deux aux Corinthiens, la premiére à Timothée, à Tite, aux Romains, aux Philippiens, à Philemon, aux Ephesiens, aux Colossiens, & aux Hébreux. La derniére de toutes est la seconde à Timothée. Rien n'est plus exact ni plus méthodique que les Analyses de ces Epîtres; on y voit quantité de circonstances, sur ce qui a donné occasion de les écrire, & sur plusieurs autres choses qui peuvent en rendre la lecture plus agréable, & en faciliter l'intelligence. Il faut sur-tout lire l'Article sixiéme, qui regarde l'Epître aux Hébreux, la seule, où le nom de l'Apôtre ne paroît point à la tête, ce qui joint à la différence du stile a donné occasion de la lui disputer & d'en contester la canonicité. L'Article suivant traite succintement des autres Ouvrages attribués à saint Paul.

Chap. VIII. D. Ceillier établit

& prouve dans une Note que ſaint Jacques, Auteur de la premiére Epître Catholique, eſt le même que *Jacques d'Alphée* nommé *frere du Seigneur*, parcequ'il étoit ſon couſin germain ; il remarque enſuite que ſaint Auguſtin la place la derniére de toutes, & Caſſiodore après les trois de ſaint Jean ; que le nom de *Catholique* qu'elle porte auſſi bien que les autres ſuivantes, eſt le même que circulaire, parcequ'elles étoient communes à toutes les Egliſes & qu'elles ſont auſſi nommées *canoniques*, ſoit parce qu'elles ſont partie des Ecritures canoniques, ſoit à cauſe qu'elles contiennent des régles importantes pour la conduite des mœurs, & des inſtructions ſur les matiéres de la Foi. Nous ne ſuivrons pas D. Ceillier dans tout ce qu'il dit pour prouver que cette Epître eſt de Jacques d'Alphée & non pas de *Jacques* le Majeur, qu'elle eſt canonique & que ce ſaint Apôtre n'eſt point Auteur de pluſieurs autres Ouvrages, qu'on lui a attribués, pas même de la Liturgie, qui porte ſon nom, puiſque dans le IV. Siécle on ne con-

noissoit pas encore la Liturgie écrite par les Apôtres.

Chap. IX. D. Ceillier en parlant du martyre de saint Pierre dit que quelques Auteurs l'attribuent à la chûte de Simon le Magicien, que lui & saint Paul avoient obtenuë du Ciel par leurs Priéres; mais il remet à un autre endroit à discuter ce point d'Histoire, aussi-bien qu'à prouver contre quelques Auteurs que le saint Apôtre ne vint point à Rome, la deuxiéme année de l'Empire de Claude. Il n'y a rien dans ce qu'il dit sur les deux Epîtres, dont il est parlé dans ce Chapitre, qui demande que nous nous y arrêtions.

Chap. X. On n'a jamais contesté à saint Jean la premiére des trois Epîtres, que nous avons de lui, & qui portoit autrefois le nom de Parthes, ou parce que l'Apôtre avoit prêché l'Evangile à ces Peuples, ou parce qu'elle étoit adressée aux Juifs convertis, qui demeuroient dans cet Empire. Il n'en est pas de même des deux autres Epîtres; elles lui ont été contestées, mais sans beaucoup de fon-

dement, ainsi que le fait voir D. Ceillier. Cet Auteur examine avec soin tout ce qui s'est dit au sujet du septiéme Verset du cinquiéme Chapitre de la premiére Epître de saint Jean, & il démontre par la suite de la Tradition & par les Manuscrits où il se trouve, beaucoup plus anciens que ceux, où il ne se trouve pas, que ce défaut est une pure erreur des Copistes.

Chap. XI. Saint Jude étoit fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & de Cleophas frere de saint Joseph. On prétend qu'il a prêché l'Evangile dans la Lybie, mais on ne dit pas si c'est dans la Cyrenaïque, ou dans la Tripolitaine. Quelques-uns ont écrit, qu'il avoit été enterré dans la Perse, & ont été suivis par les Martyrologes latins. Saint Jerôme dit qu'après l'Ascension du Seigneur, il fut envoyé à *Abgace* Roi d'Osrhoëne, mais nôtre Auteur écrit, que ce Pére a confondu Thadée l'Apôtre avec un autre Thadée l'un des septante Disciples. On estime, dit D. Ceillier, que cette Epître est particuliérement écrite

contre les Simoniens, les Nicolaïtes, les Gnostiques, & les autres qui enseignoient que la Foi seule sans les œuvres suffisoit pour le salut. „ C'est „ pourquoi il y traite le même sujet „ que saint Pierre avoit déja traité „ dans sa seconde Epître; mais il le „ fait avec beaucoup plus de force, „ parceque les excès de ces Héréti-„ ques se répandoient & s'augmen-„ toient de jour en jour „. La citation du Livre d'*Enoch* & la dispute de saint Michel avec le Diable au sujet du corps de Moïse ont fait une difficulté contre la canonicité de cette Epître, & ont depuis fourni aux Novateurs un prétexte pour le rejetter. Mais, comme remarque fort judicieusement nôtre Auteur après saint Augustin, „ quoique le Livre d'E-„ noch & celui de l'Assomption de „ Moïse (où la dispute de saint Mi-„ chel avec le Diable se trouve) fus-„ sent dés le tems des Apôtres regar-„ dés comme apocriphes, il pouvoit „ néanmoins y avoir des choses, qui „ venoient de Dieu: & la lumiére du „ saint Esprit a pû faire discerner à

„ saint Jude ce qui en venoit effecti-
„ ment, d'avec ce que d'autres y
„ avoient ajoûté „.

Chap. XII. Sur ce que saint Jean au commencement de son Apocalypse adresse la parole aux Anges, c'est-à-dire aux Evêques des sept principales Eglises de l'Asie, D. Ceillier fait observer qu'on croit que les avis qu'il leur donne, & les défauts qu'il leur reproche, regardent plûtôt l'état entier de chaque Eglise que la personne de l'Evêque qui y présidoit. Tout cet endroit est bien manié aussi-bien que l'éloge de cet incomparable Ouvrage.
„ Toutes les beautés de l'Ecriture, dit
„ nôtre Auteur, sont renfermées dans
„ ce Livre, tout ce qu'il y a de plus
„ touchant & de plus vif, de plus
„ majestueux dans la Foi & dans les
„ Prophétes, y reçoit un nouvel éclat,
„ & repasse devant nos yeux, pour
„ nous remplir de consolations & des
„ graces de tous les siécles. Il n'y eut
„ jamais d'Ouvrages écrits avec plus
„ d'art & de beauté, &c „. Il s'est cependant trouvé dans les premiers tems des Auteurs même Catholiques

qui ont rejetté l'Apocalypse comme un Livre, où il n'y avoit ni sens, ni raisonnement. „ Mais il est étonnant, „ ajoûte D. Ceillier, que les Grecs aïent „ formé quelques doutes sur ce sujet, „ & qu'ils en soient venus, non seule- „ ment jusqu'à nier la canonicité de „ ce Livre, mais encore à le rejetter „ absolument, comme n'étant d'au- „ cun Auteur orthodoxe, puisque „ nous voyons que les plus anciens „ de leurs Ecrivains en avoient mar- „ qué briévement & l'autorité & l'Au- „ teur „. Enfin la canonicité de l'Apocalypse a pris le dessus, aussi-bien que le sentiment qui l'attribuë à saint Jean l'Evangeliste, & l'on trouve ici tout ce qui peut justifier sur cela la décision de l'Eglise.

Voyés le mois prochain.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE.

DE MILAN. Le XXII. Tome du Recüeil des *Historiens de l'Italie*, mis au jour depuis peu par la Société Palatine, contient ces Piéces.

I. *Historia Senensis, Autore Joanne Bandino de Bartholomæis.* L'Auteur prend cette Histoire en 1402. & la laisse en 1422. Les Continuateurs Franc. *Thomasius* & P. *Ruffius* l'ont poussée jusqu'en 1468. Elle n'avoit point encore été imprimée.

II. *Commentaria Comitis Jacobi Picinini.* C'est un Journal des actions de l'Auteur en 1452. dans le fort de la guerre des Vénitiens contre François *Sforzia* Duc de Milan. Cet Ouvrage de *Porcellius*, Poëte d'Alphonse I. Roi des deux Siciles, est imprimé ici pour la premiére fois.

III. *Poggii Historia Florentina.*

Cette nouvelle Edition est augmentée de Notes & de la Vie de l'Auteur.

IV. *Excerpta ex annalibus Principum Estensium ab anno 1409. ad annum 1454.* L'Auteur est *Jean de Ferrare* de l'Ordre des Fréres Mineurs, & c'est une premiére Edition.

V. *Vita clarissimi viri Nerii Capponii à Bartholomæo Platinensi scripta.* Elle n'étoit encore qu'en Manuscrit.

VI. *Vita Januarii Mannetti viri clarissimi Florentini ab anno 1396. ad annum 1459. Autore Naldo Naldio Florentino.*

VII. *Historia Urbis Mantuæ ab ejus origine ad annum 1464. scripta à Bartholomæo Saccho Cremonensi.* C'est une nouvelle Edition.

VIII. *Annales Placentini ab anno 1401. ad annum 1463.* Antoine de *Ripalta* Patrice en est l'Auteur. Albert son fils a continué ces Annales jusqu'en 1494. On ne les avoit point encore produites.

IX. *Vita Philippi Mariæ vice-Comitis Mediolanensium Ducis tertii.* L'Edition de *Petrus Candidus Decembrius* est ici augmentée d'après un Manus-

crit de la Bibliotéque des Moines de ſaint Ambroiſe de Milan.

X. *Vita Franciſci Sfortiæ quarti Mediolanenſium Ducis.* Cet abregé eſt du même Auteur que la Vie précédente, & conduit l'Hiſtoire depuis l'an 1401, juſqu'à l'an 1462.

XI. *Oratio Petri Candidi Decembrii in funere Nicolai Picinini.* Cette Piéce eſt comme une Vie de ce Héros, traduite en Italien l'an 1444. par *Poliſmagna.* Cette Edition eſt la premiére.

De la Haye. L'Hiſtoire d'Angleterre par M. *de Rapin Thoyras*, deux fois imprimée en peu d'années, & adoptée par les Anglois qui l'ont traduite du François en leur langue, n'ayant été conduite par l'Auteur que juſqu'au tems de la derniére révolution ; un Continuateur a entrepris de la porter juſqu'au tems préſent dans un onziéme & douziéme Tomes qu'il y ajoûte, & que l'on propoſe en ſouſcription avec les promeſſes & conditions qui ſuivent. M. D*** „ non „ content de raſſembler toutes les re„ cherches, qui avoient du rapport

„ à ce deſſein, a étudié attentivement
„ le plan & la maniére de M. *de Rapin Thoyras*, afin de mettre dans
„ ſon Ouvrage une uniformité qui
„ l'aſſociât néceſſairement à l'Hiſtoire
„ d'Angleterre, dont il eſt une ſuite
„ eſſentielle. Il s'eſt appliqué à ſe dépoüiller de ces préjugés d'inclination ou de haine, qui paſſionnent
„ un Ecrivain, ſouvent même ſans
„ qu'il s'en apperçoive. Toûjours en
„ garde contre les dépoſitions infidéles, il rend une égale juſtice aux
„ Epiſcopaux & aux Preſbyteriens,
„ aux Wigs & aux Toris, & il n'a
„ jugé d'eux que par leurs actions &
„ par leurs vûës. On ſent qu'il n'a
„ eû aucun égard aux Partis d'Etat
„ & de Religion. En un mot, il n'a
„ rien omis de tout ce qui étoit humainement poſſible pour bien connoître la vérité, & il s'eſt trouvé
„ dans cet heureux équilibre qui s'éloigne également de la Flatterie &
„ de la Satire.

„ Cet Ouvrage ſera enrichi de deux
„ nouvelles CARTES Géographiques,
„ dont l'une repréſente *les trois Royau-*

„ *mes d'Angleterre , d'Ecoſſe & d'Ir-*
„ *lande ,* & l'autre *la Monarchie Bri-*
„ *tannique ancienne & moderne.*

„ Cette continuation de l'Hiſtoire
„ d'Angleterre de Monſieur de Ra-
„ pin Thoyras ſera imprimée en deux
„ Volumes in 4° environ de même
„ groſſeur que les Volumes qui la pré-
„ cédent. On gardera la même uni-
„ formité par rapport au format , pa-
„ pier & caractéres , tant pour le
„ grand , que pour le petit papier.

„ Les Souſcripteurs payeront pour
„ chaque Exemplaire en blanc dix
„ florins argent de Hollande pour le
„ petit papier , & vingt florins pour
„ le grand papier : la moitié en ſouſ-
„ crivant & l'autre moitié en recevant
„ l'Ouvrage.

„ On n'imprimera abſolument , ni
„ en grand , ni en petit papier , que
„ le nombre d'Exemplaires qui aura
„ été ſouſcrit ; & pour donner à ceux
„ qui ont les dix Volumes de l'Hiſ-
„ toire d'Angleterre de Monſieur de
„ Rapin , le tems & la facilité de ſe
„ procurer cette continuation , on
„ recevra les Souſcriptions juſqu'à la

Janvier 1733.

„ fin d'Avril 1733. Après lequel ter-
„ me expiré, personne ne sera plus ad-
„ mis à souscrire, ni ne pourra avoir
„ cette continuation séparément pour
„ compléter ses Exemplaires.

„ Ces deux Volumes seront livrés
„ aux Souscripteurs dans le cours d'u-
„ ne année après l'expiration du ter-
„ me & de la souscription.

„ Les Libraires associés donne-
„ ront aux Souscripteurs des quittan-
„ ces signées d'eux trois.

„ Lesdits Libraires ayant acheté le
„ fonds entier avec le Privilége de
„ l'Histoire d'Angleterre de M. de
„ Rapin Thoyras, fourniront au
„ Public, pendant le tems de la sus-
„ dite souscription, ladite Histoire
„ en dix Volumes pour trente-six flo-
„ rins argent de Hollande, si le petit
„ nombre d'Exemplaires qui leur en
„ reste, n'est pas vendu auparavant:
„ & en cas qu'ils en eussent encore
„ après ce terme expiré, ils ne les
„ vendront que pour quarante-cinq
„ florins l'Exemplaire.

„ On pourra souscrire à la Haye,
„ chés C. van Lom, J. van Duren,

„ & P. de Hondt, & chés les princi-
„ paux Libraires de Hollande & des
„ Païs étrangers „.

De Paris. Le quatriéme Tome des *Monumens de la Monarchie françoise*, par le R. P. Dom *Bernard de* Montfaucon, paroît & se vend chés *Gandoüin*, Quai de Conty, & chés *Giffart*, ruë saint Jacques. Il contient la suite des Rois depuis *Charles* VIII. jusqu'à *François* I. inclusivement. *In folio* 1732.

De Londres. M. Thomas Brett a donné en Anglois une Histoire générale du monde depuis la création, jusqu'à la destruction de Jerusalem par Nabuchodonosor. Ce n'est qu'un *in* 8°. 1732. chés *Gylet*.

De Verone. L'Histoire de Verone, *Verona illustrata*, par M. le Marquis *Scipion* Maffei, paroît magnifiquement imprimée & ornée de figures en taille-douce, chés *Vallarsi* & *Berno*, en quatre Volumes *in* 8°. & en un Volume *in folio*. Cet Ouvrage est divisé en quatre parties, dont la premiére contient l'Histoire de Verone & de Venise l'ancienne, depuis

ſon origine juſqu'à l'arrivée de Charlemagne en Italie. Le ſçavant Italien donne dans la ſeconde Partie une Bibliotéque hiſtorique de tous les Ecrivains de Verone, depuis Catulle juſques à Monſeigneur Bianchini. La troiſiéme Partie offre une Notice exacte des choſes les plus remarquables, qu'on voit à Verone & dans ſon territoire. On donne enfin pour quatriéme Partie une ſeconde Edition plus étenduë du *Traité des Amphitéatres, &c.* Les Lecteurs trouveront dans cet Ouvrage une critique ſûre, une érudition rare, une littérature peu commune; & des recherches ſçavantes ſur les antiquités Civiles & Eccléſiaſtiques, la Juriſprudence, la Géographie, l'Hiſtoire, &c.

BOTANIQUE.

De Paris. Deſcription des principales Plantes de l'Amérique par le P. Le Breton D. L. C. D. J.

Cornoüiller. C'eſt un arbre de moyenne grandeur. Ses feüilles ſont fermes, épaiſſes, luiſantes, d'un verd

tirant ſur le jaune ; il n'y a que la nervûre du milieu qui ſoit ſenſible ; la queüe en eſt courte.

Son fruit vient en grappe, ſa figure eſt ovale-oblongue ; il eſt gros comme une olive ; l'écorce en eſt unie, mince, il eſt peu ſucculent. Sa noiſette eſt de même façon, qui rend beaucoup d'huile. Si on la machicote elle eſt d'un goût acre, ſtiptique, & amer. On le trouve mûr aux mois de Novembre & de Décembre.

Couſachou. Natabiry. Lienne. En termes des Iſles Françoiſes, ce ſimple eſt une eſpéce de lienne ; c'eſt-à-dire, qu'il pouſſe de longues tiges, ſarmenteuſes, groſſes comme le doigt, propres à faire des cercles à bariques, ou des amarres, afin d'attacher les gaules aux pieux, qui forment les parcs ; où l'on renferme le bétail.

Ses feüilles ont quelque reſſemblance, avec celles du frêne. Sa fleur a la figure du mufle d'un veau ; elle eſt variée, & à fond jaune. A ſa chûte ſuccéde un fruit, fait en cornichon. Sa racine eſt fort diuretique. On la

met infuſer dans les potions, qu'on prépare pour ceux, qui ſont tourmentés de cette maladie.

Cururu. Ape ou lienne de Perſil. Les Karaybes nomment cette plante *Céréſé*; en terme des Iſles c'eſt une lienne extrêmement branchuë & toute couverte de feüilles, qui reſſemblant un peu à celle du Perſil ordinaire en a pour cela hérité le ſurnom.

Il y en a de trois ſortes ainſi diſtinguées : la premiére en porte trois à trois; la ſeconde cinq à cinq, & la derniére neuf à neuf; elles ſont attachées enſemble à une quëue dont le nerf eſt ferme, ayant de chaque côté un aileron qui régne dans toute ſa longueur. La feüille du milieu eſt beaucoup plus grande que les autres; toutes ſont dentelées & découpées dans leur contour de couleur fort verte, luiſantes, ſéches, & une fois plus longues que larges.

La fleur eſt blanche en roſéte à quatre feüilles. Le fruit vient en grappe; il a la figure d'une petite poire ou de pendant d'oreille. Son écorce eſt unie & luiſante, tantôt rouſſe, tantôt griſe,

le plus ſouvent noirâtre, mêlée de rouge. Il s'ouvre en deux ou trois, lorſqu'il eſt mûr, vous croiriés alors appercevoir en dedans la tête d'un More, c'eſt ſa graine couverte d'un bonnet blanc, lequel n'eſt rien autre choſe, qu'une matiére mucilagineuſe auſſi blanche que la neige, graineuſe & accompagnée de brillans, quand on la froiſſe entre ſes doigts, & qu'on la regarde de pluſieurs endroits; elle ſemble couvrir une eſpéce d'oreillons & deſcendre des deux côtés ſur les joües, & laiſſer à découvert un front avec un nés.

Piſon qui l'a décrit en Latin, ſoûtient que le fruit étant pilé & jetté avec de la farine dans les riviéres enyvre les poiſſons qui en avalent, & les fait mourir. Il ajoûte que ſes feüilles, vertes, macerées & appliquées avec le ſuc qu'on en exprime ſur les plaies, ſont un excellent reméde.

Si on en croit M. *Surian*, les Indiens s'en ſervent auſſi pour guérir les bubons des Pians. Les habitans emploient fort volontiers les ſarmens de ces liennes pour amarrer leurs Paliſſades, à cauſe qu'ils durent long-tems ſans s'uſer.

On en prépare aussi avec des nœuds ou grosses têtes pour en faire des cannes ou bâtons en guise de Bamboche.

TABLE
DES ARTICLES.

Art. I. ACta Sanctorum...... *Actes des SS. du mois de Juillet, &c.* p. 5
Art. II. *Relation Historique de l'Ethiopie Occidentale, &c.* p. 30
Art. III. *La suite de l'Article précedent.* p. 56
Art. IV. Dissertatio..... *Dissertation Théologique sur le systême, les propositions & la condamnation de Jansénius d'Ipres, &c.* p. 79
Art. V. *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin, &c.* p. 87
Art. VI. *Histoire de l'Empire, &c.* p. 104
Art. VII. A Philosophical virtue..... *La vertu Philosophique, &c.* p. 115
Art. VIII. El Politico ..... *Le Politique D. Ferdinand le Catholique, &c.* p. 144
Art. IX. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 165
Description des principales Plantes de l'Amérique, &c. p. 188
Art. X. *Nouvelles Littéraires.* p. 181
De Verone. p. 187
De Milan. p 181
De Londres. p. 187
De la Haye. p. 183
De Paris. pp. 187. 188

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le DUC DU MAINE,

Fevrier 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	1. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1733.

ARTICLE XI.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN de l'Université Catholique de Strasbourg à un des principaux Magiſtrats de la même Ville, faiſant profeſſion de ſuivre la Confeſſion d'Auſbourg : ſur les ſix principaux obſtacles à la converſion des Proteſtans. A Strasbourg, chés *Jean-François* Le Roux 1732. In 4°. pp. 610.

CES Lettres, au nombre de ſix, ſont la ſuite de ſix autres Lettres, qui parurent, il y a quelques

années, ſur les ſix obſtacles au ſalut, qui ſe rencontrent dans la Religion Luthérienne. Les premiéres ont fait voir aux Proteſtans la réalité des obſtacles qu'ils trouvent à leur ſalut : & les derniéres leur démontrent la nullité des obſtacles qu'ils prétextent à leur converſion. Les unes traitoient du ſchiſme ; du défaut de vraye foi ; de la révolte contre les Puiſſances établies de Dieu ; du retranchement de la confeſſion Sacramentelle ; de la déſobeïſſance au précepte de la communion, & du mêlange d'erreurs qui ſont ſoutenuës aujourd'hui dans la prétenduë Réforme, quoique notoirement condamnées dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. * Le ſujet des autres eſt le Sacrifice de la Meſſe ; la préſence permanente de Jesus-Chrît dans l'Euchariſtie, & l'obligation de l'y adorer ; la communion ſous une ſeule eſpéce ; l'invocation des Saints ; la priére pour les Morts, & le Purgatoire ; & enfin la juſtification du pécheur. Voici donc un Corps entier

* V. nos Mém. Juin 1728. Art. LXIII.

de controverſe, qui renferme ee qu'on peut oppoſer de plus ſolide aux partiſans de Luther ; & ce qu'ils allé-guent eux-mêmes le plus ordinairement, comme un fondement légitime de ſéparation. Point de prévention, c'eſt la grace que demande l'Auteur * ; point de mécontentement, ou de mépris anticipé, à la vûë de ce dernier Volume ; non pas même ſur la qualité des matiéres, qui y ſont agitées, & qui ont déja fourni de quoi remplir des Bibliotéques. Tout devient ueuf & intéreſſant entre les mains d'un homme de ſon caractére, & de ſon expérience. On le pourroit attendre d'un genre d'érudition, auſſi variée & auſſi cultivée que la ſienne, quand ſon Ouvrage ne ſeroit qu'une production de l'Ecole ; mais il le faut encore conſiderer comme le fruit de pluſieurs converſations également libres & ſçavantes, qui ont ramené à la Foi Catholique quantité de perſonnes diſtinguées par leur rang & par leur mérite, qu'il n'eût pas été

* Le P. Scheffmacer, de la C. de J.

facile de détromper avec des raisonnemens usés, & une routine de Missionnaire. L'esprit de douceur & de ménagement ne regne pas moins ici, que dans le Volume précédent. „ Que ceux qui ont une mauvaise „ cause à défendre, dit le Théolo-„ gien, ayent recours à la satyre, ou „ à l'invective, aux termes mépri-„ sans & injurieux; c'est un artifice „ propre à détourner l'esprit du Lec-„ teur de l'objet principal, & la res-„ source ordinaire de ceux qui veu-„ lent paroître ne pas succomber. Les „ défenseurs de la vérité ne doivent „ parler que politesse & raison „. Heureux le païs, où l'injustice & la malignité du Lecteur même, n'est pas ce qui porte & autorise les Ecrivains, quels qu'ils soient, à prévariquer contre une si belle régle!

Premiére Lettre sur le Sacrifice de la Messe.

On ne sçait, si c'étoit insulte, ou défi sérieux, que la clause inserée dans le décret du Magistrat de Stras-

bourg, lorſqu'il ſe déclara contre la Meſſe, en l'année 1529. Le décret portoit; qu'on ceſſeroit de célébrer la Meſſe, jusqu'à ce qu'il eût été prouvé, qu'elle eſt un culte agréable à Dieu : c'eſt-à-dire que par un renverſement viſible des formes uſitées, ces nouveaux Juges dans la Foi chargeoient le Poſſeſſeur de l'obligation de la preuve, pour en exempter l'Aggreſſeur. Mais quoiqu'il en ſoît de l'intention, & de la procédure; l'Auteur des Lettres ſaiſit la propoſition, & ſe flatte de venir toûjours à tems pour y répondre, puiſque malgré les anciennes réponſes, il reſte toûjours à inſtruire & à convaincre, dans Straſbourg & ailleurs.

Son début eſt ſimple. Montrer l'antiquité, l'étenduë, l'univerſalité de la Meſſe parmi les Chrétiens, c'eſt en avoir montré la ſainteté par rapport à Dieu, ſur-tout ſi leur ſentiment a été de la regarder généralement comme l'action la plus ſacrée, & la plus importante de leur Religion, inſtituée par JESUS-CHRÎT même. Or toutes ces parties de ſon raiſonnement

se soutiennent, chacune par sa propre force, & toutes réünies ensemble, par leur liaison. Il donne d'abord pour vérités incontestables deux points de faits, qui des deux extrêmités s'étendent sur le fil entier de la tradition la plus autorisée : l'une, qu'immédiatement avant Luther, toutes les Nations chrétiennes, catholiques & schismatiques, étoient dans l'usage d'offrir en sacrifice le Corps & le Sang de JÉSUS-CHRÎT sous les espéces du pain & du vin, pour les vivans & pour les morts; & qu'elles y persévérent encore aujourd'hui; l'autre, que dés la naissance, & les tems les plus reculés du Christianisme, le même usage n'a été ni moins indubitablement établi, ni moins universellement observé.

Il est fâcheux aux Protestans d'avoir eux-mêmes frayé la route aux Catholiques, pour trouver dans les Sociétés orientales de quoi justifier le premier de ces deux articles; par des témoignages qui les accablent. L'Auteur remonte là-dessus aux tentatives de *Melanchton* en 1559. & à celles

des deux Docteurs de Tubinge *Curusius* & *André* en 1573. qui de part & d'autre n'en recüeillirent que de la confusion. La France a poussé depuis les recherches beaucoup plus loin, par le zéle du feu Roi, & par l'activité de ses Ambassadeurs, & de ceux qu'ils y ont employés. Les Piéces existent en différentes Bibliotéques, particuliérement au Louvre & à saint Germain des Prés. Tout le monde y peut voir ce qui fut répondu en 1666. pour les Moscovites; & environ le même tems pour les Moldaves, deux Communions du Rit grec; en 1671. pour quelques autres Provinces du Patriarchat de Constantinople; trois ans auparavant pour l'Isle de Chypre, & les années suivantes pour les Patriarches de Jerusalem & d'Antioche; pour celui des Armeniens, & généralement pour tout ce que l'on connoît en Orient de Sociétés, Melchites, Jacobites, Nestoriennes. Comme il n'y en a point, qui ne pensent aujourd'hui ce que nous pensons sur le Sacrifice de la Messe, ce n'est pas une chose moins averée, que c'étoit

pareillement leur doctrine, lorsque Luther a parû, & qu'en s'élevant contre l'Eglise Romaine, il s'est élevé contre des Communions, qui en sont séparées depuis douze & treize cens ans. L'Auteur conclud de là, premiérement, qu'il a donc attaqué l'usage de l'Eglise universelle, qui selon ses disciples les plus rafinés, n'est que l'assemblage des Eglises particuliéres, & ne sçauroit se tromper; n'étant pas possible, que ce qui est reçu de toutes les Eglises ne soit pas une vérité orthodoxe. Secondement, que le sens qu'il donne à quelques passages de l'Epître aux Hébreux, pour en tirer des armes contre la Messe, est donc un sens faux & illusoire, un sens nouveau & particulier, puisque ce n'est point ce sens universel, & unique, où tous les Chrétiens de la terre l'ont entenduë avant lui. Troisiémement, qu'un usage commun aux Sociétés catholiques & aux Sociétés schismatiques a donc nécessairement plus d'antiquité que le schisme même; qu'on ne peut que ridiculement le supposer né dans l'Eglise

Romaine depuis la séparation ; ou que si les autres Eglises, qui ont rompû avec elle dés le cinquiéme siécle, lui en eussent attribué antérieurement l'origine, leurs animosités & leurs chicanes ne leur eussent jamais permis de le conserver.

Ces trois conclusions avancent bien l'ouvrage, pour lier la seconde vérité à la premiére, & n'en composer qu'une démonstration. Le Théologien Allemand a déja obligé de reconnoître la Messe plus ancienne que le schisme des Nestoriens & des Jacobites. Cela touche de près ce qu'on appelle les beaux jours de l'Eglise. Que lui reste-t'il qu'à les parcourir, & à profiter de ses avantages dans un choix éclairé des monumens qu'il produit. Avec les textes précis il découvre dans les saints Péres certaines particularités, qui font voir, que leurs idées & les nôtres, leurs devoirs & les nôtres sont les mêmes à l'égard du *Sacrifice non-sanglant*. C'est par exemple l'expression dont se sert Eusebe de Césarée, lorsqoe parlant des différentes pratiques de piété obser-

vées à la dédicace de l'Eglise de Jerusalem, il dit qu'entre les Evêques, les uns adressoient au Peuple de sçavans discours, les autres par les *Sacrifices non-sanglans* & les *oblations mystiques* attiroient les miséricordes de Dieu sur l'Etat, sur l'Eglise, sur l'Empereur & sur sa famille. Dioscore d'Alexandrie, avant sa chûte, se plaignoit à saint Leon, que la Basilique où il célébroit étoit trop petite pour contenir tout le Peuple. Qu'on réïtére le *Sacrifice*, lui répond le saint Pontife. On demandoit à saint Fulgence, s'il ne suffisoit pas d'*offrir le Sacrifice* à Dieu le Pére seul. Saint Fulgence résoud le doute par la pratique de l'Eglise, qui est, dit-il, de l'*offrir* indivisiblement au Pére, au Fils, & au saint Esprit. Au tems du Concile de Nicée, quelques Prêtres souffroient que des Diacres leur donnassent la Communion. Le Concile décide, qu'il est contre la régle & contre la coûtume, que ceux qui ont le pouvoir d'*offrir en sacrifice* le Corps de Jesus-Christ le reçoivent de ceux qui n'en ont pas le pouvoir. Les mauvais es-

prits infeſtoient une métairie, qui apartenoit à un Tribun, nommé *Heſperïus.* On y *offrit le Sacrifice du Corps de* Jesus-Chrît pour la délivrer de cette vexation, dit ſaint Auguſtin, & elle ceſſa auſſitôt.

Les Atteſtations écrites & les Livres ne ſont pas les ſeules voix, qui publient l'antiquité de la Meſſe : les Temples matériels ont auſſi leur langage. Ceux même que les Luthériens ſe ſont appropriés à Straſbourg, annoncent malgré eux que le Sacrifice s'y eſt fait : il ne faut qu'en conſulter la ſtructure. L'Héréſie en a détruit les Autels ; mais les enceintes deſtinées à les renfermer, les Chœurs bâtis pour la ſéparation du Clergé & du Peuple, ſubſiſtent encore, „ & il eſt très-vrai de „ dire, remarque nôtre Auteur, que „ par-tout où il y a un Chœur, il „ y avoit un Autel ; & que par „ tout où il y avoit un Autel, là ſe „ célébroit le Sacrifice de la Meſ„ ſe „. On l'avoit donc célébré pendant cinq, ſix, ſept cens ans dans les Egliſes uſurpées, leſquelles ſans doute avoient eû leur modéle, &

avoient été construites sur la forme d'autres plus anciennes. *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* Ce raisonnement est tourné d'une maniére neuve, & doit faire impression sur des gens moins endurcis que leur Maître contre la force des preuves. Car pour lui, rien ne l'ébranloit. Luther, accablé sous les témoignages les plus pressans, se croyoit quitte de l'obligation d'y satisfaire, en disant qu'il ne s'agissoit pas du fait; mais du droit; que les Anciens, & les Saints, tout homme avoit pû se tromper; qu'on ne devoit suivre que l'Ecriture, ou plûtôt ce qu'il n'avoit garde de dire; prendre sous le nom d'Ecriture toutes les interprétations arbitraires qu'il laissoit la liberté d'y attacher.

Que les saints Peres au reste ayent souvent failli, ce n'est pas ici une raison d'en affoiblir l'autorité: parce qu'ils n'y sont pas cités comme Docteurs, mais comme témoins; on ne s'arrête pas à ce qu'ils ont enseigné de leur fonds, mais à ce qu'ils ont vû de leurs yeux. Luther présumera-t'il qu'il est venu au bout de quinze sié-

cles, avec Miſſion pour purger la Religion d'un culte vain & ſacrilégue, d'auſſi vieille date que la Religion même. Il peut répandre ſes reproches ſur qui il lui plaît; il n'eſt pas libre de les fixer au deſſous des tems apoſtoliques: la chaine que nous lui oppoſons nous éleve juſques-là.

Un peu de ſagacité à démêler les impoſtures de Melanchton, & de Kemnitius, met le Docteur Catholique fort à l'aiſe, pour en renverſer les Apologies. Ils veulent nous faire trouver dans l'antiquité que la Meſſe eſt un principe immédiat de juſtification; il n'y a pas un Moderne qui l'ait penſé. Ils prétendent, que, ſelon nous, ce ſont continûment depuis les Apôtres les mêmes paroles, les mêmes geſtes, les mêmes cérémonies dans la célébration du ſaint Sacrifice. Qui ne ſçait qu'on doit diſtinguer entre ce qui en fait l'eſſentiel, & ce qu'on en peut regarder comme des eſpéces d'aſſortimens, inſtitués pour en relever la Majeſté? entre l'oblation du Corps de JESUS-CHRÎT, & tous ces dehors qu'ils nomment ſi fauſſement *le nerf*

& la substance de la Messe des Papistes ?

De la perpétuité, & de l'uniformité du culte, au sujet de la Messe, l'Auteur passe à en développer les raisons, appuyées qu'elles sont sur le Texte saint. L'explication en est courte, nette, mesurée, édifiante. Il revient à Luther, & ne dédaigne pas d'examiner ce qu'on doit juger prudemment du fameux colloque, où ce grand Réformateur inspiré de Dieu, en a tant appris du Diable même. Les Catholiques ne le lui ont point imputé : lui-même le raconte fort naïvement, & ne cache pas, que ces sortes de communications lui étoient assés familiéres. Comment n'auroit-il pas abjuré la Messe sur la parole d'un Maître aussi persuasif que celui-là ? „ Le Diable, dit-il, ajuste „ ses raisonnemens avec beaucoup de „ subtilité, & les pousse avec encore „ plus d'énergie. Il a la voix forte & „ rude, & il est si pressant par les „ instances qu'il fait coup sur coup, „ qu'à peine donne-t'il le loisir de „ respirer „. Luther prévoyoit bien, qu'on trouveroit son changement fort

étrange ; mais il n'eſt rien tel que d'avoir affaire au Démon. Si ceux qui s'en moquent , „ l'avoient entendu „ raiſonner auſſi bien que lui , ils ſe „ garderoient bien , dit-il , d'en appeller ſans ceſſe à la pratique de l'É- „ gliſe & aux uſages de l'antiquité : „ ils conviendroient que ce n'eſt pas „ de quoi ſe raſſûrer „. Pour le peu néanmoins qu'on aprofondiſſe les cinq argumens qui déſarmérent toute la dialectique de Luther , ils paroîtront ſi foibles , qu'on ne pourra s'empêcher de penſer , que lui & ſon Diable étoient de pauvres Logiciens. Mais où a-t'il viſé avec un conte ſi groſſier, qui n'étoit propre qu'à le deshonnorer , vrai ou faux ? Rien ne montre mieux , que des Chefs de parti peuvent tout hazarder , quand une fois ils ſe ſont acquis quelque empire. Qu'ils faſſent parler le Ciel ou l'Enfer : c'eſt tout un pour un peuple enſorcelé ; le pére de menſonge devient le pére des lumiéres ; & ſes leçons, dignes par cela ſeul , qu'on les ait en horreur , deviennent les leçons de la vérité. Dieu le permet ; & ce doit

être pour les ames droites, un puissant préservatif contre le cours de la séduction.

Seconde Lettre sur la présence permanente de J. C. dans l'Eucharistie, & sur l'obligation de l'y adorer.

Il n'est point douteux parmi les Protestans, soit Luthériens, soit Calvinistes, que JESUS CHRÎT présent dans le Sacrement, s'il y est réellement présent, n'y mérite des adorations. C'est la croyance propre de ceux qui suivent la Confession d'Ausbourg, qu'on doit adorer JESUS-CHRÎT en reçevant la Céne. Kemnitius l'assûroit de tous les Réformés, excepté les Sacramentaires. Les Ministres de Strasbourg le déclarérent hautement dans la Requête qu'ils présentérent tous ensemble au Magistrat l'an 1670. Ils y demandoient entre autres articles, qu'on obligeât de recevoir la Céne à genoux, apportant pour exemple la Coûtume des Eglises de Saxe; pour motif la Foi de la présence réelle; & pour raison, que *si tout genouil doit fléchir au nom de* JESUS-CHRÎT, selon

ſaint Paul, l'obligation en eſt beaucoup plus ſenſible devant ſa Perſonne. Il y avoit long-tems que les affaires Eccléſiaſtiques ne ſe conduiſoient pas toûjours au gré des Paſteurs; que le Conſiſtoire aſſés ſouvent concluoit d'une maniére, & le Magiſtrat décidoit d'une autre. Mais quoique cette fois-ci même le Magiſtrat n'acquieſçât pas à ordonner les démonſtrations extérieures de reſpect qui lui étoient propoſées, on préſume qu'il ne condamnoit pas les ſentimens intérieurs de vénération envers J. C. reçu & préſent à la Céne, comme une nourriture toute divine.

Le devoir du Théologien Catholique, dans cette Lettre, ſe réduit donc à faire voir J. C. préſent dans l'Euchariſtie au moment de la conſécration du pain & du vin : & en vertu de cette même conſécration, demeurant auſſi long-tems préſent ſous les eſpéces, que les eſpéces demeurent ſans altération. Il ſuit la même route qu'il a ſuivi ſur la Meſſe, par l'univerſalité & l'antiquité de la doctrine

qu'il défend, ſi ce n'eſt qu'il fait marcher l'Ecriture à la tête.

Que prétendoit Jesus-Chrît par ces paroles : *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang ?* Ne vouloit-il qu'indiquer à ſes Apôtres ce que ſeroit quelque tems après l'aliment qu'il leur préſentoit, quand ils le prendroient dans leur bouche ; ou ſignifioit-il ce qu'étoit à l'inſtant même la choſe qu'il tenoit à la main ? Or il ne paroît nullement raiſonnable d'attribuër à ſes paroles une ſignification, qui en eût fait une propoſition fauſſe, au moment qu'il les prononça ; & qu'on ne peut ſe diſpenſer de dire néanmoins dans la ſeconde des deux explications ; la premiére eſt donc la ſeule véritable. Qu'on obſerve bien toute la force du Grec de ſaint Luc, qui eſt le Texte original ; *laquelle Couppe eſt répanduë pour vous.* Ne marque-t'il pas que le Sang du Sauveur étoit réellement dans la Couppe, avant que de paſſer dans la bouche des Diſciples, puiſque c'eſt le Sang, & non pas le vin, qui a été répandu pour nous ?

Fevrier 1733.

Remettés la présence de JESUS-CHRÎT dans l'Eucharistie au tems de l'usage ; vous donnés lieu à une multitude d'inconvéniens, qui offrent à l'esprit je ne sçai quoi d'indécent & de risible, par la seule nature des questions qu'on pourra faire. On demandera entre autres, où étoit le Sang de JESKS-CHRÎT pendant les intervales que les Apôtres ne bûvoient pas. L'unique voye, pour éviter un tissu d'inepties dans la réponse, sera certainement d'anéantir la vérité des paroles Sacramentelles, en avançant contre la teneur des expressions, *ceci est mon Sang* ; que jamais le Sang n'a été effectivement dans le Calice.

Luther, qui ne l'eut osé dire, n'osoit pas non plus n'attacher la présence réelle qu'au tems de l'usage. Il avoit réglé ; que J. C. devoit être présent depuis le commencement de l'Oraison Dominicale jusqu'après la Communion du Peuple. Mais sur quelle autorité le régloit-t'il? Pourquoi étendre le prodige à une heure ou deux, plûtôt qu'à un jour, une semaine, un an ? Nous croyons J. C.

dans le Sacrement, parcequ'il l'a dit. Où a-t'on lû qu'il s'en retire? L'Auteur presse vivement les Luthériens, si prévenus pour Luther, qu'ils le qualifient d'avoir été l'organe du saint Esprit, & qui n'ont rien que d'incertain & de vague sur la déference qu'ils doivent à ses sentimens. Luther invectiva violemment contre Carlostat, qui entreprenoit d'abroger l'élevation de l'Hostie. Ses disciples aujourd'hui ne le permettroient pas, & ainsi de bien d'autres points. L'Auteur continuë.

S'il est vrai, que pour quelques momens J. C. soit présent dans le Sacrement, avant l'usage, on conçoit aisément qu'il ne doit point y changer d'état, dés qu'il ne survient rien qui l'en fasse changer. C'étoit du pain, dans le sentiment Catholique: ce n'en est plus, J. C. en a pris la place par une véritable conversion de substance. Quoique ce ne soit encore ici qu'une supposition, il est toûjours libre d'y rechercher, quelle cause rétabliroit la nature du pain, qui avoit cessé d'être ce qu'elle étoit, &

obligeroit J. C. de n'être plus ce qu'il avoit été. De qui l'apprendrons-nous ? de la raison, ou de la foi ? l'assûrer sans preuve, c'est témérité ; c'est laisser les contradicteurs en possession de croire, que le tout persiste dans la situation, où il étoit immédiatement après la consécration. Le premier changement est averé : le second ne peut passer que pour arbitraire.

Ceci conduit droit au Dogme de la transubstantiation, que Calvin & Béze auroient nécessairement admis, comme ils s'en déclarent, s'ils eussent crû ce que croyent les Luthériens, qu' on ne doit prendre les paroles de J. C. qu'au Sens littéral. L'Auteur l'établit solidement ; il en déduit clairement les conséquences, il entre de nouveau dans cette immense étenduë d'attestations produites au nom des Eglises d'Orient ; il passe de même aux témoignages des premiers Chrétiens ; il les cite, eux & les autres qui leur ont succédé d'âge en âge, jusqu'au quatriéme Concile de Latran, célébré en 1215. époque remarquable, en ce que Luther ne dé-

savoüant pas que ce Concile n'ait approuvé la transubstantiation, *Cap. firmiter*, la soutient cependant de l'invention de saint Thomas d'Aquin, qui n'est venu au monde que neuf ans après en 1224. C'est au Livre de sa *Babylone*. Les Centuriateurs de Magdebourg montoient plus haut, pour en fixer l'origine ; & ne dissimuloient pas, qu'ils avoient contre eux le véritable Béde, saint Jean Damascene, saint Jean Chrysostome, & saint Gregoire de Nysse.

L'Auteur se reposeroit volontiers sur la pénétration & sur la droiture de la personne, à qui il écrit, du soin d'inferer de la présence réelle, & continuée, la légitimité du culte, en toutes les maniéres que les Catholiques le rendent à l'Eucharistie. Mais les saints Péres s'en sont expliqués avec tant de magnificence, qu'il ne devoit pas refuser aux Catholiques même la consolation d'en lire les extraits. Il avoit de plus à démêler quelques subtilités par lesquelles on attaque le culte en général, & l'obligation de le rendre, sous ombre que tel-

le cérémonie en particulier n'eſt point ancienne, telle autre varie ſelon les tems & les païs. Quelle partie de la Religion n'ébranlera-t'on pas, ſi pour infirmer le fonds de la choſe, il ſuffit de chicaner ſur la maniére & ſur la façon ? Tout ce qu'on pratique de nos jours n'eſt pas de la premiére antiquité, on l'avoüe; mais tout en a l'eſprit, tout émane des principes qui ſont les ſiens : les dévotions ont changé; mais ſuivant les beſoins & les vûës de l'Egliſe; jamais ſans des motifs graves; des approbations autentiques; des rapports pleins d'édification. Ce qui concerne les Proceſſions du ſaint Sacrement eſt très-curieux, & bien appuyé. On ne ſçauroit méconnoître une Providence ſpéciale ſur celles qui ſe font à Strasbourg, depuis qu'il eſt à la France. De quelque pluye qu'on y ait été menacé, elles n'y ont pas manqué une ſeule fois, pendant quarante-neuf années. Si c'eſt hazard, dit l'Auteur, ce hazard eſt bien conſtant, & ne ſe voit point ailleurs. Seroit-ce ſans deſſein que dans une Ville où les ſentimens ſont

partagés ſur l'Euchariſtie , le Ciel s'eſt montré ſi favorable aux nôtres ? On n'en préſume pas pour cela , qu'il ſoit engagé à continuer les mêmes égards dans la ſuite.

Troiſiéme Lettre touchant la Communion ſous une ſeule eſpéce.

Elle comprend cinq propoſitions : Premiérement , qu'en reçevant une ſeule eſpéce , on reçoit autant , qu'en reçevant les deux. Secondement, que JESUS-CHRÎT promet à ceux , qui n'en reçoivent qu'une , les mêmes avantages qu'à ceux , qui reçoivent conjointement l'une & l'autre. Troiſiémement , que les premiers Chrétiens ne ſe ſont fait aucune obligation de communier ſous les deux eſpéces. Quatriémement , que dans tout l'Evangile il ne ſe trouve aucun précepte , qui oblige tous les Fîdéles de participer à la Couppe. Cinquiémement, que l'uſage d'une ſeule eſpéce n'a rien qui ſoit contraire à l'inſtitution de J.C.

Toute Controverſe ſera bientôt terminée ſur la premiére Propoſition, quand on n'en voudroit conſulter

que les Livres Symboliques, reçus dans la Confeſſion d'Ausbourg. Comme les nôtres, ils reconnoiſſent que J. C. ne meurt plus ; & que par conſéquent c'eſt de la préſence de J. C. vivant ; c'eſt d'un Corps glorieux, qu'on ne peut ſuppoſer épuiſé de Sang, non plus que ſéparé de ſon Ame, & de la Divinité, qu'il eſt parlé dans l'Euchariſtie. Ainſi l'Auteur ne va pas plus loin.

Sa ſeconde Propoſition a pour principale preuve la même promeſſe de la vie éternelle, qui au Chapitre ſixiéme de ſaint Jean eſt répétée juſqu'à quatre fois, en faveur de celui qui aura mangé le Pain ſacré; comme elle y eſt faite deux fois à celui, qui aura mangé la Chair & aura bû le Sang du Sauveur. La plûpart des Proteſtans, il eſt vrai, n'entendent tout cela que de la Foi ; mais outre les Péres & les Commentateurs, qui viennent en foule leur enlever ce ſubterfuge, le Miniſtre Calixte, ſi célébre & ſi échauffé dans la queſtion des deux eſpéces, avoüe bonnement que tous les Anciens l'ont expliqué

de l'Euchariſtie. Il tâche pour lui, d'échapper ſur ce que J.C. aura nommé une partie pour le tout. J.C.a pris ſéparément, ou conjointement, ce qui de part & d'autre devoit être également bon. Ses paroles ſont ſimples, elles ſont intelligibles, elles n'ont beſoin ni de nos conjectures, ni de nos gloſes.

Il n'y a pas plus à ſubtiliſer, pour la troiſiéme Propoſition, ſur la conjonction alternative de ſaint Paul; *Quiconque mangera... ou boira*, &c. 1. *Cor*. XI. 27. Ces autres textes; *Le pain que nous rompons*, &c. 1. *Cor*. X. 16. *& Act*. II. 42. *Ils perſévéroient..... dans la fraction du pain*, &c. tendent au même but. Cela eſt ſi hautement confirmé, par le nombre & la diverſité des exemples, dans la primitive Egliſe; qu'ils valent des démonſtrations. Combien d'occaſions, où l'uſage étoit de ſe contenter d'une ſeule eſpéce? La Communion des Nazaréens: la Communion domeſtique; celle des Solitaires, des Voyageurs, des Malades; celle du Vendredy Saint, ou même du Carême entier chés les Grecs. M. Calixte & ſes Confréres parent le coup, comme

ils peuvent, mais aux dépens du respect qui eſt dû à des Ecrivains de poids, & à l'aide d'une infinité de ſuppoſitions, où il ſemble qu'il n'y ait jamais eû d'Hiſtoire, ni de Critique, que pour travailler à leur défenſe, & pour ſoutenir leur ſyſtême. Il n'en revient que plus d'avantage à l'Auteur. On le voit les preſſer partout, & trouver juſques dans leurs réponſes, de quoi retomber ſur eux avec une force digne de la ſupériorité de ſa cauſe. Cette partie abonde en faits d'une grande diſcuſſion.

Celle qui ſuit, exige plus que jamais des Proteſtans qui la liſent une lecture attentive, propre à les tenir en garde contre l'impreſſion des préjugés. Il s'y agit de lever le ſcrupule, qui leur fait craindre, que faute de participer à la Couppe, ils ne ſe rendent coupables de la tranſgreſſion d'un précepte : c'eſt la quatriéme Propoſition. *Beuvés-en tous*, dit J. C. dans ſaint Matthieu : & dans ſaint Jean ; *Si vous ne beuvés ſon Sang, vous n'aurés pas la vie en vous.* Ces deux endroits ſont les ſeuls de tout l'Evan-

gile, qui offrent quelque apparence de commandement ſur la matiére préſente. Mais que demande le Théologien Catholique pour la diſſiper? Une ſimple diſtinction entre ceux, à qui ſeuls J. C. parloit, & les autres; entre les Apôtres & les Diſciples; entre les Succeſſeurs des Apôtres dans le nouveau Sacerdoce, & le commun des Fidéles. Cette diſtinction étant faite, & bien aprofondie, le premier des deux paſſages n'a plus de difficulté. Si le ſecond en a quelqu'une, ce n'eſt pas au moins pour la multitude des Luthériens, qui n'entend point de l'Euchariſtie le ſixiéme Chapitre de ſaint Jean, d'où il eſt tiré. Outre l'interprétation de l'Egliſe qui tranquilliſe les Orthodoxes; ils joignent les mots allégués, *ſi vous ne beuvés ſon Sang, &c.* aux mots qui précédent, *ſi vous ne mangés la Chair, &c.* & expliquent le tout; que *ſi on ne fait ni l'un ni l'autre*; ou bien, *ſi on ne fait l'un ou l'autre*, il n'y a point de vie à eſperer.

L'Auteur ſuppoſe agréablement, que des Eſprits ſinguliers dans la Ré-

forme s'avisassent d'y introduire la nécessité de s'abstenir des viandes suffoquées, ou de se laver les piés. Ce qu'on leur répondroit, pour montrer que ce qui leur paroît un précepte réel, n'en a que la pure apparence; il le leur adresse contre la prétenduë nécessité de la Coupp.

Enfin pour cinquiéme Proposition, il justifie que la Couppe n'est pas de l'essence du Sacrement, à considerer son institution: & que s'il y a obligation de s'y conformer, ce ne peut être que dans les circonstances essentielles. Un paralléle entre le Baptême par infusion, & la Communion sous une seule espéce le fait bien sentir. Quel champ ouvert à de nouveaux Réformateurs après Luther, Calvin, & leurs semblables, si dans la Religîon l'on s'arrogeoit le droit de remettre toutes choses au même point qu'elles ont été instituées! Les Protestans, avec leur liberté Evangélique, & leur pureté primitive, en ont fait beau bruit, quand on l'a tenté. Qu'ils avoüent donc combien il est sage de reconnoître avec nous;

„ que le même qui a institué les Sacremens, a laissé au pouvoir de l'Eglise de changer tout ce qui n'est pas de leur essence ; que le même, qui l'a chargée de les administrer, l'a mise en état de se faire obéïr, lorsqu'elle en régleroit la dispensation ; & que des choses très conformes à l'institution venant à être changées par son autorité, passent du rang des choses libres au rang des choses défendües „. Il reste trois Lettres dont nous aurons soin de rendre compte le mois prochain.

ARTICLE XII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs sacrés & ecclésiastiques.. ...... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c. A* Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Mesnil, & Lottin. 1727. *In 4° Tome premier, pages 699. sans la Préface & les Tables. Tome second, pp. 782.*

Voyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732. & IX. au mois précédent.

Des Livres apocryphes de l'Ancien & du Nouveau Testament.

„ ON comprend ordinairement „ ſous ce Tître, dit nôtre Au- „ teur, ceux qui ne ſe trouvent pas „ inſérés dans le Canon des divines „ Ecritures. Ces Livres ſont de deux „ ſortes, les uns ne contiennent rien „ de pieux & d'utile, ... les autres „ ſont remplis d'Hiſtoires fabuleuſes, „ d'erreurs & de menſonge, ou en- „ tierement corrompus par les Héré- „ tiques „. C'eſt ce qui occupe les deux premiers Chapitres de ce troiſiéme Livre. L'Article premier du ſecond Chapitre, où il eſt traité des Lettres attribuées à J.C. & ſur-tout de la Lettre à Abgare, & le cinquiéme ſur l'Epître de ſaint Barnabé, meritent ſur-tout d'être lûs.

Chapitre III. „ Perſonne, dit „ Dom Ceillier, ne conteſte au Sym- „ bole des Apôtres, la vérité de ſon

„ Tître , & nos Adverſaires ſont obli-
„ gés de convenir qu'il en eſt en paiſi-
„ ble poſſeſſion dans toutes les Egliſes
„ depuis plus de 1300. ans , je veux
„ dire , au moins depuis le ſiécle de
„ Ruffin , qui , ſelon M. *Dupin*,
„ eſt le premier qui écrit bien claire-
„ ment que les Apôtres ſont auteurs
„ du Symbole „. Le ſçavant Bénédictin paſſe enſuite aux preuves, ſur quoi eſt fondée cette opinion générale , & les porte juſqu'à une ſorte de démonſtration. Le peu d'uniformité qui ſe rencontre dans les termes de ce Symbole rapporté dans les anciens Auteurs , ne l'embarraſſe point. „ Il
„ eſt certain , dit-il , que les Apô-
„ tres ne l'avoient pas mis par écrit,
„ & pendant pluſieurs ſiécles , on
„ s'eſt fait une religion de ne les pas
„ écrire ſur le papier ni avec de l'en-
„ cre , mais ſeulement dans le cœur,
„ & ſur des Tablettes de chair. Les
„ Evêques le défendoient expreſſé-
„ ment aux Catécuménes. Or l'ex-
„ périence de chaque jour nous fait
„ voir qu'il eſt moralement impoſſi-
„ ble , qu'une formule auſſi détaillée

» que l'eſt le Symbole des Apôtres,
» ſoit rapportée, récitée, écrite dans
» les mêmes termes par cent différen-
» tes perſonnes, qui ne l'avoient ap-
» priſe que de mémoire, & ſur le
» récit des autres. Il y a même ſujet
» de s'étonner que pendant un ſi
» long-tems, que ce Symbole ne s'eſt
» conſervé que dans la mémoire des
» Fidéles, il n'ait pas ſouffert plus
» d'altération ». M. *Dupin* avoit re-
préſenté ces Formules ſur une même
Table avec des apoſtilles de ſa façon,
craignant que celles de Ruffin ne fuſ-
ſent plus nuiſibles que profitables;
D. Ceillier a jugé plus favorablement
de Ruffin, & il nous donne cette
même Table avec les apoſtilles de cet
ancien Auteur, qui le premier a fait
le paralléle des Symboles.

Chapitre IV. L'uſage que plu-
ſieurs anciens Auteurs Eccléſiaſtiques
ont fait des Ouvrages attribués à Her-
mes, ou Mercure Triſmégiſte, lui
font trouver ici ſa place. Cet Auteur
vivoit, ſuivant l'opinion la plus com-
mune, 1600. ans avant J. C. Le
ſeul nom de Triſmégiſte lui fut don-

né parcequ'il étoit en même tems grand Philoſophe, grand Pontife, & grand Roi. *Jamblicus* dit qu'il compoſa 36000. Volumes. *Firmicus* ne lui en attribuë que 25000. & Clement d'Alexandrie ne lui en donne que 42. Les anciens Auteurs n'en ont cité que deux, le *Pimander* ou *Remandur* du nom de celui, de qui Hermes avoit appris ce qu'il y dit, & où il traite de la nature des choſes, & de la création du monde. & l'*Aſclepius*, dialogue dans lequel l'Auteur avec Eſculape petit-fils de l'Inventeur de la Médecine, diſpute de la nature de Dieu, de l'homme, & du monde. Mais quelque air d'antiquité, que ſe donne l'Auteur, il eſt certain qu'il a écrit depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme ; & l'autorité des anciens Péres, qui ont cité des Ouvrages, comme étant de Mercure, paroît d'autant moins convaincante à Dom Ceillier, que la plûpart des Ecrivains des premiers ſiécles s'appliquoient peu, dit-il, à la Critique. Il prétend de plus que l'Auteur étoit Chrétien, & vivoit à la fin du premier ſiécle,

ou au commencement du ſecond.

Chapitre V. Le mot de *Sibylle* ſignifie, *remplie de Dieu*, ou *conſeil des Dieux*. Les Payens donnoient ce nom à certaines femmes célébres dans leur Religion par les Oracles qu'elles rendoient. Tous n'ont pourtant pas jugé auſſi avantageuſement de ces femmes. „ Ariſtote & après lui Am-„ mien Marcellin ont attribué à une „ imagination vive & échauffée, aidée „ d'un naturel réveur & mélancoli-„ que, les Oracles prétendus des Sy-„ billes, & Ciceron paroît les avoir „ regardé, au moins ceux qui portent „ le nom de la Sybille de Cumes, „ comme des piéces controuvées, & „ des productions d'une politique ra-„ finée, &c. Les Chrétiens en ont „ penſé auſſi diverſement. Il y en a „ eû, qui canoniſant les Sibylles, ont „ voulu nous les faire enviſager com-„ me des Prophéteſſes du vrai Dieu, „ & par-là nous obliger à groſſir le „ Canon des divines Ecritures, de „ huit Livres, qui renferment les „ Oracles attribués aux Sybilles. Lac-„ tance au contraire ſuivi d'un grand

„ nombre de Critiques célébres, n'a
„ point fait difficulté d'avancer que
„ l'esprit, qui inspiroit les Sybilles,
„ lorsqu'elles rendoient leurs Oracles,
„ étoit un mauvais génie; on ne trou-
„ ve pas moins de variété dans les
„ Anciens touchant le nombre des Sy-
„ billes, & le tems auquel elles ont
„ vécu „. L'Auteur après avoir rapporté ce que les Anciens nous ont appris de chaque Sybille, entre dans les preuves de la supposition des huit Livres que nous avons sous leur nom, & il insiste particuliérement sur la clarté & l'arrangement de leurs Oracles, en cela fort différent de ceux, dont parlent les Anciens. Il ajoûte que l'Imposteur qui les a composés, étoit un Hérétique. „ Il n'est pas éton-
„ nant, dit-il encore, que les Saints
„ qui ont vécu dans les premiers sié-
„ cles, ayent pris de bonne foi des
„ écrits supposés pour véritables : ils
„ n'attribuoient point aux autres,
„ quand ils n'en voyoient point de rai-
„ son, un mensonge & une impostu-
„ re, dont ils se sentoient incapables..
„ Les Saints recevoient avec simplici-

„ té ce qu'ils trouvoient favorable à „ la vérité, & s'en ſervoient pour „ combattre le Paganiſme, à cauſe „ du reſpect que les Payens avoient „ pour les Sybilles, &c „. Enfin dans les ſiécles poſtérieurs au Grand Conſtantin, qui cite beaucoup la Sybille d'Erithrée, les Livres Sybillins perdirent beaucoup de leur autorité, & ſaint Auguſtin ne s'eſt pas mis beaucoup en peine de les défendre contre *Fauſte* le Manichéen.

Chapitre VI. Saint Jerôme n'a mis Philon le Juif au nombre des Auteurs Eccléſiaſtiques, que parcequ'il a crû qu'il avoit eû deſſein d'écrire la vie & les actions des premiers Chrétiens d'Alexandrie dans ſon Livre *de la Vie contemplative.* Joſeph, Euſebe & Origénes ont donné les plus grands éloges à ſes Ouvrages, mais Photius moins accoûtumé qu'eux aux allégories, dit nôtre Auteur, n'en parle pas ſur le même ton. Il croit que c'eſt de lui que les Chrétiens ont appris la maniére d'expliquer l'Ecriture par les allégories, & il l'accuſe de ſuivre quelquefois des ſentimens con-

traires à la Religion des Juifs.

Chapitre VII. Les Histoires de Joseph sont trop connuës, pour que nous nous y arrêtions beaucoup. D. Ceillier en fait des éloges ausquels tous les Critiques ne souscriroient peut-être pas, quoique les plus chagrins conviennent d'une bonne partie de ce qu'il en dit. Le fameux témoignage rendu par cet Historien à Jesus-Chrît est ce qui occupe le plus nôtre Auteur qui se déclare pour son autenticité. Les principales preuves sont premiérement, que depuis Eusebe jusqu'au seiziéme siécle, on n'en a point douté, qu'Eusebe ne fit aucune difficulté de l'objecter aux Juifs, & qu'il n'y a aucun Manuscrit ancien, même Hebreu, où il ne se trouve. Secondement, que les différences avec lesquelles S. Jerôme, Sophrone, Ruffin, Sozoméne & tous les autres l'ont cité, prouvent qu'ils ne se sont point copiés. Troisiémement, qu'il étoit de la sincérité de Joseph & de l'amour qu'il avoit pour la vérité, de ne point dissimuler ce qu'il avoit vû de ses yeux. Ceux qui ont accusé cet

Historien d'une flatterie basse envers les Romains, ne seront pas fort touchés de cette derniére raison. Quant aux objections, qu'on a faites contre le passage dont il s'agit, D. Ceillier y répond d'une maniére qui soûtenuë d'une possession paisible de 1600. ans forme une sorte de démonstration.

Chapitre VIII. *Juste de Tiberiade* avoit aussi écrit plusieurs Ouvrages sur l'Histoire des Juifs, ils se sont perdus, & nôtre Auteur ne voit pas qu'on les regrette beaucoup. On ne sçait pas qui étoit un *Antoine Julien* qui a travaillé sur le même sujet, & son nom de même que ses écrits seroient demeurés inconnus, si *Minutius Felix*, n'en eût fait mention dans son Dialogue, où il dit, „ qu'on „ peut apprendre d'Antoine Julien „ que les Juifs ne sont péris, qu'après „ avoir été abandonnés de Dieu, par„ cequ'ils l'avoient eux-mêmes aban„ donné, & qu'ils n'ont souffert que „ ce qu'on leur avoit prédit qu'ils „ souffriroient, s'ils persistoient à dé„ sobéïr à ses ordres „. *Joseph* fils de

Gorion dont nous avons en Hébreu & en Latin une histoire de la guerre des Juifs, s'est voulu donner pour le véritable Joseph, mais il n'en a imposé qu'aux simples, dit nôtre Auteur, & les plus habiles conviennent que cet imposteur étoit un Juif du septiéme siécle, Gaulois de Nation. Son Ouvrage n'est qu'un abregé de l'Histoire de Joseph fait sur la Traduction latine attribuée à Ruffin.

Chap. IX. On convient assés généralement que le Livre du *Pasteur* est de saint *Hermas*, qui rapporte dans cet Ouvrage les instructions qu'il avoit reçûës d'un Ange qui lui apparut sous l'habit de Pasteur. Ayant eû ordre de cet Ange de les mettre par écrit, & de les lire lui-même aux Prêtres qui gouvernoient alors l'Eglise de Rome, il en envoya une copie à *Clement*, qu'on croit communément être le premier Pape de ce nom, & une autre à *Grapte* pour les communiquer. Les écrits d'Hermas ont été très-célébres dans toute l'antiquité; mais D. Ceillier trouve que plusieurs ont été trop loin en les regardant

comme divinement inſpirés. Tertullien étoit de ce nombre étant Catholique; devenu Montaniſte il n'en a parlé qu'avec mépris; nôtre Auteur eſtime que le jugement qu'on en doit porter, eſt celui qu'en porte ſaint Athanaſe, lorſqu'il dit; „ pour une plus „ grande exactitude, je ſuis encore „ obligé de dire, que nous avons „ d'autres Livres, qui ne ſont point „ dans le Canon, mais qui ſelon „ l'inſtitution des Péres, doivent être „ lûs à ceux qui entrent dans nôtre „ Religion, & qui veulent être inſ- „ truits des maximes de la piété. Il „ met en ce rang, non-ſeulement le „ Livre du Paſteur, mais encore la „ Sageſſe de Salomon, la Sageſſe de „ Sirac & quelques Livres de l'ancien „ Teſtament, parcequ'ils n'étoient pas „ encore reçûs dans le Canon des „ Ecritures par un conſentement una- „ nime de l'Egliſe „. Une ſi grande variété de ſentimens touchant le Livre du Paſteur pourroit. ajoûte D. Ceillier, faire douter, ſi les Exemplaires que nous en avons ſont les mêmes qu'avoient les Anciens. Mais

il tient pour l'affirmative, & en apporte de bonnes preuves. Après l'Analyse des trois Livres qui divisent cet Ouvrage, on trouve ici des remarques sur les points de foi & de discipline, qui y sont établis.

Chap. X. L'Eglise reconnoît saint *Clement* Pape I. pour Martyr : nôtre Auteur observe néanmoins qu'il n'est pas certain qu'il soit mort pour la Foi, mais il croit qu'on pourroit bien lui avoir donné la qualité de Martyr, parcequ'il a souffert pour Jesus-Christ, ainsi qu'on a fait pour plusieurs autres Saints des premiers siécles. Nous avons deux Lettres de saint Clement : la premiére ne lui est pas contestée, il l'écrivit au nom de l'Eglise Romaine ; & c'est cette Eglise qui y parle pour deux raisons, ajoûte nôtre Auteur. „ Premiérement, „ parceque dans ces tems Apostoliques les Evêques ne faisoient rien „ qu'avec la participation de leurs „ Eglises. D'ailleurs comme il s'agissoit de faire cesser la division arrivée depuis quelque tems, entre „ les Chrétiens de Corinthe, il sem-

„ bloit que toute l'Eglise Romaine en „ corps avoit plus d'autorité pour le „ faire que l'Evêque en particulier „. D. *Ceillier* convient que cette Lettre a toûjours été regardée dans l'Eglise comme un des plus beaux monumens que nous ayons après l'Ecriture sainte ; & qu'on y remarque l'esprit & le caractére de saint Paul, dont le Saint emprunte les pensées & quelquefois même les expressions. Photius y reprend néanmoins trois choses. La premiére de ce qu'elle suppose d'autres Mondes au de-là de l'Ocean. La seconde de ce que pour prouver la resurrection des corps il employe la comparaison du Phénix. La troisiéme de ce qu'en parlant de J. C. il ne se sert que de termes qui marquent son humanité. Quelques Critiques ont même cru qu'elle avoit été falsifiée par les Hérétiques, & qu'ils y avoient inséré des fragmens & des citations tirées des Livres apocryphes, afin d'autoriser leurs erreurs. Mais D. Ceillier ne paroît pas avoir beaucoup de peine à répondre aux uns & aux autres.

La ſeconde Epître de ſaint Clement a été rejettée de pluſieurs : il eſt néanmoins certain que dans le dernier Canon des Apôtres, non-ſeulement elle eſt attribuée au ſaint Pape, mais qu'elle y eſt même miſe au rang des Ecritures Canoniques avec la premiére. Saint Epiphane, ſaint Jerôme & Photius, qui d'ailleurs n'en parlent pas avantageuſement, l'ont citée comme de ſaint Clement ; on croit qu'elle a été écrite la premiére & avant le ſchiſme de l'Egliſe de Corinthe. Son but eſt d'exhorter les Corinthiens à mener une vie digne de leur vocation. Le Livre *des Recognitions* a paſſé pendant quelque tems pour être auſſi de ſaint Clement, & il ſemble qu'Origéne a été de cette opinion, mais D. Ceillier juge que ſoit que cet Ouvrage ſoit le même, ou non, que la diſpute de ſaint Pierre avec *Apion*, il n'a été composé que quelque tems avant Origéne, & il ſouſcrit au jugement de Photius, qui en eſtime le ſtyle & l'érudition, mais qui croit l'Auteur peu inſtruit de la Théologie & de la Doctrine de l'E-

 gliſe,

glise, & un très-mauvais faiseur de Romans. Nôtre Auteur juge encore moins favorablement de quelques autres Ouvrages attribués à saint Clement & des Actes de son Martyre. Les preuves qu'il apporte de leur supposition se liront avec plaisir.

Chap. XI. Saint Ignace allant d'Antioche à Rome éprouva de toute maniére la charité des Eglises d'Asie ; mais un motif encore plus pressant le porta à leur écrire, ce fut celui de les fortifier dans la Foi, & de les exhorter à éviter les erreurs naissantes, & à garder les Traditions des Apôtres, dont il jugea nécessaire de rendre témoignage par écrit, afin qu'elles fussent plus connuës. C'est de cette circonstance rapportée par Eusebe, & du précis que cet Auteur nous a donné des Lettres du saint Martyr, dont il a marqué exactement le nombre, les dates, & le nom des personnes ou des Eglises, à qui elles étoient adressées, que D. Ceillier tire son premier argument pour prouver leur autenticité. Il lui paroît même qu'il pourroit suffire pour lever tous

les doutes que l'on pourroit former contre la Lettre de ſaint Ignace ; mais la matiére lui a ſemblé aſſés intéreſſante pour la traiter dans toute ſon étenduë, & l'on peut dire qu'il n'a rien travaillé avec plus de ſoin. Ce ſeul article demanderoit un extrait tout entier ; ainſi nous aimons mieux y renvoyer les Lecteurs, qui trouveront, outre les argumens invincibles, qui aſſûrent à ſaint Ignace ces précieux monumens de la plus vénérable antiquité Eccléſiaſtique, & les réponſes aux difficultés que Baſnage & les autres Critiques y ont faites, de très-amples analyſes de toutes ces Lettres, de ſçavantes remarques ſur les changemens qui s'y étoient introduits avant que *Uſſerius & Veſetus* nous les euſſent données dans leur pureté, la Critique des Ouvrages qui ont été ſuppoſés au ſaint Martyr, tout ce que les anciens Peres de l'Egliſe ont écrit pour relever le merite des véritables, & une très-belle explication de la doctrine qui y eſt contenuë. D. Ceillier diſtingue enſuite les Editions où les Lettres de ſaint Ignace ont été al-

térées, d'avec celles, qui se sont faites depuis qu'on en a recouvré le véritable Texte.

Chap. XII. Nôtre Auteur établit ici l'autenticité des Actes du Martyre de saint Ignace, qu'on ne doute plus, dit-il, qui ne soient de *Rheus*, d'*Agathopus* & de Philon, ses disciples qui firent avec lui le voïage d'Antioche à Rome, & dont il fait l'éloge dans son Epître aux Fidéles de Philadelphie. D. Ceillier porte le même jugement des Actes du Martyre de sainte Symphorose & de ceux de sainte *Felicité* & de ses fils, & il rejette sur les Copistes, ou sur les Traducteurs certains termes qu'on trouve dans ces derniers, qui ne paroissent pas avoir été en usage dans les procedures au tems de sainte Felicité. Pour ce qui est des Actes de sainte *Serapie*, de sainte *Susanne* & de saint *Eustache* il les abandonne entiérement comme proscrits par la plus saine Critique, & quelques-uns même comme contenant diverses choses contre la Foi.

Chap. XIII. L'Epître de saint *Polycarpe* aux Philippiens, n'est pas

moins célébre dans l'Eglise que celle de saint Ignace. Tous deux disciples des Apôtres, ils avoient puisé à la source même de la vérité, & l'on a presque rendu à leurs écrits les mêmes honneurs qu'à ceux des Apôtres. L'Epître de saint Polycarpe se lisoit autrefois publiquement dans l'Eglise & quoique quelques Critiques hétérodoxes des derniers siécles en ayent voulu contester l'autenticité, elle a conservé toute son autorité parmi les Catholiques. On trouve ici tout ce qui est nécessaire pour s'en former une juste idée. Saint Polycarpe avoit écrit plusieurs autres Lettres qui se sont perduës, & les fragmens qu'on en cite, paroissent à D. Ceillier supposés, aussi-bien que le Livre *de la Doctrine* de *saint Polycarpe*, & une prétenduë Histoire de la mort de saint Jean, qui se trouve sous le nom du saint Martyr dans un Manuscrit de la Bibliotéque de l'Abbaye de sainte Flore en France.

Chap. XIV. S. Papias Evêque d'Hieraples en Phrygie avoit écrit cinq Livres, auquel il donna pour

tître *Exposition des discours du Sauveur*, il ne nous en reste que quelques fragmens, que D. Ceillier a tous ramassés dans une Note. Saint Jerôme & Eusebe ont fort loüé cet Ecrivain ; mais ce dernier le traite dans un autre endroit d'esprit médiocre, ce qui ne tombe, dit nôtre Auteur, que sur sa trop grande credulité, & sur son peu de pénétration, pour comprendre les discours des Apôtres, & le sens mystérieux de leurs paraboles. Son antiquité & peut-être aussi la beauté de son style lui avoient acquis une si grande autorité, qu'elle a entraîné saint Irenée & plusieurs autres Grands hommes dans son erreur des Millenaires.

Chapitres XV. XVI. XVII. XVIII. Nous n'avons plus de l'Apologie de saint Quadrat, adressée à l'Empereur Adrien, qu'un petit fragment qu'on trouve dans Eusebe. Celle de saint *Aristide* qui partagea avec saint Quadrat l'honneur d'avoir éteint le feu de la persécution, est toute perduë, aussi-bien que l'Ouvrage d'*Agrippa* surnommé *Cassar* contre Basilide. La per-

te du Dialogue d'Ariston de Pella contre les Juifs est moins regrettée, quoique cet écrit ne fût pas si méprisable selon Origéne, que le prétendoit l'Epicurien *Celse*. La Lettre de *l'Eglise de Smyrne* touchant le Martyre de saint Polycarpe est venuë jusqu'à nous & se trouve par-tout. Les Critiques les plus sévéres, dit D. Ceillier, ont trouvé tant d'onction dans cette Lettre, qu'ils se sont crus obligés d'avoüer qu'il n'y avoit rien de plus touchant dans toute l'Histoire de l'Eglise, & qu'ils ne pouvoient en soûtenir la Lecture sans se sentir comme transportés hors d'eux-mêmes. Ce qu'il justifie par un passage de Joseph Scaliger qui finit ainsi. *Certè ego nihil unquam in Historia Ecclesiastica vidi, à cujus lectione commotior recedam, ut non ampliùs meus esse videar.*

ARTICLE XIII.

OBSERVATIONS MATHEMATIQUES, Astronomiques, Géographiques, Chronologiques & Physiques, tirées des anciens Livres Chinois, ou faites

nouvellement aux Indes, à la Chine & ailleurs, par les PP. de la Compagnie de JESUS. *Rédigées & publiées par le P. Etienne* Souciet, D. L. C. D. J. *Tome second contenant une Histoire de l'Astronomie Chinoise avec des Dissertations. Par le P.* Gaubil *de la même Compagnie. In* 4° *pp.* 178. *sans compter la Préface & les planches.... Et Tome troisiéme contenant un Traité de l'Astronomie Chinoise par le même P.* Gaubil. *pp.* 373. *A* Paris, *chés* Rollin, *Quai des Augustins.* 1732.

CEs deux Tomes de l'Ouvrage du P. *Gaubil*, Jésuite François, se trouvent réünis dans un même Volume de grosseur raisonnable, d'environ 600. pages; le tout imprimé chés *Rollin*, & recüeilli par le R. P. Etienne *Souciet* avec une Préface & quelques Notes de ce Pére, entremêlées avec celles de l'Auteur. Rien n'est plus loüable que le zéle du R. P. *Souciet* à enrichir le Public du recüeil des Observations & des travaux scien-

tifiques des Missionaires de la Chine. Depuis long-tems les Sçavans attendent beaucoup de cet Empire, le mieux conservé que nous ayons de la premiére antiquité, & conservé dans le goût de l'Histoire & des Sciences, pour la perfection de l'Histoire générale du Genre-humain, dont l'Ecriture sainte ne nous fournit que des traits particuliers, & dont les autres Histoires ne nous donnent que de legers soupçons mêlés de fables & de mille sortes d'équivoques.

La Chronologie sur-tout paroît ne pouvoir tout-à-fait se former en un corps de systême un peu soutenu, sans le secours & la clef de la Chronologie Chinoise. C'est-là le point principal que nous puissions attendre de la Chine. Elle a bien sûrement des traditions & des fastes qui peuvent remplir les lacunes des fastes du reste de l'Univers.

L'Astronomie y a presque de tout tems été en une singuliére recommandation, & fait partie essentielle du gouvernement politique, qui a toûjours été à peu près le même aussi-

bien que la langue & le tour d'eſprit du gros de la Nation. La choſe ſeroit tout au mieux, & peut-être hors de toute difficulté, ſans une eſpéce d'interrégne de deux, ou trois ſiécles que ſouffrit dans cet Empire l'Aſtronomie, l'Hiſtoire, & même un peu la Tradition Chinoiſe. Le mal n'auroit pas été ſi grand, ſi pendant cet intervale d'ignorance chinoiſe, il n'y avoit pas eû un grand nombre de Livres brulés & des meilleurs. C'eſt l'Empereur *Tſin-chi-hoang* qui fut le Précurſeur des Muſulmans dans cette belle opération, 246. ans avant JESUS-CHRÎT.

Il paroît cependant, que tous les Livres ne furent pas brûlés, & que le gout général de la Nation pour l'Hiſtoire, la Chronologie & l'Aſtronomie ne fut pas tout-à-fait éteint. Les Livres mêmes de Médecine, d'Aſtrologie & d'Agriculture que cet Empereur incendiaire épargna, ne laiſſérent pas de nous conſerver quelques monumens des autres ſciences. Néanmoins il faut convenir que la playe fut profonde. Naturellement tout fa-

voriſe dans un Empire, quel qu'il puiſſe être, les progrès de l'ignorance, & tout s'oppoſe à celui de la ſcience.

Deux mille ans qui ſe ſont écoulés depuis cette décadence de l'Aſtronomie pendant trois ſiécles, n'ont pû la remettre au point de perfection où elle s'étoit maintenuë depuis le déluge. Ce n'eſt pas que les Chinois n'ayent été pendant ces 2000. ans conſtamment attachés à leur objet, qu'ils n'ayent retrouvé beaucoup de ces monumens de la premiére tradition, qu'ils n'ayent même par leur induſtrie ſuppléé à pluſieurs qu'ils n'ont pu retrouver. Mais à quoi tout ce travail & toute cette induſtrie pouvoient-elles aboutir? uniquement à une Aſtronomie un peu uſuelle, telle qu'on en a beſoin pour la connoiſſance des tems & la pratique du Calendrier, qui a de tout tems été le grand objet des Chinois, comme de tous les Peuples policés.

Heureuſement pour les Chinois, les Jéſuites Européens ſont allés accélerer un peu les progrès de leur Aſtro-

nomie en leur communiquant l'Astronomie d'Europe. Le commerce n'a pas été tout-à-fait réciproque, & cette communication a produit même un mauvais effet, dont il faudra que les Jésuites sentent desormais plus que personne tous les inconvéniens. Les Chinois en gens de bon sens ont laissé là leur Astronomie, & pris sans façon celle de l'Europe; les instrumens, les observations, les calculs, toutes les connoissances, toutes les méthodes, toute la théorie & la pratique.

C'est-là comme l'époque d'une seconde décadence de l'Astronomie chinoise: décadence universelle qui a jetté les Chinois dans une ignorance profonde de leur ancienne Astronomie, de toutes leurs traditions en ce genre, & leur a fait entiérement perdre la clef des Livres où l'on pourroit retrouver cette tradition, en retrouver du moins des traits & des vestiges. De sorte qu'un homme qui veut aujourd'hui, comme le veut le P. *Gaubil*, reprendre le fil de cette tradition, de cette Astronomie, & de l'Histoire chinoise, se trouve sans pres-

qu'aucun secours de la part de ceux qui devroient naturellement lui servir d'interprétes, pour déchifrer le cahos des Livres anciens & modernes, chinois & tartares, qui sont tout ce que la Chine offre desormais à la curiosité d'un Européen. Le moindre travail est celui de se mettre au fait des deux langues mystérieuses, qui envelopent des mystéres de foi assés envelopés. On connoît la difficulté générale de tout ce qui s'appelle recherches de Chronologie & d'Histoire ancienne. Le détail des difficultés particuliéres que le P. *Gaubil* a dû dévorer, & qu'il faudra bien encore qu'il dévore, donnent dés la Préface de cette Astronomie une grande idée de la patience & de la sagacité de ce Pére. On n'a qu'à lire cette Préface pour en être comme épouvanté. Heureusement il n'en est pas épouvanté lui-même, & ce qu'il nous donne dans ce Volume nous est un bon garand de ce que nous en devons attendre dans la suite. C'est déja beaucoup qu'une Histoire de l'Astronomie Chinoise, soutenuë & suivie sans interruption depuis deux mille

ans, avec un Traité d'Aſtronomie, & des Catalogues d'Eclipſes, des obſervations, des calculs, des méthodes qui remontent encore plus haut. Mais ce n'eſt pas tout, & ce qu'on nous donne nous fait deſirer quelque choſe de plus.

L'Hiſtoire aſtronomique & autre avant la décadence, celle de ce fameux *Yao* dont on parle tant & dont on dit des choſes qui piquent tout-à-fait la curioſité des Sçavans, voila ce qu'on prend la liberté de demander ſur-tout au P. *Gaubil*, On ne lui demande que ce qu'il paroît bien capable de donner, & ce qu'il promet même aſſés ouvertement lui-même. Il ſemble qu'avec cette Epoque on en fixeroit beaucoup d'autres, & qu'une Hiſtoire un peu circonſtanciée d'*Yao*, ſes Loix, & ſur-tout ſes Conſtitutions aſtronomiques s'enchaineroient fort bien avec l'Hiſtoire générale du Genre-humain, & nous donneroient un peu plus d'idée que nous n'en avons de la religion ; des mœurs, de la forme de gouvernement des premiers hommes au ſortir des mains de Dieu,

ou pour le moins au ſortir du Déluge & des mains des Patriarches. Car il eſt étonnant de voir la plûpart des Peuples dans leur premiére origine repréſentés par l'Hiſtoire ancienne ou plûtôt par les Fables, comme ſortant de terre, encore tout barboüillés de limon, moitié hommes, moitié ſerpens, ſelon le ſiſtême de Diodore de Sicile, errans dans les forêts, ſans chefs, ſans loix, ſans mœurs, ſans connoiſſances, ſans tradition, ſans arts, tenant comme le milieu tout au plus entre l'homme & la bête. La maniére même ſuivie & réguliére dont l'Hiſtoire nous les fait voir ſortant de cette barbarie, ſe réüniſſant en corps de Nation, ſe perfectionnant peu à peu, ſe poliçant, ſe donnant des loix, des mœurs, & même des cultes & des religions, inventant les arts & les ſciences, & portant avec le tems leur gloire & leur nom auſſi haut que l'ont porté les Grecs & les Romains, tout cela ſemble favoriſer la premiére idée des hommes ſortis de terre & des inondations du Nil: idée poëtique & toute fabuleuſe qui ſe

trouve suffisamment démentie par l'Histoire sainte, & même par bien des monumens de l'Histoire profane & de la Tradition des Peuples mêmes, qu'on soupçonneroit le plus d'une origine indigne de l'humanité.

Car au milieu des fables & de l'ignorance qui envelope l'origine de la plûpart des Peuples au sortir du Déluge ou de la Tour de Babel, on ne laisse pas de retrouver chés tous ces Peuples, des monumens de ce Déluge, de cette Tour, & de tous les tems mêmes qui les ont précédés depuis Adam; qui nous font voir que le retour de ces Peuples à la lumiére, aux arts, aux sciences, aux mœurs, à la religion, n'est en effet qu'un retour: & que c'est par là que tous les hommes avoient commencé; qu'ensuite ils s'étoient dégradés peu à peu par le péché jusqu'à nous rendre leur origine suspecte; mais qu'ils avoient eû le bonheur de rentrer en partie dans les droits de l'humanité à l'aide de la raison, à l'aide même de certains autres Peuples qui ne s'étoient pas

tout-à-fait si fort dégradés. Car il y a apparence que les Peuples qui furent les premiers fixés après la séparation de Babel, & qui eurent le tems de s'établir paisiblement dans leurs premiéres habitations, conservérent assés bien & assés long-tems le dépôt des premiéres connoissances, des premiéres loix, des premiéres traditions, que la licence des mœurs altéra cependant beaucoup, sur-tout par rapport à la Religion. Ceux qui errérent long-tems, ou qui ne purent se fixer dans leurs premiéres demeures à cause des entreprises de leurs voisins, ceux-là durent tout oublier ou n'en conserver que des vestiges fort confus.

Lorsqu'ils furent ensuite un peu rétablis dans une demeure fixe, leur commerce avec ceux qui s'étoient mieux conservés, servit à les ramener un peu à la raison & à tout ce que Dieu leur avoit donné d'abord pour appanage. Ce fut effectivement le commerce des Egyptiens & des Indiens, Peuples des mieux & des plus long-tems conservés dans les premiéres institutions;

qui valut aux Grecs, aux Romains, & à d'autres, leur retour à l'humanité & à quelque ſorte de perfection naturelle. On ſçait qu'Orphée, Pythagore, Numa, & les autres Auteurs de ce renouvellement de perfection avoient profité de ce commerce; & probablement ils ne ſe vantérent pas de tout ce qu'ils en avoient appris. Les Sciences & les Arts dont les Grecs ſe diſent les inventeurs, venoient probablement de plus loin : & les Egyptiens & les Indiens eux-mêmes paroiſſent les tenir d'une premiére main.

C'eſt un fait au moins que l'Aſtronomie étoit fort parfaite à la Chine avant l'époque de l'origine qu'on lui donne chés les Chaldéens. Et la Géométrie ſe retrouve en vigueur dans le même Empire, avant le tems qu'on fixe pour ſon invention chés les Egyptiens. Choſe ſinguliére & tout-à-fait digne de l'attention des Sçavans! La fameuſe découverte de Pythagore pour laquelle on dit qu'il ſacrifia une Hecatombe aux Muſes, le P. *Gaubil* nous apprend qu'elle étoit connuë à

la Chine, & très-diſtinctement connuë & pratiquée dans l'uſage de la Géométrie & des Arts qui en dépendent, plus de mille ans avant Pythagore.

On voit donc bien clairement de quelle conſéquence il ſeroit pour la perfection de nos connoiſſances humaines, & par conſéquent pour celle de nôtre raiſon, du moins pour celle de la Chronologie & de l'Hiſtoire, qu'on pût parvenir à débroüiller les Monumens & les Livres de l'ancienne Hiſtoire Chinoiſe. Il ſemble que la Providence n'ait permis la longue durée de cet Empire & de ſon premier goût pour les Sciences, que pour nous préparer dans ces derniers tems un accroiſſement de vûës & de lumiéres, & peut-être un renouvellement peu attendu de bien des Arts & de bien des Sciences. Car le P. *Gaubil* nous apprend qu'il a pluſieurs de ces Livres & de ces Monumens entre les mains, & qu'il eſt plein d'ardeur pour les débroüiller & pour en déguiſer de nouveaux. En attendant, voici une idée un peu plus dé-

taillée de ceux qu'il nous communique dans ſon Hiſtoire & dans ſon Traité d'Aſtronomie Chinoiſe.

La décadence de cette Aſtronomie commença l'année 480. avant Jesus-Chrît ; les Empereurs n'en faiſoient plus de cas. On ne calculoit, on n'obſervoit plus les Eclipſes. On ne montoit plus ou on montoit fort rarement à la *Tour des Mathêmatiques*, c'eſt-à-dire à l'Obſervatoire. Car il y en a toûjours eû à la Chine, depuis *Yao* ; & nous ne voyons pas même que dans cette décadence des Mathématiques ces Obſervatoires ayent été détruits ; lors même qu'on fit main baſſe ſur les Livres d'Aſtronomie, & que le Tribunal des Mathématiques fut aboli ou ſans emploi.

Ce furent les *Hans* dont la Race fut miſe ſur le Trône de la Chine par *Lïeou Pang*, qui recommencérent à favoriſer les Lettres & à faire refleurir l'Aſtronomie, dés l'an 206. avant Jesus-Chrît, qui fut celui ou ce *Lieou* prît poſſeſſion de l'Empire. Juſqu'à lui on ſuivoit le Calendrier de *Tſin-chi-hoang*. Car ce Deſtructeur

des Livres d'Astronomie, en vouloit peut-étre moins à cette Science & à ces Livres, qu'il ne vouloit établir son propre Calendrier sur la ruine de tous les autres, comme les Mahometans brûlérent tous les autres Livres en disant que l'Alcoran suffisoit. Et alors la Chine n'auroit jamais été dans une parfaite ignorance de toute Astronomie. Cela n'a pas été en effet, mais l'Astronomie y a seulement langui & est fort déchûë pendant ce tems qui précéda la dynastie des *Hans*.

Lieou rétablit le Tribunal des Mathématiques & fit faire un nouveau Calendrier, qui valoit seulement un peu mieux que celui de *Tsin-chi-hoang*. L'an 104. l'Empereur *Ise-ma-tan* fit rédiger par son fils plusieurs préceptes, & former une méthode pour supputer le mouvement des Planétes. Il est dit, & il faut remarquer que dans ce tems-là on ne laissoit pas d'avoir de vieux instrumens de leton, qui avoient de grands cercles de denx piés cinq pouces de diamétre. On avoit aussi un globe avec des cercles qui tournoient sous un plus grand

cercle, repréſentant le Méridien. Tout cela marque une Aſtronomie qui n'étoit pas tout-à-fait perduë. Mais on rapportoit alors les mouvemens céleſtes à l'équateur & non à l'écliptique, ce qui marque cependant une Aſtronomie bien déchûë.

On ſe ſervoit encore alors d'un gnomon de 8. piés avec des clepſidres ou horloges d'eau pour obſerver le lever & le coucher du Soleil, ſon Midi, & le paſſage des Etoiles par le Méridien. On diviſa l'année en 365. jours & le quart d'un jour. Le cercle ſuivit la même diviſion de 365. & un quart. Cette diviſion eſt aſſés naturelle, mais peu commode. On ne connoiſſoit pas alors le mouvement propre des étoiles fixes, mais bien celui du Soleil vers l'Orient. On calculoit tout ſelon le mouvement moyen, ſans aucune idée de l'équation du Soleil, de la Lune & des autres Planétes. On croyoit l'année exactement diviſée en quatre parties égales par les ſolſtices & les équinoxes : ce qui devoit être une grande ſource d'erreur pour les

calculs, pour peu qu'on les poussât loin.

Le Cycle lunaire de 19. ans solaires, que les Grecs qualifiérent de Cycle d'or en faveur de Meton qu'ils en crurent l'inventeur, est rapporté par les Astronomes Chinois comme une connoissance de la plus reculée antiquité, & qui remonte jusqu'à *Yao*. Il n'y a pas jusqu'au ridicule des mystéres Pythagoriciens des nombres, qui ne paroisse à la Chine fort antérieurement à Pythagore. En fait d'erreur & de ridicule cependant on pourroit croire plusieurs hommes capables de donner dans les mêmes travers sans s'être donnés le mot.

La grande antiquité qu'on prétend que les Chinois donnent au monde, n'est que l'opinion assés moderne de quelques particuliers qui ont pris pour réelle une époque toute fictice dans son origine, & qui n'étoit que pour servir de principe au calcul des périodes réelles de la Lune ou du monde en général.

Ce n'est que l'an 99. après Jesus-

CHRÎT qu'on commença à avoir à la Chine des inſtrumens pour obſerver & repréſenter le mouvement des Aſtres, rapporté à l'écliptique. On ne ſçait pas ſi avant la décadence de l'Aſtronomie on avoit de pareils inſtrumens, ni ſi on connoiſſoit alors la néceſſité de ce rapport.

L'an 164. des Etrangers, ſujets de l'Empire Romain, arrivérent à la Chine: & cette même année un Aſtronome Chinois fit des armilles, une Sphére, un Globe céleſte, avec un Livre qui expliquoit l'uſage de ces inſtrumens. Ils conſiſtoient en de grands cercles de leton pour l'équateur, le zodiaque, le méridien & l'horizon. On voyoit les deux Pôles, l'un élevé ſur l'horizon de 35. à 36. degrés, & l'autre abaiſſé d'autant. Par le moyen de l'eau, une rouë donnoit le mouvement à ces cercles, & il y avoit un tube pour obſerver les Aſtres. Un Docteur Chinois a prétendu ſans fondement l'an 1660. que ce tube étoit une lunette pareille à nos lunettes. Le P. *Gaubil* prétend que c'eſt auſſi ſans fondement qu'on pré-

rend que tout cela étoit dû à l'arrivée de ces Etrangers. L'Hiſtoire n'en dit rien, & *Tchang-hong*, auteur de ces inſtrumens, a toûjours paſſé pour homme ſçavant & adroit.

L'an 206. de JESUS-CHRÎT, l'Aſtronomie commença à être fort exacte à la Chine; après que deux Aſtronomes appellés *Lieou-hong* & *Tſay-yong* eurent publié leur Aſtronomie appellée, *l'Image du Ciel.* Ils corrigérent l'an Solaïre, ayant trouvé qu'il n'étoit pas juſte de 365. jours & un quart. Ils établirent l'équation de la Lune, & le mois anomaliſtique.

Le P. *Gaubil* examine pourquoi durant toute la dynaſtie des *Hans*, l'Aſtronomie fit ſi peu de progrès; & il prétend avec raiſon, que l'Aſtrologie judiciaire dont tous les Aſtronomes de ce tems étoient infatués, en fut la principale cauſe. Ils étoient plus occupés à trouver des rapports entre les mouvemens céleſtes & les actions des Empereurs régnans, qu'à découvrir le vrai de ces mouvemens.

Une autre cauſe rapportée par le même Pére, eſt que les Aſtronomes

des *Hans*, fortement perſuadés que dés les premiers tems de *Souhi* & d'*Yao* l'Aſtronomie étoit parfaite, ils cherchoient bien moins la perfection de l'Aſtronomie dans les Obſervations du Ciel que dans le déchifrement des monumens qui reſtoient de ces premiers tems. Or pluſieurs de ces monumens étoient fort défigurés, on en avoit perdu la clef, pluſieurs ſe rapportoient même à autre choſe, à la muſique, à la phyſique, à la religion, à des myſtéres numériques, &c. Et on vouloit cependant que ce fuſſent autant de régles, de préceptes, de calculs, d'obſervations aſtronomiques, envelopées & à développer.

La plûpart des Aſtronomes des *Hans*, vouloient encore par ignorance ou par flatterie, qui eſt une double ignorance dans celui qui flatte & dans celui qui eſt flatté, ils vouloient, ils ſuppoſoient que le mouvement des Aſtres n'étoit pas immuable. Les actions bonnes ou mauvaiſes des Princes, diſoient-ils, ſont cauſe que le Ciel change ſouvent ſes mouvemens.

Le principal but de ces Aſtronomes étoit après tout de ſe préparer des défaites lorſqu'ils avoient mal calculé une Eclipſe. Anciennement, diſoient-ils, il n'y avoit ni Eclipſe ni retrogradation des Planétes : & ce ſont les mauvaiſes actions des Princes qui ont procuré aux Aſtronomes la peine de calculer ces Eclipſes. Une Eclipſe mal calculée n'arrivoit pas. On couvroit ſon honneur en faiſant honneur au Prince de ce que ſa bonne conduite, ſon ſage gouvernement avoit détourné un ſi grand malheur qui ſans cela étoit immanquable.

Une Eclipſe de Soleil au premier de la premiére Lune de l'année eſt d'un mauvais augure à la Chine. Pour éviter ce préſage, plus d'une fois les Aſtronomes Chinois ont placé cette Eclipſe au dernier de la douziéme Lune, ou bien ils ont mis 13. Lunes : & ſi des Contemporains n'avoient relevé cette ſupercherie, nous croirions les Chinois plus malhabiles qu'ils n'étoient. Si on étoit inſtruit à fond, dit le P. *Gaubil*, des préjugés, des maximesdes raiſons de politique, &c.

qui ont fait souvent agir les Astronomes Chinois, & qui ont influé dans leurs observations & dans leurs calculs, peut-être les trouverions-nous plus au fait que nous ne le jugeons souvent.

Environ l'an 284. vivoit un Astronome appellé *Yu-hi*, qui est le premier Chinois qu'on trouve, qui ait parlé du mouvement propre des Etoiles fixes : mais il en parla mal, le faisant d'un degré en cinquante ans. Ce ne fut que vers l'année 443. que *Ho-ching-tien* ayant pris un gnomon de huit piés, & par son moyen ayant bien observé les ombres méridiennes plusieurs jours avant & après le solstice d'Hyver, fixa le solstice d'Hyver au 20. Décembre. Il ne paroît pas que les Chinois ayent employé cette méthode d'observer & de calculer les solstices avant ce tems-là. Cet Auteur au reste eut des conférences avec un Bonze Indien, qui étoit Astronome. On ne sçait pas s'il communiqua cette méthode au Chinois, ni si le Chinois l'avoit retrouvée dans les monu-

mens de la premiére antiquité avant la décadence de l'Astronomie.

L'Astronomie de *Ho-ching-tien*, fut vivement attaquée comme fautive par un habile Astronome nommé *Tsou-tchong*, lequel paroît le premier qui ait remarqué que l'Etoile polaire n'étoit pas fixée au Pôle boréal, mais avoit un mouvement d'Orient en Occident autour de ce Pôle. Le même Astronome ajoûta 11. ans aux périodes lunaires de 19. ans où l'on comptoit avant lui 235. conjonctions. Pour lui il prit une période de 391. ans Solaires dans laquelle il devoit y avoir 144. mois intercalaires. Or dans 391. ans il y a 20.périodes de 19.ans, à quoi on ajoûte 11. ans. Les ennemis que *Tsou-tchong* eut à la Cour, firent rejetter sa méthode qui fut remise en honneur l'an 503.

Vers l'an 550. un Astronome fort vanté pour sa probité & son sçavoir, nommé *Tchang-tse-sin*, perfectionna beaucoup l'Astronomie Chinoise par les Observations qu'il fit avec un grand soin pendant plus de 30. ans

dans une Isle, où il s'étoit retiré & caché à cause des guerres qui désoloient son Païs. Il fit connoître la Parallaxe de latitude de la Lune. Il donna de bons préceptes pour connoître le moment juste du commencement, du milieu & de la fin d'une Eclipse. Il fit voir que les équinoxes partageoient inégalement les solstices. Il trouva les vrais intervales des saisons, & donna les premiéres vûës pour les équations additives ou soustractives pour réduire le mouvement moyen au vrai. Ses Disciples furent les meilleurs Astronomes qu'il y eût à la Chine après lui.

En 584. *Tchangpin* Bonze fit une Astronomie par ordre de la Cour : son Astronomie n'eut rien de fort nouveau. Deux Astronomes habiles l'attaquérent. Les voyes de fait les empêchérent de réüssir d'abord. La Cour maintint quelque tems son Favori *Tchangpin* ; à la fin la vérité l'emporta, & il fut débouté. *Lieoutcho* un de ses Emules le culbuta. *Lieoutcho* étoit disciple de *Tchang-tse-sin.*

En 591. la Dynastie des *Soüy* mon-

ta ſur le Trône qu'elle n'occupa que trente ans. Pendant ce court intervale, l'Aſtronomie qu'on fit par ſes ordres eſt une des plus détaillées, & qui contient plus de particularités ſur les anciennes méthodes. Les Princes de cette Dynaſtie firent faire de grands inſtrumens de leton, des quarts de cercle, des ſphéres, des globes, des armilles : & ſur-tout un grand & ample Catalogue des Etoiles de ce temslà, quoique ſans longitude, latitude, ni déclinaiſon.

Lieou-hiven qui vivoit alors vers la fin du ſixiéme ſiécle eſt fort eſtimé des Chinois. Sa Chronologie revient à celle de *Pan-kou* Hiſtorien des *Hans*, lequel, ſans être fort habile Aſtronome, n'avoit pas laiſſé de donner à l'aide de l'Hiſtoire, une Chronologie qui eſt la plus eſtimée à la Chine.

De tout tems les Chinois ſe ſont ſervis des ombres méridiennes, & d'une Etoile polaire pour tracer la méridienne. Il eſt même douteux ſi de tout tems ils n'ont pas employé pour cela l'aiguille aimantée.

En 618. la Dynaſtie des *Tang* mon-

ta ſur le Trône ; elle l'occupa environ 300. ans. Sous cette Dynaſtie l'Aſtronomie fleurit, & il y eut beaucoup de bons Auteurs en tout genre. Dans ces commencemens des *Tang* il vint à la Chine des Etrangers d'Occident, qui étoient au fait de l'Aſtronomie, & qui donnérent aux Chinois une idée des nœuds & des apſides par rapport au calcul des Eclipſes, & les mouvemens céleſtes.

L'an 721. l'Empereur fit venir à la Cour le Bonze *Y-hang* dont l'Aſtronomie a fait beaucoup de bruit à la Chine. *Y-hang* prit beaucoup de meſures pour réüſſir. Il fit faire des gnomons, des ſphéres, des aſtrolabes, des quarts de cercle, &c. Il envoya des Obſervateurs au Nord & au Sud. Son principal but étoit de déterminer un degré en latitude. On ne voit pas qu'avant les Jéſuites les Chinois ayent penſé aux longitudes. Les Députés avoient ordre d'obſerver deux choſes, & ſur-tout les Etoiles viſibles ſur d'autres horiſons que *Siganſou* où étoit la Cour. Sur ces Obſervations *Y-hang* détermina la diſtance polaire de l'E-

toile de ce nom, à trois degrés. Ces Obſervations perfectionnérent beaucoup la Géographie.

L'angle de l'orbite des Planétes avec l'écliptique, ou avec l'orbite de la Lune, paroît n'avoir pas été connu ni même examiné à la Chine avant l'arrivée des Jéſuites. On a fort vanté à la Chine les inſtrumens dont ſe ſervit *Y-hang*. Il ſe piquoit de les avoir grands & bien gradués. L'eau y donnoit le mouvement à pluſieurs roües, qui repréſentoient tout le ſiſtême du Ciel, du Soleil, de la Lune, des cinq Planétes, les conjonctions, les oppoſitions, les éclipſes, les jours & les nuits, la hauteur du Pôle à *Siganſou*, les Etoiles vûës & non vûës, les heures & ce qu'ils appellent les *Ke*. Quand le ſtyle étoit ſur ces *Ke*, une ſtatuë paroiſſoit, frappoit ſur un tambour & diſparoiſſoit. Le préjugé des François, eſt que les Chinois n'ont point l'eſprit inventif, & que nous l'avons beaucoup. Voila pourtant des choſes, dont nous nous ſommes fort glorifiés long-tems après l'invention des Chinois. L'heure même étoit ſon-

née, & sonnée sur une cloche par une statuë qui paroissoit & disparoissoit à propos.

Le P. *Gaubil* donne pour un exemple de la capacité de *Y-hang* dans les Observations astronomiques, l'Observation de la latitude de Sirius qu'il détermina à 39. *degrés* 25. *min.* 30. *sec.* 12. *tierces*, & que M. *Maraldi* environ mille ans après a trouvé de 39. *degrés* 33. *minutes* : ce qui fait huit minutes de différence. Il n'y a pas 100. ans que l'Observation de *Y-hang* l'auroit peut-être emporté sur celle des Astronomes de l'Europe. Les Chinois cependant & *Y-hang* lui-même n'étoient pas encore au point de précision, sur-tout pour le calcul des Eclipses. Cet habile homme en avoit prédit deux qui n'arrivérent pas. Il s'en prit aux variations arbitraires du mouvement du Ciel. Ne nous en faisons point accroire aux dépens de *Y-hang* & des Chinois : nos plus célébres Astronomes ont bien prédit, il y a peu d'années, les retours de certaines Cométes qu'on attend encore après le terme prescrit ; & les varia-

tions arbitraires du mouvement & même du corps & de la ſubſtance des Cométes n'ont pas manqué de venir au ſecours. Lorſque *Y-hang* eut recours à ces variations, ni lui ni perſonne à la Chine n'en fut la dupe. Le P. *Gaubil* conjecture que ſi on avoit en entier l'écrit que fit *Y-hang* pour juſtifier les variations qu'il attribuoit au Ciel, & qu'il confirme par d'autres variations pareilles, vrayes ou fauſſes, on y trouveroit immanquablement la ſtation du Soleil au tems de Joſué, ſa retrogradation au tems d'Ezechias, & peut-être les ténébres de la paſſion. *Hoainan-tſe* Prince de la Dynaſtie des *Hans* paroît avoir eû connoiſſance des deux premiéres variations. *Y-hang* mourut âgé de quarante-cinq ans, fort regretté des Chinois & de la Cour. Le P. *Gaubil* aſſure poſitivement d'après l'Hiſtoire Chinoiſe, que la bouſſole & l'uſage de l'aiguille aimantée étoit en régle comme aujourd'hui vers la fin du regne des *Hans*.

En 892. *Pien-Kang* habile Aſtronome pour ce tems-là a parlé nette-

ment de l'établissement du premier méridien pour les calculs. Le sien fut à *Teng-fong* Ville du *Honan*. Il fit un grand Catalogue des latitudes & des longitudes. Le P. *Gaubil* croit cet Astronome étranger à la Chine. Sa méthode est nette & précise, son discours lié, son stile clair, son érudition ménagée. Cependant le P. *Gaubil* assûre que l'Ouvrage de cet Astronome ne fut que celui de *Y-hang* clairement & méthodiquement expliqué. Un Etranger en étoit-il capable, & s'il en étoit capable, s'y seroit-il uniquement borné. Les Etrangers que nous sçavons sûrement avoir été à la Chine & y avoit mis la main à l'Astronomie, ont commencé par leur Astronomie, & puis ils ont travaillé à celle des Chinois. La Nature va de proche en proche. *Pian-kang* qui est allé uniquement de proche en proche, paroît convaincu par-là d'être un Chinois naturel.

Après les *Tangs* l'Astronomie déchût un peu sous les *Songs*. On la cultiva pourtant toûjours, & la Cour

ne cessa pas de s'y intéresser. On fit même une Sphére mobile qui marquoit les tems & les sonnoit à l'aide des Statuës, à l'imitation de la Sphére de *Y-hang*.

En 1064. on fit un précis historique des découvertes astronomiques des Chinois depuis l'an de Jesus-Christ 206. En 1101. on fit un herbier ou botanique Chinoise. On y dit comme une chose connuë que la pierre d'aimant touchant une aiguille lui donne la proprieté de se tourner vers le Midi, mais non tout à fait juste au Midi : l'Ouvrage du Prince *Tching* fait avant la venuë des Jésuites à la Chine fait voir clairement que les Chinois connoissoient la déclinaison de l'aimant, & avoient de bonnes régles pour connoître cette déclinaison : & le P. *le Comte* a été trompé par les Chinois qui lui parurent ignorer tout cela, sans doute parceque ce n'étoient pas des Sçavans. Combien de gens en France, gens même de qualité, répondroient à un Etranger qui les interrogeroit dans sa langue plû-

tôt que dans la leur ſur la connoiſſance de la bouſſole, qu'on ne la connoît pas en France.

En 1106. les vieux inſtrumens ſe trouvant fautifs, on en fit de plus exacts. Les guerres qui ſuivirent & qui bouleverſérent plus d'une fois la Chine, n'y aidérent pas aux progrès de l'Aſtronomie. Tout ce qu'elle put faire, ce fut de ſe ſoûtenir & d'aller toûjours un peu. Du tems des Conquêtes de *Gentchiſcan* elle alloit en effet, même dans ſon armée. Mais une Eclipſe lunaire prédite pendant un Siége qu'il faiſoit, parut au jour mais non à l'heure annoncée. Elle devoit être à minuit, elle fut à la premiére veille.

Cobilay ayant mis *Co-cheou-king* à la tête du Tribunal des Mathématiques, celui-ci travailla 70. ans à un Ouvrage qui fut eſtimé. Il abolit l'Epoque feinte appellée *Chang-yuen*, & en prit une réelle. Il ſe ſervit de gnomons de quarante piés. Il avoit égard aux diamétres du Soleil. L'an 1280. il détermina par beaucoup d'Obſervations le ſolſtice à Peking le 14. Décembre une heure vingt-ſix minu-

tes vingt-quatre ſecondes après minuit. Ce fut-là la vraye Epoque de ſon Aſtronomie. Il fixa le premier Méridien à Peking. *Cobilay* étoit fils de *Tolay* quatriéme fils de *Gentchiſcan*. Il fit beaucoup de conquêtes vers le milieu du treiziéme ſiécle & détruiſit l'Empire des *Songs*.

Cheou-king fit des inſtrumens d'une grande perfection, ſphéres, gnomons, &c. dont la plûpart ſubſiſtent encore à la Chine, enfermés dans une ſalle où on n'entre pas. Il fit ſon Aſtronomie ſur ſes propres Obſervations, comparées quelquefois avec celle des Anciens. Pour vérifier ſa méthode, il calcula la plûpart des anciennes Eclipſes, & beaucoup d'anciennes Obſervations. La Chronologie qu'il recüeillit de ces calculs, eſt fort belle. Il trouva la plus grande déclinaiſon du Soleil de 23. *deg.* 33. *min.* 40. *ſec.* 18. *tierces*.

Dés le tems des *Hans*, 106. ans avant Jesus-Chrît, les Aſtronomes Chinois donnoient comme un Principe connu, que la plus grande déclinaiſon du Soleil étoit 23. *d.* 39. *m.* 18.

ſec. 7. tierces. Cette déclinaiſon, dit le P. *Gaubil*, n'étant pas l'effet des Obſervations des *Hans*, ne ſçauroit venir que d'une ſuite d'Obſervations, & même d'aſſés bonnes Obſervations faites avant les *Hans*. Ce Pére ajoûte encore que ſi l'on compare cette déclinaiſon du tems des *Hans*, & enſuite celle de *Cheou-king* avec celles des Européens, on trouvera qu'en ce point nul Aſtronome contemporain n'a jamais pû être préferé aux Chinois. L'Aſtronomie faite par les ordres du dernier Empereur *Cam-hi*, dit nettement que *Co-cheou-king* eſt le premier Chinois qui ait ſçu la trigonométrie ſphérique. On vante beaucoup un inſtrument dont ſe ſervoit *Cheou-king*; on n'en dit autre choſe, ſinon qu'il y avoit un tube & deux fils; & on ajoûte qu'avec cet inſtrument cet Aſtronome ſçavoit juſqu'aux minutes, la mutuelle diſtance des Planétes, des Etoiles, & de la Lune. Avant le tems de *Cheou-king* on ſçavoit en général la proportion de la circonférence au diamétre, comme de trois à un. On ſçavoit calculer les triangles recti-

lignes rectangles. On connoissoit un peu la proportion des cordes avec le diamétre. *Co-cheou-king* se trompa deux fois dans le calcul des Eclipses du Soleil. Après sa mort on négligea beaucoup l'Astronomie.

En 1368. les *Mings* étant montés sur le Trône on renouvella l'Astronomie de *Cheou-king*. *Hong-vou* Fondateur des *Mings* introduisit les Mahométans dans le Tribunal des Mathématiques : ce qui ne racommoda rien. Tout alloit de mal en pis vers l'an 1573. Alors le Prince *Tching* & l'Astronome *Hing-y-lou* entreprirent de rétablir l'Astronomie ; ils n'y épargnérent rien. Leur Chronologie est tout ce que les Chinois ont de mieux. L'Astronome remonte à *Souhi* qu'il suppose le premier Empereur Chinois. Ce Prince ne remonte pas au de-là de *Yao*, le plaçant 2300. ans avant Jesus-Chrît. Ce fut précisément dans ce tems-là que les Jésuites arrivérent à la Chine. Les Chinois furent frappés de la justesse, de l'étenduë & des principes du calcul Européen. Ils estimérent sur-tout beau-

coup l'application de l'Aſtronomie à la Géographie. On donna donc aux Jéſuites le ſoin du Tribunal des Mathématiques.

Appendice à l'Hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe.

Ce ſont pour la plûpart des Diſſertations au nombre de cinq ou ſix que fait le P. *Gaubil* ſur quelques Eclipſes & ſur quelques uſages particuliers. Par exemple il remarque que plus de 2200. ans avant JESUS-CHRÎT, les Chinois ont connu une année de 365. jours & un quart : que de tout tems ils ont commencé cette année au ſolſtice d'Hyver, & que ce ſolſtice a toûjours été le grand objet de leurs Obſervations : que moyennant ces principes & quelques autres ſur les ſaiſons & ſur les Lunes intercalaires, ils ont garanti leur Aſtronomie des grandes erreurs, où ils auroient donné ſans cela; qu'ils ont même été toûjours en état de corriger les erreurs & de les empêcher de ſe multiplier à l'excès.

Diſſertation ſur une Eclipſe Solaire Fevrier 1733.

rapportée dans le Cheou-King. C'est ici une Eclipse antérieure à JESUS-CHRÎT de 2155. ans. Elle a été parmi les Chinois, & parmi les Jésuites de la Chine, & est encore pour le P. *Gaubil* un grand sujet de dissertation. Toute la diversité d'avis ne va cependant jamais à une trentaine d'années de différence. Elle ne va pas même là à beaucoup près depuis que l'Astronomie Chinoise a été un peu perfectionnée, sur-tout par les Jésuites d'Europe. Ceux qui sont curieux de discussions chronologiques, peuvent lire la Dissertation. Ici nous nous contenterons de remarquer que cette Eclipse arriva sous *Tchong-Kang* Successeur de *Yao*, que dés ce tems il y avoit un Tribunal des Mathématiques établi ou rétabli par *Yao*, que *hi*, *ho*, préposés à ce Tribunal avoient négligé de calculer cette Eclipse, parceque c'étoient des yvrognes : que cette Eclipse n'avoit été annoncée que par un tambour frapé selon la coûtume par un aveugle : qu'alors les Mandarins étoient montés à cheval, & que le Peuple avoit accouru, selon le

cérémonial constant de la Chine, & qu'enfin, comme porte le Texte, selon les Loix inviolables de la Chine, *hi*, *ho*, méritoient la mort, la peine en étant décernée contre les Astronomes, qui dévancent ou qui reculent le tems. Rien n'est plus propre à faire sentir l'antiquité & l'importance de l'Astronomie. Rien ne fait mieux connoître qu'elle venoit de plus loin, & que Dieu même en avoit prescrit, & sans doute montré l'usage aux premiers hommes. N'y eût-il que la célébration du jour du Seigneur qui est de la premiére origine, l'Astronomie est une science absolument nécessaire aux hommes.

La seconde Dissertation est sur une Eclipse Solaire arrivée incontestablement selon tous les Auteurs Chinois & Européens, l'annee 776. avant J.C. La troisiéme Dissertation est sur une autre Eclipse rapportée dans un Livre de Confucius. Mais c'est la quatriéme Dissertation qui est fort intéressante. Il s'y agit d'une Eclipse que les plus habiles Missionnaires, entr'autres le P. *Bouvet* ont crû être la même que

celle de la Passion de Jesus-Chrît, cela seroit curieux. Mais le P. *Gaubil* n'est point de cet avis. Comme cet Extrait est déja fort long, on traitera ce point dans une Dissertation à part, après avoir donné dans un autre Extrait une idée du troisiéme Volume du P. *Gaubil*.

Article XIV.

OBSERVATIONS MATHEMAtiques, Astronomiques, Géographiques, &c.

Suite de l'Article précédent.

Nous avons donné l'Extrait du second Tome qui contient l'Histoire de l'Astronomie Chinoise depuis les *Hans*, c'est-à-dire, depuis l'an 206. avant Jesus-Chrît. Le Traité qui est dans ce troisiéme Volume se rapporte fort à cette Histoire, & auroit pû réguliérement y entrer sous une forme historique: ce qui auroit fait remonter cette Histoire beaucoup plus haut, & à la fondation mê-

me de la Monarchie Chinoiſe, c'eſt-à-dire, au déluge ou fort près de là.

La premiére partie de ce Traité roule en effet ſur l'Aſtronomie Chinoiſe priſe depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'aux *Hans*, 206. ans avant JESUS-CHRÎT. Ce qu'on a de ces tems reculés ſe trouve dans les Livres claſſiques *I-king*, *Chou-king*, &c. & dans d'autres Livres. L'hiſtoire Chinoiſe même de la Monarchie contient bien des détails d'Aſtronomie.

Dans une premiere Section, le P. *Gaubil* traite de l'Aſtronomie du Livre claſſique *I-king*. D'abord il paroît conſtant que *Fou-hi* qu'on croit le premier Fondateur de la Monarchie n'a rien laiſſé par écrit. Il y a ſeulement deux eſpéces de Symboles, appellés *Koua* & *Ho-tou* qui ſont de *Fou-hi* ou de ſon tems. Les Chinois ſont perſuadés que toutes les régles d'Aſtronomie ſont renfermées dans ces deux Symboles; mais ils en ont perdu la clef, & il n'y a pas d'apparence que perſonne la retrouve, ſi

ce n'eſt dans des Livres Chinois qu'on pourroit déterrer par hazard. Car les Kouas conſiſtent en des lignes paralléles égales dont les unes ſont briſées chacune en deux, & les autres ſont contenuës dans toute leur longueur. Cela ſûrement ne nous apprend rien, & cependant Confucius qui pouvoit en avoir une demi clef dit d'un *Koua*, que cette figure doit être examinée par un Prince, & qu'à cette vûë il doit penſer à régler le Calendrier & à connoître les Saiſons.

Les *Ho-tou* conſiſtent en des cercles blancs & noirs, diſpoſés en lignes, en quarrés, d'une façon qui a bien ſa régularité, mais qui ne peut nous paroître que bizarre ou du moins ſans expreſſion connuë. Leur nombre eſt cependant déterminé, & marque tantôt le Ciel, tantôt la Terre, & puis la Lune, pleine, nouvelle, intercalaire, &c. à l'aide des nombres impairs 1. 3. 5. 7. 9. qui ſont les nombres du Ciel, & des pairs 2. 4. 6. 8. 10. qui ſont ceux de la Terre. Il faut ajoûter ces nombres, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Mais c'eſt

là que viennent les Myſtéres numériques Pythagoriciens qui ne nous ménent à rien.

Les Chinois conviennent qu'en 206. l'ancienne explication de tout cela étoit perduë. On s'efforça bien alors, & on s'eſt efforcé ſouvent depuis de retrouver cette explication à force de Commentaires. C'étoit-là le moyen d'achever de tout confondre. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt que *Sou-hi* a inventé les *Koua* & les *Ho-tou* pour y renfermer toute la Théorie du Ciel & la pratique du Calendrier. Et voila à quoi ſe réduit le Livre *I-king.*

Le Livre claſſique *Chou-king* eſt plus précis. Ce Livre eſt du tems de *Yao.* Le premier Chapitre parle d'Aſtronomie d'une maniére fort dévelopée & fort juſte. *Yao* y parle à ſes Aſtronomes *Hi*, *Ho*, & leur commande d'obſerver & de dreſſer un Calendrier. Il leur apprend à reconnoître les ſolſtices & les équinoxes non-ſeulement par l'égalité ou l'inégalité des jours ; mais, ce qui mérite d'être remarqué, par les conſtellations & les étoiles. L'année de 365. jours 6. heu-

res, avec l'année intercalaire de 366. y eſt déterminée avec l'intercalation de la Lune.

Le *Chou-king* fait mention d'une grande inondation au tems de *Yao*, & on dit que le grand *Yu* fit écouler les eaux. Que ſçait-on ſi cette inondation n'eſt pas le déluge tranſpoſé en d'autres tems, & ſi ces eaux que *Yu* fit écouler, n'étoient pas des lacs, des étangs, des mares reſtées du déluge ?

Le P. *Gaubil* remarque qu'au Chapitre *Yu-kong* la poſition géographique des lieux connus eſt ſi exacte, que par ſon moyen on pourroit dreſſer une Carte d'une bonne partie de cet Empire; & que les Miſſionnaires qui ſur quelques poſitions qui ont changé, ou dont les noms ne ſe rapportent plus, ont voulu que le *Ya-kong* parlât d'un autre Païs que la Chine, n'y ont pas regardé d'aſſés prés. Ce qui nous reſte du *Chou-King* n'eſt qu'un fragment.

Après avoir parlé de quelques autres Livres qui ne diſent pas grand choſe, le P. *Gaubil* vient au Diction-

naire, on a un fragment qui nous reſte d'un ancien Dictionnaire, nommé *Aul-ya.* On le croit antérieur aux *Hans* & voiſin du tems de Confucius. On y trouve le ſigne que nous nommons *Amphora*, déſigné auſſi par des caractéres d'eau & de déluge; la conſtellation *Hui* eſt placée dans ce ſigne; or *Hui* eſt l'Empereur ſous lequel les Chinois prétendent qu'arriva le Déluge, ſans doute parceque cet Empereur qui étoit bon Géométre & Arpenteur, avoit fait écouler bien des eaux reſtées dans les terres depuis le Déluge.

Le *Tcheou-li* eſt un autre Livre qui paroît antérieur aux *Hans.* Il y eſt parlé des Coûtumes & des Loix de l'Empire; & l'Aſtronomie n'y eſt pas oubliée; mais on en a alteré le Texte, & il s'y eſt gliſſé bien des folies d'Aſtrologie. Ce qui eſt le plus recommandé dans ce Livre au regard de l'Aſtronomie, c'eſt la deſcription de la ligne méridienne, & on y exige ſur-tout une grande attention à tourner les Palais des Princes au Midi.

Le *Tcheou-Pey* eſt celui qui nous

fournit le plus de détail de l'érudition Chinoiſe Géométrique & Aſtronomique. Il y eſt dit nettement que *Sou-hi* laiſſa des régles d'Aſtronomie, & *Tcheou-kong* des principes de calcul pour connoître le Ciel & la Terre, c'eſt-à-dire, pour l'Aſtronomie & la Géométrie.

Ce Livre aſſûre que les principes du calcul ſont dans la connoiſſance de la figure circulaire, & de la figure plane rectangle. On y dit que pour connoître le cercle il faut connoître la figure plane rectangle, & pour celle-ci, il faut ſçavoir poſer des lignes droites à angles droits, ſçavoir multiplier ces lignes l'une par l'autre, & ſur-tout ſçavoir prendre les quarrés de ces lignes.

L'exemple qu'on en donne eſt ſingulier. On ſuppoſe deux lignes jointes à angles droits, l'une de 4. parties, & l'autre de 3. & on conclut que la ligne qui joindra ces deux ſera de 5. parties. Tout cela a ſon nom. La grande ligne qui eſt nôtre hipotheauſe, ils l'appellent *King*, la moyenne *Kou*, & la petite *Keou*, & la for-

me des trois eſt triangulaire rectangle. On trouve des figures fort anciennes qui rendent tout cela ſenſible.

On aſſûre que le grand *Yu* employa utilement le triangle rectangle pour ſon grand Ouvrage, & le même Texte dit poſitivement qu'avec ces connoiſſances on peut meſurer les diſtances, les hauteurs, les profondeurs, & généralement tout ce qui a rapport aux figures planes & circulaires. Il paroît que ces connoiſſances, en particulier celle du triangle rectangle, étoient à la Chine plus de mille ans avant Pythagore qui pourroit bien l'avoir appriſe, ſinon des Chinois, du moins des Egyptiens ou des Indiens qui l'avoient ſans doute auſſi.

Le goût de la critique, & d'une certaine critique frivole & badine, eſt aſſés le goût de ce Païs-ci. Au lieu de donner tout à ſa propre inſtruction, on aime mieux donner un mauvais tour à la ſcience des autres. Le *Tcheou-Pey* dit que le Ciel eſt rond & la terre quarrée : on peut beaucoup gloſer là-deſſus ; mais il eſt pourtant

vrai que cela ne veut dire autre chose sinon que l'Astronomie se sert du cercle & la Géométrie du quarré, & peut-être, que la trigonométrie sphérique sert pour l'Astronomie, & la rectiligne pour la Géométrie. Ce ne sont pas là les seuls Livres Chinois, ce sont les principaux par rapport à l'Astronomie.

L'Epoque de la Boussole la plus ancienne qu'on trouve à la Chine, est de plus de 2000. ans avant JESUS-CHRÎT; mais il n'est pas dit qu'elle n'y fut pas auparavant, & le premier qui en parle, n'a jamais passé pour en être l'inventeur. C'est *Hoang-ti* Successeur de *Sou-hi* premier Empereur.

Il paroît que *Sou-hi* ne laissa que des Traditions de vive voix sur toutes les Sciences; mais que *Hoang-ti* les recüeillit. On dit constamment que ce fut lui qui fit les *Lu-lu*. Ces *Lu-lu* étoient des instrumens de Musique qui déterminoient par leurs dimensions & leurs rapports les sons de la Musique, les poids, les mesures, les calculs mêmes d'Astronomie, de Géo-

métrie, & d'Arithmétique, comme qui diroit la Table de Pythagore, les Comptes-Faits, le Calendrier, & puis des instrumens pour observer: car *Hoang-ti* est positivement dit avoir fait tout cela. Et à ce compte les premiéres connoissances des hommes au sortir de l'Arche & de la Tour de Babel alloient bien loin, & Pythagore & les Grecs avoient inventé les choses à peu de frais.

Les Chinois n'étoient pas inventifs, disons-nous: ils n'avoient garde de l'être, ils avoient dés le commencement toutes les Sciences & les Arts nécessaires: la nécessité seule est la mére de l'invention. Avec le tems ils déchurent assés de ces lumiéres primitives. Il étoit naturel qu'au retour du goût, ils cherchassent ces lumiéres dans les Livres & dans les monumens anciens, où ils sçavoient qu'elles étoient, & non dans leur propre génie où naturellement on ne les trouve pas sans beaucoup d'art & de recherche.

Dans la seconde Partie, le P. *Gaubil* traite de l'Astronomie Chinoise depuis les *Hans*, c'est-à-dire, depuis

l'an 206. avant JESUS-CHRÎT jusqu'au quinziéme siécle.

Il y a plus de trois mille ans que les Chinois connoissoient la division du cercle en 360. degrés, & le degré en 60. minutes; mais ce ne fut que du tems des Jésuites qu'ils commencérent à en user, & à diviser aussi le jour en vingt-quatre heures, chaque heure en soixante minutes, &c. Leur division du cercle en 365. degrés étoit plus naturelle, étant relative au moyen mouvement du Soleil, quoiqu'elle fût peut-être moins commode.

Après quelques explications préliminaires, le P. *Gaubil* donne des Tables pour réduire les degrés & les autres mesures Chinoises aux nôtres. Suit la Table des constellations Chinoises, au nombre de vingt-huit. Puis une Table d'époques nécessaires à l'Astronomie Chinoise: une Table des nombres supposés dans la Méthode de *Cocheou-king*: la Table des 24. *tsieki*, pour l'an 85. de JESUS-CHRÎT. Une Table moderne des 28. constellations: une autre des mêmes constellations faite l'an 103. de J. C. une

autre des *Tſieki* ; une des quatre points Cardinaux ſous les *Ouey*, l'an 237. de J. C. &c.

Enfin on trouve ici toutes ſortes de Tables Aſtronomiques à la Chinoiſe, avec des Notes & des Explications abregées du P. *Gaubil* ſur chacune. Les Aſtronomes profonds & les Curieux d'antiquités chronologiques ont de quoi s'occuper. Car il eſt tems d'étendre nos vûës, & d'enchaîner nôtre Hiſtoire & nos Sciences avec celles-là.

Le P. *Gaubil* vient aux méthodes Chinoiſes. Les méthodes pour calculer les Eclipſes depuis l'an 2155. avant J. C. juſqu'à l'an 206. ne ſont point connuës. On ſçait ſeulement qu'on les calculoit, mais quelquefois aſſés mal : ce qui marque pourtant qu'on avoit commencé par les bien calculer, & par une bonne méthode, & que c'étoit la faute des Aſtronomes, tels que *Hi* & *Ho*, ſi les calculs étoient fautifs.

Depuis l'an 206. avant J. C. on en ſçait un peu plus, ſur l'Aſtronomie Chinoiſe ; mais juſqu'en 206.

après J. C. cette Aſtronomie fut très-imparfaite, & très-inſuffiſante pour le calcul des Eclipſes, qui étoit le plus ſouvent fautif. Il ne laiſſoit pas cependant quelquefois d'attraper le but aſſés juſte; un reſte de principes anciens, & ſur-tout la comparaiſon des anciennes Eclipſes, & la confrontaion de leurs retours, de leurs périodes, redreſſant & dirigeant même les Calculateurs qui avoient du génie & du travail.

Le P. *Gaubil* ſe ſert fort habilement de l'incapacité des Aſtronomes du tems des *Hans*, pour établir l'antiquité de l'Hiſtoire Chinoiſe par les Eclipſes antérieures, que ces Aſtronomes ont rapportées. Car ils les ont rapportées uniformément, ce qui marque qu'ils les tenoient de la Tradition, & non de leur calcul fort incapable de cette uniformité & de cette juſteſſe. Ainſi les Epoques fixées par ces Auteurs les ont bien plûtôt dirigés dans leurs ſupputations, que leurs ſupputations ne leur ont donné ces Epoques.

Dans l'Aſtronomie de *Lieou-hong*

faite en 206. après J.C. on voit pour la premiére fois des Catalogues, pour ſçavoir le tems où la latitude de la Lune eſt auſtrale ou boréale. On trouve des eſpéces d'adages ou de principes qui décident des Eclipſes, de leur totalité, de leur partialité, &c. Et l'on voit qu'en ce tems-là les Chinois avoient une méthode aſſes bonne pour les Eclipſes. Cette méthode pourroit cependant être particuliére à quelques Chinois, & ils pouvoient ou l'avoir appriſe des Etrangers, ou l'avoir retrouvée dans des monumens anciens. C'eſt une Tradition conſtante parmi les Chinois que ce fut vers l'an 206. de J. C. qu'on recommença à avoir une méthode ſûre & fixe pour le calcul des Eclipſes. Car du reſte ils ne doutent pas qu'on n'eût une méthode parfaite à cet égard dans les premiers tems de leur Monarchie.

Mais ce fut ſur-tout vers la fin du cinquiéme ſiécle que *Tchang-tſe-tſin* perfectionna tout-à-fait ſa méthode Chinoiſe des Eclipſes. Il reſte peu de choſe de lui ; mais ſes diſciples ſuivi-

rent ſa méthode, & il y a apparence que c'eſt celle à peu près que nous a laiſſée le Bonze *Y-hang*. Le P. *Gaubil* en donne le précis, auſſi bien que de celle de *Co-cheou-king*, & de quelques autres. Il vient enſuite à la méthode Chinoiſe pour ſupputer le mouvement des cinq Planétes. Cette méthode a toûjours été la même depuis les premiers tems des *Hans* : toûjours les Chinois ont ſçu que les orbites de ces Planétes coupoient l'équateur & l'écliptique, ſans déterminer cependant jamais l'angle des interſections.

Pour leurs longitudes on avoit une époque de leur conjonction avec le Soleil, d'où l'on comptoit jusqu'au tems aſſigné. On avoit auſſi des Catalogues de leurs directions, ſtations, retrogradations, avec les degrés céleſtes qui y répondoient. On ſçait bien même qu'avant les *Hans*, on calculoit le mouvement de ces Planétes. Le P. *Gaubil* donne diverſes Tables faites en divers tems, du mouvement de ces Planétes. Il y en a une de l'an 66. de Jesus-Chrît. Ce Pére vient aux Catalogues des éclipſes. Il remar-

que que le Catalogue d'éclipſes don. né par le P. *Couplet* dans ſa Chronologie eſt très défectueux , parceque les éclipſes calculées & les éclipſes obſervées y ſont confonduës, quoiqu'il faille abſolument bien diſtinguer les unes des autres : les éclipſes calculées & prédites étant ſouvent fauſſes ; au lieu que celles qui ont été obſervées rectifient tout.

Ce défaut de diſtinction du P. *Couplet* a jetté M. *Caſſini* dans de grandes mépriſes ſur le Calendrier Chinois, dont il a jugé un peu trop vîte & ſans connoiſſance de cauſe d'après le P. *Couplet*. Un habile homme comme M. *Caſſini* auroit dû ſentir qu'il n'avoit pas encore aſſés de mémoires ſur une Aſtronomie ſi étrangére, pour aſſeoir ſon jugement à ſon égard. Pour le moins M. *Caſſini* auroit dû connoître & conſulter le Livre du P. *Adam Schall*, où il auroit trouvé l'examen critique de pluſieurs éclipſes de Soleil & de Lune.

Les Catalogues du P. *Gaubil* ſont plus ſûrs, plus diſtincts, & accompagnés & précédés de toutes les ex-

plications, de tous les avertissemens nécessaires. Le Catalogue commence à l'année 709. avant J.C. Plusieurs de ces éclipses s'accordent avec nos calcùls, & même avec plusieurs éclipses observées dans nos Histoires. Lorsque l'éclipse rapportée est fausse ou falsifiée, l'Histoire Chinoise en avertit, & le P. *Gaubil* ne le laisse pas ignorer.

On auroit pû fondre ce Traité d'Astronomie Chinoise dans l'Histoire, & faire quelque chose de plus régulier & de mieux instructif. Mais l'invention & la disposition ne sont pas l'Ouvrage d'une seule main. Les deux Ouvrages du P. *Gaubil* fourniront d'excellens matériaux à quelqu'un, qui aura le loisir de les refondre & de les mettre en œuvre.

ARTICLE XV.

Réfléxions du P. C. I. sur la fameuse Eclipse observée à la Chine l'an 31. de JESUS-CHRÎT ; *& que plusieurs prétendent être l'Eclipse de la Passion.*

Fevrier 1733.

JUsqu'ici les plus habiles Missionnaires de la Chine avoient regardé cette Eclipse, comme la véritable Eclipse de la Passion de JESUS-CHRÎT, le P. *Bouvet* entr'autres par son autorité & par ses raisons avoit fort accredité cette pensée. Mais le P. *Gaubil* Missionnaire aujourd'hui à la Chine, après s'être tout-à-fait enfoncé dans l'érudition Astronomique de ce Païs-là, vient dans son excellent Ouvrage d'Astronomie Chinoise de réfuter le P. *Bouvet* & tous les Missionnaires qui l'avoient précédé ; & dont assurément aucun n'avoit vû les choses d'aussi près que lui.

Le préjugé est donc pour le parti que ce Pére vient d'embrasser. Je ne juge d'ailleurs de tout cela que par l'exposé qu'il en fait lui-même : j'avouë cependant que je ne puis être encore de son avis, & que le sentiment commun me paroît le plus vraisemblable. Voici l'état de la question, & le détail des raisons qui ont établi d'abord ce sentiment presque unanime.

Fevrier 1733.

Premiérement, l'Epoque de cette Eclipſe qui tombe aſſés près du tems de celle de la Paſſion.

Secondement, l'extraordinaire de cette Eclipſe qu'on dónne comme tombant hors de la conjonction naturelle des deux Aſtres qui la cauſent.

Troiſiémement, le mouvement qu'elle cauſa à la Chine, & mouvement de Religion. L'Empereur en fut conſterné, il ſe mit dans une eſpéce de retraite de cinq jours, pour rentrer en lui-même, pour reconnoître ſes fautes, pour les pleurer, pour les corriger. Dans un Edit qu'il donna à ce ſujet, il dit. *Pour moi à peine puis-je parler : je tremble à la vûë de mes fautes.* Il ordonna à tous les Grands de ſa Cour de lui donner librement des avis dans des billets cachetés, & ceux-ci le firent. Il porta un ſecond Edit quelque tems après, où il parle le même langage, &c.

Quatriémement, l'Hiſtoire applique à cette Eclipſe, une eſpéce d'ancienne Prophétie qu'on avoit à la Chine, & qui porte en propres ter-

mes : *Au jour Quey-hay il y a Eclipſe du Soleil, l'Homme céleſte meurt.* Ce nom *Quey-hay* eſt celui d'un jour, comme nous dirions un Vendredi, un Samedi, ou un quinziéme, un vintiéme du mois. Or le jour précis de l'Eclipſe Chinoiſe en queſtion, étoit un jour *Quey-hay*.

Ces convenances ſont aſſés fortes, & il n'y a point de témérité dans ceux qui ont penſé que cette Eclipſe fut celle de la Paſſion. Le P. *Gaubil* qui en ſçait un peu plus là-deſſus que ces premiers Miſſionnaires, répond à toutes ces raiſons.

Premiérement, que l'Epoque n'eſt pas juſte : que celle de la Chine tombe le 10. May à dix heures du matin 33. minutes 28. ſecondes ; au lieu que celle de la Paſſion tombe vers le premier d'Avril, c'eſt-à-dire, environ un mois & demi auparavant.

Secondement, que l'extraordinaire de l'Eclipſe Chinoiſe ne vient que d'une erreur de calcul, fort ordinaire en ces tems-là aux Aſtronomes Chinois, qui avoient fait ſouvent la même faute ; & l'ont ſouvent faite de-

puis, de mettre l'Eclipſe au dernier jour de la Lune au lieu de la mettre au premier jour du mois ſuivant.

Troiſiémement, que ce que fit l'Empereur n'étoit pas ſans exemple avant lui, & n'a pas été ſans imitation après lui : que bien d'autres Empereurs ont paru conſternés des éclipſes, ſur-tout à des jours *Quey-hay*.

Quatriémement, que la Prophétie prétenduë a été appliquée à d'autres éclipſes, avant & après celle-là.

Le P. *Bouvet* avoit remarqué le terme *Po-che* dont l'Empereur s'étoit ſervi dans ſon ſecond Edit, prétendant que ce terme ſignifie une éclipſe qui arrive loin du *Kiao*, ou de la conjonction, ou des termes écliptiques. Le P. *Gaubil* prétend que ce *Po-che* ne ſignifie pas ſi rigoureuſement un grand éloignement des termes écliptiques, que ſouvent il a été pris pour ſignifier ſimplement une éclipſe ou le fort d'une éclipſe.

Il eſt pourtant vrai que *King-fang* le premier qu'on trouve du tems des *Hans* avant Jesus-Chrît, avoir parlé

de *Po-che*, entendoit par-là une éclipſe qui ne tomboit ni au dernier, ni au premier de la Lune. Ce mot pourroit bien être plus ancien que *King-fang*. Mais *King-fang* lui-même l'a pris pour toutes ſortes d'éclipſes, & cela le rend très-équivoque, & ſuſceptible de l'adouciſſement que lui donne le Pere *Gaubil*.

Le P. *Bouvet* appuyoit ſon ſiſtême d'une conjecture fort vrai-ſemblable. L'Hiſtoire de ce fait ne parle que d'une éclipſe. Pour concilier tout, il en ſuppoſoit deux : l'une naturelle: l'autre ſurnaturelle. La premiére tomboit au jour marqué par l'Hiſtoire, la ſeconde eſt celle dont parle l'Edit Impérial & à laquelle s'applique le *Hien-tan-pa*, le *Tchen* ou la Prophétie l'*Homme céleſte meurt*. Les deux éclipſes furent d'abord marquées ſur les Régiſtres : dans la ſuite les Reviſeurs des Régiſtres ne trouvant pas de raiſon de croire qu'il y eût ſi près l'une de l'autre deux éclipſes, dont l'une même ne ſe rapportoit à aucun état du Ciel, à aucun calcul, ils l'ôtérent, & confondant tout ils appli-

quérent à l'une ce qui convenoit à l'autre.

On peut confirmer cette double Eclipſe, par le double Edit, qui peut s'y rapporter : & du reſte les Chinois ſont Coûtumiers du fait, & ils ont ſouvent mis la main à leurs Régiſtres pour ôter, pour ajoûter, pour rectifier des éclipſes. Le P. *Gaubil* n'a pas de peine à détruire cette conjecture, en ſe contentant de remarquer que ce *n'eſt qu'un ſoupçon & une conjecture du P. Bouvet*. A quoi il ajoûte : *Or dans ce cas il faut des faits & des faits bien prouvés.*

C'eſt beaucoup exiger, & ſi tous les ſyſtêmes de Chronologie étoient jugés avec cette rigueur, nous n'en aurions pas un ſeul. Le P. *Gaubil* lui-même y ſeroit bien embarraſſé. Le P. *Gaubil* tout de ſuite après ces paroles que je viens de rapporter, convient de ces Faits : Premiérement, qu'au tems de cette Eclipſe le Tribunal des Mathématiques étoit joint à celui de l'Hiſtoire, ce qui favoriſoit les Aſtronomes, qui auroient ôté une éclipſe pour n'avoir pas la honte de ne l'a-

voir pas prédite. Secondement, que ſous le même Empereur, nommé *Quang-vou-ti*, les Aſtronomes joüérent pluſieurs tours pareils à l'Hiſtoire. Ainſi le ſoupçon & la conjecture du P. *Bouvet* eſt au moins un ſoupçon raiſonnable, une heureuſe conjecture. Si elle étoit appuyée ſur des faits & des faits bien prouvés, on ne lui feroit pas beaucoup de grace de l'adopter tout de ſuite.

Et puis n'y a-t'il point de faits pour l'appuyer ? Les démarches de l'Empereur, ſes deux Edits, ſes expreſſions, le diſcours de *Tching-hing*, le *Po-che*, le *Tchen* du *Tſien-tan-pa*, ne ſont-ce pas des faits, à l'occaſion deſquels il eſt fort naturel de former une pareille conjecture ?

Mais il y a ici un Fait dont on ne dit mot, qu'on a pourtant toûjours ſans doute dans l'eſprit, & qui eſt l'unique déciſif. Le P. *Gaubil* me paroît n'y faire pas aſſés d'attention. Lorſque le P. *Bouvet* ſur le récit d'une éclipſe en imagine deux, il ne les imagine pas, & le P. *Gaubil* eſt forcé de les admettre.

Fevrier 1733.

Prenés garde : le but du P. *Bouvet* ni le mien, n'eſt pas de prouver l'éclipſe de la Paſſion. Nous la ſçavons aſſés d'ailleurs. Nous commençons donc par ſuppoſer une éclipſe ſurnaturelle, & le P. *Gaubil* ne peut la nier. Nous trouvons enſuite une éclipſe naturelle obſervée à la Chine. Nous pourrions peut-être abſolument la chicaner, & prétendre que c'eſt nôtre éclipſe ſurnaturelle à cauſe des convenances. Nous voulons bien laiſſer cette éclipſe en poſſeſſion du naturel, que quelques Chinois peu à portée de juger de ce point & que le P. *Gaubil* lui attribuent. Il y a donc & de l'aveu du P. *Gaubil* deux éclipſes telles que le P. *Bouvet* les ſuppoſe : & ſa conjecture eſt fondée ſur des faits prouvés & approuvés du Pére *Gaubil*.

Nous voyons d'ailleurs que les Chinois ont dû de ces deux éclipſes n'en faire qu'une dans les Régiſtres. Premiérement, les Chinois contemporains, pour n'en avoir pas le démenti & ne pas paſſer pour des viſionaires ou de mauvais Aſtronomes,

en marquant deux éclipſes là où le calcul n'en donnoit qu'une, ou en ne calculant qu'une éclipſe là où l'Obſervation en donnoit deux : d'autant mieux que nous ſçavons par le Pére *Gaubil* que les Aſtronomes de ce même tems-là ont fait cette ſupercherie pour des éclipſes voiſines de celles-ci, & qu'à la Chine rien n'a été plus ordinaire avant l'arrivée des Jéſuites. Secondement, les Aſtronomes poſtérieurs ont dû prendre l'éclipſe ſurnaturelle à laquelle aucun calcul de Chronologie ne pouvoit atteindre, pour une irrégularité, une bizarrerie, une impoſture ou une mépriſe. Ainſi le ſyſtême du P. *Bouvet* eſt un vrai ſyſtême, fondé ſur des faits prouvés & convenus même entre lui & le P. *Gaubil*.

Je porterai tout ceci à un point de démonſtration, le plus lumineux qu'il me ſera poſſible : & je remarquerai qu'il ſeroit étrange & tout-à-fait improbable que les Chinois n'euſſent pas obſervé & fait quelque mention de l'Eclipſe de la Paſſion, ſuppoſé qu'elle ait été univerſelle, *ſuper*

universam terram, comme dit saint Mathieu, ou *per totam terram* selon saint Marc. Tout l'Univers, où il étoit jour pour lors, a dû la voir. Mais les Chinois qui étoient Astronomes, ont dû l'observer ; & comme ils étoient aussi Historiens, ils ont dû en parler dans leurs Régistres. N'est-il pas vrai qu'il seroit tout-à-fait paradoxe qu'on n'en trouvât aucun vestige dans leur Histoire, ni dans le recüeil de leurs Observations ?

Du reste, comme ces tems-là sont fort reculés du nôtre, comme bien des Livres ont été brûlés, bien des monumens perdus ; & comme d'ailleurs les Chinois étoient & ont été depuis d'assés médiocres Astronomes, & que leurs Historiens de ce tems-là étoient d'assés infidéles Historiens, il n'est pas moins démontré que les vestiges de cette éclipse ne doivent pas être exempts d'équivoque, & que leur point de vûë pour nôtre tems doit être assés long-tems encore un Problême & un grand sujet de dissertation. Je suis persuadé qu'à force de foüiller & de déterrer, le P. *Gaubil* trouvera

quelque chose de plus décisif.

Mais ce Pére fait voir que le *Tchen* ou la Prophétie du *Tsien-tan-pa* a été appliquée également à des éclipses antérieures & postérieures à celle-ci ; & que l'Empereur *Quang-vou-ti* a eû des modéles & des imitateurs de sa conduite, & que de tout tems les éclipses ont fort allarmé les Chinois & les autres Peuples de l'Univers. J'en conviens, & c'est peut-être là le nœud & en même tems le dénouëment de tout ceci.

D'abord, si par une Tradition des premiers tems les Chinois ont sçû qu'à un jour nommé *Quey-hay* il devoit y avoir une éclipse, qui annonceroit à toute la terre la mort d'un Homme céleste, & si tous les Peuples de la terre, sortis de la même origine que les Chinois, ont eû la même Tradition : si les éclipses, que sçait-on ? ont été données aux premiers hommes & par eux à leurs descendans, comme un signe de tristesse, de douleur, de mort, mais d'une mort sans doute heureuse & salutaire au Genre-humain, ainsi que l'Arc-en-

Ciel avoit été donné en ſigne de paix & de reconciliation ; il n'eſt pas trop ſurprenant que les Chinois & tous les Peuples de la terre à qui une Tradition univerſelle a dû parvenir, fort défigurée au reſte, & mêlée de fables & de ſuperſtitions, ayent été allarmés à la vûë de toutes ſortes d'éclipſes ; & que ne ſçachant pas ſi c'étoit-là l'éclipſe prédite, ils ayent à chacune renouvellé les mêmes terreurs & les mêmes démarches, & appliqué les mêmes prédictions.

On ne fait pas aſſés d'attention au ſyſtême des premiéres Traditions, dont tous les hommes ont dû être inſtruits au ſortir de l'Arche & à la ſéparation de Babel. Naturellement ces Traditions ont dû ſe conſerver, naturellement elles ont dû s'altérer, ſe mêler de fables & de ſuperſtitions. Les hommes ſont naturellement peu inventifs ; ils ſont reſpectueux pour l'antiquité & attachés aux premiers uſages, aux premiéres Coûtumes, aux premiéres Traditions. Tout ce qui ſe transſmet de pére en fils, peut aller fort loin. Il eſt vrai auſſi que tout ce qui

 va

va de bouche en bouche, s'altére avec le tems beaucoup, & que les affaires de Religion sont exposées aux infidélités, non-seulement de l'esprit & de la mémoire, mais sur-tout à celles du cœur.

Cependant comme l'esprit humain n'est pas fort inventif, toutes les altérations en ce genre ne vont jamais que de très-proche en très-proche; & c'est-là qu'on peut bien dire que la génération d'une nouveauté n'est que la corruption d'une chose ancienne. On y retrouve toûjours un fond & un grand fond de vérité primitive, comme on l'a fait voir dans nos Mémoires, pour la plûpart des superstitions du Paganisme.

Il y a même aujourd'hui des Missionnaires à la Chine, qui prétendent y retrouver bien des monumens de la premiére institution. Il seroit surprenant que cela ne fût pas, vû la constance avec laquelle la Chine est le seul Peuple de la terre qui se soit conservé depuis les premiers tems.

Le *Tchen* de la Chine est un Tribunal où se conservent, se jugent,

s'interprétent toutes les Prophéties qu'on prétend avoir reçûës de *Yao.* Car ils le prétendent ainsi. Et cette idée seule mérite quelque attention; non qu'il y ait aucun fonds à faire sur des Prophéties qui doivent être fort défigurées par les Commentaires, ou par l'infidélité même des Conservateurs, & qui d'ailleurs n'ont pour nous aucune sorte d'autenticité, autre que celle que peut leur donner l'Histoire profane.

L'attention que je voudrois qu'on y donnât, ne seroit qu'une attention historique & purement scientifique. Il seroit curieux de voir les divers traits de ce *Tsien-tan-pa*, & si les circonstances de cette mort d'un Homme céleste n'y sont pas un peu caractérisées. On y trouveroit peut-être l'origine des terreurs causées par les éclipses.

Autrefois le *Tchen*, l'Astronomie & l'Histoire n'étoient qu'un même Tribunal. Les Jésuites en se chargeant de celui de l'Astronomie, n'ont voulu prendre aucune connoissance de ce *Tchen*. Je conviens qu'ils ont fait fort

ſagement, & la connoiſſance que je voudrois aujourd'hui qu'ils en priſſent, s'il étoit poſſible, n'eſt qu'une connoiſſance d'Hiſtoire, & de pure érudition. Il eſt aſſés ſingulier que de tout tems les Chinois ayent eù en tître d'office & de tribunal ſouvérain, des Hiſtoriens pour recüeillir le paſſé, des Aſtronomes pour obſerver le préſent, & des eſpéces de Prophéties, d'augures ou de dévins pour prévoir l'avenir. Cela marque au moins un Peuple bien policé, & qui ne vit pas tout-à-fait au hazard de tout ce qui arrive ou qui peut arriver.

Le grand avantage au reſte des Chinois, n'eſt que de s'être inviolablement maintenus dans la paiſible poſſeſſion de ce triple uſage. Car il paroît aſſés par l'Hiſtoire que les Egyptiens, les Indiens, les Mexiquains, les Grecs mêmes & les Romains, & tous les anciens Peuples en ont joüi, tous ayant eû leurs Hiſtoriens, leurs Aſtronomes & leurs Prophétes transformés le plus ſouvent en Aſtrologues ou en Magiciens. Mais il s'agit de la premiére forme des

Peuples, & il paroît que c'étoit celle-là.

Chés les Chinois au moins la chose n'est pas douteuse. Deux choses ont contribué à les maintenir. Premiérement, ils n'ont point été sujets aux transmigrations dans lesquelles le moins que perde un Peuple, ce sont ses archives, ses monumens, ses livres avec l'habitude & le goût d'en conserver & d'en faire. Et puis le mêlange des Peuples, une domination nouvelle, les nouvelles alliances altérent la langue, le gouvernement & les traditions. En comparaison des autres Peuples, les Chinois ont joüi d'une profonde paix depuis l'origine de leur Monarchie. Toutes ces dominations étrangéres des Médes, des Assyriens, des Grecs, des Romains, qui ont tout bouleversé, ne sont point parvenus jusqu'à eux. Tout au plus les Tartares leurs voisins les ont de tems en tems envahis. Ces guerres-là ont peu duré, les Chinois rendant de bonne grace les armes à leurs vainqueurs, leur cédant la gloire de la force & du courage, & ne se réser-

vant que celle de leur dônner des loix ; & de les dominer à leur tour par la raiſon. Car la choſe eſt arrivée ainſi à la lettre , & les Chinois toûjours gouvernés par les mêmes Loix n'ont jamais beaucoup incidenté ſur le choix de leurs Gouverneurs. Il faut croire que ſi on eût touché au fonds du gouvernement ; ils auroient alors fait voir du courage comme les autres.

Car en ſecond lieu ſur toutes choſes ils ont eû de tout tems un reſpect infini pour l'antiquité. Ce reſpect n'eſt point un préjugé. Tous les Peuples en ont donné des marques dans tous les tems, & nous-mêmes, malgré tous les vains efforts d'un faux bel eſprit qui tâche de l'anéantir , nous ne laiſſons pas d'en être dominés. La raiſon l'inſpire , Dieu même l'a gravé dans nos cœurs ; & ſa Providence paroît s'intéreſſer à ſa conſervation. Il s'agit bien de la Poëſie ; du bel eſprit ou des arbres de l'antiquité; points de vûë frivoles où l'on tranſporte la queſtion. Il s'agit de la Religion ; des Mœurs , de la Tradition , & de tou-

tes les vraies Sciences, que nous tenons inconteſtablement des premiers tems, & qui ſont d'autant plus en vigueur parmi nous, que nous ſommes plus reſpectueuſement liés de commerce avec les ſources, avec les Originaux, avec les premiers Maîtres, les premiers Fondateurs, les premiers Inſtituteurs de toutes choſes. C'eſt ce commerce quelquefois trop ſuperſtitieux, mais toûjours fidéle & invariable qui a maintenu les Chinois dans une conſtance & dans une égalité de gouvernement, de politique, de ſcience, de raiſon, de mœurs mêmes, & qui doit les rendre l'admiration de tous les Peuples, ſans qu'on puiſſe mettre en paralléle un petit nombre de ſiécles d'une gloire bruyante, mais fugitive, telles que l'ont arrachée comme en paſſant plûtôt qu'ils ne l'ont acquiſe ou ſçu poſſeder les Grecs ou les Romains.

Heureuſement par les travaux infatigables du P. *Gaubil* & des autres Miſſionnaires de la Chine, ſoûtenus de la correſpondance des PP. *Du Halde* & *Souciet* en Europe, nous voila à la veille

d'avoir de bons Mémoires ſur l'Hiſtoire & les Sciences de la Chine. On ne ſçauroit trop applaudir aux uns & aux autres, ni trop accélerer le fruit de leurs travaux, en les recherchant, en les demandant, en leur faiſant le plus favorable accueil.

ARTICLE XVI.

COURS DES SCIENCES ſur des Principes nouveaux & ſimples, pour former le langage, l'eſprit & le cœur..... par le P. Buffier, D. L. C. D. J. *A* Paris, *ruë ſaint Jacques, chés* Cavelier, *&* Giffart, *& ruë de la vieille Bouclerie chés* La Meſle 1732. *In folio pp.* 850. *avec les Préliminaires & les Tables.*

ON a déja rendu compte des deux premiéres Parties de ce Recüeil, Articles LXIV. & LXXIX. de ces *Mémoires* pour l'année 1732. La troiſiéme & derniére partie dont il nous reſte à parler, ſuffit pour en donner l'idée générale ; & nous pouvons ici nous borner à certains

endroits plus ſinguliers ; ſur-tout à ceux qui ont été relevés par un Critique : le P. *Buffier* y répond, dans les éclairciſſemens qu'il donne à des difficultés propoſées ſur quelques-uns de ſes Ouvrages.

L'Auteur parlant du ſoin qu'on doit prendre de parler obligeamment à tous, *Chapitre* I. *du ſecond Livre de la Société Civile*, rapporte comme un trait d'humanité ; ce que le feu Roi LOUIS XIV. dit à un Orateur, dont on n'avoit pas d'ailleurs une ſi haute idée, & qui remercioit S. M. d'avoir daigné l'entendre ; je *vous entendrai encore volontiers une autre fois*, dit le Roi. Le Critique taxe de menſonge cette parole ; ſur quoi l'Auteur répond : *Si le Critique eſt ſuſceptible de ſcrupule, il eſt à préſumer qu'il en aura été ſaiſi ſur ce point d'une maniére bien étrange*. Tandis qu'il reléve un menſonge imaginaire ; il ne craint pas, dit-on, d'en faire deux formels en deux ou trois choſes qu'il attribuë fauſſement au Livre de la Société Civile, Au reſte il ne ſe trouve point de menſonge dans le mot obli-

geant du Roi LOUÏS XIV. & ſubſiſte très-bien avec ce que le Traité de la Société enſeigne, que nos diſcours pour être obligeans ne doiven pas pécher contre la ſincérité. Le Roi qui vouloit du bien à l'Orateur, *quoiqu'on n'en eût pas d'ailleurs une ſi haute idée*, étoit diſpoſé par bonté à l'entendre encore une fois, pour l'encourager à mieux faire.

L'Auteur au Livre troiſiéme de la Societé Civile parlant de l'amitié, montre que nous croïons quelquefois aimer les autres autant ou plus que nous-mêmes, ſans que cela ſoit. „ Quand nous nous ſacrifions pour „ un ami, dit-il ; c'eſt nous-mêmes „ moins généreux par un endroit que „ nous ſacrifions à nous-mêmes plus „ généreux par un autre endroit „. Là-deſſus le Critique oppoſe une maxime de Cicéron, & même celle de l'Evangile qui preſcrit *d'aimer le prochain comme nous-mêmes*. Pour réponſe on donne à entendre que le Critique confond *comme ſoi-même*, avec l'expreſſion *autant que ſoi-même*; l'une ſignifie *auſſi véritablement que ſoi-mê-*

me ; l'autre, *auſſi fortement ou auſſi vivement que ſoi-méme.* L'Evangile nous oblige d'aimer le prochain comme nous-mêmes, c'eſt-à-dire effectivement & ſincérement comme nous nous aimons nous-mêmes ſincérement & véritablement ; mais non pas *auſſi fortement & auſſi vivement que nous-mêmes* : au conttaire dans l'intérêt le plus eſſentiel qui eſt celui du ſalut éternel : nous devons nous préférer au prochain ; c'eſt ce que le Critique auroit dû comprendre : & pour lui aider à le faire on apporte une maxime proportionnée aux lumiéres des plus ignorans ; ſçavoir, *charité bien ordonnée commence par ſoi-même.*

Il paroît ici que l'Auteur fait valoir le ſentiment des Philoſophes, qui tiennent que *nous n'aimons rien que pour l'amour de nous-mêmes*; cet amour, dit-on, agit toûjours en nous pour ſe ſatisfaire ; mait il a divers moyens pour cela, plus ou moins conformes à la raiſon. Deux hommes également ſujets à la colique ; ſçavent qu'ils ſe feront mal de boire à la glace : l'un y boit & l'autre le refuſe ; chacun des

deux agit par l'amour de ſoi-même : l'un par un amour conforme à la raiſon, & l'autre par un amour contraire à la raiſon; tous deux font un ſacrifice, l'un du plaiſir de ſa ſanté au plaiſir de boire frais, & l'autre du plaiſir de boire frais, au plaiſir de ſa ſanté. Or le plaiſir ou la ſatisfaction, dans l'un & dans l'autre, n'eſt qu'un ſentiment plus raiſonnable ſacrifié à un autre ſentiment. Mais c'eſt toûjours la perſonne qui agit pour ſoi-même, par l'amour de ſoi-même, & par l'inclination néceſſaire d'agir en vûë de ſoi-même ; ainſi nous ſacrifions-nous quelques fois à un ami ; & nous devons toûjours être prêts à nous ſacrifier ainſi aux ordres de Dieu : ſans que pour cela on ceſſe d'agir pour ſoi-même & pour l'amour de ſoi-même. Car dans l'oppoſition des ſentimens que la paſſion & la raiſon réüniſſent dans chacun de nous, ce que nous faiſons de bon ou de mauvais, de mieux ou de plus mal, c'eſt toûjours l'amour de nous-mêmes qui nous fait embraſſer un parti préférablement à un autre. Cet endroit du

Traité de la Société Civile eſt touché d'une maniére auſſi plauſible que philoſophique. Pour revenir au Critique, il paroît encore de la confuſion dans ſon eſprit, quand il reproche à l'Auteur d'avoit dit qu'il *eſt raiſonnable de ſouhaiter d'être eſtimé après ſa mort. & qu'on peut rechercher la loüange comme un aliment.* „ J'avois avancé „ ſeulement, répond l'Auteur, que le „ deſir d'être eſtimé nous eſt inſpiré „ par la nature „ ; comme elle a inſpiré aux Parens un deſir, qui eſt très-raiſonnable, de laiſſer du bien à leurs enfans après leur mort; que d'ailleurs le goût de la loüange eſt un attrait pour les vertus civiles qui ſont l'aliment de la Société, comme le goût des alimens eſt un attrait pour nous nourrir afin de nous conſerver la vie. *L'attrait pour l'aliment* n'eſt pas *l'aliment même.* C'eſt ce que le Critique auroit dû encore démêler. Peut-être aura-t'il cru à la faveur de certaines réflexions jetter aux yeux du Lecteur celle dont les ſiens ſont remplis : ce qui le fait ſouvent *briller à gauche*, pour me ſervir de l'expreſſion

d'un Prince très ſpirituel.

On peut juger par ces réponſes de l'Auteur, de quel caractére ſont les éclairciſſemens qu'il donne aux difficultés propoſées contre ſes Ouvrages; avec cette différence néanmoins que par rapport aux traités différens de celui de *la Société Civile*, il témoigne ſçavoir gré de l'occaſion qu'on lui a fourni pour expliquer davantage des choſes qui méritoient de l'être, convenant même de quelques endroits où il auroit pû le faire avec plus d'exactitude: eſpéce d'équité deſirable dans la Littérature, & qui ſerviroit extrêmement à inſtruire les eſprits ſans aigrir les ſentimens. A la ſuite du Traité de *la Société Civile*, on trouve dans ce Volume *l'Expoſition des preuves les plus ſenſibles de la véritable Religion*; ſujet qui pour avoir été manié tant de fois & par tant d'habiles mains, ne laiſſe pas encore par le tour que lui donne l'Auteur, de faire des impreſſions particuliéres. On le peut connoître dans l'Extrait qu'en fait le Journal des Sçavans de Paris, au mois de Mars 1732. & dans celui que nous

en donnâmes nous-mêmes dans nos Mémoires au mois de Mai de la même année. Ce qui nous a paru remarquable dans l'Edition *in folio*, c'est les citations fréquentes que l'Auteur fait ici de plusieurs endroits de ses autres Traités, pour établir des vérités que présupose la Science même de la Religion, par où l'on peut appercevoir la liaison qu'ont entre-elles les Sciences différentes, quand on n'y veut rien admettre qui ne soit solide & véritablement utile; non-seulement elles disposent l'une à l'autre, mais encore elles se soûtiennent & se font valoir l'une l'autre.

L'Auteur n'a pas oublié d'indiquer cette réfléxion dans un discours qu'il ajoûte sur *l'étude & la méthode des Sciences*. C'est la premiére des Dissertations qu'on trouve dans ce Recüeil, & qui n'avoient point encore paru. Celle-ci est pleine de pensées assés nouvelles, & qui ne seront peut-être pas adoptées de tous; témoin celle-ci, qu'*il est ordinairement inutile de vouloir donner une méthode qui par elle-même & en général soit propre à former*

les Sçavans ; chaque Sçavant , dit-il, se fait la sienne , & on n'en trouve pas deux qui le soient devenus par la même méthode. Chaque esprit a des talens & des goûts singuliers : ce qui fait prendre des routes singuliéres ; aussi ne se trouvent-ils point deux Sçavans qui ayent absolument la même sorte de Science. Les besoins & les états divers conduisent naturellement à cette variété. De-là vient que chaque Profession a une Science qui lui est propre , & qu'une même Science telle que celle de l'Histoire, se diversifie encore beaucoup elle-même selon les états divers.

Le P. *Buffier* semble néanmoins revenir sur ses pas , en avoüant , qu'après tout , comme il est certaines dispositions communes à un grand nombre d'esprits , il est aussi quelque chose de commun aux Sciences. Or ce qui peut davantage contribuer à les acquerir toutes en général ; c'est, dit-il , de s'attacher au soin de bien parler , de bien penser , de se bien conduire ; & c'est aussi ce que l'Auteur a eû en vûë dans les trois parties de

cet Ouvrage pour former le langage, l'esprit, le cœur; car à quelles fonctions de la vie n'est-on pas disposé, quand on sçait parler des choses d'une maniére claire, touchante & agréable; c'est le fruit de la Grammaire, de l'Eloquence & de la Poësie: premiére partie de ce Volume. Quand on sçait prendre de justes notions sur les sujets les plus épineux, pour en écarter les difficultés & pour en tirer de justes conséquences; c'est l'avantage qu'on remporte d'une Métaphysique & d'une Logique bien entenduë, & de l'exercice qu'on en acquiert: c'est la seconde partie du Volume. Quand enfin on tourne ses connoissances à une conduite dirigée par la sagesse, par la justice & par la conscience: c'est ce qu'enseigne la Science de la Morale & la Science de la Religion, troisiéme partie de ce Volume.

L'Auteur expose ensuite comment ces Sciences générales entrent en tout; au lieu que chacune des autres Sciences, comme la Médecine, la Jurisprudence, la Théologie, la Physique,

ſont d'ordinaire indépendantes l'une de l'autre : quoique d'ailleurs elles ſuppoſent des faits & par conſéquent une Science de mémoire pour retenir les faits. Quelques-uns ſeront ſurpris que l'Auteur rapporte ici la Phyſique à une Science de mémoire. La raiſon qu'il en donne eſt que ce qu'elle a de certain , ce ſont communément les faits & les phénoménes de la nature, qu'il eſt à propos de ſçavoir pour en connoître la cauſe prochaine qui eſt à la portée de nos ſens : mais de découvrir la cauſe primitive des effets naturels (ce qui ſeroit la vraie Science) c'eſt ce que la Phyſique ne fait point : & par-là elle eſt renfermée en des Syſtêmes qui ſe trouvant contraires les uns aux autres en ſuppoſent faux néceſſairement la plus grande partie ou la totalité.

Nous irions trop loin de parcourir les détails , que fait l'Auteur par rapport aux pratiques qu'il croit le plus communément utiles en chaque ſorte d'étude ; & en particulier dans l'étude des langues , de l'éloquence , & de l'hiſtoire. Il n'oublie pas au ſujet de

celle-ci, la pratique de la mémoire artificielle qui lui a si heureusement réüssi, sur-tout auprès des jeunes gens, & qui depuis un tems est d'un usage réglé au Collége des Pensionnaires des Jésuites de Paris.

Le reste de ce Volume contient des Dissertations par rapport aux principes établis dans les Traités précédens. On les vérifie par l'application qu'on en fait à des sujets qui ne paroissent pas toûjours avoir de liaison avec les Sciences. C'est d'ailleurs ce qui peut faire connoître quelle utilité on tire en toutes sortes de rencontres, des expressions justes, des idées précises, des conséquences exactes, & des maximes avantageuses que fournissent les Sciences destinées en général à régler le langage, l'intelligence, & la conduite des hommes.

Une de ces Dissertations est un petit Traité sur *la nature de goût*, que l'Auteur définit *un sentiment de ce qui est le plus communément approuvé ou recherché parmi les hommes; dans les choses où la raison n'est pas manifestement d'un côté ni de l'autre*. Je ne sçais

ſi cette definition ſera admiſe par bien des gens qui parlent ſans ceſſe *de goût* & *de bon goût*. Ils prétendront que le bon goût ſe diſcerne par lui-même, indépendamment de ce qui eſt approuvé dans le commun des hommes; mais dit-on ici, ce *bon goût* qui ſe diſcerne par lui-même eſt-il conforme ou non à une raiſon manifeſte? S'il y eſt conforme; ce n'eſt plus le *goût*, dit l'Auteur, c'eſt la raiſon même, qui doit prévaloir à tous les goûts; s'il n'y eſt pas conforme; pourquoi un côté l'emporteroit-il ſur l'autre? Si vous dites que c'eſt une raiſon plus délicate? mais cette délicateſſe de raiſon eſt-elle reconnuë par les autres hommes, ou du moins par leur plus grand nombre? Si cela n'eſt pas, cette délicateſſe de raiſon tiendra fort de l'arbitraire; car pourquoi la raiſon des uns l'emportera-t'elle ſur la raiſon des autres, & comment ſe juſtifiera-t'elle? C'eſt par-là au contraire que ſe vérifie la maxime générale *qu'on ne diſpute point des goûts*. Que ſi un goût étoit plus con-

forme à la raison qu'un autre ; on pourroit en disputer & on le devroit quelquefois ; pour convaincre ceux qui *auroient tort* ? Mais comment par la pure raison convaincre que ce qui est de pur goût, indépendamment de toute raison, est meilleur ou moins bon que son contraire ? C'est, dit-on, ce qui se trouve impossible à décider, par rapport au goût de la Musique Italienne ou de la Musique Françoise, de l'Architecture moderne ou de l'Architecture ancienne, des Epigrammes de Catulle ou de celles de Martial, des Panegyriques de M. *Flechier* ou de ceux du P. *Bourdalouë*.

Quelques-uns croïent avoir avancé la décision, en disant que le bon goût des choses est fondé dans leur nature & dans ce qui convient ; mais la nature des choses est-elle bien connuë, & s'accorde-t'on sur ce qui est effectivement leur nature, & sur ce qui leur convient ? Pourquoi donc a-t'on disputé tant sur la nature du Poëme épique & sur ce qui lui convient, & sur mille autres semblables sujets ? Autant valoit-il disputer si le vin de

Champagne eſt préferable au vin de Bourgogne.

La ſeconde Diſſertation eſt contenuë en deux Lettres ſur la queſtion, *ſi nous ſommes bien en état de juger des défauts d'Homére* : ce qui paroît avoir grand rapport à un Ecrit dont on parla beaucoup au tems de la conteſtation entre Madame Dacier & M. de la Motte Oudart, & qui fut intitulé *Homére en arbitrage*. En effet il ſemble qu'on y veüille faire une eſpéce d'accommodement entre les deux partis, en découvrant le pour & le contre avec les diverſes raiſons de l'un & de l'autre. On dit ici qu'il faudroit d'abord convenir nettement de l'état de la queſtion en ces ſortes de diſputes ; & ne pas croire l'avoir fait en demandant ſeulement ſi les beautés d'Homére l'emportent ſur ſes défauts. Il faudroit convenir auparavant de ce qui eſt défaut, auſſi bien que de leur degré de perfection ou d'imperfection : ce qui ſe reduiroit encore à un goût arbitraire, ou à des ſuppoſitions qu'on ne pourroit ſuffiſamment autoriſer.

Fevrier 1733.

La troiſiéme Diſſertation eſt pour examiner ſi les régles de la Muſique ſont arbitraires ou fondées en raiſon. L'Auteur commence d'abord, pour mieux faire entendre de quoi il s'agit, par expoſer quel eſt l'art de la Muſique : il le fait dans un Eſſai de la maniére dont on doit ſe prendre, pour enſeigner méthodiquement une ſcience à ceux qui n'en auroient aucune idée, & il applique cette maniére à la ſcience de la Muſique. La matiére valoit la peine qu'on s'attachât à l'expoſer clairement, car il ſemble que les Livres faits pour enſeigner cet art ſont communément pleins d'embarras & d'obſcurité ; faute de l'uſage que donnent les Sciences à s'expliquer avec exactitude & netteté. Ainſi le commun des Muſiciens emploient dans leurs diſcours & dans leurs écrits le mot *ton* ; ſans avertir qu'il ſignifie trois idées ou trois choſes toutes différentes ; de ſorte que les Lecteurs prenant l'une pour l'autre, ils ne conçoivent proprement aucune des trois. Touchant les beautés de la Muſique il ſe trouve qu'elles tiennent du

réel & de l'arbitraire : l'on montre ici ce qui eſt fondé en raiſon ou en pur goût.

Nous renvoyons à l'ouvrage même pour les autres diſſertations qui terminent ce volume. Il nous paroît qu'elles doivent faire autant de plaiſir, que les traités plus amples qui les précédent.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE DE L'EMPIRE par M. HEISS. Nouvelle Edition augmentée de Notes hiſtoriques & politiques, & continuée juſqu'à préſent par M. U. G. J. D. G. S. *In* 12. 10 *voll. A* Paris, *par la Compagnie des Libraires* 1731.

Voyés l'Article VI au mois précédent.

De l'Empire moderne & du changement qui y eſt arrivé.

M. HEISS & ſon Editeur après lui attribuent à la foibleſſe des deſcendans de Charlemagne, qui dégénérérent beaucoup de la vertu de

ce Héros, la premiére cauſe des changemens arrivés dans l'Empire d'Occident dont il fut le Fondateur. Les Diviſions, qui ſurvinrent entre les Enfans de Loüis le Débonaire, produiſirent des guerres civiles. Le partage que ces Princes firent entre eux de ſes États, ſoit de ſon vivant, ſoit après ſa mort, & le ſang de leurs meilleurs Sujets qui fut verſé en différentes batailles, affoiblirent extrêmement leur autorité & leur puiſſance; & quoiqu'on ne diſtinguât la France orientale de l'occidentale, que par le Rhin qui les ſéparoit l'une de l'autre, celle-ci fut détachée de celle-là depuis qu'elle fut tombée en partage à Charles le Chauve, & elles n'ont point été réünies depuis.

Les Saxons à qui Charlemagne avoit fait la guerre pendant 30. ans, ſans avoir pû ſe les aſſujétir entiérement, furent les premiers à ſecoüer le joug de ſes deſcendans. Il ſe forma chés eux une Maiſon aſſés puiſſante pour ſuccéder à ces Princes, quand toute la famille eut manqué. Les Italiens

liens s'étoient donnés divers Maîtres, dés que les Princes François avoient cessé de les gouverner. Les seuls Allemans, dont l'inclination (dit l'Historien) n'est pas ordinairement portée au changement, avoient persévéré dans l'obéïssance aux Princes de la Maison de Charlemagne. Mais après que cette Maison fut entiérement éteinte dans la personne de Loüis IV. fils d'Arnoul, lequel mourut le 21. de Janvier 912. à l'âge de 20. ans sans postérité, les Allemans cherchérent un Empereur dans les Maisons les plus considerables de l'Empire. Le premier fut Conrad I. de Franconie, lequel en mourant proposa aux Princes de l'Empire, d'élire Henri qui étoit de la Maison de Saxe, où l'Empire demeura jusqu'au décès de Henri V. au mois de Mai 1125. sous plusieurs Empereurs qui furent tous élus par les Princes d'Allemagne.

Comme la dénomination de l'Empire n'a point été changée, il est toûjours appellé Empire Romain à cause de son origine, & Empire Germanique à raison du lieu où il a été

transferé. Le Chef de ce Corps est l'Empereur, les membres sont les États immédiats & médiats de l'Empire. Les États immédiats sont les Electeurs, les Archevêques, Evêques, & Prélats, les Princes séculiers, les Abbés, Prévots & Abbesses, les Comtes & Seigneurs, la Noblesse libre, & les Villes Impériales. Ils sont dits États immédiats à cause qu'ils relévent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire. Les États médiats sont les autres Bénéfices, Monastéres, Chapîtres, Comtes, Gentils-hommes, Villes, Patrices, Bourgeois & Païsans, qui dépendent & relévent de ces États immédiats, & qui par leur moïen sont aussi-bien qu'eux Sujets de l'Empire.

M. Heiss après avoir ainsi désigné le Chef & les membres qui constituent le Corps de l'Empire moderne, il examine quelle est la nature de son gouvernement, & met en question, s'il est Monarchique ou Aristocratique, & après bien des raisonnemens où il paroît se contredire un peu lui-même; voici comme il conclut. Pour

faire voir plus particuliérement jusqu'où s'étend la Souveraineté de l'Empereur, on montrera dans la suite quelles sont les choses qu'il fait de sa seule puissance & autorité impériale,& celles où il est obligé par la capitulation qui précéde son couronnement,d'appeller les Princes Electeurs, & même tous les États de l'Empire pour avoir leur avis & leur consentement. D'où l'on pourra conclurre, après avoir bien examiné ces choses, & les changemens qui sont arrivés dans le gouvernement de l'Empire moderne, que cet État tient un certain milieu entre le Monarchique & l'Aristocratique, & participe de l'un & de l'autre.

L'institution du Collége Electoral & le droit d'élire les Empereurs dévolu à sept Princes sous le nom d'Electeurs, au nombre desquels on en a admis deux autres depuis, est ce qui empêche que l'Empire ne soit réputé purement Monarchique. Les Écrivains Allemans sont fort partagés sur le tems auquel le droit d'élire les Empereurs fut restraint aux sept Electeurs

dont parle la Bulle d'or. L'opinion la plus commune est que quelque tems avant Frideric II. qui vivoit au 13. siécle, les Princes grands Officiers de l'Empire commencérent à élever leur autorité au dessus des autres. Les troubles qui survinrent en Allemagne après la mort de ce Prince, dégoutérent la plûpart de ceux qui avoient accoûtumé de se mêler des affaires d'État, & de se trouver aux élections. Un interrégne de seize à dix sept-ans leur en fit oublier le chemin, en sorte qu'il ne s'en trouva à celle de Rodolphe I. en 1273. que le Roi de Bohéme, les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg, lesquels par la supériorité de leur rang sembloient avoir concentré en eux-seuls les droits de tous les autres. Ils eurent soin de se faire attribuër le droit d'élire par la Bulle d'or de Charles IV, & ils s'en sont conservés la possession sans contestation.

Après avoir ainsi établi que l'État de l'Empire tient un milieu entre le

Monarchique & l'Ariſtocratique, il s'agit de faire voir à préſent quel en eſt le Monarque, & quelle eſt l'union que le Chef de ce grand Corps entretient avec ſes membres pour ſa conſervation. Ce Chef leur eſt ſi néceſſaire, qu'auſſi-tôt qu'il vient à manquer ſoit en cas de mort, ſoit par ſa démiſſion volontaire, ou par ſa promotion aux Ordres ſacrés, ou bien en cas d'incapacité actuelle par ſa deſtitution, dont on a peu d'exemples dans l'Hiſtoire, alors on travaille inceſſamment à lui donner un Succeſſeur, & la dignité Impériale lui eſt déferée par le choix & l'élection que les Princes Electeurs de l'Empire font de ſa perſonne, pour en être pleinement revêtu. Or il faut que celui qui doit être élû, ait certaines qualités. La premiére eſt qu'il ſoit de ſexe maſculin; la ſeconde qu'il ſoit de nation ou d'extraction Allemande : ſur quoi le nouvel Éditeur de cette Hiſtoire remarque que cette ſeconde qualité n'eſt pas eſſentielle ; puiſqu'en 1256. Alphonſe Roi de Caſtille, & Richard Roi d'Angleterre, furent élûs Empereurs. La troiſié-

me qualité est qu'il ait un âge raisonnable; mais comme cet âge n'est point réglé par les Constitutions de l'Empire, il y a plusieurs exemples de Rois des Romains qui ont été élûs fort jeunes ; & tout récemment encore l'Empereur Joseph fut élû en 1690. n'étant âgé que de onze ans & demi. La quatriéme qualité est qu'il soit laïque & non Ecclésiastique. La cinquiéme qu'il soit Catholique ; sur quoi l'Historien ajoûte qu'il n'y a encore aucune Loi qui défende d'élever un Prince Protestant sur le Trône Impérial. On doit cependant observer ici que si la Bulle d'or n'a pû donner une exclusion formelle aux Princes Protestans, puisque cette Secte n'étoit pas encore au monde ; il est manifeste par toutes les cérémonies que la Bulle prescrit pour l'élection d'un Empereur, qu'elle suppose toûjours que le Prince élû doit être de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine ; c'est-là son véritable esprit, & qui doit avoir force de Loi. Elle ordonne par exemple, que l'Élection se commence par la Messe du saint Esprit ; la

formule du ſerment que chaque Electeur eſt obligé de faire avant que de procéder à l'Élection, finiſſoit par ces mots: *ainſi Dieu m'aide & tous les Saints.* Mais depuis que quelques Princes Electeurs ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, ils diſent préſentement: *ainſi Dieu m'aide & ſes Saints Evangiles.* L'Editeur de M. HEISS remarque auſſi qu'au commencement du Schiſme, les Princes Proteſtans qui ſe trouvoient à ces Cérémonies, ſe retiroient pendant la Meſſe, mais à préſent ils y aſſiſtent, & ſe contentent de ſe tenir debout & découverts, lorſque les Catholiques ſe mettent à genoux. Ce qui prouve encore que l'Empereur ne peut être autre qu'un Prince Catholique, c'eſt ce qui ſe pratique & s'eſt toûjours pratiqué de tems immémorial au Couronnement des Empereurs. L'Electeur officiant la mître en tête & la croſſe à la main, parle ainſi en latin à l'Empereur qui ſe tient debout, & lui fait ces ſix demandes.

Voulés-vous tenir à la ſainte Foi, que les Hommes catholiques *ont enſeignée*,

& la confirmer par de justes œuvres? A qúoi l'Empereur répond : *oüi je le veux.*

Voulés-vous être fidéle Tuteur & Protecteur de la Sainte Eglise & de ses Serviteurs? L'Empereur répond : *oüi je le veux.*

Voulés-vous administrer justement comme vos Prédécesseurs ont fait l'Empire qui vous est donné de Dieu & le défendre fortement? L'Empereur répond de même.

Voulés-vous conserver les droits, & recouvrer les biens de l'Empire, & les emploïer fidélement à l'utilité publique? L'Empereur répond ; *oüi je le veux.*

Voulés-vous être équitable juge des Pauvres & des Riches, & fidéle Protecteur des Veuve: & des Orphelins? L'Empereur dit : *je le veux.*

Voulés-vous être soumis & adhérant au Très-Saint Pére en Christ le Pape de Rome & à la Sainte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine? L'Empereur aïant répondu, *oüi je le veux,* il s'approche de l'Autel & confirme ses réponses par le serment suivant qu'il profére en Latin : *je ferai tout ce*

qui m'a été proposé, si Dieu m'assiste, & si les Fidéles me donnent secours, & je l'accomplirai fidélement, & aussi véritablement que je souhaite que Dieu & le saint Evangile de Dieu soient à mon aide. De-là l'on doit conclure qu'en vertu de la premiére, de la seconde, & de la sixiéme demande qu'on fait à l'Empereur, & ausquelles il doit répondre affirmativement, sans quoi on ne passeroit pas outre à son Couronnement ni à son Sacre; qu'aucun Prince Protestant ne peut être choisi ni élevé à cette dignité suprême sans renoncer à sa Religion, ou sans déroger à toutes les formes observées de tout tems pour l'Élection & le Couronnement des Empereurs, à quoi il n'y a pas d'apparence que les Electeurs séculiers catholiques & encore moins les Electeurs Ecclésiastiques puissent jamais consentir. Quant au détail des cérémonies augustes, qui se pratiquent aux Élections & Couronnemens des Empereurs, nous renvoïons à l'Histoire même, & à la traduction que nôtre Auteur donne ici de tout ce qui se fit à Francfort l'an

1658. pour l'Élection de l'Empereur *Leopold*, qui avoit été fidélement recueilli par *Merian* dans son traité de l'Élection de l'Empereur imprimé à Francfort.

Nous remarquerons seulement qu'il appartient de droit à l'Electeur de Mayence, comme Grand Chancelier de l'Empire en Allemagne, de convoquer les Électeurs tant Ecclésiastiques que Séculiers, avec cette différence néanmoins que si c'est un Roi des Romains qu'il faut élire comme Coadjuteur d'un Empereur vivant, alors l'Electeur de Mayence se doit autoriser pour cette convocation par les États de l'Empire, ou par le Collége Électoral qui les représente, & articuler que la nécessité de l'Empire requiert cette Élection. Mais si après la mort d'un Empereur, il en faut élire un autre; l'Electeur de Mayence de son seul mouvement peut faire la convocation, parcequ'il y est autorisé par la Bulle d'or qui le charge de ce ministére. On marque encore ici plusieurs autres préliminaires requis pour la validité de l'É-

lection ; la ſeule lecture de la Bulle d'or ſuffit pour en inſtruire les Lecteurs curieux. Lors que l'Élection de l'Empereur étoit faite dans les régles preſcrites ſans aucune contradiction valable, pendant que l'on faiſoit les préparatifs de ſon Couronnement, on envoïoit autrefois un Courrier extraordinaire à Rome pour donner avis au Pape de ſon Élection & pour en obtenir la confirmation. Les Lettres que le Saint Pére lui faiſoit expédier, diſpenſoient l'Empereur des deux Couronnemens que la Cour de Rome prétendoit qui ſe devoient faire, l'un à Milan, & l'autre à Rome, & qui ont été abrogés par les États de l'Empire aſſemblés à Francfort en 1358. & à Cologne en 1339. Cependant les Papes ont toûjours refuſé de reconnoître les réglemens faits dans ces aſſemblées : c'eſt pour cela que la Cour de Rome depuis Charlequint qui eſt le dernier qui ſe ſoit fait couronner à Rome, ne qualifie plus l'Empereur d'Allemagne que d'Empereur élû, *Imperator Electus.* L'Empereur d'Allemagne ayant été légiti-

mement élû & couronné par les Électeurs de l'Empire, est en cette qualité Monarque souvérain & reconnu pour tel, étant en effet revêtu d'une autorité souvéraine qui ne reléve que de Dieu, & qui lui donne le pas sur tous les autres Monarques de la Chrêtienté, lesquels veulent bien le lui déferer à cause de sa dignité d'Empereur, en vertu de laquelle il conserve toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, avec les Titres de *toûjours Auguste*, de *César*, de *Sacrée Majesté*, de *Premier Prince* du monde chrêtien, & de *Recteur* ou *Chef* temporel des Fidéles en Allemagne. Nôtre Historien traite ici fort au long des droits de l'Empereur, & donne par-là une haute idée de l'excellence & prééminece de ce premier Chef de l'Empire chrêtien. L'étenduë de ces prérogatives ne nous permet pas de nous y arrêter.

Collége Electoral.

On fait remarquer d'abord que les Princes Electeurs de l'Empire ont

deux caractéres en une même personne. Le premier qui leur est commun avec les autres Princes immédiats de l'Empire ; & l'autre qui leur est particulier. Par le premier ils sont Souvérains dans l'étenduë de leurs Etats, & en cette qualité leurs Sujets leur doivent l'hommage, & le serment de fidélité. Ils ont droit de glaive pour punir les crimes & faire la guerre : ils ont droit de faire des Loix & Statuts, & d'établir des Tribunaux dans leurs Etats, d'y régler la Justice & la Police ; d'y faire battre Monnoie, d'y mettre & lever des Impôts sur les personnes & les denrées, de faire des Confédérations & des Alliances avec les autres Etats de l'Empire, & avec les Princes Etrangers pour leur intérêt particulier ; de fortifier leurs Places ; de faire des levées de Gens de guerre, d'avoir des Arsenaux & de faire fondre du canon ; & autres droits semblables qui n'appartiennent qu'à des Souvérains & qu'on peut voir dans l'Histoire même. Les Electeurs envoient des Ambassadeurs dans les Cours Etran-

géres qui veulent les recevoir. La France les reçoit en qualité d'Envoïés & le Roi ne leur envoie que des Ministres de ce même ordre. On remarque d'autres circonstances des droits Electoraux dont on vient de parler : entre autres si les Electeurs font battre de la Monnoie, ils ne peuvent lui donner d'autre valeur, ni faire fabriquer d'autres Espéces que celles qui ont cours dans l'Empire. S'ils ont quelques Alliances, Engagemens & Ligues offensives & défensives avec d'autres Etats de l'Empire ou des Princes Etrangers, ce doit être toûjours sans préjudice, de ce qui peut regarder directement ou indirectement l'Empereur & l'Empire, & la fidélité qu'ils leur ont jurée. Cela se doit entendre, ainsi que l'observe le nouvel Editeur, de l'Empereur & de l'Empire, pris conjointement : il faut encore avoüer que la plûpart des droits de Souveraineté attachés à la dignité Electorale sont bornés par des Constitutions intervenuës à ce sujet, & par les Loix suréminentes de l'Empire, qui cassent & annullent tout ce

qui ſe fait au-de-là de ce qu'elles permettent. De-là vient que l'Empereur, les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, mettent les Electeurs & autres Princes au Ban, confiſquent leurs Etats, & exercent tous les droits de Souveraineté ſur eux, quand ils ſe portent à quelque choſe qui donne atteinte aux Loix Impériales; mais l'Empereur ne le peut faire ſeul, de ſon autorité privée, ou par ſon Conſeil Aulique duquel ces Princes ne ſont en aucune maniére dépendans ni juſticiables. Ils ne doivent répondre de leurs actions que pardevant l'Aſſemblée des Princes, ſuivant la Conſtitution de l'Empereur *Frideric.* Tous les droits & prééminences de ce premier Collége de l'Empire Germanique ſont diſcutés avec beaucoup d'exactitude dans les Notes de l'Editeur.

Collége des Princes.

Le ſecond Collége après celui des Electeurs, eſt celui des Princes de l'Empire. On comprend ſous ce Titre tous ceux qui aujourd'hui ont droit

de séance & de voix délibérative dans ce Collége aux Assemblées générales, & qui contribuent aux nécessités publiques suivant la taxe portée par la Matricule de l'Empire. Mais avant que d'entrer plus avant dans cette matiére, on remarque qu'il se trouve plusieurs autres Princes & Etats de l'Empire, qui ne sont plus aujourd'hui du même ordre que ceux dont il est ici fait mention, quoique leurs noms soient toûjours compris dans la Matricule. En effet, il y en a qui bien qu'ils aïent droit d'assister aux Diétes de l'Empire, comme le Duc de Savoye, & le Duc de Lorraine; celui-ci en qualité de Marquis de Nomeny, & quelques autres ne contribuent de rien à ces charges, en étant exempts, soit par des priviléges & immunités qu'ils ont obtenuës, soit autrement.

Il y en a d'autres qui ont conservé le Tître de Princes du saint Empire, quoiqu'il y ait long-tems qu'ils n'ont plus ni séance, ni suffrage en ces Assemblées, & qu'ils ne contribuent aucunement aux nécessités de l'Empi-

re. Tels ſont les Archevêques de Beſançon ; de Cambray ; les Evêques de Genéve ; de Syon ; de Lauzane : les Abbés de ſaint Gal & de l'Hermitage, d'autres Prélats & quelques Princes, Comtes & Seigneurs particuliers, dont la plûpart même ne prennent plus leurs inveſtitures de l'Empereur.

On reconnoît encore ici d'autres Princes, dont les Fiefs relévent toûjours immédiatement de l'Empire, deſquels par conſéquent ils ſont tenus de recevoir l'inveſtiture de l'Empereur ; comme ſont les Ducs de Milan & de Mantouë, les Marquis de Montferrat, de Final, de Piombino & autres. Vû qu'ils ne ſont plus ſujets aux taxes de l'Empire, ils n'en ſont plus conſiderés comme Membres, mais ſeulement comme Feudataires.

Il faut auſſi remarquer que les Princes ſéculiers Cadets des grandes Maiſons, n'ont rang dans les Diétes comme Princes de l'Empire, que quand ils poſſédent des Duchés, des Marquiſats, des Comtés ou d'autres

Etats & Terres titrées, qui relévent de l'Empire; & qu'ils ont eû en partage, de leur maison. En vertu de ce partage, ils conservent dans les Assemblées, & par-tout ailleurs la préséance que leurs Maisons ont sur les autres Maisons des Princes, comme étant compris & appellés à la succession du Chef de leur Famille, en vertu de la premiére investiture qu'il en a reçu. L'Auteur de cette Histoire après avoir exposé fort au long les qualités requises pour être incorporé au Collége des Princes de l'Empire, & les conditions pour être admis aux Assemblées, marque aussi dans un grand détail le rang que chaque Prince doit tenir sur les différens Bancs où l'on prend séance, & enfin tous les droits régaliens que chacun d'eux posséde, & la maniére dont la justice s'administre dans son ressort. Il a fallu toute la sagacité de M. *Heiss* pour bien débroüiller tout cela; car le droit Germanique est fort confus.

Le nouvel Editeur remarque que le Roi d'Espagne comme Duc de Bourgogne, envoyoit quelques fois ses

Ambaſſadeurs aux Diétes de l'Empire, où ils occupoient la ſeconde Place du Banc Eccléſiaſtique ; mais en 1701. Philippe V. ayant voulu en envoyer à la Diéte de Ratiſbonne, l'Empereur *Léopold* empêcha qu'ils ne fuſſent admis ; & depuis il y fit admettre ceux de l'Archiduc *Charles*, qu'il prétendoit alors faire déclarer Roi d'Eſpagne, & mettre en poſſeſſion de tous les Droits & Etats dépendans de cette Monarchie.

L'Evêque de Strasbourg n'envoie plus de Députés aux Diétes, & n'a plus de ſéance depuis que la Ville a été cédée au Roi de France par la Tréve de 1684. & par le Traité de Riſwic. Cette Ville a été rayée de la Matricule de l'Empire comme étant incorporée au Roïaume de France. Il en eſt de même des Abbayes de Murbale & de Luders en Alſace, qui ſont auſſi de la domination Françoiſe, & n'envoient plus de Députés aux Diétes.

Les Prélats d'Allemagne, dit l'Editeur [dans une de ſes Notes critiques, ſe font très peu de ſcrupule de

posséder plusieurs Evêchés. La raison qu'ils en donnent, est que quelques grands que soient les biens annexés à ces Benefices, si un Evêque n'en avoit qu'un, il ne seroit pas assés puissant pour se maintenir contre les Protestans, qui pourroient les ruiner les uns après les autres, au lieu qu'un Prince pourvû de plusieurs grands Benefices, est moins en danger d'être attaqué. Ils se donnent des Evêques *in partibus* pour Suffragans, qui font les fonctions pour eux dans chaque Diocése.

Collége des Villes Impériales.

Le troisiéme Collége de l'Empire est celui des Villes Impériales. Il s'assemble à part comme les deux autres Colléges, pour délibérer sur les affaires qui sont proposées pour les besoins de l'Empire. Les Villes qui le composent sont nommées Villes libres ou Impériales; parce qu'elles sont Etats immédiats & indépendans de toute autre Puissance que de l'Empereur & de l'Empire.

Avant & depuis l'Empereur *Charles-Quint*, le Collége des Electeurs & celui des Princes ne vouloient accorder au Collége des Villes que la voix délibérative pour les affaires importantes. Mais ces Villes prétendent à présent avoir été rétablies dans tous leurs avantages par les Traités de Westphalie ; & avoir dans les Diétes voix décisive aussi-bien que les autres Colléges. On voit ici par les raisons qu'elles alléguent pour leur prétention, que leurs droits sont bien fondés. Ces Villes étoient autrefois au nombre de 84. ou 85. qui joüissoient de ces droits & priviléges ; mais à présent il y en a bien moins, comme on le peut voir, dans la Table qu'on en donne ici, où leur nom & leur rang sont bien distinctement marqués.

Après avoir parlé des trois Colléges qui distinguent les Membres & Etats libres & immédiats de l'Empire, l'Historien nous apprend de quelle maniére ces Colléges s'assemblent, toutes les fois qu'il survient des affaires importantes, & qui concernent le bien

général de l'Empire. Il donne une deſcription fort détaillée de toutes les formes & les cérémonies qui s'obſervent dans ces Aſſémblées générales, qui s'appellent Diétes Impériales ; & en langue Allemande *Reichſtag*, c'eſt-à-dire, jour ou journée de l'Empire. Il traite enſuite des Cercles de l'Empire en général, c'eſt-à-dire, qu'il conſidére ce vaſte état par l'étenduë des terres qu'il renferme & qu'on a partagées en eſpéce de Généralités ou Contrées, qui peuvent par leur voiſinage s'aſſembler commodément pour leurs affaires communes.

Ce fut l'Empereur *Maximilien* I. qui en fit la premiére diviſion dés l'année 1500. en ſix parties ſous le nom de Cercles : ſçavoir de Franconie, de Baviére, de Suabe, du Rhin, de Weſtphalie & de la haute Saxe ; il y ajoûta en l'année 1512. ceux d'Autriche, de Bourgogne, du bas Rhin, avec celui de la baſſe Saxe, & ainſi il en augmenta le nombre juſqu'à dix ; *Charles-Quint* le confirma à la Diéte de Nuremberg l'année 1522. En ſorte que l'Allemagne eſt depuis

demeurée partagée en dix Cercles: ſçavoir, d'Autriche, de Bourgogne, de Baviére, du bas Rhin, de la haute Saxe, de Franconie, de Suabe, du haut Rhin, de Weſtphalie, de la baſſe Saxe.

On remarque au ſujet du Cercle de Bourgogne que Maximilien voulut joindre aux Etats dépendans de l'Empire, la Bourgogne, dont il avoit épouſé l'Héritiére ; mais cette augmentation fut traverſée juſqu'en 1548. que Charles-Quint fit une Bulle, par laquelle, en convenant que la Bourgogne n'a jamais véritablement fait partie de l'Empire, il prétend l'y annexer pour l'avenir. Cependant *Corrigius* qui rapporte cette Bulle dans ſon Traité *de finibus Imperii*, convient qu'elle n'a point eû d'exécution, faute d'avoir été acceptée par les Princes de l'Empire, & même par les Rois d'Eſpagne, qui n'ont jamais païé le contingent auquel ils ſont taxés par cette Bulle.

Le ſçavant Hiſtorien traite dans le dernier Chapitre de ce ſixiéme Tome, des Tribunaux de Juſtice de

l'Empire : matiére aſſés embroüillée qu'il tâche de démêler le plus habilement & le plus ſuccinctement qu'il eſt poſſible. Les quatre derniers Volumes ne ſont qu'un ſupplément arbitraire à l'Hiſtoire générale de l'Empire. Le VII. & le VIII. Volumes renferment l'Hiſtoire particuliére de chacun des Etats, qui compoſent ce vaſte Corps, avec la forme de leur gouvernement & les généalogies des Souvérains qui les gouvernent. Les deux autres ne ſont qu'un recüeil, ou une compilation des Actes autentiques, qui peuvent ſervir de preuves à l'Hiſtoire générale. Les remarques du nouvel Editeur répandent un grand jour ſur tous les endroits de ces Piéces, qui avoient beſoin d'éclairciſſement.

ARTICLE XVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

DE PARIS. Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Comte de CLERMONT, qui a accepté d'être le Protecteur de la *Societé des Arts*, parcequ'il l'eſt des Arts mêmes, & que c'eſt être celui de l'utilité publique; voulant l'être en Prince de ſon rang, & allumer par tout le beau feu de l'émulation en leur faveur, a accordé à cette Compagnie formée ſous ſes ordres, & déja floriſſante ſous ſes glorieux auſpices, les fonds convenables pour qu'elle diſtribuë chaque année deux prix aux Auteurs, qui auront produit les Mémoires & les découvertes les plus utiles dans le genre de ſon objet; c'eſt-à-dire, dans toute l'étenduë des Arts. On propoſera chaque année, comme l'on fait actuellement, cinq Sujets; & on les propoſera de fort bonne heure, afin que

chaçun ait le tems de faire des études par expérience, genre de preuve ici le plus de mise, parcequ'il vérifie la Théorie & la renferme. Les compositions ou mémoires que les Particuliers voudront présenter à la *Societé* sur d'autres sujets que les cinq proposés, concourreront aussi pour le prix, & le remporteront s'ils sont meilleurs. Les Mémoires seront envoyés dans le courant du mois de Juin, & le jugement se déclarera à la premiére Assemblée publique après la saint Martin de 1733. Chaque prix sera d'une Médaille d'or de 300. francs. Les personnes de toute langue & de toute nation sont invitées à disputer la palme, mais on exige que les Mémoires soient envoyés en François ou en Latin, & sans nom d'Auteur: une maxime ou quelque passage tiendra la place de ce nom. Ces paquets par la Poste seront adressés *à Messieurs de la Societé des Arts au petit Luxembourg à Paris*. Les Auteurs qui demeurent en cette Ville, donneront leur Ouvrage au Secretaire de la Société, dans une des Assemblées. Elles

ſe tiennent au Palais que l'on vient de nommer ; le Dimanche & le Jeudi de chaque Semaine, depuis quatre heures jusqu'à ſix. Ces Mémoires ſeront lûs en préſence de la Société & imprimés dans les Recüeils, qui, outre les Piéces couronnées, renfermeront encore celles, qui, quoique ſurpaſſées par d'autres, mériteront une diſtinction. On voit aſſés que tels Recüeils, où ſe rencontrera tout ce que l'Art aura pû ſuggerer au génie appliqué de nouveau, & de parfait, pour la ſûreté, la commodité & l'opulence, ſeront les Archives de la proſpérité particuliére & publique ; & prouveront à tous les ſiécles futurs, que la Société étoit digne par ſes entrepriſes d'une ſi haute protection.

M. l'Abbé B...... en ſe plaignant comme d'un trait d'une inſigne mauvaiſe foi, de ce que M. F. Prêtre du Diocéſe de Quimper s'appuyant ſur les Lettres 83. & 84. de M. NICOLE, impute à M. M. de *Port-Royal*, l'explication de la tranſſubſtantiation par l'union de l'ame de JESUS-CHRÎT avec la matiére du pain & du vin,

nous déclare dans ses *Nouvelles Ecclésiastiques* un des principaux Défenseurs de ce sentiment de Descartes. „ Ce „ n'est point, dit-il, à MM. de P. „ R. à qui M. *Nicole* attribuë cette „ *opinion philosophique*. Il s'agissoit „ d'un sçavant Bénédictin de saint „ Vannes nommé le *P. Desgabets*, „ grand Cartésien, qui prétendoit „ expliquer le Mystére de l'Eucharis- „ tie selon la nouvelle Philosophie, „ & qui sans doute avoit quelques „ Disciples. C'est de ce Religieux „ trop Philosophe, & *peut-être* de ses „ Disciples dont parle M. *Nicole*, & „ nullement de MM. de P. R. Le „ Texte même de Monsieur *Nicole* „ rapporté dans l'Extrait de M. *Fi-* „ *chant*, en est une preuve, puisque „ d'un côté M. *Nicole* y parle *expres-* „ *sement* du P. *Desgabets*, qu'il désigne „ ainsi, le P. N... & que de l'autre il „ parle de *Personnes qui se disoient* „ *Défenseurs des vérités de la Grace,* „ *de la Pénitence & de la Morale*. M. „ *Nicole* se seroit-il exprimé de la sor- „ te, en parlant de MM. de P. R. ? „ & auroit-il dit simplement qu'ils *se*

„ *disoient Défenseurs*, *&c.* On peut „ voir encore sur le même sujet, la „ Lettre 143. de M. *Arnauld*, page „ 527. du deuxiéme Tome. Elle prou„ ve évidemment qu'il ne s'agissoit „ que du P. *Desgabets* également con„ damné par M. *Arnauld* & par M. „ *Nicole*, qui étoient de ses amis ; „ mais qui l'étoient encore plus de la „ vérité, *ainsi que* les autres Théolo„ giens de P. R „. La vérité est que par la lecture attentive des Lettres que l'on vient d'indiquer, on reconnoît aisément, (& c'est tout ce qu'aura prétendu M. *Fichant*,) que M. *Nicole* ne met pas absolument dans l'enceinte des murs de P. R. mais seulement parmi les amis & les Disciples de P, R. les Défenseurs de l'opinion Cartésienne, dont il s'agit contre la transsubstantiation, opinion qui a été depuis condamnée par M. de Nesmond Evêque de Bayeux dans le *Durand commenté* de M. Cally, qui l'a rétractée. M. Nicole au reste la réfutoit solidement.

THEOLOGIE.

DE PARIS. M. l'Archevêque de Sens ci-devant Evêque de Soissons, addresse aux Curés & autres Ecclésiastiques de son Diocése une *seconde Lettre pastorale*, & en même tems une *premiére Lettre à M. l'Evêque d'Auxerre au sujet d'une Lettre Pastorale de ce dernier; où il attaque la doctrine de son Métropolitain* sur la charité, jusqu'à l'accuser d'*erreurs*, d'*écarts*, d'*innovations*, d'*excès* & d'*excès inoüis*: comme si cet Archevêque entreprenoit de *détruire l'amour de Dieu*, *d'abolir le précepte de la charité*, de *dispenser d'aimer Dieu*, & d'enseigner, *que l'on peut sans charité acquerir le Ciel*. Dans la *Lettre* aux Curés de Sens, & dans l'exorde de la *Lettre à M. l'Evêque d'Auxerre*, M. l'Archevêque de Sens nous apprend premiérement l'occasion qui le force à parler, & c'est une attaque que lui donnent un Evêque son Suffragant & quelques Curés de son Diocése, comme sur des points essentiels de la Religion: il

décrit en ſecond lieu, les diverſes diſpoſitions des deux Prélats Antagoniſtes, & donne les différens caractéres de leurs deux ouvrages. Quant au fond, le différend conſiſte en ce que M. l'Evêque d'Auxerre trouve un péché en toute action qui n'eſt pas faite par la charité, au lieu que M. l'Archevêque de Sens connoît des actions ſans péché & ſans amour de charité, comme les actes de foi & d'eſperance de l'Impie perſéverant en péché mortel, & les actes de juſtice, de probité, de miſéricorde d'un Païen demeurant Païen. Les raiſons de chaque côté, ou plûtôt les notions de part & d'autre étant bien conſiderées, il réſulte premiérement, que M. l'Evêque d'Auxerre, qui s'anime, comme s'il s'agiſſoit de l'eſſentiel de la Foi, réduit pourtant la diſpute à une ſimple queſtion de nom; ſecondement, que pendant qu'il reproche à M. l'Archevêque de Sens, la corruption de la Morale, & qu'il s'en attribuë lui-même la ſévérité, il laiſſe réellement à M. l'Archevêque de Sens l'avantage de la ſévérité, & tom-

be dans le ſentiment le plus relâché ; troiſiémement, qu'enfin ſi l'un des deux abolit l'amour de Dieu, diſpenſe d'aimer Dieu, détruit le premier précepte, c'eſt M. l'Evêque d'Auxerre & nullement M. l'Archevêque de Sens. L'Evêque donne pour une même choſe CHARITÉ & *affection pour le bien.* Or premiérement cette notion de M. d'Auxerre une fois poſée, & les noms ainſi confondus, la diſpute ceſſe tout à coup. Car M. l'Archevêque de Sens, qui nie qu'il y ait de l'amour de *charité* dans tous les actes de foi & d'eſperance du pecheur, & dans les actions moralement bonnes des Païens, parceque par charité, il entend charité ou une troiſiéme vertu théologale, ne le niera pas, dés-là que par charité on n'entendra qu'une *ſimple affection pour le bien* ; au contraire ſa théſe eſt que *l'affection pour le bien* ſe trouve dans les actions où il ne trouve point la *charité* ; & ce qui lui fait dire que quelques actions ſans *charité* ſont ſans péché ; c'eſt qu'il prétend qu'elles ſont faites néanmoins par *affection pour le*

bien. Secondement, de deux Docteurs lequel eſt relâché, lors que l'un pour l'exécution du grand précepte de l'amour de Dieu, ſe contente d'une ſimple *affection pour le bien*, & que l'autre exige de plus que Dieu ſoit *aimé pour lui-même, au deſſus de tout*? Or c'eſt M. l'Evêque d'Auxerre qui ſe contente de cette *affection pour le bien*, & M. l'Archevêque de Sens prétend que cette affection pour le bien, loin d'être la charité même, ſe trouve où la charité n'eſt pas encore. M. d'Auxerre eſt donc le plus relâché. Troiſiémement, réduire l'amour de Dieu même, l'amour de charité à la *ſimple affection pour le bien*, n'eſt-ce pas abolir la charité? puiſque l'on peut avoir cette *affection pour le bien*, ſans avoir cet amour pour Dieu, qui eſt la charité? C'eſt donc M. d'Auxerre, & non M. de Sens qui détruit le précepte de la charité. La diſpute prend enſuite un autre tour: & entendant les propoſitions de M. d'Auxerre ſur la *charité*, non plus au ſens particulier, où le Prélat ne fait ſignifier à ce mot de charité, que

l'affection ponr le bien, mais au sens usité, selon lequel, ce mot signifie cette espéce d'amour de Dieu, qui constituë la troisiéme vertu théologale, M. l'Archevêque de Sens retrouve toutes les Propositions essentielles de M. d'Auxerre & des Curés dans les Propositions que l'Eglise condamne, & c'en est assés. En faisant cette discussion, M. de Sens ne dissimule pas un point qui fait honneur à l'Evêque son Adversaire, c'est que M. d'Auxerre a lui-même còndamné autrefois cette Doctrine qu'il protége & enseigne présentement. ,, Vous pensiés tout ,, autrement il y a 20. ans : alors vous ,, enseigniés vous-même, ce qui vous ,, paroît aujourd'hui si monstrueux ,, dans ma Doctrine. Rappellés-vous ,, cette *Lettre pastorale* que vous don- ,, nâtes en 1711. pour condamner ,, les Propositions d'un Bénédictin ,, (Dom *Triperet*) Professeur à la ,, Charité sur Loire; Propositions qui ,, tendoient, disiés-vous, *à favoriser* ,, *les nouvelles erreurs*. Alors vous vous ,, éleviés avec force contre *les témé-* ,, *raires Sçavans de nos jours, qui par-*

„ *de vaines ſubtilités, s'efforcent d'élu-*
„ *der les condamnations de l'Egliſe* : &
„ quelles condamnations? quelles dé-
„ ciſions ? Celles, diſiés-vous, qui
„ condamnent les *cinq Propoſitions*
„ *extraites du Livre de Janſénius* ; cel-
„ le qui exige la ſignature pure &
„ ſimple du Formulaire, celles qui
„ *cenſurent les Propoſitions de* MI-
„ CHEL *de Bai*, &c„. Le Nom de
première Lettre qui ſe lit au titre de
l'Ouvrage de M. l'Archevêque de
Sens, ſemble en promettre pour le
moins uue *ſeconde*. Cependant ce Pré-
lat paroît diſpoſé à prendre une *autre*
voie, lors qu'il dit preſqu'à l'entrée.
„ Je ſçais, Monſeigneur, que j'ai
„ une autre voie pour obtenir juſtice,
„ ſi vôtre *charité* me la refuſe, je la
„ prendrai enfin cette voie, avec tou-
„ te la fermeté que m'inſpire & mon
„ rang, & la juſtice de ma cauſe....
„ Le ſaint Siége eſt un Tribunal,
„ qui nous eſt ouvert à tous deux, il
„ jugera de vôtre Doctrine & de la
„ mienne, comme il a jugé de nos
„ jours entre deux grands Prélats,
„ qui diſputoient déja ſur la *charité*,

„ &c„. Un Sçavant qui eſt zélé pour la gloire de feu Monſeigneur l'Archêque de Cambrai (Fenelon) a ſouffert en voïant à la page 39. de cette Lettre, *le célébre Auteur du Livre des Maximes des Saints*, cité comme à la ſuite de Janſénius & de Luther. „ Ne pourroit-on pas inſinuer avec „ art, délicateſſe & douceur (c'eſt „ ainſi qu'il s'exprime) qu'il n'y a „ rien de commun entre les ſenti- „ mens de M. de *Fenelon* ſur la cha- „ rité, & ceux de Janſénius, de Baïus „ & de Luther, pour mériter que le „ nom de ce Prélat ſoit placé ſans „ ceſſe avec affectation, dans le Ca- „ talogue ſcandaleux de ces Héréſiar- „ ques : que M. de Cambrai a en- „ ſeigné dans tous ſes écrits, que les „ vertus morales tiennent le milieu „ entre la charité ſurnaturelle & la „ cupidité vicieuſe ; & combattu vi- „ vement l'erreur de ceux qui ſou- „ tiennent que toutes nos actions ſont „ des vertus divines ou des péchés : „ que le Pape *Innocent* XII. n'a dé- „ fendu dans aucun endroit de ſon „ Bref contre le Livre des *Maximes des*

„ *Saints* de croire que les actes de
„ crainte ſervile & d'eſperance merce-
„ naire ſont plus imparfaits que ceux
„ de la pure charité : que l'Egliſe en
„ niant que l'on puiſſe parvenir pen-
„ dant cette vie mortelle à un état ha-
„ bituel du pur amour ſans mêlange,
„ n'a jamais enſeigné avec les Janſé-
„ niſtes, que le moindre acte de cet
„ amour eſt impoſſible en tout ſens,
„ incompatible avec la nature de
„ l'homme, & contraire à l'eſſence de
„ la volonté, dont ſelon eux, le
„ plaiſir eſt le ſeul reſſort, &c „.

La Réponſe quant à ce qui regarde la Lettre de M. l'Archevêque de Sens à quoi nous devons ici nous borner, conſiſtera à faire obſerver que l'Argument de M. l'Archevêque de Sens ne met ni ſur la même ligne, ni dans le même ſentiment, feu M. l'Archevêque de Cambrai avec Janſénius ou Luther. On s'aviſe de ſoûtenir contre M. l'Archevêque de Sens, que le motif d'interêt, & l'amour que ce motif excite, appartient à la cupidité vicieuſe : il refute cette prétention par deux ſortes de condamnations, mais

diverſement : Janſénius & Luther ont dit la même choſe que vous ; & ils ont été condamnés ; vous l'êtes donc: voila le premier argument. Le ſecond tout différent, ſe tire d'une Propoſition condamnée du Livre des Maximes des Saints, en cette maniére : ſi l'état de perfection & le motif intéreſſé de crainte & d'eſperance ſubſiſtent enſemble, & ne ſont point oppoſés ou incompatibles, certainement le motif intéreſſé de crainte & d'eſperance, n'appartient point, comme vous le dites, à la cupidité vicieuſe : or il eſt jugé à l'occaſion du Livre des Maximes des Saints, que l'état de perfection, l'état de la vie contemplative, ſubſiſte avec le motif intéreſſé de crainte & d'eſperance, avec des actes propres de ces vertus ; donc vous qui dites, non pas préciſément ce que diſoit M. de Cambrai, mais ce qui emporte ce qu'il diſoit, vous êtes jugés & condamnés. Parler ainſi, ce n'eſt pas mettre feu M. de Cambrai avec Luther, Janſénius, & les adverſaires en queſtion : car feu M. de Cambrai peut avoir laiſſé dans ſon

Livre, que dans l'état de la vie contemplative ou unitive, on perd tout motif intéressé de crainte & d'espérance, ce qui suffit pour l'argument de M. de Sens, & avoir enseigné contre Luther, Jansénius & les autres, que des vertus morales (même des théologales) tiennent le milieu entre la charité surnaturelle théologale & la cupidité vicieuse : donc inférer de l'Ecrit de M. de Sens, qu'il veut faire croire qu'il y a quelque chose de commun entre les sentimens de M. de Fenelon sur la charité & ceux de Luther, Jansénius & leur suite, c'est donner lieu au Prélat de se plaindre de ce que l'on prend ou donne une fausse allarme.

De Paris. Il a été jusqu'à présent également difficile & important, de constater par l'aveu de Messieurs les Disciples prétendus de saint Augustin, lequel sens dans les matiéres contestées est le leur, & que le leur est le même que celui qui a été condamné par les Bulles dans certaines Propositions fameuses. Pour parvenir à une conviction là-dessus, & expri-

mer de tant d'Ecrits de ces Messieurs, ce sens, qui se dérobe, & qu'ils disent qu'on n'attrape point, on a entrepris de confronter ensemble sur chaque point, les Auteurs classiques de P. R. dans l'esperance que tous, ne plaçant pas l'ambiguité dans les mêmes expressions, ils se déclareront les uns les autres. On a d'abord produit M. NICOLE. Cent Propositions ont été extraites de vingt-deux Volumes de cet Auteur sur la matiére des 101. Propositions. Les cent sont rapportées dans les *Mémoires de Trévoux* en Juin 1732. L'essai a été heureux. Ces Messieurs conviennent dans leurs *Nouvelles Ecclésiastiques*, du 18. Octobre, Article de Paris, N° 2. & déclarent, même avec remerciement, que ces cent Propositions sont une *explication parfaite du vrai sens de la Bulle dans tous ses Points.* „ Le sens de „ cette Bulle, ajoûtent-ils, c'est-à-„ dire, celui du P. Quesnel, *sur le-„ quel tombent les censures de la Bulle*, „ est très.clair par lui-même, mais il „ l'est encore *davantage* par la com-„ paraison des Propositions extraites

„ de M. NICOLE avec celles du P. „ *Quesnel.* On convient, continuent „ ces Messieurs, que c'est des deux cô- „ tés la *même Doctrine* & le *même Es-* „ *prit* „. Cette déclaration par laquelle ces Messieurs enveloppent eux-mêmes la Doctrine de M. NICOLE dans la condamnation de la Doctrine du P. Quesnel, ne laisse plus qu'une seule chose à desirer, c'est que l'on tire des cent Propositions, le systême de Doctrine qu'elles renferment. Par ce moyen on aura de l'aveu de ces Messieurs, *le sens de Quesnel*, son *vrai* sens *condamné* dans les Bulles, & qui est celui de ces Messieurs. Or voici ce systême unique qui résulte nécessairement des cent Propositions de M. NICOLE rapportées en l'Art LIV. de ces *Mémoires* au mois de Juin dernier.

I. Le péché originel présupposé, Dieu destine chacun des hommes à une fin, sçavoir les uns au salut, les autres à la damnation; & c'est justice par rapport à ceux-ci, quoique Dieu prévoie à l'égard de quelques-uns d'entre-eux que le péché originel pour

lequel il les reprouve, sera effacé en eux par le Baptême. Ainsi „ Dieu re„ mettant à quelques-uns des réprou„ vés le péché originel ; & les ren„ dant par-là membres du Corps de „ son Fils, *les suites de l'Arrêt éternel „ de leur réprobation continuent néan„ moins à leur égard* „.

II. Dieu ayant ainsi marqué le sort de chacun, *conduit les hommes à la fin à laquelle ils sont destinés* : il les conduit *par des voies infaillibles & dont aucun ne se détourne jamais.* Il conduit les réprouvés à la damnation par la privation des graces nécessaires, & les autres au salut par le secours des graces nécessitantes.

III. Ceux qui sont destinés & conduits à la damnation, sont privés des graces nécessaires. Premiérement, Jesus-Chrît n'a pas même „ deman„ dé ni leur salut, ni ces graces. Il a „ pû demander pour eux d'autres „ graces, puisqu'ils en reçoivent plu„ sieurs; mais il *n'a pas voulu* leur „ mériter des graces qui surmontas„ sent effectivement tous les obstacles „ volontaires qu'ils apportent à celles

„ qu'ils reçoivent de Dieu. Car *pour-
„ quoi auroit-il importuné en quelque
„ ſorte Dieu, pour obtenir ce qu'il ſça-
„ voit que l'éternelle volonté de Dieu
„ & ſa Prédeſtination immuable empê-
„ choient qu'il ne pût obtenir.* Secondement, la privation de la grace efficace dans les péchés qui font le premier anneau de la réprobation, eſt l'effet du ſeul péché originel ; „ car
„ la grace efficace n'étant pas celle
„ que Dieu avoit attachée à l'état de
„ l'homme innocent, il la peut refu-
„ ſer en vûë du péché originel ou ac-
„ tuel, quoiqu'il prévoie qu'il ſera
„ effacé par des Sacremens „. Troiſiémement, (ſans ces graces efficaces dont Dieu les prive, ils n'ont pas le pouvoir de faire leur ſalut, pas même celui de prier.) „ Nous n'a-
„ vons pas même le pouvoir de de-
„ mander à Dieu ſon aſſiſtance, à
„ moins qu'il nous faſſe prier : nous
„ ne ſçaurions parler à Dieu ni le
„ prier, s'il ne parle en nous & ne
„ prie en nous „. Ceux donc à qui Dieu refuſe ces ſecours efficaces à cauſe du péché originel, „ il n'arrive

„ jamais qu'ils résistent aux tenta-
„ tions ; & qu'ils observent les Com-
„ mandemens de Dieu , parcequ'ils
„ ne manquent jamais de vouloir les
„ violer ; la concupiscence tirant in-
„ failliblement la volonté de son côté,
„ quand elle n'est pas fortifiée par une
„ grace plus forte „. (Non seulement
ces hommes que Dieu conduit à leur
damnation par des voies infaillibles,
ne peuvent , étant privés des secours
efficaces , faire le bien ; mais même
ils ne peuvent qu'ils ne péchent), Car
„ quiconque n'agit pas par la charité
„ ou par la grace, qui n'est autre cho-
„ se que la charité , il ne fait pas le
„ bien : on ne sçauroit faire aucune
„ bonne action , ni surmonter par
„ conséquent aucune tentation sans
„ amour „. Or „ il n'y a point d'au-
„ tre bon amour que la charité , de
„ sorte que la charité étant la grace
„ comme on l'a prouvé , il s'ensuit
„ qu'on ne sçauroit faire aucune bon-
„ ne action sans grace „ ; mais „ ne
„ parlant & n'agissant pas toûjours
„ avec charité , il s'ensuit que l'on
„ parle & que l'on agit quelque fois

» par cupidité, & nulle action n'est
» exempte de péché, quand elle a la
» concupiscence pour principe & non
» l'amour de Dieu. Il faut que Dieu
» ou le Diable regne en nous, il n'y
» a point de milieu ; celui qui observe
» quelque Commandement de Dieu
» par un autre motif que par celui de
» l'amour de Dieu, il péche contre
» le Commandement d'aimer Dieu,
» qui oblige de lui rapporter toutes
» ses actions. Ceux qui s'abstiennent
» de faire quelques péchés par la seu-
» le crainte de la damnation, sans
» aucun amour de Dieu, ne sont pas
» dans cette action exempts du péché
» qu'il y a, à ne rapporter pas toutes
» ses actions à Dieu & à n'agir pas
» par principe d'amour de Dieu ac-
» tuel ou virtuel ; car une chose faite
» par la crainte des peines, n'a pas
» l'amour de Dieu pour principe, &
» par conséquent elle est défectueu-
» se ». Jusqu'ici ceux que Dieu avoit
destinés à la damnation, il les a *con-
duits à leur fin par des voies infaillibles*,
en les nécessitant à pécher, par la pri-
vation des graces sans lesquelles ils ne

pouvoient que pécher. Pareillement ceux qu'il a destinés pour le salut ; *il les conduit à leur fin par des voies infaillibles*, en leur faisant faire le bien par des graces nécessitantes. Car „ Dieu ne donne plus comme dans „ l'état de l'homme innocent, des „ *graces que le libre arbitre ait le choix* „ *d'accepter ou de rejetter*, & en ce „ sens soumises au libre arbitre & à sa „ flexibilité, grace qui laissoit à la „ créature toute sa mutabilité, grace „ qui étant déterminée par le libre „ arbitre, ne donnoit que des mérites „ créés & du libre arbitre ; non des „ dons de la grace & de Dieu. Desor„ mais Dieu ne veut plus exposer les „ graces qu'il donne aux hommes „ pour opérer leur salut, *à un évene*„ *ment incertain*, il n'a plus voulu que „ ses conseils sur les hommes, & les „ secours qu'il leur fourniroit, *fussent* „ *inutiles* ; il a mieux aimé exécuter „ son Œuvre par sa toute-puissance, „ ne s'en fier qu'à elle & à son immu„ tabilité ; *étant le Maître des cœurs,* „ *Il opére en eux tout ce qu'il veut par* „ *une force invincible & toute-puissante.*

» Sa grace très-efficace & *très-invinci-*
» *ble*, lie & aſſujettit nôtre liberté,
» *arrête*, *enchaîne*, *lie*, *fixe* en quel-
» que ſorte la mutabilité de nôtre vo-
» lonté, c'eſt un *ſecours immuable qui*
» *attache la volonté à un des partis op-*
» *poſés* ». Si pour être Janſéniſte il faut croire avec M. NICOLE, QUESNEL, &c. que Dieu ayant deſtiné de lui-même, les Enfans d'Adam, les uns à la damnation, les autres au ſalut, il conduit ceux-ci au ſalut en leur donnant des graces néceſſitantes, & ceux-là à la damnation, en les privant des graces néceſſaires; on demande premiérement, ſi tous ceux qui prétendent être Janſéniſtes le ſont réellement; ſecondement, ſi ce doit être le parti des gens de bien; troiſiémement, ſi les condamnations contre eux ſur ces points, ſont ſi injuſtes?

TABLE
DES ARTICLES.

Art. XI. *Lettres...... sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans.* p. 293

Première Lettre sur le Sacrifice de la Messe. p. 196

Seconde Lettre sur la présence permanente de J. C. dans l'Eucharistie & sur l'obligation de l'y adorer. p. 208

Troisiéme Lettre touchant la Communion sous une seule Espéce. p. 216

Art. XII. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 222

Art. XIII. *Observations Mathématiques, Astronomiques, Géographiques, Chronologiques & Physiques, tirées des anciens Livres Chinois, &c.* p. 242

Art. XIV. *La suite de l'Article précedent.* p. 280

Art. XV. *Réflexions sur la fameuse Eclipse observée à la Chine l'an 31. de J. C. & que plusieurs prétendent être l'Eclipse de la Passion.* p. 296

Art. XVI. *Cours des Sciences sur des principes nouveaux, &c.* p. 315

Art. XVII. *Histoire de l'Empire, &c.* p. 331

Art. XVIII. *Nouvelles Littéraires.* p. 357

De Paris. p. 357. 361. 371

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT, *Fevrier* 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Mars 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	3. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1733.

A R T I C L E XIX.

LE *SPECTACLE DE LA NATURE, ou Entretiens ſur les particularités de l'Hiſtoire naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux, & à leur former l'eſprit. Premiére partie contenant ce qui regarde les animaux & les Plantes.* A Paris, *chés la veuve* Etienne, *Ruë ſaint Jacques à la Vertu, &* *Jean* Deſaint, *vis-à-vis le Collége de Beauvais.* 1732. *in* 12. *pp.* 520.

CEs Entretiens ſont curieux par le reciieil qu'ils contiennent de pluſieurs obſervations anciennes & modernes ſur les inſectes & ſur divers animaux. L'Auteur ne cite cependant guéres que les Modernes, parceque apparemment c'eſt-là qu'il a pris ſes obſervations, & que les Modernes ne ſont pas toûjours ſi exacts à citer ceux qui les ont devancés. Ceux qui ne trouvent ni aſſés d'art, ni aſſés d'élegance & de vivacité dans ces dialogues, ſont peut-être trop délicats. Ils ne prennent pas garde que le dialogue dans ſa grande ſimplicité & dans cette ingénieuſe naïveté qui doit le caractériſer, eſt peut-être de tous les ſtiles le plus difficile à attraper. Ils doivent tenir compte au moins à l'Auteur d'un ſtile aſſés pur, de divers traits ingénieux & fins qu'il n'a pas laiſſé d'y répandre ; & ſurtout d'un air d'honnête-homme & d'homme religieux qui régne partout. La Théologie phyſique de M. *Derham* célébre Anglois de la Société Royale, a fourni de fort beaux traits

à l'Auteur pour embellir ſon Livre. C'eſt une excellente ſource où il auroit pû en puiſer encore bien d'autres, auſſi-bien que dans *Nieuwentut.*

Les Entretiens ſont entre le Comte & la Comteſſe de Jonval, le Prieur de Jonval & le Chevalier du Breüil. Ces perſonnages ſont feints. Le Prieur & le Comte ſont les deux Docteurs de l'Aſſemblée. Le Chevalier, quoique petit écolier Picard, ne laiſſe pas d'y joüer aſſés ſouvent le perſonnage de ſes maîtres, & la Comteſſe y fait quelquefois plus l'ignorante qu'elle ne l'eſt en effet.

Le premier Entretien roule ſur les inſectes en général. Après la définition & la diviſion des inſectes, on parle de leur parure, de leurs couleurs, aſſortimens, ornemens, franges, pannaches, aigrettes qui relévent avec une eſpéce de magnificence des objets que nous ne ſommes que trop tentés de mépriſer ; plus ſans doute à cauſe de la politeſſe & de la délicateſſe de leur corſage, que par aucun manque ou aucun vice réel de conformation.

Leurs armes offensives & défensives méritent d'abord beaucoup d'attention, aussi-bien que les organes que la nature leur a donnés pour vivre, & leurs outils pour se procurer bien des commodités. Chaque insecte a en quelque sorte son métier. Il y en a qui filent & qui ont des espéces de quenoüilles & de doigts pour former leur fil. D'autres ont des pelotons & des navettes avec des fils pour faire des toiles. Quelques-uns bâtissent en bois & ont des serpes pour faire leurs abbatis. Ceux qui bâtissent en cire ont des ratissoires, des cueillers, des truéles. La plûpart ont des trompes tout aussi merveilleuses que celles des élephans. Ils s'en servent pour percer, pour scier, &c. Leurs aîles avec toutes les variétés qui y régnent dans les divers insectes, sont admirables. Dans plusieurs la délicatesse extrême de ces aîles que la moindre humidité, la moindre poussiére pourroit détruire, est mise à couvert dans de fortes écailles qui leur servent d'étui ou de fourreau.

Après ces préliminaires généraux,

l'Auteur ou le Comte de Jonval vient à la génération des insectes, qu'il explique selon le systême reçû. Premiérement, que tout insecte vient d'un œuf provenu de la fécondité de deux sexes. Sur cela les Observations de *Rhedy* & de *Levvenock* ne sont pas oubliées, ni les raisons ordinaires non plus, pour prouver que la corruption n'a d'autre part à la génération que de faire éclore des germes déja préexistans dans les œufs. Secondement, que certains insectes naissent parfaits comme les limaçons & les araignées, & que d'autres naissent imparfaits, & acquiérent peu à peu des piés, des aîles, &c. étant d'abord vers, & ensuite mouches ou papillons.

Le second Entretien poursuit ce qui regarde les transformations des insectes. Elles sont ici traitées de véritable resurrection, & le Comte de Jonval veut que l'état de muë soit un état de mort. Il est pourtant vrai que l'insecte dans cet état de muë a du sentiment, & que si on y touche, il donne des signes de vie & de mouvement; c'est une observation cons-

tante, & que l'Auteur auroit pû faire ou trouver au moins dans les sources où il a puisé. La raison même dit assés qu'il y a bien de la différence entre une chenille qui meurt véritablement, comme il leur arrive souvent, & une chenille qui muë & se convertit en papillon. Dans la premiére le mouvement vital cesse totalement, ou se convertit en un mouvement irrégulier de pourriture & de destruction, d'où il ne resulte que des cendres ou une espéce de tête morte. Au lieu que dans la derniére le mouvement vital se concentre tout au plus, la circulation subsiste, & les organes ne font que se déveloper & recevoir une nouvelle modification, assés legére dans le fond.

Peu à peu la conversation tourne sur le fil des chenilles & sur leur maniére de le filer. Et c'est en ce moment que la Comtesse de Jonval qui entend parler de fil & de quenoüille, entre fort naturellement sur la scéne. *En matiére de filasse*, dit-elle, *j'ai quelque droit de parler.*

Ce fil sort en plusieurs filamens qui

ſe réüniſſent en un moindre nombre & en un plus gros fil, à l'aide des pattes de l'animal qui les raproche & d'une viſcoſité qu'ils ont étant faits de frais. Cette viſcoſité des fils des araignées, des vers à ſoye, &c. eſt démontrée par *Kircher* au ſujet de la tarantule. Ce Sçavant, né pour épuiſer tous les ſujets qu'il traite, a laiſſé peu de choſe à dire, mais beaucoup à redire, à ceux qui ſont venus après lui.

Il faut rendre juſtice à l'Auteur. A la page 51. il convient que les chenilles dans leur état de transformation, lorſqu'elles ſont envelopées dans leur coque, ont du ſentiment. Mais comment accorde-t'il ce ſentiment avec cet état de mort ? Le ſecond Entretien eſt terminé par un étalage que Madame la Comteſſe fait d'une eſpéce de caſſette où elle a logé & deſtiné par compartimens toutes ſortes de papillons avec les chenilles & les vers d'où ils proviennent. On y trouve un petit Extrait des Mémoires de M. de Reaumur ſur les teignes avec les remédes de laine graſſe, de terebenthi-

ne, de tabac, & sur-tout de bien battre les meubles pour les délivrer de ces insectes.

Le Comte n'est point du troisiéme Entretien. Comme il y est question des vers à soye, Madame la Comtesse le remplace assés bien. Elle dit d'abord qu'il y a deux maniéres d'élever cesvers, ou en les laissant croître & vivre en liberté sur le meurier, ou en les renfermant, & leur fournissant tous les jours des feüilles fraiches. La premiére méthode est la meilléure pour la Chine & les Païs chauds. Mais dans nos climats la seconde est la plus sûre & la plus usitée. Elle se reduit à donner des feüilles bien conditionnées à ces insectes, & à les tenir dans la propreté & en bon air. Pour ce qui est de la naissance, des progrès & de la transformation de ce ver, l'Auteur suit *Malpighi*, *Levvenhock* & tous ceux qui en ont parlé. Il en donne une anatomie fort exacte d'après ces Auteurs. La Comtesse qui apparemment ne les a pas lûs, pousse l'érudition sur ce point jusqu'à la maniére d'employer la soye, de la

dévider, de la filer, & cette érudition là lui ſied bien.

La fin du troiſiéme Entretien annonce les toiles des araignées pour le quatriéme. Pour diſpoſer M. le Chevalier à bien entendre cet Ouvrage, Madame la Comteſſe l'envoye chés un Tiſſerand en lui donnant deux écus pour payer les ouvriers qui auront la peine de l'inſtruire & de contenter ſa curioſité. Ce petit Chevalier eſt le plus beau naturel du monde, & un vrai modéle pour tous les jeunes gens de ſon âge. Il prend, il apprend, il parle, il ſe tait, il va, il écoute, il fait tout ce qu'on veut. Si les perſonnes de cet âge avoient la même docilité, on en feroit tantôt des Docteurs. Auſſi le Chevalier va grand train, & plus d'une fois il lui échappe d'en ſçavoir plus que ceux qui l'endoctrinent.

Le quatriéme Entretien roule d'abord ſur la tiſſeranderie, la *trâme*, la *navette*, les *marches* & le *ro*, & ſur les progrès de M. le Chevalier dans ce métier où il a même mis la main à l'œuvre, à l'exemple de M. le

Prieur qui eſt un grand maître en plus d'un métier. Peu à peu on vient à une tiſſeranderie plus naturelle, mais non moins merveilleuſe. C'eſt celle des araignées.

Il y a cinq ſortes d'araignées, la domeſtique, celle des jardins, celle des caves qui eſt donc noire, la vagabonde qui n'a point de nid fixe, & celle des champs qu'on appelle le *faucheur*. Toutes ces araignées ont quelque choſe de commun, & quelque choſe qui les diſtingue. Toutes ont pluſieurs yeux, ſouvent juſqu'à huit, & quelquefois ſix ſeulement. Elles ont toutes huit jambes, & bien d'autres parties qui ſe reſſemblent: c'eſt par des mammelons que ſort leur fil. Et la matiére de ce fil eſt une gomme viſqueuſe dont leur ventre eſt rempli. Tout cet article des araignées eſt fort bien traité. L'Auteur a cependant la diſcrétion de ne pas l'épuiſer. Le ſtile des dialogues n'eſt point un ſtile geométrique ni ſi ſcrupuleuſement philoſophique, où l'on s'aſtreigne à des énumerations exactes de tout le détail des Phénoménes. La

proportion harmonique qui régne dans la trame des araignées des jardins, la nature du venin & des symptomes de la tarentule, & mille autres singularités curieuses auroient produit des Entretiens trop longs où trop multipliés sur le même sujet, & peut-être même trop profonds & trop sérieux pour le jeune Chevalier & pour ceux que l'Auteur a eûs en vûë dans ses dialogues. On trouvera le fonds de tout cela chés Kircher.

Le cinquiéme Entretien entre le Prieur & le Chevalier seuls, roule sur les guépes, & sur les guépiers. C'est d'après les Mémoires de l'Académie des Sciences que le Prieur en donne la description. Il l'annonce d'abord sous l'idée ingénieuse d'une ville qu'on a trouvée sous terre. Les murs de cette ville ne sont pas une simple enceinte qui l'entoure tout autour. C'est une voute qui l'envelope toute entiére par dessus, & l'environne de toutes parts. Cette enceinte a deux portes; les ruës n'y sont pas comme dans nos villes, toutes sur le même plein-pied. Elles sont posées les unes

ſur les autres par étages, & les étages ſont ſéparés par pluſieurs rangs de colonnes. Ce ſont moins des ruës que des portiques, dont le premier eſt appuyé ſur le ſecond, le ſecond ſur le troiſiéme, & ainſi toûjours en deſcendant. Les maiſons ſont toutes égales & ſerrées les unes contre les aures, dans l'épaiſſeur des voutes. Il y a juſqu'à onze portiques ou voutes ſemblables où l'on trouve tout ſymmétriſé & bien entendu. Il n'y a que l'obſcurité qui défigure cet ouvrage. C'eſt-là un guépier bâti par les guépes.

La conſtruction de cet édifice eſt merveilleuſe. Les guépes choiſiſſent quelque trou ſur une pante de terre, elles le perfectionnent, l'excavent, & en peu de jours elles lui donnent un pié de profondeur en tout ſens, ou même un peu plus. Elles empêchent l'éboulement des terres en les maſtiquant en dedans avec une eſpéce de glu, en commençant par le haut & deſcendant au bas, en forme de cloche à peu près. Pour donner de la conſiſtence à leur glu elles y mêlent de pe-

tits brins de bois qu'elles ſcient avec des outils que la nature leur a donnés, & qu'elles paitriſſent avec cette glu dont le reſervoir eſt dans leur ventre.

On commence par la voute, & enſuite on bâtit les cellules qui ſont toutes exagones ou à ſix pans. La maniére dont les guépes ſe nourriſſent, dont elles pondent & nourriſſent leurs petits, n'eſt pas moins curieuſe, & en général tout cet Entretien eſt curieux & bien dialogué, avec eſprit, avec même aſſés de feu. Le ſixiéme roule ſur les abeilles, & n'eſt pas moins intéreſſant. Les quatre Acteurs s'y trouvent réünis. C'eſt d'après M. Maraldi de l'Académie des Sciences que M. N*** donne encore cette Hiſtoire abregée de la République des abeilles. Il cite toûjours en marge ſes Auteurs, ceux au moins chés qui il a puiſé immédiatement: car il y a long-tems que les abeilles ſont aſſés connuës; & Virgile n'avoit pas laiſſé d'en ébaucher les principaux traits. Le célébre P. Vaniére en a donné une deſcription poëtique, latine auſſi, ſur

le Mémoire du même Académicien. Celle de nôtre Auteur est encore plus à la portée de toutes sortes de Lecteurs, & elle est du reste fort élegante & bien circonstanciée. La fin de l'Entretien est une instruction de charité qui est au dessus de toutes les critiques qu'une mauvaise plaisanterie en a pû faire.

Le septiéme Entretien continuë sur les abeilles, achéve d'en faire connoître les principaux ouvrages, la cire & le miel. Les abeilles ont deux sortes de cire : l'une grossiére & noirâtre qui est une espéce de glu dont elles se servent pour enduire les fentes & tous les endroits de leur ruche qui en ont besoin. L'Histoire du limaçon n'est pas oubliée. Un limaçon s'étant glissé dans une ruche, les abeilles après l'avoir tué, n'ayant pas la force d'en mettre dehors le cadavre, & prévoyant la saleté & les vers qui en alloient sortir, l'enduisirent de cette glu de toutes parts. Le reméde étoit sûr pour empêcher la pourriture avec ce baume, ou pour en empêcher les mauvais effets avec ce mastic,

Les abeilles trouvent leur cire ſur toutes ſortes d'arbres & de plantes, mais principalement ſur les fleurs. Elles la ramaſſent avec les poils dont tout leur corps eſt garni. Elles ſe roulent ſur les pouſſiéres jaunes qui tombent du haut des étamines dans le fond des fleurs, & s'en retournent toutes couvertes de cette pouſſiére. Quelquefois elles ſe ſervent de leurs pattes & de leur machoire pour faire cette recolte, & alors elles mettent les petits grains de cette pouſſiére en petites boules qu'elles emportent dans des eſpéces de petites cueilléres qu'elles ont aux pattes de derriére. Deux hommes en un jour n'amaſſeroient pas autant de cette cire qu'une abeille en emporte en un voyage. Or elles font bien des voyages en un jour. Elles ſont les œconomes de cette cire. Elles n'en laiſſent pas perdre un brin, & lorſqu'elles s'en ſont ſervies pour leurs divers uſages, dés qu'elles n'en ont plus beſoin, elles raportent tout au magazin.

Le miel qu'on regardoit autrefois comme une roſée qui tomboit du

Ciel, est une transpiration des plantes ou des fleurs. Elles n'en sont jamais plus couvertes qu'au grand soleil. Les pluïes & la rosée même, en lavant ces fleurs en emportent le miel, & la trop grande sécheresse empêche aussi cette transpiration.

La différence entre les abeilles sauvages, appellées frelons, est ici fort bien décrite. Les frelons sont plus paresseux & moins laborieux, sans doute uniquement parcequ'ils ne travaillent que pour eux; au lieu que les abeilles travaillant & pour elles & pour nous, sont des esclaves & des domestiques forcés de redoubler de travail. Les frelons sont moins œconomes, la raison en est la même. C'est la nécessité seule qui reveille les hommes, & les rend actifs & industrieux. Mais pourquoi le miel des frelons a-t'il un goût sauvage? On a bien-tôt répondu avec nôtre Auteur & avec ceux qu'il suit, que les frelons prennent leur miel sur des fleurs sauvages d'un suc plus amer.

Cette réponse est relative à un principe qui ne paroît pas exact, sça-

voir que les abeilles cuëillent le miel tout fait & ne lui donnent aucune façon par la digeſtion, la maceration, le mêlange de quelqu'autre ſuc, &c. Cela n'eſt pas vraiſemblable. Pour le moins le miel ſe fermente & s'affine dans leur trompe, dans leur corps, ou enfin dans les alvéoles, à force de le paîtrir & de le remanier. Et comme les abeilles ſont plus actives que les frelons, voila peut-être tout le myſtére de l'adouciſſement de leur miel. Une culture plus attentive & plus aſſiduë fait toute la différence du ſauvage & du non ſauvage en tout genre de plantes, d'animaux, & de toutes choſes. C'eſt la ſoupleſſe ou la roideur qui adouciſſent ou rendent ſauvages les choſes. A force de manier un fruit qui n'eſt pas bien mûr, on l'adoucit.

Car du reſte il eſt fort douteux ſi les fleurs ſauvages ne fourniſſent pas le meilleur miel. Le miel de Narbonne au moins ne paroît devoir ſon excellence qu'au ſerpolet, au thim, au romarin, & aux autres plantes & fleurs aromatiques dont les campagnes y

ſont ſemées. Or ces plantes & ces fleurs ne doivent leur propre excellence qu'à la ſécheresſe & à l'aridité de ces campagnes. Et l'on ſçait bien que ces plantes nourries dans des païs gras ou même trop cultivées dans les jardins, perdent beaucoup de leur vertu aromatique. Le bon ſerpolet, la bonne lavande, le bon romarin, viennent là dans des terres fort legéres, fort ſabloneuſes, & entre les pierres mêmes & les cailloux. Auſſi la plûpart des plantes dans les campagnes y ont un goût de miel, & même une odeur qui ſe rend par tout ſenſible.

Il faut encore rendre juſtice à l'Auteur. Vers la fin de l'Entretien il dit en propres termes que *le miel des païs les plus gras n'eſt pas le meilleur*, & il cite Narbonne & la Champagne comme des païs maigres dont le miel vaut mieux. Il remarque même que les abeilles quittent les païs gras, & font pluſieurs lieuës pour aller butiner dans des païs maigres & ſecs. Quand on travaille ſur les Mémoires d'autrui, ſur-tout dans des matiéres

profondes, comme ſont les matiéres de Phyſique, on eſt toûjours excuſable de donner dans quelques contradictions. On ſuit un Auteur en un point : on en ſuit un autre en un autre, or tous les Auteurs ne ſont pas d'accord.

Le huitiéme Entretien eſt ſur les mouches. Il faut convenir que le Dialogue commence ici un peu à languir, ſi non pour des Lecteurs curieux d'inſtruction, du moins pour ceux pour qui on a mis tout cela en Dialogue & en ſtile un peu plus recherché que celui de la pure Philoſophie. Après cela le plus beau a pris les devans, & le merveilleux du nouveau s'uſe un peu dans les premiers Dialogues. En effet après les vers à ſoye & les mouches à miel, il ſeroit difficile que les mouches ordinaires, le moucheron, le *grillo talpa*, le *formicaleo* & même la fourmi qui eſt un ſujet fort uſé, réveillaſſent la curioſité. Ce n'eſt pas que ce huitiéme Dialogue & les ſuivans ne ſoient de la même force & du ſtile que les premiers ; mais c'eſt ce même ſtile & cette

même force, & ce même air de mêmes ou de très-ſemblables choſes qui ont quelque choſe de monotonique, dont tout ce qui s'appelle *lecteur françois* ne ſçauroit ſoûtenir long-tems la continuité. C'eſt la faute des Lecteurs ſans doute. Mais que faire? Ils en ſont pourtant les maîtres.

L'Auteur n'a pas omis la véritable origine du moucheron qui naît d'abord & vit dans l'eau ayant des nageoires comme les poiſſons, devient enſuite amphibie; & prend enfin des aîles pour voler dans l'air. Mais il ne faloit pas omettre le véritable Auteur de cette découverte qui a été long-tems un grand myſtére pour les Naturaliſtes, quoique connuë aſſés bien du tems de Pline, mais traitée de fable jusqu'à Kircher, comme la plûpart des Diſcours de cet Auteur, par ceux qui n'en ſçavoient pas autant que lui.

L'Hiſtoire du *fourmilion* dont l'Auteur moderne eſt cité, M. Poupart, eſt-ce qu'il y a ici de plus curieux. Cet animal fait une foſſe; enſuite un trou dans le ſable & puis s'y met en

 embuſcade.

embuſcade. Tout ce qui vient roder autour de la foſſe & du trou, ſurtout les fourmis font rouler le ſable & roulent avec lui dans la foſſe, ou du moins avertiſſent par ce roulement de leur préſence, & le fourmilion ſe jette ſur la proie. Il fait mieux encore : lorſque ſa proie a des aîles & s'envole, il lance ſur elle une nuée de cailloux, c'eſt-à-dire, de grains de ſable qui la font retomber dans ſes griffes. Le plus merveilleux de l'Hiſtoire, c'eſt la patience de cet animal ruſé, il eſt là quelquefois en embuſcade ſans branler, ſans manger, des ſemaines & des mois entiers. Ce fourmilion ſe transforme en ce qu'on appelle une *demoiſelle* qui n'a rien de reſſemblant ni pour le corps, ni pour le caractére & le naturel de l'animal.

Les coquillages ſont le ſujet du neuviéme Entretien. Ils ſont d'abord préſentés dans des verres par Madame la Comteſſe qui dit. *C'eſt une collation que je vous ai ſervie moi-même. Allons, Meſſieurs le verre en main.* C'eſt-là ſans doute un tour pour diverſifier les tranſitions. Il en faut bien

auſſi quelqu'un de tems en tems, & on a tort de critiquer celui-ci. Pour le moins il eſt néceſſaire, & du reſte aſſés naturel.

Ce ſont des moules que Madame la Comteſſe a mis dans ces verres avec de l'eau & de la vaſe de mer. On y voit ces moules filer des eſpéces de cables avec leſquels ils s'amarrent au fond de l'eau, ſans doute pour n'être pas le joüet des flots. C'eſt à propos de ces fils que Madame la Comteſſe, dont c'eſt toûjours le tour de dogmatiſer lors qu'il s'agit de *filaſſe*, s'étoit aviſée de ſervir cette collation.

L'ingénieuſe tentative de M. *Bon*, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, ſur la ſoye des araignées, dont il fit des gans & des bas, n'eſt pas oubliée ici. Mais le nom de cet illuſtre Auteur eſt oublié, & d'autres qui ne ſont venus qu'en ſecond ſont nommés à ſa place. Voilà ſur quoi tout Auteur qui ne ſe donne pas pour inventeur, devroit être ſcrupuleuſement exact.

Les oiſeaux ſuivent les coquillages dans le dixiéme Entretien qui eſt bien

écrit, & même avec assés de feu. Aussi est-ce Madame la Comtesse qui y préside, & communément son stile est plus leger comme il convient assés. S'il n'étoit pas tout-à-fait si nourri de science ou d'observations suivies, il seroit dans toute la décence de son sexe.

Les nids des oiseaux, leur diversité, leur forme, leur structure, leur tissu, tout cela est traité comme à fond pour une conversation. La ponte, la couvée, la nature même des œufs, la naissance des petits, leur nourriture & leur espéce d'éducation vont de suite. L'instinct n'est pas oublié, ni celui qui le donne aux oiseaux & à tous les animaux.

La figure des oiseaux, la structure de leurs plumes, l'artifice de leurs aîles, en un mot toute l'habitude & la disposition de leur corps pour fendre l'air & pour voler est bien traitée ici d'après M. Derham qui n'a rien omis à cet égard. Le corps de l'oiseau n'est ni massif, ni également épais par-tout. Sa grosseur terminée par une queuë d'un côté, & émincée

doucement en pointe du côté qu'il fend l'air, marque visiblement le dessein de l'Auteur. Les os mêmes des oiseaux sont d'une consistence fort legére, quoique solide malgré cela.

Ce sont les plumes qui méritent bien de l'attention. Le tuyau en est tout à la fois ferme & leger : leger, on voit pourquoi ; ferme, pour battre l'air avec force. Mais il falloit que cet air ainsi battu par le corps du monde le plus foible en apparence, le plus composé de parties détachées & faciles à séparer comme sont les barbes des plumes, le plus composé même de parties déja détachées comme le sont toutes les plumes, l'une de l'autre, il falloit que l'air pressé par un corps aussi facile à pénetrer ce semble, ne le pénetrât pourtant pas, & n'éludât point par là la force de son action & de son coup.

Les plumes en se déploïant se présentent chacune un peu de biais à l'air, elles ne sortent pas tout-à-fait, ni près de-là les unes d'entre les autres, chacune appuïe sur ses deux voisines, d'un côté en dessus, de l'au-

tre en dessous. Outre la fermeté qui leur vient de-là, les barbes de ces plumes sont assés adhérentes l'une à l'autre, elles se présentent à l'air non par le plat mais par leur tranche, & étant comme collées avec leurs voisines, elles forment un tout un peu souple comme il convient, mais fort ferme. Outre cela encore de doubles, de triples, de quadruples rangs de plumes, plus courtes, plus fines, couvrent en dessus & en dessous les intervalles des tuïaux des grandes plumes, afin que l'air ne pénétre rien & ne se derobe au coup par aucune issuë.

Outre ces industries qui marquent un grand Auteur, l'égalité, l'équilibre des aîles, leur position au centre de gravité du corps ou plûtôt du mouvement, la facilité de les plier, de les déplier, de les étendre plus ou moins, en avant, en arriére comme des rames, la queuë qui tient lieu de contre-poids & de gouvernail, sont autant de merveilles tout-à-fait sublimes & divines.

Mais pourquoi les hommes ne voleroient-ils pas, dit le Chevalier? La

réponſe eſt facile. C'eſt qu'ils n'ont point d'aîles. Mais le fait ne dit rien. Il manque mille choſes aux hommes qu'ils ſçavent fort bien ſe donner: ou plûtôt avec l'eſprit qu'ils ont il ne leur manque pas tant de choſes. Par malheur tout le monde n'a pas l'eſprit inventif, & lorſqu'une choſe n'eſt pas trouvée, les génies les plus ſteriles ſont reçûs à dire qu'elle n'eſt pas trouvable, ils ſont même féconds en cent raiſons pour prouver qu'elle ne doit pas l'être.

On n'a pas manqué de ces raiſons pour dire que jamais les hommes ne trouveroient l'art de voler. Ce qu'on peut en dire de plus certain, c'eſt qu'ils ne l'ont pas encore trouvé au moins en entier. Car l'art de navigüer peut être regardé comme une partie de celui de voler. Ces deux arts ne différent que du plus au moins. Car naturellement l'homme enfonce dans l'eau comme dans l'air. Il a pourtant trouvé l'art de ſe ſoûtenir ſur l'eau. Trouvera-t'il celui de ſe ſoûtenir dans l'air? Perſonne ne peut dire *oüi* jusqu'à ce qu'il l'ait fait ou vû. *Mars* 1733.

Mais le *non* seroit presque aussi téméraire que le *oui*. Ne pas concevoir comment une chose pourra se faire, n'est pas une raison pour en défier tout le genre humain avenir. On l'avoit bien défié de se soûtenir aux Antipodes, d'habiter la Zone torride, de passer la ligne, de trouver la source du Nil, &c. *Nil mortalibus arduum est.*

Or les esprits non inventifs ne veulent point en avoir le démenti. Ils intéressent Dieu même & sa providence pour empêcher les hommes de trouver le secret de voler. Rien ne seroit en sureté si l'on voloit, si les filous, les malfaiteurs, les gens hardis avoient des aîles, &c. Mais je pense que la Maréchaussée en auroit aussi. Quand nos ennemis ont inventé le canon pour abbatre nos murailles, nous avons inventé le canon pour leur répondre, & peu à peu nous avons terrassé nos murs, redoublé nos enceintes, retiré nos flancs, &c. Et plût à Dieu que les brigandages né pussent s'exécuter qu'avec des aîles, ceux qui défendroient leur bien &

qui auroient par conséquent du bien, seroient naturellement les mieux pourvûs de cet instrument de défense. Ceux qui seroient préposés au gouvernement & au bien public en auroient aussi. Et ceux qui voudroient en abuser, outre des précautions qu'on prendroit contr'eux, seroient trahis par leurs propres armes, d'autant mieux qu'il ne faut pas croire que les hommes parvinssent au moins de longtems à ce secret sans un grand attirail, & pour le moins sans un volume immense de choses nécessaires pour diminuer la trop massive pesanteur de leur petit volume propre.

Car voila sans doute où se réduit tout l'art : à présenter une grande surface à l'air, comme l'art de naviguer se reduit aussi à présenter une plus grande surface à l'eau : non que ce soit là tout l'art, & qu'il ne faille encore une capacité vuide d'air, comme pour la navigation il faut une capacité vuide d'eau, &c. On convient ici de la grandeur & de l'embarras de la machine avec quoi les hommes pourroient voler. Pourquoi donc y

dit-on que *ce métier deviendroit la ressource de tous les indigens & de tous les scelerats.* A quelque perfection qu'on pût porter cet art, il paroît premiérement que ce ne seroit jamais qu'une affaire d'amusement & de plaisir, des demi vols, des vols d'oison ou d'autruche, une course un peu legére & moins terre à terre. Secondement, que cet amusement ne seroit que pour les Princes & pour des personnes fort riches. Les aîles ausquelles les hommes peuvent prétendre ne seront jamais des choses qu'on aille acheter chés un Marchand & qu'on mette dans la poche. Il faudra des chantiers pour les construire comme les vaisseaux. On prouve que les hommes n'imiteront jamais les oiseaux, en prouvant qu'ils ne seront jamais des oiseaux & des aigles. Le raisonnement de M. le Prieur à la page 284. va là.

Le onziéme Entretien est encore sur les oiseaux. Il roule d'abord sur les diversités de leurs becs, qui sont en effet toûjours appropriés au genre de nourriture de ces oiseaux. On vient

ensuite à la description du *Colibri*, qui est un oiseau charmant pour sa petitesse & la beauté de son plumage : car il n'est pas plus gros qu'une grosse mouche, & ses couleurs sont d'une diversité & d'un éclat ravissant. Le plus petit des oiseaux est suivi de l'autruche qui est le plus grand. Voila nôtre modéle dans l'art de voler. Suivent le rossignol, le paon, & ensuite le faucon, l'autour, l'aigle, &c. les oiseaux de proye. La chasse de l'oiseau y est fort bien contée, & suffisamment expliquée. Après cela viennent les oiseaux de passage, qui ne sont pas cependant en si grand nombre qu'on l'avoit crû. Car les hirondelles passent l'hyver pour la plûpart dans le fond de la mer. Ce fait est attesté par la Société Royale d'Angleterre qui a confirmé ce que Kircher & d'autres Auteurs en avoient dit. L'Entretien finit par les oiseaux de nuit, & à cette occasion par une *pipée* dont on va donner le plaisir au petit Chevalier.

Le douziéme Entretien sur les animaux terrestres commence par les do-

mestiques. On fait bien sentir d'abord qu'il y a des animaux naturellement domestiques & d'autres naturellement sauvages, qu'aucune culture ne pourroit jamais bien façonner à nos usages. Les uns marquent la bonté de Dieu, les autres sa puissance & souvent sa justice. La Fable du cheval dompté par l'homme n'est qu'une fable en effet. Le cheval dans sa première origine a toûjours été fait pour être dompté. Le lion, le loup, ne l'ont pas été de même.

Après des réflexions fort saines & fort judicieuses sur cette différence, la Comtesse qui est toûjours la plus babillarde de la troupe comme il convient, quoique sur des matiéres assés sçavantes, ce qui peut-être ne convient pas, fait le partage des sujets sur quoi on va parler. *Que Monsieur le Comte, par exemple*, dit-elle, *nous donne l'éloge de son cheval. M. le Chevalier peut nous fournir celui de son chien, dont il nous a quelquefois vanté la figure & l'adresse. Pour moi en bonne Campagnarde; je me déclare pour les*

troupeaux: M. le Prieur tout le reste est à vous.

Ce sont donc des éloges en quoi va dégénerer désormais tout l'Entretien. Mais celui-ci n'est pas le seul. Le stile d'éloge régne un peu dans tout l'Ouvrage; & dés le milieu du Livre il gagne tout-à-fait. Or c'est-là sans doute la cause précise de l'espéce de langueur, que nous avons remarqué qui s'y répand dés le huitiéme Entretien. Sans trop examiner pourquoi, il est pourtant vrai que le stile d'éloge en tout genre, n'est jamais un stile intéressant pour aucune sorte de Lecteurs. Tout ce qui se présente dans ce point de vûë, a toûjours un air froid, quelque vivacité qui régne d'ailleurs dans l'expression. Le stile académique sur-tout qu'on a annoncé dés le commencement, semble bannir tout cet air de complimens reciproques. Et puis ce ton d'éloge qu'il prend, jette tôt ou tard dans une espéce de servitude peu noble de loüer tout ce qui se présente.

C'est sans difficulté ce qui a mis le

pauvre Prieur dans le goût de faire ici une éloge des plus complets de l'âne, côte à côte de celui du lion & du cheval. Il eſt vrai que dans tout cela, c'eſt la nature, c'eſt la Providence, c'eſt Dieu qu'on loüe, & qu'aſſûrément il eſt infiniment loüable dans tous ſes Ouvrages. Cela eſt vrai, & l'autre eſt loüable lui-meme d'avoir toûjours tourné la choſe de ce côté-là. Mais il eſt vrai auſſi qu'il faut prendre les hommes un peu comme ils ſont, lors même qu'on veut les amener à ce qu'ils ne ſont pas. Toute la nature fait l'éloge du Créateur. C'eſt le loüer ſolidement que de raconter les merveilles de ſon Ouvrage. Une ſimple deſcription avec quelques réflexions d'éloge ſemées dans un Ouvrage comme celui-ci, peuvent produire un meilleur effet dans l'eſprit & ſur le cœur des Lecteurs ordinaires, que des éloges marqués & ſoûtenus. Et puis on peut choiſir ſes ſujets, ils ne manquent pas; & en les choiſiſſant on doit reſpecter un peu les préjugés. L'âne ne fut jamais un ſujet d'éloge noble & ſérieux, d'é-

loge philoſophique & académique. C'eſt un petit manque de goût que l'Auteur rachéte par un grand nombre de traits vrais & de réflexions fort judicieuſes ſur ce ſujet-là même.

Au reſte ni l'Auteur, ni ſa troupe Académique n'en ſont pas tout-à-fait les dupes, & le Prieur condamné à fournir un autre éloge, fait tout de ſuite, celui du caſtor qui eſt un architecte dans les formes, & à ce titre un vrai ſujet d'éloges académiques.

Le treiziéme Entretien nous tranſporte dans les riviéres & dans les mers. Il y eſt queſtion des poiſſons: & d'abord de leurs nageoires, de la bouteille d'air qui les ſuſpend dans l'eau, & de quelques autres choſes générales; enſuite des tortuës, des baleines, des crocodiles, & de quelques autres en particulier. Les plantes ſont le ſujet du quatorziéme & du quinziéme Entretien: les généralités y ſont ſuivies auſſi des particularités. Après quoi les vacances ſont finies, le Chevalier part pour le Collége; & il n'y a plus d'Entretiens.

Mars 1733.

Le Livre est terminé par une Lettre du Chevalier au Prieur. Après les remerciemens ce Chevalier philoſophe, quoique écolier de Seconde, conſulte le Prieur ſur l'étenduë & les bornes de de la raiſon, au ſujet de ce qu'un Commandeur lui a conſeillé de ne rien apprendre, par la raiſon qu'on ne peut tout ſçavoir. La réponſe du Prieur eſt un fort beau diſcours ſur le ſujet propoſé, & ce diſcours eſt ſur-tout bien écrit.

Il y a pourtant une ſorte de ſophyſme dans la façon dont l'Auteur veut borner la raiſon à joüir du ſpectacle de la nature & à l'imiter tout au plus à l'aide de l'art. Pour peu qu'il veüille donner d'intelligence & de vérité à cette joüiſſance du ſpectacle de la nature & à cette imitation de l'art, il replonge l'eſprit & la raiſon de l'homme dans le travail des recherches, dans l'incertitude des conjectures, dans l'égarement des ſyſtêmes qu'il croit lui interdire avec ſageſſe. Un degré d'intelligence ne s'achéte qu'au prix de mille travaux, & l'on ne parvient à une vérité qu'à travers l'illu-

ſion de mille incertitudes, de mille lueurs, de mille erreurs.

En général l'Auteur ſoûtient ici ſon caractére. Pour faire ſon Livre il a ſagement raſſemblé tout ce qu'il a trouvé de mieux dans les Livres de ceux qui l'ont dévancé : & il conſeille en général de ne pas tenter de nouvelles découvertes. Mais il faut pourtant que quelqu'un en faſſe afin que d'autres puiſſent en joüir. Pour peindre la nature, il faut la connoître. Pour l'imiter, il faut la connoître auſſi. Et ce ne ſont pas ceux qui joüiront le plus paiſiblement de ſon ſpectacle, & qui ſe contenteront de connoître que la terre eſt ferme & la riviére liquide, & qu'il faut laiſſer celle-ci pour prendre ſon chemin ſur celle-là, qui ſeront en état ou qui mettront les autres en état de faire cette peinture ou cette imitation : ce ne feront pas eux qui feront des vaiſſeaux pour voguer ſur l'une, ou des chars pour voyager ſur l'autre.

Que ſi l'Auteur ne veut dire autre choſe, ſi ce n'eſt que la phyſique eſt

difficile, qu'il faut connoître ses forces, & ne pas tenter l'invention, lorsqu'on n'est propre que pour la disposition, ni la disposition lorsqu'on n'a de talent que pour l'élocution, il dit une vérité incontestable. Mais la difficulté est encore à se connoître soi-même, & encore plus à se faire justice. Chacun se flate, & peut-être n'est-il pas si mal que chacun se flate un peu. On ne viseroit jamais bien haut si on connoissoit le degré précis d'élevation où l'on doit aboutir, & on n'aboutiroit pas même à ce degré précis, si l'on ne visoit bien haut.

ARTICLE XX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs sacrés & ecclésiastiques...... Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, &c. A* Paris, *chés* le Mercier, Barrois, Paulus-du-Mesnil, *&* Lottin. 1727. *In* 4° *Tome I. pp.* 699. *sans la Préface & les Tables. Tome II. pp.* 782.

Voyés les Articles CIII. au mois de Décembre 1732 IX. & XII aux deux mois précédens.

CHapitre I. *Saint Juſtin.* Le premier Auteur qu'on trouve dans ce ſecond Volume eſt *ſaint Juſtin, Philoſophe, Apologiſte, Martyr & Docteur de l'Egliſe.* On ne ſçait rien de ſa naiſſance ; quelques-uns l'ont crû Samaritain, cependant lui-même déclare qu'il étoit Gentil. A peine fut-il capable de faire quelque réflexion, qu'il chercha à connoître Dieu. Il ſe mit d'abord ſous la direction d'un Philoſophe Stoïcien, qu'il quitta bien-tôt pour ſe donner à un Peripatéticien. Celui-ci voulut l'obliger à étudier les Mathématiques ; mais le jeune Diſciple trouva ce chemin trop long pour arriver où il tendoit ; il quitta donc encore ce ſecond Maître pour étudier ſous un Platonicien, dont il ne fut pas plus content que des deux autres. Il ſe retira enſuite dans une ſolitude, où il rencontra un vénérable Vieillard, qui lui mit en main les Prophétes : il entrevit alors la vérité ; mais ce qui acheva de la lui découvrir, ce fut la conſtance des Martyrs. Il embraſſa le Chriſ-

tianiſme, & en devint bientôt un des plus zélés Prédicateurs. On ne ſçait point s'il fut Evêque, ni même s'il fût Prêtre, & ce qu'il dit ſur le Baptême & ſur l'Euchariſtie ne ſuffit pas pour décider cette queſtion. Nôtre Auteur croit pouvoir placer le Martyre de ſaint Juſtin en l'année 167.

Il avoit composé un grand nombre d'Ouvrages, dont il ne nous reſte qu'une exhortation aux Grecs, un diſcours aux Payens, deux apologies, un dialogue avec Tryphon, une partie du Traité de la Monarchie, & une lettre à Diognet. Les autres étoient, un Livre intitulé : *le Chantre*, un contre les Gentils, un de la nature de l'Ame, un contre les Héréſies ; un en particulier contre Marcion, un ſur la Providence & ſur la Foi, & une réfutation de la Phyſique d'Ariſtote. On lui attribuë auſſi un Traité ſur l'*Exameron*, & un autre de la Reſurrection; mais il n'eſt pas certain qu'il en ſoit l'Auteur. Pour ce qui eſt de la Lettre à Zene & à Sérene, de l'Ecrit intitulé : *Réponſe de ſaint Juſtin aux Orthodoxes ſur* 146. *queſtions importan-*

tes, de celui de la Trinité, ou Expoſition de la vraye Foi, des cinq queſtions propoſées aux Payens avec leurs réponſes, & de la réponſe des Chrétiens à quelques queſtions des Grecs, on convient aujourd'hui que tout cela n'eſt pas de ſaint Juſtin.

D. Ceillier en faiſant l'Analyſe de la grande Apologie de ce ſaint Martyr, le juſtifie fort bien du reproche que quelques Critiques lui ont fait d'avoir confondu *Semon Sancus*, le Dieu des Sabins, avec *Simon le Magicien*, auquel l'Apologie dit que les Romains ont fait dreſſer une Statuë avec cette inſcription : *à Simon le Dieu ſaint* ; nous ne nous arrêterons point aux preuves qu'il apporte en ſa faveur, parcequ'elles ſont à peu près les mêmes dont M. de Tillemont & pluſieurs autres s'étoient ſervis avant lui. En parlant de la ſeconde Apologie, il fait voir qu'on a eû tort de la regarder comme la Préface de la premiére, & il a pour lui le ſentiment des plus anciens Péres & celui des plus habiles Critiques du dernier ſiécle. Il prouve auſſi très-bien contre

un Allemand qui écrivit en 1700 que le Dialogue avec Tryphon, que nous n'avons pas en ſon entier, étoit de ſaint Juſtin. C'eſt, ajoûte-t-il dans une Note, un des bons Ecrits de l'antiquité Eccléſiaſtique; il eſt rempli de grands ſentimens, on y découvre dans l'Auteur une grandeur d'ame admirable, & l'on ſçait que les Sociniens en ont toûjours redouté l'autorité. Cependant nôtre Auteur ne ſouſcrit pas à l'éloge qu'en fait M. l'*Abbé Houtteville*, qui le regarde comme un des Ouvrages des plus travaillés & des plus méthodiques des anciens Péres, & qui trouve que les objections y ſont des plus fortes que l'on ait faites avant & depuis, & qu'elles y ſont répondues avec force & clarté. Cet éloge ne paroît à Dom Ceillier qu'un éloge, non une Critique & un Jugement de Sçavant; & l'on pourroit, dit-il, ſoupçonner ceux qui penſent ainſi, de n'avoir pas lû ce dont ils jugent. Cela n'eſt en effet que trop ordinaire; mais s'il eſt vrai, comme le prétend D. Ceillier, qu'il n'y a preſque ni ordre, ni

méthode dans ce Dialogue, & que Tryphon y paroît un Auditeur assés benevole, n'en a-t-il pas trop dit lui-même d'abord?

L'Epître à Diognet n'est communément attribuée à saint Justin, que depuis l'Edition qu'en fit Henri Etienne en 1592. & les Anciens n'en ont point parlé. Ce qui peut faire encore douter, dit nôtre Auteur, que cet Ouvrage soit du saint Docteur, c'est que le style en est beaucoup plus clair & plus élégant que celui des autres écrits. Malgré cela D. Ceillier ne balance point à le lui attribuer, & résout sans peine tout ce qu'on objecte contre son sentiment.

Pour ce qui est des écrits contre Aristote, il ne les trouve pas dignes du saint Docteur, & prouve par Photius même, qui fait en cela quelque difficulté, que ce Critique ne croïoit pas qu'ils fussent de saint Justin. Les *Réponses aux Orthodoxes* ne lui feroient point de deshonneur, & Dom Ceillier semble pancher à en reconnoître Theodoret pour Auteur, il juge du moins qu'elles sont du cinquié-

me siécle. Les *cinq questions proposées aux Payens*, leurs *réponses*, la *réfutation de ces réponses*, les *réponses des Chrétiens à quelques questions des Grecs* ne se sentent point du style de saint Justin, & les Manichéens qui sont venus plus d'un siécle après lui, y sont refutés de maniére à faire voir qu'on les y avoit en vûë. On peut dire la même chose de l'*Exposition de la vraye Foi*; c'est manifestement aux Ariens, aux Nestoriens & aux Eutychiens, que l'Auteur en vouloit, & la maniére dont il parle de la Trinité paroît à D. *Ceillier* une preuve convainquante, qu'il n'a pû écrire avant le cinquiéme siécle. Au reste, il estime l'Ouvrage digne d'être lû, tant pour l'utilité des choses qu'il contient, que pour la beauté de son style & la maniére nette & précise dont on y explique les Mystéres de la Trinité & de l'Incarnation. Il croit assés vraisemblable que ceux qui en ont fait honneur à saint Justin le Philosophe, ont confondu ce Pére avec un autre Justin Evêque en Sicile, qui vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, & dont

on parlera en ſon tems. Il finit l'Article de ſaint Juſtin par une expoſition de ſa doctrine, qui en donne une grande idée, comme d'un des Docteurs de l'Egliſe qui ait mieux ſçû nôtre Religion & qui ait parlé plus exactement de nos Myſtéres. Il remarque néanmoins qu'il ne ſçavoit point l'Hébreu, ce qui lui a fait faire pluſieurs fautes, & que ſon ſentiment ſur la nature de l'Ame paroît un peu embarraſſé; il la croïoit pourtant immortelle, cela n'eſt pas douteux, & s'il paroît quelquefois le nier, ce n'eſt, dit D. *Ceillier*, que dans le ſentiment de Platon, qui ne regardoit comme immortel, que ce qui n'a point eû de commencement. Quant aux Actes du martyre de S. Juſtin, ils portent tant de caractéres de vérité, qu'il eſt peu de Critiques qui ne les aïent reconnus pour Originaux.

Chapitre II. *Saint Abdere.* Nous n'avons rien de *ſaint Abdere* Evêque d'Hieraple, dont on cite une lettre à Marc Aurele, que Baronius a euë entre les mains & qu'il a perduë. Surius le fait encore Auteur d'un Ou-

vrage très-utile, composé en faveur des Prêtres & des Diacres de son Eglise, mais aucun des Anciens n'en a parlé. D. Ceillier juge que l'Histoire de ce Saint rapportée dans Surius ne mérite aucune croyance.

Chapitre III. *Saint Meliton Evêque de Sardes, Prophête & Apologiste*, est le premier qui ait fait un Catalogue des Ecritures; il est conforme à celui des Juifs, excepté qu'il en a retranché le Livre d'Esther. Eusebe, Ruffin & saint Jerôme ne s'expriment pas uniformement sur ses autres Ouvrages; il ne nous reste de son Apologie adressée à Marc Aurele que quelques fragmens dont nous sommes redevables à Eusebe. Quelques Hérétiques ont avancé que ce Saint avoit crû que JESUS-CHRÎT a souffert également dans sa Divinité & dans sa Chair; D. Ceillier le justifie de ce reproche, aussi-bien que sur quelques écrits qu'on lui attribuë faussement, & qui ne lui feroient pas honneur.

Chapitre IV. *Saint Denys Evêque de Corinthe* a écrit des Lettres, auf-

quelles Eusebe donne le nom d'Œcumeniques ; parcequ'elles étoient addressées aux Eglises en Corps. Nous en connoissons huit, dont il ne nous reste que des fragmens. Dans la quatriéme écrite aux Fidéles de Gortyne en Crete, l'Auteur donne de grands éloges à Philipe Evêque de cette Eglise, lequel avoit composé contre Marcion un fort bel Ouvrage, que nous n'avons point. Dans la quatriéme écrite aux Gnossiens, il exhorte Pynitus leur Evêque à ne pas imposer aux Chrétiens *le pesant fardeau de la continence*, comme si elle eût été necessaire au salut. Saint Denys a composé d'autres Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Au reste, ajoûte Dom Ceillier, l'attention des Hérétiques à corrompre ses écrits pour établir leurs erreurs, montre l'estime qu'on faisoit de ce Prélat dans toute l'Eglise.

Chapitre V. *Saint Claude Apollinaire, Apologiste & Evêque d'Hieraple.* Il vivoit sous Marc Aurele, & les Anciens lui ont donné de grands éloges. Il avoit beaucoup écrit, mais

aucun de ses Ouvrages n'a resisté à l'injure des tems. Eusebe parle de plusieurs, & commence par une Apologie adressée à Marc Aurele, à laquelle saint Jerôme donne le nom *d'Ouvrage insigne.* D. Ceillier fait voir qu'il n'étoit pas Auteur de tous ceux qui portoient son nom, & souscrit aux éloges que lui donne Photius.

Chapitre VI. *Bardesane*, surnommé quelquefois le *Babylonien*, quoiqu'il fût Syrien d'origine, & natif d'Edesse en Mesopotamie, après avoir été long-tems une des plus vives lumiéres de l'Eglise, tomba dans l'hérésie de *Valentin.* Il ne s'en releva que pour devenir Chef d'une Secte qui prit le nom de *Bardésianites.* Il eut un fils nommé *Hermonius*, qui le suivit dans ses erreurs, & fit pour les répandre plusieurs Ouvrages en Syriaque; sur-tout des Hymnes, qui obligérent saint *Ephrem* à en composer d'autres sur les mêmes airs pour servir de contrepoison. D. Ceillier après avoir exposé les erreurs de Bardesane, examine les Ouvrages qu'il avoit composés avant sa chûte; ils étoient en

très-grand nombre, & ce que nôtre Auteur en a recüeilli fait regretter leur perte ; on a aussi perdu ceux d'Hermonius, mais les sentimens où il étoit, nous empêchent de regretter ses Ouvrages.

Chapitre VII. *Saint Soter Pape.* Il avoit écrit une Lettre à saint Denys de Corinthe, & on la lisoit publiquement dans l'Eglise le Dimanche, comme un Ouvrage très-propre pour la correction des mœurs. Elle ne se trouve plus. On en cite deux autres sous le nom de ce Pape, qui font partie des fausses Decretales, dont on parlera ailleurs. On lui attribuë aussi un Livre contre les erreurs de *Montan*, dans lequel on condamne les Tertullianistes. D. Ceillier fait voir qu'il est supposé.

Chapitre VIII. *Lettre des Eglises de Vienne & de Lyon.* Eusebe nous a transmis la lettre des Eglises de Vienne & de Lyon. C'est un des plus précieux monumens de l'Histoire Ecclésiastique, & nôtre Auteur en rend un compte fort exact. Outre le détail des souffrances des Martyrs, cette

Lettre contenoit encore des instructions importantes, & le jugement des Fidéles des Gaules touchant l'affaire des *Montanistes.* D. Ceillier observe qu'Eusebe, qui rapporte cette circonstance, ne dit point quel étoit ce sentiment, mais seulement qu'il étoit très sage & très-orthodoxe; ce qui suffit, ajoûte nôtre Auteur, pour refuter ce que quelques-uns prétendent, que cette Lettre fut cause que le Pape accorda la paix aux Montanistes.

Chapitre IX. *Les Actes des Saints Alexandre & Epipode Martyrs de Lyon.* Pour se convaincre que ces Actes ne sont point originaux; il ne faut, dit nôtre Auteur, que jetter les yeux dessus; il les croit néanmoins écrits sur de bons Mémoires.

Chapitre X. *Les Actes de S. Symphorien, &c.* D. Ceillier juge de ceux-ci, à peu près comme des précédens & sur les mêmes raisons.

Chapitre XI. *Saint Hegesipe.* Nous n'avons plus l'Histoire Ecclésiastique de saint Hegesipe. Eusebe en a conservé quelques fragmens qui en donnent une grande idée. Ce fut, selon

nôtre Auteur, pendant le voyage que le saint Evêque fit à Rome en 157. qu'il la composa. Les cinq Livres sur la ruine de Jerusalem qui portent son nom, ne sont point de lui, mais d'un autre Auteur que D. Ceillier croit avoir écrit sur la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme.

Chapitre XII. *Theophile d'Antioche.* Il écrivit contre *Marcion*, & contre l'hérésie d'*Hermogene*, mais nous n'avons pas ces deux Ouvrages, non plus que quelques autres du même Auteur. Ses trois Livres à *Autolyque* écrits vers l'an 181. nous sont demeurés. D. Ceillier refute solidement le sentiment de ceux qui en font honneur à un autre *Theophile* qui écrivoit pendant la persécution de Sevére. On a attribué à l'Evêque d'Antioche quelques autres Ouvrages, que saint Jerôme ne croïoit point de lui, parcequ'il n'y trouvoit pas le style, l'élevation, la politesse, l'érudition, la justesse & la force des raisonnemens, qui caractérisent les Ouvrages de Theophile.

Chapitre XIII. *Athenagore Apologiste.* De Philosophe Payen cet Auteur devint un des plus zélés Défenseurs de la Religion Chrétienne. Un Ecrivain du cinquiéme siécle a cru qu'il avoit été le premier Maître de la célébre Ecôle d'Aléxandrie, mais les Sçavans, dit nôtre Auteur, ne paroissent pas de cet avis. Nous avons deux Ouvrages de ce Pére : le premier est une Apologie pour la Religion. Dom Ceillier prétend qu'elle fut adressée aux Empereurs *Marc Aurele* & *Commode*, & non pas à *Marc Aurele* & à *Lucius Verus* son frére d'adoption. En effet Athenagore y parle au pére & au fils, & non pas à deux fréres. Cette Apologie justifie principalement les Chrétiens d'athéïsme, d'inceste, & des repas de chair humaine. Le second Ouvrage est un Traité de la Resurrection des Morts. On verra avec plaisir dans nôtre Auteur l'Analyse de ces deux Ouvrages, & la maniére dont il rejette les écrits supposés à ce grand homme.

Chapitre XIV. *Tatien*, chef de l'hérésie des *Encratites*, ayant embrassé

la Religion chrétienne, se fit disciple de saint Justin ; après la mort duquel il prononça un discours adressé aux Grecs, où l'on trouve une doctrine fort saine, comme il paroît par l'Extrait que D. Ceillier en fait. Tatien y parle de plusieurs autres Ouvrages qu'il avoit composés, & que nous n'avons pas. On en voit quelques autres sous son nom dans le 2. Tome de la Bibliothéque des Péres, mais nôtre Auteur prétend sur d'assés bonnes preuves qu'ils ne sont pas de lui.

Chapitre XV. *Miltiade.* Nous ne voyons rien de particulier à remarquer sur Miltiade excellent Apologiste du deuxiéme siécle, non plus que sur saint *Apollone*, Senateur Romain & Martyr ; ni sur *Modeste* & *Rhodon*, Défenseurs de l'Eglise contre les Hérétiques ; d'autant plus que leurs écrits se sont perdus.

Chapitre XVI. *Saint Irenée Evêque de Lyon, Docteur de l'Eglise & Martyr*, a composé plusieurs Ouvrages pour la défense de la Foi & le maintien de la paix de l'Eglise ; mais il ne nous reste que son *Traité contre*

les Héréſies, ou *Réfutation de la Sageſſe humaine*. Comme le but du ſaint Docteur étoit de combattre les erreurs de *Valentin*, & celles qui en étoient émanées, il commence dans ſon premier Livre à bien expliquer la doctrine de cet Héréſiarque, & en remontant à l'origine de tant de Monſtres, il la rapporte à *Simon le Magicien*, dont il marque la malheureuſe ſucceſſion dans *Ménandre*, *Saturnin*, *Baſilides*, *Carpocrate*, *Cerinthe*, les *Ebionites*, les *Nicolaïtes*, *Cerdon*, *Marcion*, &c. On ſçait que c'eſt en voulant renverſer le Paradis chimérique des Valentiniens, ou plûtôt en combattant l'opinion des Catholiques, qui enſeignoient que les Ames des Juſtes alloient au Ciel d'abord après la ſéparation des corps, & y joüiſſoient de la viſion de Dieu : opinion, qui lui paroiſſoit ne s'éloigner pas aſſés de celle des Hérétiques, qu'il a donné dans l'erreur des *Millenaires*, ſur laquelle l'Egliſe n'avoit pas encore prononcé. Il s'eſt encore trompé en aſſurant que le monde devoit finir ſix mille ans après ſa création, ſelon le nombre des jours, que

Dieu a employés à lui donner sa derniére perfection. D. Ceillier ne nous laisse rien à desirer pour la connoissance d'un si bel Ouvrage, ni de ce qu'on a pû sçavoir des autres écrits de saint Irenée, dont Eusebe & quelques autres Anciens nous ont conservé des fragmens. Il nous donne ensuite un précis fort instructif de la doctrine du saint Martyr sur tous les articles de la Religion. Il finit ce Chapitre qui est un des plus intéressans de son Ouvrage ; par les grands éloges qu'on a donnés en tout tems à saint Irenée, & par les différentes Editions qui ont été faites de ses écrits.

Chapitre XVII. *Saint Victor Pape*. L'Histoire de saint Victor est trop connuë pour nous y arrêter. Il ne nous reste rien de ses Ouvrages ; mais on lui en a attribué qui ne sont pas dignes de lui, telles que sont les quatre Lettres qui portent son nom, & dont deux ont été inserées dans les fausses Decretales.

Chapitre XVIII. Plusieurs Evêques, la plûpart d'un mérite éminent, ont écrit sur la Pâque au sujet

de la contestation, qui a fait tant de bruit sous le Pontificat de saint Victor. D. Ceillier parle en peu de mots des principaux; mais nous n'avons les Lettres d'aucun.

Chapitre XIX. Nous renvoyons aussi les Lecteurs à ce qu'il dit dans le XIX. Chapitre, de plusieurs autres Ecrivains Ecclésiastiques de ce tems-là, dont Eusebe a parlé avec éloge.

Chapitre XX. *Les Martyrs Scillitains.* D. Ceillier établit dans ce Chapitre l'autenticité des Actes de leur Martyre; mais parcequ'il se trouve quelque variété dans ce que Baronius, Dom Ruinard & Dom Mabillon en rapportent, il lui paroît plus naturel de dire que ces Actes n'ont pas été copiés mot à mot sur les Registres du Greffe, & que nous n'en avons que des abregés faits par différentes personnes, ou qu'ils ont été composés par divers Chrétiens qui avoient assisté à l'interrogatoire des Martyrs.

Chapitre XXI. *Sainte Perpetuë & sainte Felicité.* On ne doute point de la vérité des Actes du Martyre de

ces deux Saintes & de leurs Compagnons ; on en voit ici un Extrait bien fait, & écrit d'une maniére touchante.

Chapitre XXII. Nous pouvons dire la même choſe des Actes du Martyre des ſaints *Leonide* pére d'*Origéne*, *Plutarque*, *Potamiene* & de pluſieurs Diſciples du même Origéne.

Chapitre XXIII. *Minuce Felix Avocat & Apologiſte*, ayant eû une converſation ſur la Foi avec deux de ſes amis nommés *Octavius* & *Cecile*, en écrivit le précis, & en forma le Dialogue intitulé *Octavius*, le ſeul Ouvrage que nous ayons de cet Auteur. D. Ceillier après en avoir donné l'Extrait, parle d'un Traité contre les Aſtrologues, qui a pour Titre, *du Deſtin*, que ſaint Jerôme n'a pas jugé être de Minuce Felix dont il porte le nom. Son Dialogue, dit D. Ceillier, fait voir combien il étoit capable de ſoûtenir la vérité ; on y voit qu'avec toutes les beautés de la Langue Latine, il poſſedoit toute la Science des Lettres & de la Théologie des Payens ; mais il paroît avoir été moins

instruit des Dogmes de nôtre Religion ; & si Octave persuade Cecile, & lui fait quitter la Religion de ses Ancêtres, c'est moins en lui prouvant la vérité de nos Mystéres, qu'en lui découvrant la fausseté de ceux du Paganisme.

Chapitre XXIV. *Saint Serapion Evêque d'Antioche* a écrit deux Lettres contre les *Montanistes* ; & une troisiéme à *Domnin* déserteur de la Foi. Celle-ci est citée par *Socrate* pour prouver contre *Apollinaire*, que le Verbe a pris un Corps animé. Mais l'Ouvrage le plus considérable de saint Serapion est celui qu'il avoit composé pour réfuter le faux Evangile de saint Pierre. Il nous en reste un fragment assés considérable, rapporté par Eusebe.

Vers le même tems saint *Pantene* étoit Docteur des Lettres à Alexandrie, & dans une grande reputation de piété & de sçavoir. Il fut ensuite envoyé dans les Indes pour y prêcher la Foi, & il en rapporta un Exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu en Hébreu, que l'Apôtre saint Bar-

thelemi y avoit laissé. Saint Jerôme assûre qu'il avoit fait divers Commentaires sur l'Ecriture, dont il ne nous reste qu'un petit fragment rapporté par *Clement* d'Alexandrie.

Chapitre XXV. *Caius.* Cet Auteur, que Photius dit avoir été Prêtre de l'Eglise de Rome, & ordonné Evêque des Nations, est célébre par la dispute qu'il eut à Rome avec *Procle* ou *Procule* un des Chefs des Montanistes, qu'on croit être le même, qui a écrit contre les *Valentiniens*, & dont Tertullien vante l'éloquence & la vertu. *Caius* mit par écrit cette dispute, dont Eusebe rapporte les seuls fragmens qui nous restent. Il paroît que ce Docteur avoit composé un autre Traité contre *Cerinthe*, & Photius semble le croire encore Auteur d'un Livre intitulé le *Labyrinthe*, & d'un Discours sur *la substance de l'Univers*. Ils ne sont point venus jusqu'à nous; mais comme l'Auteur du Labyrinthe enseignoit que l'homme est composé de feu, de terre & d'eau, & qu'il a une ame de la figure de son corps; D. Ceillier ne croit pas qu'on doive

attribüer un tel ſentiment à un Ecrivain auſſi célébre que *Caius*. Photius dit encore qu'on donnoit à cet Auteur un Traité contre l'héréſie d'*Artemon*; mais Euſebe qui a ſouvent parlé de *Caius* ne fait aucune mention de cet Ouvrage.

Chap. XXVI. *Clement d'Alexandrie*, auquel nôtre Auteur donne toûjours le titre de Saint ; étoit, ſelon quelques Ecrivains, Athenien de naiſſance, & ſelon d'autres originaire d'Alexandrie ; ces derniers ſe fondoient ſur le nom d'*Alexandrin*, que les Anciens lui ont donné. Clement étoit habile dans les belles Lettres & dans la Philoſophie, ſur-tout dans celle de *Platon* ; mais dés qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme, il ne ſongea plus qu'à étudier les ſaintes Ecritures & la ſcience du ſalut. Pour cet effet il parcourut la Grece, l'Aſſyrie, l'Italie & la Paleſtine, pour y chercher des Maîtres. Celui auquel il s'attacha en dernier lieu, fut, à ce que croit Euſebe, ſaint *Pantene*, dont il fait, ſans le nommer, un éloge magnifique. Ce qui eſt certain, c'eſt que

quand ſaint Pantene eut été envoyé aux Indes, Clement lui ſuccéda dans l'Ecôle des Catécheſes d'Alexandrie, où parmi le grand nombre de Diſciples que ſa réputation lui attira, on conte le fameux *Origéne*. D. Ceillier met à la tête des Ouvrages de ce grand homme ſon Exhortation aux Payens, & ſi Euſebe & ſaint Jerôme ne lui ont donné que la troiſiéme place, c'eſt, dit-il, qu'ils étoient moins attentifs à les ranger ſelon l'ordre des tems, que par rapport à leur étenduë. Il met en ſecond lieu les trois Livres du *Pedagogue* cités par l'Auteur même dans les *Stromates*. Ce troiſiéme Ouvrage eſt un tiſſu des Maximes de la Philoſophie chrétienne, où Clement paſſe ſans ordre d'une matiére à l'autre & y mêle pluſieurs autres diſcours. Il le compare lui-même à une pepiniére d'arbres fruitiers & ſauvages, mêlés enſemble pour tromper les voleurs, mais dont un habile Jardinier ſçait bien faire le diſcernement. La raiſon qui le porta à en uſer ainſi, *c'eſt qu'il apprehendoit de découvrir la vérité à ceux qui en ſont indi-*

gnes. Cette méthode fut blâmée, mais il en prit la défense ; & Origéne la suivit dans un Ouvrage qu'il intitula aussi *les Stromates*. L'exemple du Disciple justifie-t'il bien le Maître ?

L'Ouvrage de Clement d'Alexandrie est divisé en sept Livres ; l'Auteur à la fin du dernier en promettoit un huitiéme, & D. Ceillier ne doute point qu'il n'ait tenu parole. Il est vrai qu'Eusebe & saint Jerôme ont parlé de huit livres des Stromates ; mais on ne croit pas que le huitiéme que nous avons soit du même Auteur que les autres avec lesquels il n'a rien de commun ; c'est proprement un Traité de Dialectique peu propre à défendre les vérités de la Religion contre les Payens, ou contre les Hérétiques : ce qui étoit l'unique but de Clément. On a douté pendant quelque tems, si le Livre qui a pour Tître : *Quel riche sera sauvé ?* étoit du même Auteur ; dans le Manuscrit du Vatican, d'où il a été tiré, il étoit à la suite des Homélies d'Origéne sur Jerémie : ce qui engagea *Caryophilus* à le faire imprimer sous le nom de

ce dernier ; mais on l'a depuis rendu à Clement, à quoi Eusebe, saint Jerôme, Anastase le Sinaïte & Photius l'ont constamment attribué. D. Ceillier n'est point embarrassé pour répondre aux raisons qui semblent prouver que cet Ouvrage n'est pas de Clement.

Les Hypotyposes de ce Pére sont perduës, & nous n'en avons qu'un ou deux fragmens dont nous sommes redevables à Eusebe. Photius a très-mal parlé de cet Ouvrage : ce qui fait juger à D. Ceillier que les Exemplaires en avoient été corrompus. Cette solution est fort du goût de cet Auteur, & il l'employe souvent. Ce qui justifie ici sa conjecture, c'est qu'Eusebe, saint Jerôme & plusieurs autres ont parlé avantageusement des Hypotyposes.

Trois Commentaires, l'un sur la premiére Epître de saint Pierre, l'autre sur la seconde de saint Jean, & la troisiéme sur celle de saint Jude, qui portent le nom de Clement d'Alexandrie, paroissent à nôtre Auteur des écrits supposés, d'autant plus que

l'on y trouve l'erreur des Pélagiens ſur le péché originel. Il porte le même jugement des abregés tirés de *Theodote* & des *Extraits des Prophétes* : parceque si l'erreur y eſt combattuë, la vérité n'y eſt pas ſans mélange. D. Ceillier en expliquant la Doctrine de ce Pére ſur l'Ecriture remarque qu'on trouve dans ſes Ouvrages beaucoup de Leçons des Livres ſaints différentes de celles que nous avons dans nos Exemplaires de la Bible ; & il s'eſt donné la peine de les tranſcrire ; afin qu'on les puiſſe comparer. On y voit même des paſſages qu'on ne trouve nulle part. Tout cet Article eſt traité avec un ſoin particulier.

Chapitre XXVII. *Saint Hippolite Martyr & Docteur de l'Egliſe.* On ignoroit dés le tems de ſaint Jerôme de quelle Ville ſaint Hippolite avoit été Evêque. On ſçait ſeulement qu'il fut Diſciple de ſaint Irenée, & ce qui nous reſte de ſes Ouvrages juſtifie les grands éloges, que lui ont donnés Euſebe, Theodoret & ſaint Jerôme. Le lieu, le genre & le tems de

son Martyre ne sont pas plus connus que le Siége de son Episcopat ; cependant personne ne lui a jamais contesté la qualité de Martyr, ni celle d'Evêque. Ce Saint avoit composé un grand nombre d'Ouvrages dont quelques-uns nous sont restés. D. Ceillier insiste particuliérement sur le Livre de l'*Antechrît*, retrouvé vers le milieu du dernier siécle dans les Manuscrits, de Reims & d'Evreux, & sur le Canon du Cycle de seize ans pour régler la Fête de Pâques. On sçait que ce Cycle fut trouvé en 1551. gravé en Lettres grecques aux deux côtés d'une statuë, près d'une ancienne Eglise de saint Hippolite, sur le chemin de Rome à Tivoli. On y trouva encore une Table des Ouvrages du saint Martyr, où il est fait mention d'*une Chronique*, & d'une *démonstraoion des tems de la Pâque*. D. Ceillier est fort porté à croire que la Chronique que nous avons aujourd'hui sous le nom de saint Hippolyte, n'est pas de lui ; parcequ'elle est pleine de fautes grossiéres qu'on ne doit pas attribuër legérement à un aussi grand Doc-

teur. Toutefois en parlant de la maniére dont ce Pére explique l'Ecriture, nôtre Auteur observe, qu'il s'attache plus à l'esprit qu'à la Lettre, dans l'explication de laquelle il n'est pas toûjours fort heureux, qu'il n'a pas bien compris le sens des septante Semaines de Daniel & qu'il a trop reculé l'accomplissement de cette Prophétie, qu'il a fixé le Jugement dernier à la fin du sixiéme millenaire de la création du monde, qu'il a cru que les Justes ne joüiront de la beatitude qu'après la Resurrection, & qu'il a donné quatre cens trente ans à la captivité des Juifs en Babylone.

ARTICLE XXI.

HYPOTHESES PRIMITIVES de la durée moyenne des années Solaires, & des mois & des années Lunaires. Par le P. I. M. M. D. L. C. D. J.

RIen n'est plus incertain dans l'Astronomie, que l'exacte durée moyenne de l'année Solaire & du

mois Lunaire. A quelque degré de perfection qu'ayent été portées les Obſervations, elles n'ont pû juſqu'ici faire convenir les Aſtronomes ſur ce point fondamental de leurs Tables, avec toute la précision néceſſaire pour de longs eſpaces de tems. Les plus habiles différent entre eux au moins de quelques ſecondes, ſur la durée moyenne de l'année Solaire ; & de quelques tierces, ſur celle du mois Lunaire.

On ne peut toutefois douter que cette connoiſſance n'ait été accordée au premier homme avec la derniére juſteſſe : parcequ'elle lui étoit néceſſaire pour le réglement des mois & des années, ſuivant l'intention de Dieu dans la création des Aſtres, & ſur-tout des deux grands Luminaires. C'eſt donc en remontant juſqu'aux premiéres années du Monde, par le moyen du plus ancien de tous les Calendriers, qu'il faut chercher des traces de la veritable durée moyenne des années Solaires, & des mois & des années Lunaires.

Le Calendrier dont je parle, eſt

celui des Juifs : c'est leur Période de treize cycles Lunisolaires, c'est-à-dire ; de treize fois dix-neuf années tant Solaires que Lunaires. Je ne dirai rien ici de l'excellence de cette Période ; ni de ses régles tant anciennes que nouvelles ; non plus que des défauts qui s'y sont glissés depuis quelques siécles, par la négligence & l'ignorance des Juifs. Ce sera la matiére de plusieurs autres Dissertations. Je ne ferai maintenant qu'exposer le plus succinctement & le plus clairement qu'il me sera possible, les principes & les routes, qui m'ont conduit à la découverte des hypothéses primitives, dont il est ici question ; & que j'indiquai simplement & par occasion dans les Mémoires d'Avril dernier 1731. à la fin de l'Article XXX. Voici les explications & les preuves, que je promis alors d'en donner.

I. Il n'y a rien à reprendre dans l'Epoque Solaire & Lunaire du Calendrier des Juifs, ou de la Période des treize cycles, qu'ils font rouler sans interruption les uns après les autres, depuis près de neuf cens ans,

L'Equinoxe du Printems est placé à la tête de toute cette Période, au Mardi à six heures du soir : & la nouvelle Lune, neuf heures, trente-cinq minutes, & quarante secondes, après cet Equinoxe ; c'est-à-dire, à 3 heur. 35 min. 40 sec. du Mécredi matin. Ces Epoques répondent, avec autant de justesse qu'on en peut desirer dans un Calendrier, au Mardi dix-huitiéme, & au Mécredi dix-neuviéme de Mars Julien, de l'an 839 après la naissance de Jesus-Chrît.

Le Méridien de la Palestine, auquel il faut ici & dans la suite rapporter les heures du jour, n'est que de trois minutes & douze secondes d'heures à l'Orient de Jerusalem ; à en juger par les meilleures Tables Geographiques que j'aye pû consulter. C'est le Méridien, qui passe au travers de la Mer de Galilée & de Tiberiade, ou du Lac de Genesareth, & par le canal du Jourdain au sortir de ce grand Lac. C'étoit au tems de Moyse, & de toute antiquité, le terme le plus remarquable de la Palestine, bornée qu'elle étoit à l'Orient par

le cours de ce fleuve, qui ne devenoit considerable, & ne portoit le nom de Jourdain, c'est-à-dire, de fleuve délicieux, que depuis sa sortie de la mer ou du grand lac de Galilée.

II. Quoique dans le cours d'environ cinq cens ans depuis la susdite époque, les Juifs ayent tout-à-fait perdu la véritable durée des années Solaires de leur Calendrier, dont ils font depuis quatre cens ans les cycles Solaires parfaitement égaux aux cycles Lunaires : cette perte toutefois ne m'a pas paru irréparable. Et après un long examen, j'ai enfin reconnu, que les seules années équinoxiales, qui pussent convenir sans erreur grossiére, & s'ajuster avec uniformité à chaque periode de XIII. Cycles, étoient de quarante six heures plus courtes, que pareil nombre de Cycles d'années Juliennes. Qu'ainsi des 247. années Solaires de chaque periode, il y en avoit 201, de 365 jours & six heures pleines ; & 46 seulement, plus courtes d'une heure qu'à l'ordinaire.

La repartition de ces 46 années solaires déficientes, c'est-à-dire, de

365 jours & cinq heures seulement, & plus courtes d'une heure, que les années ordinaires ; la repartition, dis-je, de ces 46 années se faisoit en chaque periode avec autant de regularité que d'uniformité, en plaçant à distances convenables & toûjours les mêmes, quatre années déficientes dans chacun des sept cycles de nombre impair ; sçavoir au premier, au troisiéme, au cinquiéme, au septiéme, au neuviéme, à l'onziéme, & au treiziéme cycle d'années solaires : & trois années déficientes seulement, dans chacun des six cycles de nombre pair ; sçavoir au second, au quatriéme, au sixiéme, au huitiéme, au dixiéme, & au douziéme cycle de XIX ans. C'étoient en tout 46 équations ou retranchemens d'une heure, dans le cours de chaque periode de XIII cycles d'années solaires, dont la durée ordinaire étoit de 365 jours & six heures.

Il s'ensuit de-là, que l'ancienne durée de chaque periode solaire de 247 ans, étoit de 12887 semaines, cinq jours, & vingt heures. Au lieu que pareil nombre d'années Juliennes

ſont de 12888 ſemaines, & dix-huit heures. Ainſi la durée moyenne de chaque cycle ſolaire de la periode Judaïque, eſt de 991 ſemaines, 2 jours, 14 heur. 27 min. 41 ſec. 32 tierc. 18 quart. & 6 treiziémes parties d'une quarte. Et la durée moyenne de l'année ſolaire, eſt de 52 ſemaines, 1 jour, 5 heur. 48 min. 49 ſec. 33 tierc. 16 quart. & 188 deux cens quarante-ſeptiémes parties d'une quarte.

L'ancienne hypothéſe ſolaire des Juifs étoit donc manifeſtement d'une juſteſſe plus que ſuffiſante à la perpétuité de leur Calendrier. Et il n'eſt pas moins manifeſte, que n'étant pas poſſible d'en exprimer exactement les durées moyennes dans aucune forme de calcul regulier & borné à deux ou trois fractions ou minuties horaires; c'étoit une néceſſité de s'en tenir aux heures entiéres les plus approchantes dans l'aſſignation des équinoxes, par le moyen de 46 heures d'équation dans le cours de chaque periode; en les y repartiſſant ſans interruption, alternativement quatre à quatre, trois à trois; ou comme je l'ai dit, ſelon

l'ordre des cycles de nombre impair & de nombre pair.

J'ajoûte ici par avance, & sans qu'il en soit maintenant besoin; mais pour ne rien laisser au Lecteur à desirer sur un point de cette importance: j'ajoûte, dis-je, que les quatre équations se faisoiént à la fin de la troisiéme, de la neuviéme, de la quatorziéme, & de la dix-neuviéme & derniére année des sept cycles de nombre impair: & que les trois équations des cycles interjacens & de nombre pair, se faisoient à la fin de leur sixiéme, onziéme, & seiziéme année. Ainsi dans deux cycles consécutifs de chaque periode solaire, il y avoit toûjours sept années déficientes; lesquelles dans chaque cycle de nombre impair gardoient en descendant les distances marquées par ces quatre nombres, trois, six, cinq, & encore une fois cinq: & dans chaque cycle de nombre pair, les trois distances indiquées par six, cinq, & cinq pour la seconde fois. C'est-à-dire, que la troisiéme, neuviéme, quatorziéme, & dix-neuviéme année des cycles solai-

res de nombre impair ; & la ſixiéme, onziéme, & ſeiziéme année des cycles de nombre pair, n'étoient que de 365 jours & cinq heures.

III. Indépendamment de ce détail, il ſuffit maintenant de faire attention à la durée totale des periodes ſolaires, qui ſont, comme j'ai dit, de 12887 ſemaines, 5 jours, & 20 heures ; pour déterminer au juſte les autres époques équinoxiales de ces ſortes de periodes, tant en deſcendant qu'en remontant, depuis l'équinoxe judaïque du mardi, 18 de Mars 839 de JESUS-CHRÎT, à ſix heures préciſes du ſoir. Car il eſt manifeſte, qu'entre les époques de deux periodes conſécutives, il n'y a que 28 heures, ou un jour & quatre heures de différence, par rapport aux jours de la ſemaine ; & qu'ainſi pour déterminer l'heure & le jour hebdomadaire des autres époques, il ſuffit en remontant, d'ajoûter une ou pluſieurs fois un jour & quatre heures au mardi ſix heures du ſoir de l'époque judaïque : & d'en retrancher en deſcendant, la même quantité d'un jour & quatre heures.

Et parce que six fois un jour & six fois quatre heures, font sept jours entiers; il est évident que dans l'intervalle de six periodes, ou de 1482 ans, les époques équinoxiales reviennent au même jour de la semaine & à la même heure, dans cette forme de Calendrier. D'où il s'ensuit, qu'aux années 644 & 2126 avant la naissance de J.C. l'équinoxe du Printems tomboit au Mardi à six heures précises du soir, comme l'an 839 après la naissance de Jesus-Chrît, ces trois époques équinoxiales étant consécutivement distantes les unes des autres, de six periodes solaires de 247. ans.

Ajoûtant enfin un jour & quatre heures au terme hebdomadaire des trois époques precédentes, on tombera au Mécredi à dix heures du soir. Et c'est-là le jour de la semaine & l'heure précise de trois autres époques mosaïques, plus anciennes d'une seule periode de treize cycles solaires, que les trois époques précédentes. C'est-là, dis-je, le terme précis de l'équinoxe mosaïque de l'an 592 de J.C. & des années 891 & 2373 avant J.C.

l'équinoxe du Printems de ces trois différentes années, tombant également au Mécredi à dix heures du soir. Au reste, l'an 2373 avant la naissance de Jesus-Chrît, est le terme le plus reculé du Calendrier des Ecrivains sacrés & de toutes les époques véritablement mosaïques: Moyse n'ayant daté aucun évenement, en cette forme d'années Lunisolaires, auparavant le Déluge, dont la premiére date est de vingt & un an postérieure à cette époque.

IV. Il ne suffit pas de sçavoir, à quelle année, à quel jour de la semaine, & à quelle heure tomboient les époques équinoxiales des periodes mosaïques... Il faut encore, pour en donner une connoissance distincte, déterminer le mois & le propre jour de ces époques dans la forme civile des années Juliennes. La maniére en est fort aisée, quant à la pratique: mais il est à propos d'en développer les principes.

Dans l'hypothése Julienne, dont toutes les années sont de 52 semaines, un jour, & six heures; les periodes

de 247 ans, ſont toutes, comme je l'ai déja dit, de 12888 ſemaines, & 18 heures. Mais le Calendrier Julien n'étant composé que de jours entiers, ces 18 heures n'y peuvent être exactement contenuës, que dans le cours de quatre periodes conſécutives, ou de 988 ans : parceque quatre fois 18 heures en font 72. & par conſéquent trois jours entiers de 24 heures.

Ainſi de quatre periodes Juliennes de 247 ans, il y en a néceſſairement trois de 12888 ſemaines & un jour; avec une ſeule periode plus courte d'un jour, & précisément de 12888 ſemaines exactement accomplies. La raiſon eſt, que de quatre periodes Juliennes de 247 ans, il n'y en a que trois, qui puiſſent renfermer 62 années biſſextiles, & qu'il s'en trouve toûjours une, qui ne renferme que 61 biſſextes; & qui par conſéquent eſt plus courte d'un jour que les trois autres periodes, qui la précédent & qui la ſuivent.

De quatre periodes conſécutives de 247 années Juliennes, il y en a donc toûjours trois, plus longues chacune

de deux jours & de quatre heures, que les periodes moſaïques de pareil nombre d'années : & il n'y en a qu'une ſeule, qui ne ſoit que d'un jour & de quatre heures plus longue, qu'une periode moſaïque de 247 années ſolaires.

Ces ſortes de periodes juliennes plus courtes d'un jour qu'à l'ordinaire, ſont aiſées à reconnoître : car elles commencent toûjours par une première année ordinaire ; c'eſt-à-dire, immédiatement après une année Biſſextile : & elles finiſſent toûjours par une troiſiéme année ordinaire, & immédiatement avant une année biſſextile.

Or eſt-il, qu'à quelque jour du Calendrier Julien que ſoit placée la tête des années Juliennes, l'année biſſextile eſt toûjours celle qui renferme dans ſon cours (n'importe en quel endroit ou à quelle diſtance de ſon commencement ou de ſa fin) l'intercalation du biſſexte, ou du jour ſurnumeraire de Fevrier.

Prenant donc ici d'abord, pour précis commencement des années &

des periodes juliennes de 247 ans, le 18 de Mars à six heures du soir, qui est le terme julien de la susdite époque judaïque de l'an 839 de Jesus-Chrît; il est manifeste en premier lieu, que cette année 839 étoit bissextile : puisqu'elle renfermoit dans son cours, d'un 18 de Mars à l'autre, le bissexte ou le jour intercalaire de Fevrier 840. En second lieu, que par conséquent la derniére année de la precédente periode julienne de 247 ans, étoit une troisiéme année ordinaire. Enfin, que la tête de la même periode ne tombant qu'à six heures du soir, 18 de Mars, 592 de Jesus-Chrît, après le Bissexte du mois precédent; cette periode julienne de 247 ans, commençoit par une premiére année ordinaire.

Cette periode julienne, depuis Mars 592. jusqu'en Mars 839. étoit donc à double titre, d'un jour plus courte que les periodes ordinaires de 247 années juliennes. Elle n'étoit donc que de 12888 semaines, précisément accomplies. Elle n'excedoit donc dans sa durée que d'un jour &

de quatre heures, la periode mosaïque de même nombre d'années équinoxiales. Et par conséquent la tête de cette periode julienne ne devançoit que d'un jour & de quatre heures, la tête ou l'époque de la periode mosaïque. Ajoûtant donc un jour & quatre heures aux 6 heures du soir 18 de Mars 592 de JESUS-CHRÎT, on aboutit au terme Julien de l'équinoxe & de l'époque mosaïque de cette année là; sçavoir au 19 de Mars à dix heures du soir.

Au reste, cette époque équinoxiale de l'an 592 de JESUS-CHRÎT, étant la treiziéme du Calendrier mosaïque, il n'est pas nécessaire de parcourir toutes ces époques, ni de les déterminer l'une après l'autre, pour parvenir à la premiére & la plus reculée, & de quelques années au delà du Déluge. Voici la maniére d'en découvrir tout d'un coup, & pour ainsi dire, de plein vol ou d'un seul sault, le terme précis dans le Calendrier Julien.

Quatre periodes juliennes de 247 ans, font, comme je l'ai déja dit, 988 années juliennes, dont l'exacte

durée est de 51552 semaines & trois jours entiers. Et quatre periodes mosaïques d'années équinoxiales, sont plus courtes d'une semaine ou de sept jours, & de seize heures entiéres; comme il s'ensuit clairement des principes exposés ci-dessus. Par conséquent douze periodes mosaïques de 247 années solaires, sont au juste plus courtes de 23 jours que douze periodes juliennes de même nombre d'années.

Remontant donc de douze periodes juliennes, c'est-à-dire, de 2964 ans, depuis l'époque mosaïque de dix heures du soir 19 de Mars 592 après la naissance de Jesus-Chrît, jusqu'aux dix heures du soir 19 de Mars 2373 avant la même Ere chrétienne; cette époque julienne ne précéde au juste que de 23 jours l'époque mosaïque de la même année. Ajoûtant donc 23 jours aux dix heures du soir 19 de Mars 2373 avant Jesus-Chrît, on parvient précisément au terme julien de l'époque équinoxiale ou de l'équinoxe mosaïque de la même année; sçavoir, aux dix heures

du soir onziéme d'Avril du Calendrier julien.

V. Quoique cette époque équinoxiale de l'an 2373 avant la naissance de J. C. soit la premiére & la plus ancienne époque des periodes mosaïques de l'équinoxe du Printems ; il est néanmoins à propos de remonter plus haut ces sortes de periodes, & d'en indiquer l'époque la plus reculée vers le commencement du monde ; pour faire avec plus d'ordre & de facilité la découverte du premier équinoxe du Printems, & du premier équinoxe d'Automne, après la création du monde.

Remontant pour cela, d'abord & tout d'un coup, de quatre periodes, qui font 988 ans, on parvient à l'an 3361 avant la naissance de J. C. Et le terme Julien de l'époque équinoxiale ou de l'équinoxe mosaïque de cette année là, tombe au 19 d'Avril, à deux heures précises après midi : sept jours & seize heures plus bas ou plus tard, que l'époque susdite de l'an 2373 avant J. C.

Remontant encore de deux perio-

des, ou de 494 ans, depuis la précédente époque de 2 heures après midi 19 d'Avril 3361. jusqu'au même jour & à la même heure de l'an 3855 avant J. C. & ajoûtant à ce terme julien quatre jours & huit heures, on tombe au 23 d'Avril à dix heures du soir: & c'est là l'époque équinoxiale & l'équinoxe mosaïque de l'an 3855 avant la naissance de J. C.

Pour déterminer cette époque, on vient d'ajoûter quatre jours & huit heures au terme ou à la tête des deux periodes juliennes, de l'intervalle desquelles on étoit remonté: parcequ'elles sont l'une & l'autre de deux jours & quatre heures plus longues que les Mosaïques. La raison est, que ces deux periodes juliennes aboutissent à la plus courte de quatre periodes consécutives, sçavoir à celle dont la tête tombe au 19 d'Avril 3361. après l'intercalation du bissexte. Car le mois de Fevrier 3361 avant J. C. est bissextil: parcequ'avant J.C. c'est-à-dire, avant la premiére année Julienne d'après la naissance du Sauveur, le Fevrier Bissextil tombe aux années Juliennes, dont le

nombre étant divisé par 4, laisse 1 de reste : au lieu qu'aux années juliennes d'après la naissance de J. C. les années bissextiles sont celles dont le nombre est exactement & sans aucun reste mesuré ou divisé par 4. Et cette différence vient de ce que la premiére année julienne avant J. C. c'est-à-dire, celle vers la fin de laquelle il naquit, étoit bissextile : & qu'ainsi la premiére année julienne après sa naissance, étoit une premiére ordinaire.

VI. De l'an 3855, dont nous venons d'indiquer l'équinoxe mosaïque, il n'y a plus qu'un intervalle de 152 ans, jusqu'au premier de tous les équinoxes, qui fut celui du Printems 4007 avant J. C. Ces 152 ans sont l'exacte durée de huit cycles mosaïques de XIX années solaires. Or de huit cycles solaires, dans la forme mosaïque ci-dessus expliquée, en remontant comme en descendant, il y en a nécessairement quatre de nombre impair, plus courts chacun de quatre heures; & quatre de nombre pair, plus courts chacun de trois heures, que chaque cycle d'années juliennes.

Huit cycles d'années juliennes sont donc plus longs de 28 heures, ou d'un jour & de quatre heures, que pareil nombre de cycles mosaïques d'années équinoxiales.

Remontant donc de huit cycles juliens, ou de 152 années juliennes, au de-là des dix heures du soir 23 d'Avril 3855 avant J. C. qui est le terme Julien de l'époque précédente; jusqu'aux dix heures du soir 23 d'Avril 4007 avant J. C. & descendant ensuite plus bas d'un jour & de quatre heures; on aboutit au point précis de l'équinoxe mosaïque du Printems 4007 avant J. C. à deux heures du matin 25 d'Avril du Calendrier julien.

Ce premier de tous les équinoxes du Printems, n'étant éloigné de l'équinoxe d'Automne de la même année & de la prêcédente, que de 182 jours & 15 heures, qui est l'exacte moitié d'une année de 365 jours & 6 heures: l'équinoxe d'Automne 4007 avant J. C. tombe nécessairement au 24 d'Octobre julien, à cinq heures précises du soir: & l'équinoxe d'Au-

tomne de l'année précédente, 4008 avant J. C. tombe au 24. d'Octobre, à onze heures du matin. Mais cet équinoxe d'Automne est purement imaginaire : le monde n'ayant été creé, que dix jours & quelques heures après ; à l'entrée de la nuit du second au troisiéme jour d'Octobre julien, 4008 avant J. C. C'est, avant que de passer outre, ce qu'il faut bien établir par les années lunaires des periodes & des cycles mosaïques du Calendrier des Juifs : après quoi nous reviendrons aux équinoxes d'Automne.

VII. Les Juifs ont exactement conservé l'époque & la durée moyenne des mois, des années, & des cycles de leur periode lunaire : quoique depuis long-tems ils en ignorent ou en negligent l'usage nécessaire pour maintenir leur Calendrier dans son ancienne regularité.

Ils placent, comme je l'ai dit ci-dessus, l'époque lunaire de leurs premiers mois du Printems & de leurs années Legales & Paschales, à trois heures, trente-cinq minutes, & qua-

rante secondes du mécredi matin, après l'équinoxe du mardi précédent, à six heures du soir. Et cette proximité de l'équinoxe du Printems, & son peu de distance de la nouvelle lune, à la tête d'une periode judaïque de XIII cycles lunisolaires, est une preuve claire & certaine, que cette époque lunaire ne peut convenir, ni être rapportée sans erreur grossiére, qu'au mécredi dix-neuviéme jour de Mars julien, 839 de J. C.

Le mois lunaire des Juifs est de 29 jours, 12 heures, 44 min. 3 sec. & 20 tierces. Durée de toutes la plus commode, & de la plus courte expression, sur-tout dans la forme du calcul judaïque, lequel n'est pas, comme le nôtre, purement sexagenaire, par rapport aux minuties horaires. Durée d'ailleurs si peu éloignée de la véritable, que l'excès n'en seroit pas d'un jour entier en trente-deux mille ans. Durée par conséquent d'une antiquité fort reculée, & de même âge ou de même tems, & de même origine, que la periode perpétuelle de XIII. cycles lunisolaires, dont

on ne peut trouver exactement la racine ou la prémiére & primitive époque, qu'au quatriéme siecle du monde, comme nous le démontrerons dans la suite.

En conséquence de ce mois lunaire : l'année commune, c'est-à-dire, de douze mois lunaires, est de 50 semaines, 4 jours, 8 heur. 48 min. & 40 secondes.

L'année embolimique ou de treize mois, est de 54 semaines, 5 jours, 21 heur. 32 min. 43 sec. & 20 tierces.

Le cycle mosaïque de XIX années lunaires, douze desquelles sont communes, & sept sont embolimiques, est de 235 mois, dont l'exacte durée est de 991 semaines, 2 jours, 16 heur. 33 min. 3 sec. & 20 tierces; comme les Juifs en conviennent eux-mêmes.

Deux cycles lunaires sont donc, de 1982 semaines, 5 jours, 9 heur. 6 min. 6 sec. & 40 tierces.

Trois cycles lunaires sont de 2974 semaines, un jour, une heure, 39 min. & 10 secondes précises.

Quatre cycles lunaires sont de 3965 semaines, 3 jours, 18 heur. 12 min. 13 sec. & 20 tierces.

Enfin douze cycles mosaïques d'années lunaires, sont au juste, de 11896 semaines, quatre jours, six heures, 36 min & 40 secondes.

D'autre part, quatre cycles de XIX. années Juliennes, sont toûjours de 3965 semaines, & quatre jours entiers. Et douze cycles Juliens sont de 11896 semaines, & cinq jours exactement accomplis. Douze cycles mosaïques d'années lunaires, sont donc plus courts de 17 heur. 23 min. & 20 secondes, que pareil nombre de cycles Juliens.

Par conséquent, trois fois douze, ou trente-six cycles Juliens, sont plus longs de deux jours, quatre heures, & dix minutes, que pareil nombre de cycles lunaires. Et l'entiere durée de sept fois trente-six, ou de 252 cycles Juliens, ne surpasse celle de pareil nombre de cycles lunaires, que de quinze jours, cinq heures, & dix minutes.

Ajoûtant donc 15 jours, 5 heur.

& 10 minutes, à la susdite époque lunaire de la periode judaïque, c'est-à-dire, à 3 heur. 35 min. & 40 secondes du matin, 19 de Mars, 839 après la naissance de J. C. on aboutit au troisiéme jour d'Avril, à 8 heur. 45 min. & 40 secondes du matin : & c'est là le terme précis de la Neomenie mosaïque ou nouvelle lune du Printems 3950 avant J. C. Supposé toutefois, que dans cet intervalle de 252 cycles lunaires, ils aïent été tous, sans exception, de 235 mois chacun. De sorte que le cycle déficient, ou plus court d'un mois lunaire tout entier, ne soit pas échû dans un si long intervalle, comme il est fort à craindre; puisque dans le cours d'environ 340 cycles lunisolaires, ou cycles lunaires bien réglés sur l'année solaire, il est toûjours nécessaire qu'il y en ait un plus court d'un mois que tous les autres; & de 234 mois seulement. Il nous sera facile de reconnoître ce qui en est, & d'y remédier, à l'an 4007 avant J. C. jusqu'où pour atteindre, il ne nous reste plus à remonter, que trois cycles ou 57 ans d'intervalle.

Il en est des cycles juliens de XIX ans, comme des periodes juliennes de 247 ans, par rapport aux jours entiers, & à la forme civile du Calendrier julien. De quatre cycles juliens, il y en a toûjours un plus court d'un jour, que les trois autres : & c'est toûjours celui qui finit immédiatement avant la tête ou le premier instant d'une année bissextile, & qui commence aussi-tôt & immédiatement après la fin ou le dernier instant d'une année bissextile ; à quelque endroit ou à quelque terme du Calendrier julien, qu'on place la tête de ces sortes d'années. Car il est évident, que lorsque XIX années juliennes commencent leur cours par la premiére des trois ordinaires, & qu'elles finissent par conséquent par la troisiéme année ordinaire, il ne peut alors y avoir que quatre années bissextiles en XIX ans : au lieu qu'il y en a nécessairement cinq dans les trois autres cycles juliens, qui suivent ou qui précédent le cycle déficient ; c'est-à-dire, le cycle julien plus court d'un jour qu'à l'ordinaire.

On voit clairement par-là, qu'en remontant de trois cycles d'années juliennes, depuis le terme julien de la précédente Neomenie mosaïque, c'est-à-dire, depuis 8 heur. 45 min. & 40 secondes, du matin 3 d'Avril 3950 avant J. C. on rencontre d'abord un cycle julien déficient ou plus court d'un jour qu'à l'ordinaire ; & qui par conséquent n'est que de 991 semaines, & deux jours entiers : au lieu que les deux autres cycles juliens sont à l'ordinaire, de trois jours au de-là du même nombre de semaines. D'où il s'ensuit que l'entiére durée de ces trois cycles juliens tous ensemble, n'étant que de 2974 semaines & un jour, ils sont d'une heure, 39 min. & 10 sec. plus courts, que les trois cycles correspondans d'années lunaires mosaïques.

Retranchant donc de 8 heur. 45 min. & 40 secondes, du matin, troisiéme d'Avril julien, 4007 avant J. C. retranchant, dis-je, de cette nouvelle lune, une heure, 39 min. & 10 sec. reste pour terme précis de la Neomenie mosaïque, supposée équi-

noxiale, le troiſiéme d'Avril de la même année Julienne, à 7 heur. 6 min. & 30 ſecondes du matin.

Mais parceque cette Neomenie moyenne devance & previent, à peu près de 22. jours, l'équinoxe moſaïque indiqué ci-deſſus, à deux heures du matin 25 d'Avril de la même année 4007 avant J. C. il eſt manifeſte, que cette Neomenie n'eſt pas équinoxiale; & qu'au lieu d'être la premiére du Printems, c'eſt la derniére de l'Hyver précédent: & qu'ainſi nous ſommes remontés d'un mois entier trop haut, en ſuppoſant juſqu'ici que tous les cycles lunaires étoient égaux entre eux, & qu'ils étoient tous, ſans aucune exception, de 235 mois: quoique dans l'intervalle & le trajet de 255 cycles lunaires, depuis l'époque judaïque de l'an 839 de J. C. juſqu'au Printems 4007 avant J. C. il ſe rencontrât un cycle lunaire plus court d'un mois que tous les autres; ſçavoir celui dont la derniére ou dix-neuviéme année eût commencé au Printems 2469 avant J. C. ſi Moïſe eût remonté ſon Calendrier au

 de-là

de-là de cette barriére, de près de cent vingt ans antérieure au Déluge.

Il ſuffit donc pour corriger l'erreur ou l'excès dont je viens d'expoſer la cauſe, d'ajoûter à la ſuſdite Neomenie du troiſiéme d'Avril, à 7 heur. 6 min. & 30 ſecondes du matin; d'ajoûter, dis-je, à ce terme, la quantité moſaïque du mois lunaire, de 29 jours, 12 heur. 44 min. 3 ſec. & 20 tierces. Et par ce moyen l'on vient à bout d'indiquer avec la derniére juſteſſe la premiére Neomenie du Printems 4007 avant J.C au ſecond jour de Mai julien, à 7 heures, 50 min. 33 ſec. & 20 tierces du ſoir.

Il ne reſte plus qu'à remonter plus haut de ſix mois lunaires, qui font au juſte 177 jours, 4 heur. 24 min. & 20 ſecondes, à ſouſtraire de l'époque précédente, du 2 de Mai, 7 heures du ſoir, 50 min. 33 ſec. & 20 tierces; pour parvenir par le calcul moſaïque du Calendrier lunaire des Juifs, au ſixiéme de Novembre, 4008 avant J.C. à 3 heures du ſoir 26 min. 13 ſec. & 20 tierces: qui eſt le terme julien de la premiére & la plus an-

cienne Neomenie du monde.

En effet cette Neomenie moyenne ne précéde que d'environ deux heures la quatriéme nuit du monde, à l'entrée de laquelle le soleil & la lune furent créés, si ce n'est en conjonction apparente, du moins peu de tems auparavant cette espéce de conjonction, au quatorze ou quinziéme degré après le point équinoxial d'Automne. Car le sixiéme jour de Novembre Julien, 4008 avant J. C. est le mardi ou le troisiéme jour de la premiére semaine, qui fut celle de la création du monde.

Ainsi l'équinoxe d'Automne du 24 d'Octobre de la même année julienne, à onze heures du matin, est un équinoxe purement imaginaire : le premier jour de la création, & de la premiére semaine du monde, répondant au troisiéme de Novembre julien, de cette année là, à compter les 24 heures du jour dés l'entrée de la nuit précedente, comme les Juifs le pratiquent de tout tems, non seulement dans la célébration des Sabbats & de toutes leurs grandes fêtes,

conformément à la loi de Moïse; mais même dans le calcul de toutes leurs Neomenies Paschales.

On donnera la suite dans les Mémoires du mois suivant.

ARTICLE XXII.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN de l'Université Catholique de Strasbourg, à un des principaux Magistrats de la même Ville, faisant profession de suivre la Confession d'Ausbourg : sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans. A Strasbourg, chés *Jean-François* Le Roux 1732. In 4°. pp. 610.

Voyés l'Article XI. au mois précedent.

Lettre IV. sur l'Invocation des Saints.

IL falloit une détermination absoluë de rafiner & d'innover dans le plan de la religion chrétienne, telle que les nouveaux Réformateurs l'avoient

reçûë de leurs Péres, & l'avoient eux-mêmes professée au XVI. siécle, pour en exclure une pratique aussi anciennement consacrée, aussi incontestablement répanduë, & aussi clairement appuyée dans l'Ecriture, que l'invocation des Saints. Ces trois caractéres fournissent à l'Auteur des preuves si solides, qu'il ne demande que de la réflexion & de l'équité pour les rendre pleinement & décisivement victorieuses.

Qu'on ouvre l'Historien Eusebe, qu'on y lise la magnifique Epître, écrite par l'Eglise de Smyrne aux Eglises du Pont, après le martyre de saint Polycarpe: c'étoient des fidéles instruits par un Disciple de l'Apôtre saint Jean. Comment néanmoins y sont-ils dépeints? on les y verra pieusement occupés à recüeillir les os du Saint Evêque; & agréablement flattés par l'espérance qu'ils avoient de s'assembler en liberté tous les ans au jour de sa mort, pour en célébrer la Mémoire avec joye & solemnité. L'exemple de sainte Potamienne, qui mourut quelques années plus tard, est

encore plus marqué dans le même Eusébe, sur le point précis de l'invocation ; puisqu'il assûre l'intercession des Saints dans le Ciel, pour les besoins des particuliers, & qu'il en montre conséquemment l'heureux effet sur la terre. On trouve dans les Lettres de saint Cyprien un accord fait entre le Pape saint Corneille & lui, que le premier des deux, qui passeroit au Seigneur, seroit fidéle à prier pour l'autre.

Malgré ces autorités, & malgré l'aveu des Centuriateurs de Magdebourg, touchant les autres saints Docteurs du troisiéme siécle, Kemnitius les recuse, & chicanne. Forcé de reconnoître au moins dans le quatriéme la pratique qu'il combat, il affoiblit ridiculement le poids des plus grands noms ; comme si en la reçevant, un saint Basile sur-tout, un saint Gregoire de Nazianze, un saint Gregoire de Nysse, n'eussent fait que se laisser emporter à une vaine persuasion des Peuples, & à un goût particulier de dévotion qui venoit originairement des Moines. Si cela est,

reprend le Théologien Allemand, Kemnitius se moque-t'il d'avancer, que ce sont ces trois sçavans Maîtres de la Doctrine évangelique, qui ont introduit l'invocation des Saints dans l'Eglise. Il eût procedé plus raisonnablement, s'il en eut conclû; que les Peuples, les Moines, les Evêques, & des Evêques aussi éclairés, concourant alors tous ensemble, pour ne former qu'un témoignage, le témoignage venoit certainement de plus haut.

Kemnitius, qui devoit prévoir sa défaite par cet endroit, tâchoit de se mettre par un autre dans une contenance plus avantageuse. On s'abuse, à son avis, de prendre ici pour témoignage ce qui ne consiste qu'en des apostrophes, des exaggerations, & semblables fleurs de Rhétorique. Voila sur ce pié toute la chaine de la Tradition aussi peu digne de faire foi qu'une école de déclamateurs. Saint Cyrille de Jerusalem, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, quiconque dans l'antiquité tient le même langage, n'aura pas

un autre rang. Injuſtice criante! Plus, les Textes feront ſentir d'expreſſion & d'énergie, & plus les Docteurs Proteſtans affecteront de les mépriſer. Ils n'en auroient pas même le moindre droit pour un Poëte de profeſſion, comme Prudence dans ſes magnifiques deſcriptions du culte ſolemnel rendu à ſaint Hippolite : Prudence n'ayant décrit que ce qu'il avoit vû de ſes propres yeux, & ne l'ayant rapporté que ſur la garantie du Public.

Ce n'eſt pas l'affaire d'un Extrait de repréſenter les citations. L'Auteur, qui les produit tout au long, y joint des gloſes raiſonnées ; & parceque ceux qui attaquent le plus malignement le Dogme Catholique, n'ont pas toujours été les plus ſubtils à le comprendre, ni même les mieux diſpoſés à l'étudier, il en donne une expoſition ſuccincte ; mais ſi habilement digerée, que par le ſeul énoncé il fait tomber d'avance toutes les objections. Il y rend ſenſible, que les plus rebattuës roulent ſur de pures équivoques ; & qu'en diſtinguant

ſelon leurs différens ſens les ſimples mots de *Patron*, de *Liberateur*, d'*eſpérance*, d'*appui*, de *Médiateur*, il réduit à rien de gros volumes de difficultés.

Il s'applique entre-autres à en diſcuter une, que les Miniſtres ont trop fait valoir : c'eſt que les Saints n'ont aucune connoiſſance de nos priéres. Quelles raiſons en apportent-t'ils, qui détruiſent ou balancent ce qu'on ſçait d'ailleurs devoir contenter là-deſſus une curioſité raiſonnable ? En fût-on même réduit à le ſuppoſer avec eux, que les Saints ignorent réellement nos deſirs & nos beſoins ; s'enſuit-il delà, que l'on puiſſe également ſuppoſer, qu'ils ne prient pas en général pour nous devant Dieu : & que Dieu ſuivant la meſure de nôtre dévotion, n'accorde pas à leurs priéres les graces qui nous conviennent, lorſqu'autoriſés par la Foi & par l'uſage de l'Egliſe nous les lui demandons en vertu de leur interceſſion & de leurs mérites ? C'eſt la penſée de ſaint Auguſtin.

Qui dit au reſte la foi, & l'uſage de l'Egliſe, ne dit rien moins dans

l'induction, que l'Auteur en fait, qu'un consentement successif & uniforme de tous les Fidéles depuis les Apôtres, ou plûtôt depuis les Prophétes & les Patriarches. „ Que l'An„ge, qui m'a préservé de tant de „ dangers, benisse ces enfans, „ disoit Jacob au lit de la mort; „ & „ que mon nom & celui de mes Péres „ Abraham & Isaac, soit invoqué sur „ eux „. Jacob sans doute ne croyoit pas souhaiter, ni prier en vain. Sa croyance a été celle de ses descendans jusqu'à JESUS-CHRÎT : elle a pris une nouvelle force sous la Loi de grace, non seulement par la vertu des paroles divinement inspirées; mais par une suite éclatante d'opérations miraculeuses, qu'on ne pourroit nier avec quelque pudeur, & que Luther n'a osé contredire même pour son tems. „ Qui peut disconvenir „, dit-il, „ que Dieu ne fasse encore aujour„d'hui par ses Saints auprès de leurs „ tombeaux & en présence de leurs „ reliques, des miracles qui paroissent „ aux yeux de tout le monde „. Sur quoi il ajoutoit; „ je crois fermement

„ avec toute la Chrétienté, qu'il faut „ honorer & invoquer les Saints „. La réforme, il eſt vrai, n'en étoit qu'à ſes premiers progrès, quand Luther s'expliquoit de la ſorte, deux années, depuis ſa rupture avec Rome. Ce ne fut donc qu'à force de chercher des prétextes, pour la rendre irréconciliable, qu'il en vint auſſi jusqu'à ne rougir pas de s'élever contre ſa propre dépoſition dans un point de fait. Mais quoi qu'il en ſoit des cauſes pour leſquelles il a varié ; c'eſt lui qui l'atteſte, qu'au tems qu'il écrivoit, toute la Chrétienté croyoit qu'il falloit honorer & invoquer les Saints. Or la vraye Egliſe, l'Egliſe univerſelle étant néceſſairement renfermée dans ce qu'il appelle *toute la Chrétienté*; il n'a donc pû croire ſelon ſes principes & ceux de ſes diſciples, qu'il y eût en cela ou erreur, ou ſuperſtition, ou atteinte donnée aux droits de Dieu Créateur, & à l'Office de JESUS-CHRÎT Médiateur ; puiſque dés-là ces conſéquences retomberoient ſur la vraye Egliſe, ſur l'Egliſe univerſelle. Que s'il a pouſſé la contradiction,

juſqu'à les lui imputer ; c'étoit imputer à J. C. d'avoir manqué à ſa promeſſe ; & de blaſphême en blaſphême en venir méthodiquement à une infidélité complette.

Un des excès de Martin Bucer, le nouvel Apôtre de Straſbourg, avoit été d'y faire brûler publiquement les Reliques de ſainte Aurelie : & il eſt remarquable, que Bucer étant mort en Angleterre ſous le régne d'Edoüard VI. ſes os, ſous celui de Marie, y furent exhumés, & brûlés par la main du bourreau.

Lettre V. ſur la Priére pour les Morts & ſur le Purgatoire.

Cette matiére de controverſe, à la conſidérer dans le tour de la compoſition, eſt bien différente entre les mains d'un Ecrivain Catholique, de ce qu'elle eſt d'ordinaire entre celles des Ecrivains Proteſtans. Ceux-ci ne la traitent, que pour la prophaner par une infinité de petits contes & de plaiſanteries indécentes, celui-là y procéde avec tout le ſérieux que doit inſ-

pirer la pensée de l'autre vie à un homme sage, pénétré de ses plus essentiels & de ses plus chers intérêts.

Tout le dessein de la Lettre est renfermé dans ces trois Articles, qui font le Sommaire d'un dévelopement de Doctrine plus détaillée. Rien de plus autorisé que la priére pour les Morts : rien de plus efficace que cette priére, pour prouver la vérité de ce que nous appellons Purgatoire : rien de mieux lié avec les passages de l'Ecriture que nous citons pour le prouver ; de sorte qu'en montrant par ces passages la nécessité de prier pour les Morts, nous trouvons réciproquement dans la pratique de prier pour les Morts, la nécessité de prendre ces mêmes passages au sens qui les détermine à la foi du Purgatoire.

Un esprit aussi solide, que l'Auteur, n'a garde de s'écarter du chemin battu : son mérite n'est pas, & ne sçauroit être de dire des choses neuves : c'est de répéter sous un nouveau jour ce qu'on a dit cent & cent fois : puisque la vérité n'est qu'une ; c'est

de l'épurer du mêlange d'un âge moins cultivé, & de l'appliquer avec discretion à la disposition présente des personnes, & au goût d'érudition & de critique propre des derniers tems. Il n'a donc nulle peine à repasser ici toutes ces anciennes preuves, tirées des Livres saints, de la pratique des Juifs, de celle des premiers Chrétiens, & de tout ce que la Tradition des faits & des monumens embrasse d'autorités; mais la dissertation entiére n'en paroîtra pour cela ni usée; ni surannée; fortifiée qu'elle est par des réflexions & des éclaircissemens, qu'on ne doit qu'à l'expérience d'un sage Controversiste, qui l'a bien entendu, & bien médité sur ce sujet.

Kemnitius s'y trouve souvent aux prises; toûjours malheureux à fixer ses époques, & toûjours obstinément résolu de n'attribuer qu'aux tems postérieurs ces origines respectables, qui se perdent dans les profondeurs des Institutions divines, ou apostoliques. Il s'est aheurté d'autant plus à saint Chrysostome, qu'il est plus consolant

aux Catholiques d'y lire ces belles paroles. *Hom.* 3. sur le *Chap. I.* de l'*Epître aux Philipp.* „ Ce n'est pas „ sans de bonnes raisons que les Apô„ tres ont ordonné, qu'on feroit men„ tion des défunts dans les redouta„ bles Mystéres ; car ils sçavoient par„ faitement qu'il leur en revient de „ grands avantages „. Cela est si clair, que Kemnitius n'hésite pas à reprocher à saint Chrysostome d'avoir parlé de sa tête, & d'être le premier à débiter sans aucune preuve ce prétendu réglement des Apôtres : nôtre Auteur examine par tous les endroits, s'il est croyable, que l'Interpréte le plus littéral & le plus judicieux de l'Ecriture sainte ait donné sur ce point dans une opinion singuliére, & se soit avancé sans garans. Il demande s'il est possible que saint Chrysostome ait ignoré la naissance de la pratique dont il s'agit, en cas qu'il y en eût une autre que celle-là. Il rapproche fort à propos ce qu'en disent saint Epiphane, S. Jerôme, S. Ambroise, S. Cyprien, & Tertullien même, qui s'en expliquent successivement les uns

aux autres, comme d'une coûtume universellement établie. Il ne profite pas moins du motif qu'avoit eû le Grand Constantin, pour ordonner qu'on l'inhumât dans celle des Eglises; où ce Prince esperoit que les Fidéles s'assembleroient plus fréquemment, afin d'en avoir plus de part à leurs dévotions. Tous textes, ou exemples, qui par le silence même qu'on y garde touchant l'origine des priéres & des oblations instituées en mémoire des Morts, prouvent qu'elles sont d'institution apostolique, suivant la célébre maxime de saint Augustin; que „ lorsqu'on voit un usage uni-
„ versellement & constamment ob-
„ servé par toute l'Eglise, & qu'on
„ n'en trouve pas l'institution dans
„ aucun Concile, on est parfaitement
„ bien fondé à le croire institué par
„ les Apôtres „. Il y a plus: quiconque dans l'antiquité a parlé d'Aërius, n'a point balancé à le mettre au rang des Héréſiarques. Mais le premier Chef d'innovation, qui a fait traiter sa doctrine d'hérétique, c'est d'avoir enseigné, qu'on ne devoit ni prier,

ni offrir des ſacrifices pour les Morts. Le crime d'Aërius n'a donc point été de rejetter ſimplement un uſage reçû. Cette liberté n'en auroit fait qu'un temeraire. Il eſt queſtion avec lui d'une véritable héréſie : on l'a condamné comme l'ennemi & le deſtructeur d'un dogme, qui paſſoit pour revélé, objet d'une croyance, auſſi bien que d'une ſoumiſſion neceſſaire.

Or de ce qu'on a toûjours crû devoir prier pour les Morts, il ſuit qu'on a toûjours crû, que leurs âmes pouvoient avoir beſoin de ſecours, & qu'on pouvoit leur en procurer : ce qui revient à dire qu'on a toûjours crû un Purgatoire, entendant ſous ce nom, un troiſiéme lieu, diſtingué du Paradis & de l'Enfer ; du Paradis, où les âmes ſont pleinement raſſaſiées dans le ſein d'un parfait bonheur ; de l'Enfer, où elles n'ont ni repos, ni ſoulagement à attendre. Car ôter de ces priéres ce que le ſeul mot *prier* nous préſente de plus naturel ; les transformer en ſimples témoignages d'amitié, en benedictions, en actions

de graces, en formules de cérémonie pour la consolation des vivans : on sçait assés que ce sont là autant de solutions hazardées, où les Protestans se retranchent, mais qui les exposent nuds & découverts à toutes les attaques des Théologiens Catholiques. En effet les mêmes saints Docteurs qui témoignent qu'on a prié de tout tems pour les Morts, ne témoignent pas moins que la fin qu'on s'y proposoit, étoit de les secourir & les soulager. „ Je l'ai aimé „, disoit saint Ambroise dans l'Oraison funébre de l'Empereur Theodose ; „ je ne l'abandonnerai point, jusqu'à ce que par „ mes larmes & par mes prieres je „ l'aye introduit dans le lieu de la „ récompense qu'il a méritée ; en la „ Montagne sainte du Seigneur, où „ l'on jouit d'une vie qui ne finira „ point „. Y a-t'il rien de plus net que cette expression de saint Augustin repétée en substance jusques dans quatre endroits de ses Ouvrages ; „ qu'on ne peut nier que les âmes ne „ reçoivent beaucoup de soulagement „ de la piété de leurs proches, lors-

„ qu'ils font offrir pour elles le Sacri-
„ fice du Médiateur, & distribuer des
„ aumônes „. Mais comment répondre aux doutes de ce saint Pére, qui ailleurs ne les dissimule pas? On y répond, en laissant simplement chaque chose en sa place; en distinguant ce qu'il dit avec certitude sur la réalité des peines du Purgatoire; & ce qu'il ne propose que par conjecture sur l'espéce & la qualité de ces peines. Les Protestans nous abandonnent si absolument saint Augustin, que dans le desespoir de nous l'arracher; Kemnitius demande s'il en faut donc prendre toutes les pensées pour articles de foi, pendant que lui-même les reconnoit défectueuses en plusieurs points. Non, dit nôtre Auteur; mais nous tiendrons pour article de foi ce qu'un homme instruit, & témoin irréprochable de la Doctrine de son tems, saint Augustin, nous a transmis comme article de foi. Il reprend ensuite le fait d'Aërius: il en discute la condamnation, & dissipe tous les efforts des Ministres Lutheriens, sur-tout de Mélanchton, pour séparer, s'il étoit

poſſible, leur propre cauſe de celle de ce fanatique.

Calvin beaucoup plus ſincére dans l'excès de ſa préſomption, n'en faiſoit pas à deux fois ſur la tradition du cinquiéme, du quatriéme, & du troiſiéme ſiécle. Il comptoit treize cens ans d'abus depuis J. C. tems d'ignorance & de ténébres, durant leſquels, „ tous les Anciens », diſoit-il, „ avoient été groſſiérement en-„ traînés par le torrent de l'erreur ». C'étoit bien abréger les diſputes.

Le reſte de la Lettre contient un choix de Textes de l'Ecriture ſainte, appliqués & combinés ſuivant la double fin que l'Auteur s'eſt engagée de remplir au troiſiéme Article. C'eſt une complication d'argumens liés & ſoutenus, par laquelle il démontre un accord parfait entre le dogme & la pratique; entre la doctrine qu'il a fait voir venir originairement des Apôtres, & celle qu'il ne tient qu'à ſes Adverſaires de reconnoître & de puiſer dans leurs Livres.

Lettre VI. sur la justification du Pécheur.

Ne gagnât-on à ce nouvel Ecrit, que l'avantage de s'y mettre parfaitement au fait des deux systêmes ; l'Auteur s'étudie d'y donner ce qu'on ne trouve point autre part ; un exposé, où les sentimens ne paroissent que ce qu'ils sont réellement : entreprise qui jusqu'ici a été presque impossible pour le systême Protestant, à cause de l'obscurité, que la Réforme a toûjours eû un intérêt fondamental d'y répandre. Pour lui, il se tient si assûré d'en avoir démêlé le seul vrai sens, que s'il y avoit manqué, il ne craint pas de s'offrir, à porter toute la honte de la plus indigne falsification: Il faut des gens exercés aux guerres de l'Ecôle, pour concevoir la generosité d'un pareil défi ; aussi-bien que pour sentir l'importance d'une contestation fixée à son véritable point.

Le capital dans la question de *la foi justifiante* est d'avoir une idée nette

de cette foi, unique moyen de nous reconcilier avec Dieu, ſelon les Proteſtans. Ils entendent par-là, non une foi générale par laquelle nous croyons tout ce que Dieu nous a révélé; mais une foi ſpéciale aux mérites de J. C. qui renferme eſſentiellement deux actes; un acte d'entendement par lequel nous reconnoiſſons que J. C. eſt mort pour nous, qu'il a pleinement ſatisfait pour nos péchés; qu'il nous préſente ſes mérites, ſes ſatisfactions, & la remiſſion de nos péchés: un acte de volonté par lequel nous acceptons tout cela, en nous appliquant & en nous appropriant ce qui nous eſt offert de la part de J. C. Figurés-vous, diſent-ils, qu'un Prince fait offre de quelque terre à un de ſes ſujets; c'eſt aſſés que le ſujet accepte l'offre, le voila maître & propriétaire de la terre. Or ce n'eſt que par la foi que nous acceptons les offres & les promeſſes de J. C. tout autre acte de vertu même d'amour de Dieu, n'y eſt pas propre: ſur le principe, qu'il n'y a que la foi qui ſoit un acte d'acceptation, ou du moins

qui le contienne. De-là les termes d'organe, d'instrument, de main, qui leur sont si familiers en parlant de la foi ; qu'on doit bien prendre garde néanmoins de ne pas considerer ici, comme une œuvre ou une vertu plus excellente que les autres : ce n'est point à son excellence que les Protestans attribuent le grand effet de la justification ; c'est uniquement à la proprieté qu'elle a d'accepter les mérites de J. C. Ils ne souffrent point au reste qu'on leur reproche, que par leur doctrine ils anéantissent la pénitence & les bonnes œuvres. Le mot de Luther étoit, „ que la foi seule „ justifie, & non les œuvres ; mais „ que la véritable foi n'est jamais seu- „ le, ni sans les œuvres „. Il faut observer de plus, que ce qu'ils appellent justification, est une application si parfaite des mérites de J. C. qu'elle rend le pécheur juste de la justice de J. C. même, qui lui est imputée, comme si c'étoit sa justice propre ; & que c'est uniquement cette justice extrinséque, qui le fait ami, & fils adoptif de Dieu.

Sur ce précis fidelle, que les Proteſtans ne peuvent déſavoüer, l'Auteur propoſe trois vérités directement oppoſées à leurs prétentions : premiérement, que leur doctrine n'eſt rien moins que celle de ſaint Paul ; ſecondement, que comparée à la doctrine Catholique, elle n'eſt ni plus glorieuſe à J. C. ni plus favorable à la tranquillité des conſciences : troiſiémement, que malgré leurs précautions & leurs correctifs, elle tend d'elle-même au relâchement & à la dépravation des mœurs. Nous aurions beau preſſer, & ſerrer les raiſonnemens dans le détail des preuves, les preuves ſont trop étenduës, & le détail trop néceſſaire ; c'eſt la Lettre même, où il convient de s'inſtruire : il n'y auroit qu'à perdre, en retranchant d'une érudition ſi ſobre & ſi judicieuſe.

La lecture, & le fruit qu'il eſt naturel d'en recüeillir, ſuppléront à nos éloges, pour ce qui regarde la perſonne du R. P. Scheffmacher, Jéſuite de Strasbourg, Auteur de ces Lettres. Mais nous avertiſſons de ne

recevoir qu'à bon titre ce qu'on pourra mettre sur son compte dans quelques-unes des réponses qui lui seront adressées. C'est une tache à la probité germanique, que la maniére dont le sieur J. Phil. Fresenius Ministre de Niderweisen vient d'en user avec lui. Tant de bravades, & de vains triomphes que l'on voudra; mais point d'impostures. Qu'y faire néanmoins? on s'en trouve trop bien pour y renoncer; même stile, même esprit partout, dans la défense de l'erreur.

Article XXIII.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, *Historique, Chronologique, Politique, & Physique, de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particuliéres de ces Païs, de la Carte générale & des Cartes particuliéres du Tibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures gravées en Taille-douce, qui contiendra trois ou quatre Volumes in folio.*

LEs connoiſſances qu'on a données juſqu'ici de la Chine, n'ont été que fort imparfaites, & ont ſervi plûtôt à reveiller la curioſité du Public qu'à la ſatisfaire. C'eſt ce qui a déterminé le P. Du Halde à travailler ſans relâche depuis pluſieurs années à une deſcription complète de ce grand Empire & de la Tartarie qui lui eſt maintenant ſoumiſe. Les recherches qu'il a faites avec diſcernement dans des Mémoires imprimés ou manuſcrits d'Auteurs qui ont demeuré à la Chine; & le commerce aſſidu qu'il a depuis vingt-deux ans avec les Miſſionnaires répandus dans toutes ſes Provinces; l'ont mis en état de remplir fidellement un ſi vaſte deſſein. Il a eû un autre avantage auquel il ne devoit pas s'attendre. Un ancien Miſſionnaire, (le P. Contancin,) qui a paſſé trente-deux ans à la Chine, partie dans la Capitale; partie dans les différentes Contrées de l'Empire, ayant été député l'année derniére en France pour des affaires particuliéres de ſa Miſſion, a eû tout le loiſir, pen-

dant le séjour d'un an qu'il a fait à Paris, de lire plus d'une fois & d'examiner cet Ouvrage avec la plus sérieuse attention. En profitant de ses lumiéres ou pour corriger certains faits douteux, ou pour y ajoûter des particularités intéressantes, le P. Du Halde s'est assuré de l'entiére exactitude de tout ce qu'il avance.

Les Cartes toutes nouvelles au nombre de quarante & une qui font partie de l'Ouvrage, seroient capables elles seules d'enrichir la République des Lettres. On sçait que nos plus habiles Géographes n'ont connu que très-confusément tous ces vastes Païs que renferme la Chine, la Tartarie Chinoise; la Corée & le Royaume de Tibet. Les Missionnaires Mathématiciens qui ont été employés par les ordres & aux frais de l'Empereur *Cang-hi* à en dresser les Cartes, ont parcouru, la mesure actuelle à la main, ces Païs immenses de la Chine & de la Tartarie, & n'ont épargné ni soins ni fatigues pour nous les donner, comme ils font, avec une exactitude & une précision, qu'on ne trouve

guéres dans les Cartes que nous avons depuis long-tems des Pais les plus connus.

Mais pour mieux donner le plan d'un Ouvrage, qui est en état de paroître, & qui ne peut être retardé que par la gravûre des Cartes & d'un grand nombre de figures dont il sera orné, l'Auteur a cru devoir déferer au sentiment de Personnes d'un grand mérite qui lui ont conseillé: premiérement, d'instruire le Public en détail de toutes les matiéres qu'il renferme. Secondement, d'expliquer la méthode que les Missionnaires Mathématiciens ont observée en dressant les Cartes. C'est ce qu'on va faire le plus succinctement qu'il sera possible.

I.

Il y aura à la tête de l'Ouvrage & avant la Préface une premiére Carte générale, qui comprend la Chine, la Tartarie, la Corée, le Royaume de Tibet & autres Païs de la Tartarie jusqu'à la Mer Caspienne.

Après la Préface sera la Carte gé-

nérale de la Chine. Puis viendront toutes les matiéres qu'on traitte en autant d'Articles séparés dans l'ordre suivant.

Idée générale de l'Empire de la Chine qui représente sommairement & en gros ce qu'on expliquera plus en détail dans le cours de l'Ouvrage.

Description détaillée de la grande & fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie avec le plan d'une partie de cette muraille & des forts qui la soûtiennent du côté de *Yong-Ping-Fou.*

Histoire abregée.

Premiérement, des Peuples *Sifan* ou *Tou-Fan* qui formoient anciennement un vaste Royaume redoutable même aux Empereurs de la Chine, mais que des divisions intestines ont forcé dans la suite à se soumettre à la domination Chinoise.

Secondement, de la Nation de *Lolos* autrefois indépendante,& maintenant soumise à l'Empereur de la Chine.

Troisiémement, de la Nation des

Miao-Ssee dont les uns sont soumis, & les autres vivent dans l'indépendance à l'abri des montagnes inaccessibles qu'ils habitent.

Route que tinrent les Péres Bouvet, Fontaney, Gerbillon, & le Comte depuis le port de *Ning-Po* jusqu'à Peking avec une description très-exacte & très-circonstanciée de tous les lieux par où ils passérent dans les Provinces de *Tche-Kiang*, de *Kiang-nan*, de *Chantong*, & de *Pe-tcheli*.

Route que tint le P. Fontaney depuis Peking jusqu'à *Kiang-tcheou* dans la Province de *Chan-si*, & depuis *Kiang-tcheou* jusqu'à *Nan-King* Capitale de la Province de *Kiang-nan*.

Route que tint le P. Bouvet depuis Peking jusqu'à Canton, lorsqu'il fut envoyé par l'Empereur *Cang-hi* en Europe en l'année 1693.

Route depuis Siam jusqu'à la Chine tirée des Mémoires de quelques Chinois qui en ont fait le chemin.

On y a remarqué avec tant de soin tout ce qui concerne la nature du Païs & jusqu'aux moindres particularités qui s'y trouvent, qu'en les lisant

il ſemble qu'on faſſe ſoi-même ces voyages.

Deſcription géographique des quinze Provinces de la Chine, & des principales Villes de chaque Province. Après la deſcription de chacune de ces Provinces, on trouvera la Carte particuliere de la Province avec le plan de quelques-unes de ſes Villes.

De l'antiquité & de l'étenduë de la Monarchie Chinoiſe.

De l'autorité de l'Empereur, des Sceaux de l'Empire, de ſes dépenſes ordinaires, de ſon Palais, de ſes équipages, & de ſa marche lorſqu'il ſort de ſon Palais.

De la forme du gouvernement de la Chine, des differens Tribunaux, des Mandarins, des honneurs qu'on leur rend, de leur pouvoir & de leurs fonctions.

Du gouvernement Militaire, des forces de l'Empire, des forteresſes, des gens de guerre, de leurs armes, & de leur artillerie.

De la Police de la Chine ſoit dans les Villes pour y maintenir le bon ordre, ſoit dans les grands chemins

pour la ſeureté & la commodité des Voyageurs ; des doüanes, des poſtes, &c.

De la Nobleſſe.

De la fertilité des terres, de l'agriculture, & de l'eſtime qu'on fait de ceux qui s'y appliquent.

De l'adreſſe des Artiſans, & de l'induſtrie du menu Peuple.

Du génie & du caractére de la Nation Chinoiſe.

De l'air & de la phyſionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maiſons, & des meubles dont elles ſont ornées.

De la magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans les ouvrages publics ; tels que ſont les ponts, les arcs de triomphe, les portes, les tours, & les murs des Villes, dans leurs Fêtes, &c.

Des cérémonies qu'ils obſervent dans leurs devoirs de civilité, dans leurs viſites, & dans les préſens qu'ils ſe font les uns aux autres, dans les Lettres qu'ils s'écrivent, dans leurs feſtins, dans leurs mariages, & dans leurs funerailles.

Des priſons où l'on renferme les criminels ; de l'ordre qui s'y obſerve, & des châtimens dont on les punit.

De l'abondance qui ſe trouve à la Chine, & ce qu'elle produit d'utile aux beſoins & aux délices de la vie.

Des Lacs & des Riviéres dont l'Empire eſt arroſé : des barques & des vaiſſeaux ou ſommes Chinoiſes.

De la monnoye qui en différens tems a eu cours dans l'Empire ; on en gravera quelques-unes des plus extraordinaires.

Du commerce des Chinois ſoit au dedans de la Chine, ſoit au dehors ; & comme ce commerce conſiſte principalement dans les ouvrages de vernis, dans la porcelaine, & dans les ſoyeries. On expliquera comment ſe fait leur vernis & leur porcelaine, à quoi l'on ajoûtera l'Extrait d'un ancien livre Chinois qui enſeigne la maniére d'élever & de nourrir les vers à ſoye, pour l'avoir & meilleure & plus abondante.

Du génie de la langue Chinoiſe, & de la maniére de prononcer & d'écrire les mots Chinois en caractéres d'Europe.

Abregé de la Grammaire Chinoiſe.

Du papier, de l'encre, des pinceaux, de l'Imprimerie, & de la relieure Chinoiſe.

De quelle maniére on fait étudier les jeunes Chinois, des divers degrés par où ils paſſent, & combien ils ont d'examens à ſoûtenir pour parvenir au Doctorat.

Extrait d'un livre Chinois ſur l'établiſſement des Écôles publiques, qui contient premiérement, la forme de cet établiſſement, le choix des Maîtres, & l'ordre qu'on y doit obſerver pour l'inſtruction des enfans. Secondement, quelques exemples d'un recüeil d'Hiſtoires courtes & à la portée des enfans, qu'on doit leur faire apprendre pour les former aux bonnes mœurs. Troiſiémement, l'examen des Etudians qui aſpirent aux divers degrés, & comment il ſe doit faire. Quatriémement, le modéle d'un diſcours tel qu'on peut le faire dans le

Hio ou Salle des aſſemblées des Lettrés. Cinquiémement, le projet & les réglemens d'une Académie ou Société de Sçavans.

De la Littérature Chinoiſe.

On donne le précis de ces livres ſi anciens, & que les Chinois révérent infiniment tant à cauſe de leur ancienneté, que pour l'excellente Doctrine qu'ils prétendent y être enſeignée. Ils les appellent *Ou-king*, c'eſt-à-dire, les cinq Livres par excellence. Ces Livres qu'ils regardent comme canoniques du premier ordre, ſont ;

Premiérement, *Ly-king* qui eſt un Ouvrage purement ſymbolique dont on donne la connoiſſance qu'en ont les Chinois.

Secondement, le *Chu-king*, qui contient ce qui s'eſt paſſé de mémorable ſous les premiers Empereurs & Legiſlateurs de la Nation Chinoiſe, leurs inſtructions ſur le gouvernement, leurs loix, & leurs réglemens pour les mœurs dont ces premiers Héros ont été autant de modéles. Outre le précis qu'on donne de la

doctrine de ce Livre, on en rapporte divers Extraits.

Troisiémement, le *Chi-king* qui contient des Odes ou des Poëſies où l'on fait l'éloge des hommes illuſtres; & où l'on établit les Loix & les Coûtumes de l'Empire. On a fait choix de quelques-unes de ces Odes qu'on a fidellement traduites.

Quatriémement, le *Tchun-tſiou*, qui eſt inférieur aux trois premiers, mais qui ne laiſſe pas d'être fort eſtimé des Sçavans. Il contient les Annales du Royaume de *Lou*, maintenant la Province de *Chan-tong*.

Cinquiémement, le *Li-ki*, qui eſt comme un mémorial des loix, des cérémonies, & des devoirs de la vie civile.

Après avoir fait le précis de ces Livres qui ſont d'une antiquité très-reculée & qu'on appelle canoniques du premier ordre, on vient aux quatre Livres claſſiques ou canoniques du ſecond ordre, appellés *Sſe-chu* leſquels ne ſont, à proprement parler, que des explications & des maximes fondées ſur ces anciens monumens.

Ces Livres sont ou de Confucius, ou ont été recüeillis par ses disciples des maximes & des entretiens de ce Philosophe. On suit par ordre les Chapitres ou les Articles de chacun de ces Livres, & l'on donne en abregé ce qu'ils ont de plus essentiel.

On commence d'abord par la vie de Confucius, ce célébre Philosophe que les Chinois regardent comme leur Maître, & pour qui ils ont la plus profonde vénération.

On vient ensuite à ses Ouvrages.

Le premier s'appelle *Ta-hio*, c'est-à-dire, la grande science; ou la science des adultes.

Le second se nomme *Tchong-yong*, qui signifie le milieu immuable, ce juste milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & en quoi consiste la vraye vertu.

On nomme le troisiéme *Lun-yu*, c'est-à-dire, discours moraux, & sentencieux.

Le quatriéme est intitulé *Meng-tscé* ou livre de Mencius, qui donne l'idée d'un parfait gouvernement.

Après avoir parlé de ces quatre Livres on passe à deux autres qui sont fort estimés & que les Chinois mettent aussi au nombre des Livres classiques.

Le premier s'appelle *Hiao-king*, c'est-à-dire, du respect filial, & contient les réponses que fit Confucius à son disciple *Tseng*.

Le second se nomme *Siao-hio*, qui signifie la science ou l'école des enfans.

C'est-là proprement ce qu'on appelle la science Chinoise, qui renferme les principes fondamentaux de leur gouvernement, & qui maintient un si bel ordre dans l'Empire. Cette partie qui pourroit paroître séche & ennuyeuse, sera peut-être celle qui occupera le plus agréablement le Lecteur, & on se persuade que l'ingénieux Ecrivain * des Œuvres mêlées, s'il vivoit encore, changeroit de sentiment & d'idée sur la doctrine du Philosophe Chinois.

Mais comme on pourroit se figu-

* M. de saint Evremond.

rer que le gouvernement de la Chine appuyé d'abord ſur ces principes, a dû s'affoiblir pendant une ſi longue ſuite de ſiécles, & ſous tant de différens Régnes, les Chinois eux-mêmes nous apprendront qu'ils ne ſe ſont jamais relâchés de la ſageſſe de ces maximes. C'eſt ce qu'on verra en parcourant chaque Dynaſtie dans un Recüeil fait par les ordres & ſous les yeux de l'Empereur *Cang-hi* dont le Régne qui a précedé celui-ci, a été ſi long & ſi glorieux.

On trouve dans ce Recüeil qui eſt traduit avec beaucoup d'exactitude, Premiérement, les Edits, les Declarations, les Ordonnances, & les Inſtructions de différens Empereurs envoyées aux Rois ou aux Princes tributaires, ſoit ſur le bon & le mauvais gouvernement, & ſur le ſoin de ſe procurer pour Miniſtres des gens de mérite; ſoit pour recommander aux peuples le reſpect filial & l'application à l'Agriculture, & aux Magiſtrats le déſintereſſement & l'amour des Peuples. Secondement, des diſcours des plus habiles Miniſtres tan-

tôt au ſujet des calamités publiques & des moyens de ſoulager les Peuples, & de fournir à leurs beſoins ; tantôt ſur l'art & la difficulté de régner, ſur la guerre, ſur l'avancement des Lettres, ſur les qualités propres d'un Miniſtre ; ou bien contre les Sectes qui corrompoient l'ancienne doctrine, & ſur-tout contre la Secte de l'Idole *Foe* ; ſur la fauſſeté des augures, & contre ceux qui les font valoir, &c. La plûpart de ces Piéces ſont terminées par de courtes reflexions de l'Empereur *Cang-hi*, qui les a écrites du pinceau rouge, c'eſt-à dire, de ſa propre main.

On joint à ce curieux Recüeil des extraits d'une compilation faite ſous la Dignaſtie des *Ming*, où l'on traitte des devoirs des Souvérains, des Miniſtres d'Etat, des Généraux d'armée & du choix qu'on en doit faire, de la Politique, des Princes héritiers, des remontrances faites aux Empereurs par leurs Miniſtres, du bon gouvernement, des filles des Empereurs, de ceux qui abuſent de la faveur du Prince ; avec différens diſcours des

Ministres les plus distingués concernant le bien de l'Etat.

On y ajoûte un autre Extrait d'un livre Chinois intitulé, *les Femmes fortes*, où l'on verra que sous différens Régnes les Dames Chinoises se sont conduites & ont gouverné leurs familles selon ces maximes.

On jugera aisément par cette espéce de tradition que les principes fondamentaux du gouvernement, s'étant toûjours maintenus à la Chine par une observation constante, il n'est pas surprenant qu'un si vaste Etat ait subsisté depuis tant de siécles & subsiste encore dans tout son éclat.

Des Religions approuvées ou tolerées à la Chine. On expose selon l'ordre des tems la doctrine des différentes Sectes de cet Empire, & l'on traitte premiérement, du culte des anciens Chinois. Secondement, de la Secte de *Tao-Ssee* dont on décrit le systême. Troisiémement, de la Secte de l'Idole *Foe* dont on explique ce que ces Idolâtres appellent doctrine intérieure & doctrine extérieure. Quatriéme-

ment, de la Secte de quelque Lettrés modernes qui se sont fait une espéce de Philosophie, au moyen de laquelle en s'attachant moins au Texte des anciens Livres, qu'à la glose & aux Commentaires de quelques Auteurs reçens, ils prétendent tout expliquer par les causes naturelles. On verra mieux jusqu'où s'égarent ces demi-Sçavans par l'Ouvrage de l'un d'eux qui suit, & dont on donne la traduction.

Dialogue où un Philosophe Chinois moderne expose son Systême sur l'origine & sur l'état du monde.

Histoire de l'établissement de la Religion Chrétienne à la Chine, & des progrès qu'elle y a faits jusqu'à présent.

De la Philosophie morale des Chinois, & en quoi elle consiste. On ne peut en être mieux instruit que par les Chinois mêmes, & c'est pourquoi l'on donne la traduction des deux Ouvrages qui renferment les principes de leur morale, & dont les Auteurs sont très-célébres.

Le premier & le plus ancien est

intitulé : *Recüeil de maximes, de réflexions, & d'exemples en matiére de mœurs.*

Le deuxiéme, lequel a été composé tout recemment par un Philoſophe moderne qui eſt en grande reputation, a pour tître : *Caractéres & Mœurs des Chinois.* Il traitte en autant de Chapitres ; premiérement, des devoirs des parens & des enfans, des fréres entre-eux, du mari & de la femme, des amis, & des proches ; ſecondement, de ce qu'il faut faire pour régler ſon cœur. Troiſiémement, du ſoin de pefectionner ſon extérieur. Quatriémement, de l'amour des Lettres. Cinquiémement de la maniére de gouverner ſa maiſon, & l'appartement ſéparé des femmes. Sixiémement, des maiſons de Ville & de Campagne. Septiémement, des régles de conduite auſquelles on ne fait pas aſſés d'attention. Huitiémement, des entretiens qu'on a dans le commerce de la vie. Neuviémement, des devoirs de la vie privée. Dixiémement, de la lecture des Livres. Onziémement, de la maniére de ſe conduire

dans l'usage du monde. Douziémement, de la persévérance dans la pratique du bien. Treiziémement, de la civilité & de ses devoirs. Quatorziémement, de la modération & du milieu qu'il faut tenir en toutes choses. Quinziémement, de la maniére dont il faut se comporter avec les gens de différens caractéres. Seiziémement, enfin des ouvrages d'esprit & de quelques régles de conduite.

De la connoissance des Chinois dans les autres Sciences, telles que sont la Logique, la Rhétorique, la Musique, la Géometrie, l'Astronomie, &c. A quoi l'on ajoûtera en détail ce que firent les premiers Missionnaires Jésuites pour les aider à perfectionner ces Sciences, & pour leur apprendre les autres parties des Mathématiques qu'ils ignoroient.

Du goût des Chinois pour la Poësie & pour l'Histoire, soit pour l'Histoire universelle de leur Nation, soit pour composer de petites Histoires semblables à nos Romans, mais lesquelles, bien que mêlées d'un grand nombre d'incidens qui surprennent, n'ont

pour but que la fuite d'un vice ou la pratique d'une vertu. Afin de connoître le génie qu'ont les Chinois pour ces sortes d'Histoires, on en rapporte quatre qui sont exactement traduites, & qu'on lira avec plaisir.

La premiére fait voir qu'en pratiquant la vertu on illustre sa famille.

La seconde raconte un Jugement où le crime étant d'abord absous, le Ciel au moment qu'il triomphe, le confond & le punit.

Dans la troisiéme l'innocence accablée & prête à succomber vient tout à coup à être reconnuë par une protection particuliére du Ciel.

La quatriéme est d'un Philosophe qui après les bizarres Obséques de sa femme s'adonne à la Philosophie & devient très-célébre.

De la Médecine des Chinois : Systême général de leurs Médecins. Ce qu'ils ont de singulier, sçavoir leur habileté à juger des maladies par les battemens du poulx, & à connoître l'utilité des Simples pour composer leurs remédes. Trois Ouvrages de

Médecins Chinois en ce genre, feront connoître l'idée qu'on doit se former de leur science en fait de Médecine.

Le premier est un Traité intitulé, le Secret du poulx. L'Auteur est très-ancien, & a composé cet Ouvrage quelques siécles avant l'Ere Chrétienne.

Le second est un Extrait de l'herbier Chinois.

Le troisiéme est un Recüeil de plusieurs récettes de ces Médecins, propres à guérir diverses maladies.

Carte générale de la Tartarie Chinoise.

Observations géographiques sur la Tartarie, faites par les Missionnaires qui en ont dressé les Cartes.

Mémoire géographique sur les terres occupées par les Princes *Mongous* rangés sous 49 *Ki*, c'est-à-dire, sous 49 Etendarts ou Banniéres.

Observations historiques sur la Tartarie.

Premier Voyage du P. Verbiest dans la Tartarie Orientale à la suite de l'Empereur en l'année 1682.

Second Voyage du même à la suite de l'Empereur dans la Tartarie Occidentale en l'année 1683.

Autres Voyages faits par le P. Gerbillon en Tartarie, soit à la suite de l'Empereur, soit par son ordre.

Premier Voyage en l'année 1688.

Second Voyage en l'année 1689.

Troisiéme Voyage en l'année 1691.

Quatriéme Voyage en l'année 1692.

Cinquiéme Voyage en l'année 1696.

Sixiéme Voyage la même année.

Septiéme Voyage jusqu'à *Ninghia.*

Huitiéme Voyage en l'année 1698.

Suivent les douze Cartes particuliéres de la Tartarie.

Ces Voyages sont écrits en forme de Journal, & l'on marque jour par jour & dans le plus grand détail tout ce qui concerne un Païs si peu connu jusqu'ici.

Carte du Royaume de Corée.

Observations géographiques sur le Royaume de Corée.

Histoire abregée de ce Royaume

tirée de l'Hiſtoire des Chinois.

Carte générale du Tibet.

Obſervations ſur la Carte du Tibet contenant les terres du grand Lama & des Païs voiſins qui en dépendent juſqu'à la ſource du Gange.

Neuf Cartes particuliéres de ce Royaume.

Faſtes de la Monarchie Chinoiſe où l'on voit en abrégé & ſelon l'ordre Chronologique ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous chaque Empereur.

Table d'une grande partie des latitudes obſervées & des longitudes meſurées géometriquement de la Carte de l'Empire de la Chine & de la Tartarie, faites par les Miſſionnaires qui ont dreſſé ces Cartes.

II.

Les Cartes qui ſont une partie conſidérable & très-intéreſſante de ce même Ouvrage qu'on annonce au Public, donneront dans un grand détail, & une égale préciſion, non-ſeulement la Chine entiére, mais en-

core une grande étenduë de la Tartarie, sur-tout celle qui est soûmise à l'Empereur de la Chine, & le Tibet, vastes Païs dont on n'avoit presque aucune connoissance. La Chine & la Tartarie ont été levées sur les lieux de la maniére qu'on verra exposée en détail dans la Préface de l'Ouvrage. Qu'il suffise quant à présent de dire sommairement, qu'on s'est servi de la méthode des triangles, comme la plus précise, pour déterminer la position des lieux, verifiée fréquemment par la hauteur méridienne du soleil, ou par celle des étoiles polaires. Ce grand Ouvrage, entrepris par ordre de l'Empereur *Cang-hi*, qui en avoit l'exécution fort à cœur, a occupé les PP. Jésuites depuis l'an 1708. jusqu'en 1717. Il est constant que c'est l'Ouvrage de Géographie le plus vaste qui ait encore été fait selon les régles de l'Art. Quant au Tibet, s'il n'a pas été levé de même par les Jésuites, du moins a-t'il été dressé sur divers routiers fort détaillés, & sur les mesures prises sur les lieux par des Tartares envoyés exprès par l'Empereur,
 qui

qui avoient connoissance des Mathématiques & qui avoient reçû des Missionnaires l'instruction & la direction nécessaire pour y réüssir.

Pour faire connoître le détail des Cartes dont il s'agit, il suffit de dire, que les Provinces de la Chine qui sont au nombre de quinze, ont chacune leur Carte particuliére. Comme on les a toutes mises sur une même échelle, la différence dans l'étenduë & la situation des Provinces en a apporté inévitablement dans la grandeur de ces Cartes. Mais la Tartarie & le Tibet, qui ne sont point divisés en portions aussi distinctement que la Chine, ont été traitées tout d'une piéce, dont la Tartarie occupe douze feüilles égales, & le Tibet neuf. On a joint à la Tartarie Chinoise une Carte particuliére de la Corée, prise d'après celle qui s'est trouvée dans le Palais même du Roi de ce Païs, & examinée par ceux qui ont été employés à faire la Carte de la Tartarie. Toutes ces parties ont été mises non-seulement au même point, mais même sous une projection générale,

comme si toutes les Piéces n'en devoient composer qu'une, & effectivement on pourra les rassembler toutes, & n'en faire qu'un seul morceau. Aux Cartes des Provinces de la Chine, on a joint un assés grand nombre de plans de Villes Chinoises, dont la forme & la situation pourront donner une idée de toutes les autres.

Pour rediger ce grand nombre de diverses Piéces, & les mettre dans l'état d'être gravées & mises au jour, on a fait choix de M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roi, qui joint à beaucoup de capacité le plus grand zéle pour la perféction de la Géographie. Des Cartes particuliéres il a dressé les Cartes générales, non pas succinctes, mais très-amples, & propres à faire connoître indépendamment même des Cartes particuliéres, jusqu'où le détail & la précision ont été portées dans cet Ouvrage. C'est ce qui paroîtra principalement dans la Carte générale de la Chine, Païs extrêmement rempli de circonstances, & qu'on s'est trouvé en état d'exprimer à proportion. Quand M. d'An-

ville entreprit la Carte génerale de la Tartarie, ce fut après avoir pris communication des Mémoires particuliers du P. Gerbillon Jésuite & Mathématicien de l'Empereur, & après les avoir combinés avec les Cartes. Pour remplir même le carré de cette Carte, il a été nécessaire qu'il y fit entrer le Japon tout entier ; & quelques terres plus Septentrionales qu'il y fait paroître avec des circonstances très-particuliéres. Il a conformé la Carte du Tibet, dans la partie qui confine à l'Indostan, aux connoissances positives qu'on peut prendre par ce côté-là. Enfin dans la Carte qui doit être à la tête de l'Ouvrage, & qui comprendra toutes les autres en général, outre la vaste étenduë de tous les Païs dont on vient de parler, on se portera jusques sur la Mer Caspienne. Car les PP. Jésuites de la Chine en ont eû quelque connoissance, & ils ont souhaité qu'on en fît usage après les avoir comparées & jointes aux connoissances qu'on peut rassembler d'ailleurs ; ce que M. d'Anville s'est engagé de faire.

Outre les Cartes, les Planches & les Plans de Villes, qui seront en grand nombre, les Cartouches & les Vignettes seront ornées de Figures, de Symboles, d'Animaux, & des Plantes les plus singuliéres de la Chine.

ARTICLE XXIV.

LA SULAMITIDE Boschereccia Sacra di Neralco Pastore Arcade. *C'est-à-dire, la Sunamite Drame, &c. à* Rome, *chés Antoine de* Rossi, *in* 4° *pagg.* 119.

L'Auteur qui a mieux aimé cacher son nom sous celui de *Neralque*, berger d'Arcadie, que de donner à sa Piéce un nouveau relief par le nom illustre de *Joseph* ERCOLANI, Prélat referendaire de l'une & l'autre signature, est celui qui donna au Public, il y a peu d'années, deux Volumes de *Poësies* en l'honneur de la sainte Vierge : elles furent imprimées à Padoüe sous le Titre MARIA. Il a sçû réunir tout ce que les plus habiles Théologiens ont dit de plus profond, ou les Péres

de plus ſublime à la gloire de la Mére de Dieu. Il orne de tant de graces & il anime d'un ſi beau feu ce qu'il emprunte de la Religion des uns & des autres, qu'il s'eſt rendu comparable & aux Ecrivains anciens les plus ſolides, & aux Poëtes d'Italie les plus élegans. Ces Poëſies Lyriques, dans le goût de François *Petrarque*, ne ſatisfaiſant point encore ſon génie, il a pris ſon vol plus haut, Il a entrepris de donner en Vers bucoliques l'Epithalame ſacré de Salomon; & c'eſt le Livre dont nous allons parler. La Piéce eſt réguliére, diviſée par Actes, & ſous une allégorie nouvelle & bien ſoûtenuë elle repréſente parfaitement l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

L'Auteur dans cet Ouvrage ne s'eſt pas ſeulement ſurpaſſé lui-même, il ſemble prendre encore un grand avantage ſur tous les anciens Interprétes des ſacrés Cantiques. Quelques-uns d'eux, s'attachant à la Lettre, ont crû que les *Cantiques* ne ſont que des Entretiens de Salomon avec la fille de Pharaon ſon épouſe, Entretiens, au reſte, écrits par inſpiration du ſaint

Esprit & susceptibles d'allusions à nos Mystéres divins, pourvû que dans l'application on ne s'éloigne pas des circonstances de l'Histoire : d'autres y reconnoissant un sens allégorique ou anagogique pensent que *Salomon* n'a eû en vûë que de peindre le divin amour ; mais ils multiplient l'allégorie, & dans ce Tableau ils reconnoissent sous une même figure bien des Personnages ; car ils veulent que l'Epouse soit, tantôt l'Eglise militante ou la triomphante ; tantôt l'Ame fidéle ou même la sainte Vierge Mére de Dieu. Quelques hommes sans pudeur ont osé dire que les Cantiques ne décrivent que les amours de Salomon dans ses égaremens.

Nôtre Auteur avance & prouve par toute la suite des Cantiques, que le tendre & chaste amour du vrai Salomon Jesus-Chrît & de l'incomparable Marie sa Mére, est si évidemment l'objet véritable des Cantiques, que si l'on entend, comme il convient, Jesus-Chrît sous le nom de *Salomon* & Marie sous le nom de la Sunamite, le Texte entier paroîtra n'ê-

tre fait que pour exprimer ce que JESUS-CHRÎT & Marie ont toûjours eû dans le cœur l'un pour l'autre, en même tems que l'on décrit l'invitation & la reception de cette divine Mére au Capitole céleste, & tout l'appareil de ce triomphe auguste. A cette action principale du Drame, on a joint en forme d'Episodes quelques digressions courtes & élégamment écrites, mais suggerées par le Texte même; elles parlent de l'Immaculée Conception de la Vierge, du combat que lui ont livré les Anges reprouvés, de l'Annonciation par l'Ange; de l'Incarnation du Verbe, de l'absence de l'Enfant JESUS durant trois jours qu'il fut perdu pour Marie & Joseph, des douleurs que ressentit Marie en voïant son Fils souffrir : de la dignité de Protectrice des Eglises : de la ruine & du renversement de Jerusalem; & de la conversion des Juifs à la fin du monde.

Outre *Salomon* & la *Sunamite* trois autres Personnages & quatre Chœurs entrent dans la Piéce. Les Personnages sont un Seigneur de la Cour de

Salomon, un de ses Bergers; une fille à la suite de la Sunamite. Les Chœurs sont composés de jeunes filles de Jerusalem, de Bergéres; de Bergers & du Peuple.

Origéne, saint Gregoire de Nazianze, saint Basile le Grand, & plusieurs Auteurs modernes, ont aussi prétendu que les Cantiques n'étoient qu'un Drame Pastoral; mais ils ont cru que l'ordre des Scenes étoit troublé: jusques-là qu'un Écrivain estimable (*Sanctius*) a cru que le cinquiéme Chapitre étoit le commencement de la Piéce, mais nôtre sçavant Prélat trouve que tout est à sa place & en bon ordre. Aussi pour donner un Drame dans les régles distribué en cinq Actes, il n'a eû aucun changement à faire dans l'ordre des paroles; il ne lui a fallu fournir du sien que certaines liaisons, comme font les Interprétes lorsqu'ils veulent faire sentir la connexion des pensées de l'Ecriture & des passages consécutifs.

On ne trouvera point ici ces Catastrophes frapantes & ces subites ré-

volutions qui font le merveilleux ; mais leur merite s'y trouvera ; & la surprise qu'ils doivent causer, sera renouvellée à chaque instant dans l'esprit du Lecteur, par la singularité & la justesse des interprétations suivies de tant de Textes. Or qui ne sçait que la surprise que donne ce qui paroît aussi naturel qu'extraordinaire, ravit & touche plus vivement, plus délicieusement que celle qui vient des évenemens feints ou forcés. D'ailleurs le genre Pastoral n'admet point les Peripeties tragiques.

Au reste les unités qui sont une principale qualité du Poëme, sont si bien gardées dans celui-ci, qu'à cet égard il ne laisse rien à desirer. Unité de tems ; tout se passe en un jour, quoi-qu'en dise, entre plusieurs Interprétes, le R. P. *Calmet*. Ils se sont imaginé que les huit premiers jours qui suivent les nopces, sont l'objet des huit Chapitres des Cantiques ; tandis que l'Écrivain sacré ne nous laisse appercevoir qu'une seule fois le soleil se levant ou se couchant. C'est à ces paroles du Chapitre deuxiéme & qua-

triéme, Verſets 17. & 6. *Donec aſpiret dies & inclinentur umbræ.* Unité d'action : ſi l'on excepte ſeulement les choſes indiquées dans le récit des Chœurs. L'avénement de Marie au Trône de la céleſte Jéruſalem occupe toute la Scéne depuis le commencement jusqu'à la fin. Unité de lieu : tout ſe paſſe dans la maiſon de plaiſance de Salomon proche la Capitale & dans le même endroit de cette maiſon. L'Auteur a manié ſi adroitement quelques paroles qui paroiſſoient déſigner un endroit du Jardin moins orné, que la Scéne ſe paſſe toute entiére dans le même lieu ; il fait partir de là la pompe triomphale qui conduit à Jéruſalem Salomon & la Sunamite.

Cette Piéce peut encore plaire à tître de nouveauté par plus d'un endroit. En effet, n'eſt-ce pas une nouveauté que la découverte d'un Drame régulier dans un Livre ſacré, ſans qu'il faille pour cela changer en rien la diſpoſition & l'arrangement, d'y apprendre ce que l'on ne connoît par aucun autre monument, quel

étoit le goût des Hébreux dans le genre dramatique, & d'appercevoir que dés le tems de Salomon, les ſpectacles de Théatre avoient leurs machines, leurs chars, & les autres ornemens à proportion, comme de nos tems.

On peut encore regarder comme un agrément qui plaira par la nouveauté, cet accord ſoit du ſtile des Hébreux fécond en métaphores & en comparaiſons, ſoit de leur Poëſie où la ſimplicité de la nature & la fineſſe de l'art ne ſe quittent point avec le génie, & de la Langue & de la Poëſie des Italiens. Car, par exemple, l'Idiome Italien comporte aſſés en Vers bucoliques, (moyennant néanmoins quelque adouciſſement) les comparaiſons qui ſe liſent au quatriéme Chapitre des Cantiques & qui paroiſſent ſi étranges : *Capilli ſicut greges caprarum, dentes ſicut greges tonſarum, collum ſicut turris David, oculi ſicut Piſcinæ in Heſebon, naſus ſicut turris,* & quelques autres. Il eſt bien vrai que ces maniéres de penſer ne ſont pas uſitées parmi les Italiens ; mais

maniées par l'art, employées dans la Poësie champêtre ; mises en Italien par une plume modeste, elles n'ont rien de messéant ni de désagréable.

Le Lecteur pourra encore découvrir d'autres nouveautés qui lui feront plaisir, par exemple dans le Chap. 9. ces paroles sacrées de l'Epouse ; *nigra sum sed formosa*, n'expriment pas le teint de son visage ; mais la couleur d'une pierre précieuse, où son portrait étoit gravé. De cette maniére, l'Interpréte épargne au Spectateur l'image déplaisante de la Sunamite au teint noirâtre.

On peut de même regarder ici, comme une chose nouvelle, ce qui pourtant y a été observé par Aben-Ezra, & quelques Interprétes ; c'est que l'on fait parler l'Epouse des Cantiques, lors même qu'elle est dans le plus profond sommeil, au Chapitre 2. v. 7. jusqu'à la fin. On s'est trouvé fondé sur les paroles qui suivent & sur celles qui précédent, *ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam quoad usque ipsa velit.*

Il est rare de voir de pareilles figu-

res dans nos Piéces de Théatre ; & si quelquefois un Acteur dans le sommeil profére quelques paroles, elles sont en petit nombre & interrompuës : ce ne sont pas de ces Entretiens suivis, tels que nous en fournit dans l'exemple dont nous parlons, un Personnage qui peut véritablement dire, *je dors, & mon cœur veille.*

Enfin on pourra compter au nombre des nouveautés qui se trouvent dans cette Piéce, l'espéce de Vers qui la composent. Ce sont des Vers de douze syllabes, qui par le nombre des piés dont le dernier a la penultiéme bréve, ressemblent assés aux Iambiques de trois mesures des Anciens. Ils se nomment chés les Italiens *Versi idruccioli*, & on ne s'en sert que dans le Comique & dans la Satyre. L'Arioste les employe dans ses Comédies & Rosa dans ses Satyres. On en a aussi fait usage dans le genre bucolique, témoin Sannazar dans ses Eclogues. Les Poëtes Italiens qui ont le mieux réüssi dans le genre Pastoral, comme le Tasse, dans l'*Aminte*, *Guarini* dans le *Pastor Fido*, n'ont pas voulu s'as-

treindre à cette meſure ; mais ſe contentant des hendecaſyllabes ordinaires, ils y ont quelquefois inſéré, pour la variété, des Vers de cinq ou de ſept ſyllabes, à la maniére d'Anacréon. Il paroîtra ſans doute ſurprenant que nôtre Auteur ait pû ſoûtenir la majeſté de ſon ſujet, dans un genre de Vers qui paroît fait pour le badin ou le tendre.

Mais de peur qu'une trop longue ſuite de Vers d'une même ſorte & de même meſure ne devint ennuïeuſe, nôtre Paraphraſte a composé tantôt en Vers lyriques d'Anacréon ou de Pindare ; tantôt par Strophes de trois ou quatre Vers les Cantiques & les Epithalames, les Dialogues & les Chœurs : ſi bien qu'après ces terzines & quartines, on revoit volontiers les Trimétres, qui forment le corps de la Piéce.

La Paraphraſe en Vers eſt ſuivie d'une expoſition en proſe & allégorique des Cantiques, le tout ſe rapporte aux loüanges de la ſainte Vierge, & ſinguliérement à ſon Aſſomption. Et comme tout eſt fondé ſur

des passages tirés des Péres & des Interprétes ; la Paraphrase poëtique s'y trouve d'avance pleinement justifiée contre les objections que l'on peut faire. Cette explication est si courte, si claire, si pieuse, si modeste, qu'elle ne laisse rien au dessus ; cet air de piété, cette élégance, cette profondeur, font aussi le caractére de tout l'Ouvrage. Ceux qui sçavent goûter la Poësie Italienne en porteront ce jugement à la simple lecture.

Pour comble de perfection, l'Edition du Livre est parfaite. beau papier, grandes marges, vignettes & planches d'une gravûre & d'un dessein exquis au commencement & à la fin de chaque Acte. En un mot, tout ce qui peut rendre une édition recommandable, est employé dans celle-ci. Ce Livre n'est point en vente. L'Auteur magnifique s'est fait remettre tous les Exemplaires ; & il en fait des présens à ses Amis & aux Sçavans.

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

D'AMSTERDAM. ΘΟΥΚΥΔΙΔΟΥ, &c. *Thucididis de bello Peloponesiaco libri octo.* Cette Edition faite à Amsterdam chéz R. & J. *Wetstens & Smith*, par les soins & avec les augmentations de M. Ch. André DUKER, est dédiée au Révérendissime & Illustrissime Seigneur Chrêtien Henri Comte de WATZDORFF. La *Préface* rend compte amplement de l'entreprise, du travail, & du mérite de cette Edition ; c'est dommage que de 18. pages in folio qu'elle contient, plus de cinq soient employées à repousser en bon Latin par des injures, les efforts d'un injuste Aggresseur. Suivent par maniére de Prolegoménes, les sçavantes *Préfaces* ou avant-propos de Jean *Hudson*, Henri *Dodvvel*, Henri *Etienne*, lesquelles avoient paru dans d'autres Editions;

& ne devoient pas disparoître dans celle qui effacera les précedentes. Une Carte de l'ancienne Gréce ajustée au récit de Thucidide est ici inférée avant l'Écrit de *Marcellin*, sur la vie & le genre d'écrire de l'Historien Grec, & cet Écrit est éclairci par des Notes, & suivi des témoignages ou des jugemens des Anciens & des Modernes sur Thucidide; entre lesquels ce qui est extrait de la Bibliothéque Gréque de Jean Albert *Fabricius* rassemble ce qu'on peut desirer sur la personne de Thucidide, ses Écrits & leurs Éditions, Versions, Scholies, &c. De plus, les remarques de tous les célébres Critiques qui se sont exercés sur cet Historien, & parmi lesquels l'Editeur est compris, aussi-bien que M. Joseph WASSE premier Entrepreneur, dont il a suivi les vûës & le plan. On trouvera dans la *Préface* toute sorte d'instructions sur ces embellissemens utiles. Les Scholies qui ont toûjours paru presque necessaires pour l'intelligence de Thucidide, mé-

ritoient aussi des Notes & en avoient besoin. *Henri Etienne* leur en a donné ; elles occupent ici près de 100. pages. On ne négligera point les *addenda & emendanda*, qui viennent après & sont considerables : on a ensuite recüeilli les expressions & les maniéres de parler plus remarquables de Thucidide. L'Alphabet en est long, & les autres Auteurs y sont cités à propos & utilement. Dans la Table des Matiéres aussi alphabétique, Thucidide & son Scholiaste sont fondus ensemble. Enfin les *Annales d'après Thucidide* tracées dans le goût de *Dodvvel* terminent cette Edition ; elles renferment par ordre de dates tous les Faits qui se recüeillent de ce premier des Annalistes que nous ayons & de son Scholiaste. Elles sont précedées d'un *Apparatus* qui met au fait de la maniére de compter de *Thucidide*, & de diverses particularités interessantes. Une Edition faite avec tant de soin, semble défier tous les Critiques à venir. Le papier, le caractére, l'impression, font que la décoration répond à la richesse du fond.

Mars 1733.

DE PARIS. Du 1. Novembre 1732.
M. CAMUSAT mort à Amſterdam en bon Catholique, le 22. Octobre dernier, avoit apporté en naiſſant un goût décidé pour les belles Lettres. Il s'étoit ſur-tout attaché à l'Hiſtoire littéraire qui lui ſembloit trop négligée parmi nous, & à peine étoit-il ſorti de l'enfance, qu'il publia à Beſançon un Eſſai de l'*Hiſtoire des Journaux*. Il vint enſuite à Paris, & paſſa peu de tems après en Hollande, où, il commença proprement ſa carriére par la *Bibliotéque Françoiſe*, où, comme vous le ſçavés, il ne ménageoit pas vôtre Société. A ſon retour, je lui fis ſentir l'injuſtice d'un pareil procédé. Il jura en préſence de.... & de.... qu'il n'écriroit jamais rien contre une Société auſſi reſpectable à tous égards que la vôtre : & je ſuis comme aſſuré qu'il a tenu ſa parole. Après la *Bibliotéque Françoiſe* qu'il abandonna alors, & dont il n'a donné que les quatre premiers Volumes faiſant huit parties, il entreprit un autre *Journal* dont il n'a paru que deux mois, imprimés à *Nancy*, ſous le Titre de

Outre une nouvelle Edition des *Oeuvres de Racine*, avec un Discours préliminaire sur *le Théâtre ancien & moderne*, il avoit promis un *Dictionnaire historique & critique* pour servir de supplément à celui de *Bayle*; mais l'Edition de Racine n'a pas eû de suite, & j'ai tout lieu de penser qu'ayant abandonné le projet du *Dictionnaire*, il a employé la plûpart de ses Collections dans ses Remarques sur la *Bibliotéque de Ciaconius* imprimée à Paris *in folio*.

Depuis sa retraite en Hollande, il a publié en 1731. une nouvelle Edition des Poësies de M. l'Abbé *Chaulieu*, & de M. le Marquis *de la Fare*, avec une Préface de 66. pages adressée à M. d'*Orville* Professeur en Histoire & en belles Lettres à Amsterdam. Il entreprend de justifier le caractére de ces Poësies; mais comme elles respirent presque toutes l'Epicurisme, il n'est pas surprenant que l'Apologie n'ait pas réüssi.

J'ignore jusqu'où il avoit poussé son *Histoire des Journaux*, j'en ai vû

quelques morceaux détachés, sur-tout celui qui regarde vôtre Journal, & j'ai eû quelques jours entre mes mains la *Préface*, qu'il devoit mettre à la tête de cet Ouvrage. Il avoit aussi dessein de publier une nouvelle Edition de *Diodore de Sicile*. Je sçais que dans cette vûë il avoit conferé plusieurs Manuscrits ; & il m'a plusieurs fois accusé qu'il avoit commencé par faire un *Index* de tous les mots & de toutes les phrases de cet Historien, persuadé avec raison, que par ce moyen, il seroit en état de corriger plus sûrement la Version qui en avoit été faite. Voila M. tout ce qui est venu à ma connoissance des Ouvrages, ou faits, ou projettés par M. *Camusat*, &c.

De Paris. Lettre écrite aux Auteurs des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, par Monsieur Julien *le Roy*, de la Société des Arts & Horloger du Roi, au sujet d'une Pendule à répétition dont il est parlé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1728.

MM. dans l'Article du mois de Décembre de l'année 1732. où vous donnés l'Extrait des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1728. j'ai remarqué que vous parlés d'une maniére si abrégée de ma Pendule, qu'il sera difficile au Public de concevoir clairement la construction & les particularités de cet Ouvrage qui a eû l'approbation, non-seulement de l'Académie, mais encore celle des plus habiles Horlogers de Paris.

Je conviens qu'un Extrait doit être concis, & que vous avés suivi l'usage ordinaire; je conviens encore que l'Article des Mémoires de l'Académie est en même tems un autre Extrait: cependant comme les proprietés de ma Pendule ont de beaucoup diminué en passant d'un Extrait à l'autre, souffrés, MM. que j'aye l'honneur de vous en tracer en peu de mot l'Histoire.

En 1728. M. le Premier m'ordonna de faire une Pendule à répétition pour mettre à côté du lit du Roi, ou pour mieux dire, M. le Premier m'or-

donna d'en faire le mouvement ; & se reserva d'en faire faire la boëte à son goût & sur ses desseins ; à quoi il a si bien réüssi qu'elle a été généralement approuvée & admirée, tant par les connoisseurs, que par les gens de bon goût.

Dés que j'eus reçû la boëte dont je viens de parler, j'en pris les dimensions intérieures pour y faire le mouvement ; mais comme j'en trouvai la forme très-différente de celle des boëtes des Pendules ordinaires, à cause qu'elle a moins de profondeur, & qu'elle est plus étroite du côté du Cadran que du côté opposé; en sorte que trouvant trop peu de place, tant en hauteur qu'en largeur, pour faire les machines de la quadrature aussi grandes & aussi solides que je m'étois proposé de les faire, je fus obligé d'avoir recours à la méditation dans l'espérance qu'elle me fourniroit quelque expédient.

Après que j'eus bien refléchi & parcouru tous les differens moyens que je pouvois mettre en usage pour me tirer de cet embarras, il me vint

dans l'idée que je pouvois placer les machines de la répétition ſur la platine qui porte la Pendule.

Dans l'inſtant même que cette idée ſe préſenta à mon eſprit, je fus comme ſurpris de ce qu'elle avoit échapé à tous mes Confréres, c'eſt pourquoi je l'examinai avec attention; après quoi je reconnus qu'elle étoit non ſeulement bonne, mais encore abſolument préférable à tous égards à la conſtruction ordinaire.

Un des principaux avantages de cette conſtruction, c'eſt que toutes les machines de la répétition ſont viſibles quand on regarde la Pendule par derriére; cette circonſtance me fit eſpérer que je pourrois peut-être avoir l'honneur de montrer à SA MAJESTÉ la Mécanique ou l'effet des machines de la répétition de ſa Pendule; c'eſt pourquoi je diſpoſai toutes les piéces, ſçavoir, le tout-ou-rien, la cremailléré, les limaçons, le rochet, les échapemens des marteaux, la piéce des quarts, les marteaux & le timbre, de maniére qu'on peut les voir toutes en général d'un ſeul coup

d'œil, & l'effet de chacune en particulier, afin de pouvoir paſſer par degrés de la démonſtration des effets ſimples à celle des compoſés.

Toutes les eſpérances dont je m'étois flatté, en diſpoſant mes machines pour être vûës diſtinctement, ont été parfaitement remplies par l'honneur que j'ai eû d'expliquer au Roi le jeu & la mécanique des effets des machines de ſa Pendule ; & par la ſatisfaction que j'ai eûë de ſentir à la fin de ma démonſtration, que SA MAJESTÉ avoit conçû parfaitement l'uſage des machines de ſa répétition, & même avoit ſuppléé par ſes lumiéres aux termes obſcurs que l'émotion produit toûjours à mes pareils, quand ils ont l'honneur de parler à leur Souvérain.

Outre que cette conſtruction a l'avantage d'être aiſément conſidérée à cauſe que les machines en ſont à découvert, & qu'elles peuvent être facilement racommodées, elle en contient encore deux autres ; le premier eſt qu'on peut toûjours faire les machines plus grandes & plus ſolides

que dans la construction ordinaire ; plus grandes à cause qu'on n'y est point gêné par les roües de quadran, les faux piliers, l'arbre du remontoir & son rochet ; plus solides, à cause que l'effort que l'on fait en tirant le cordon avec la main, se fait toûjours aux pieds des chevilles qui servent d'axe aux machines : il en est au contraire dans la construction ordinaire où l'action de la main se fait sentir sur le bout des chevilles, & les fait assés souvent plier si elles ne sont pas assés grosses.

Le second avantage, c'est que les machines sont placées dans l'intervale même qu'on est toûjours obligé de laisser entre le mouvement & la boëte, afin que la Pendule & sa fourchette ayent assés de jeu pour se mouvoir aisément ; par cette disposition il s'ensuit invariablement qu'on peut toûjours dans la nouvelle construction donner plus de hauteur aux piliers, aux arbres des roües, & par conséquent au grand ressort, que dans l'ancienne.

Pardonnés MM. si j'ai été plus long

que je ne me l'étois proposé ; j'aurai cependant l'honneur de vous dire en finissant ma Lettre, que j'ai appliqué d'une maniére simple la nouvelle construction aux tirages & répétitions ordinaires. On en trouvera le détail & la description dans les Mémoires de la Société des Arts, laquelle à cet égard m'a donné un certificat d'autant plus avantageux, qu'il marque sans reserve l'estime qu'elle fait de la nouvelle maniére de placer les machines de la quadrature aux Pendules à tirage. Je vous prie d'être persuadés qu'on ne sçauroit rien ajoûter au profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

DE ROME. *Eclipse de Lune du* 1. *Decembre* 1732. *observée à Rome, par le* R. P. Horace BORGONDIO, D. L. C. D. J. *Professeur des Mathématiques, au Collége Romain.*

Après Midi tems vrai.

Un vent vehément, qui venoit du Septentrion, ayant dissipé les nuages, la Lune qui étoit entre les cornes du

taureau, entra dans l'ombre de la terre au-dessous du *Grimaldus*, & laissant le *Mare Crisium*, rougeâtre d'abord, rouge ensuite de plus en plus jusqu'à ce qu'elle fût soustraite à l'aspect du Soleil.

Commencement de l'Eclipse, 8. h. 51. m. 39. sec.

Immersion totale, 9. 50. 2.

Commencement de l'Emersion, 11. h. 39. m. 33. s.

Emersion totale, 12. 26. 57.

Comme la Lune étoit à une hauteur qui rendoit l'observation difficile, il fut impossible d'observer autant d'émersions que d'immersions des taches du Soleil. Le Telescope étant de sept piés Romains.

Immersions.

Commencement de Galilée, 8. h. 53. m. 57. s.

Fin, 8. 54. 17.

Commencement de Kepler, 8. 58. 51.

Commencement de Schicardus, 8. 59. 17.

Milieu de Kepler, 8. h. 59. m. 37. ſ.

Fin de Kepler, 9. 0. 37.

Fin d'Ariſtarque, 9. 3. 41.

Comm. de Copernic, 9. 9. 19.

Milieu de Copernic, 9. 10. 10.

Comm. de Pictatus, 9. 10. 33.

Fin de Copernic, 9. 10. 49.

Fin de Pictatus, 9. 12. 28.

Comm. de Tycho, 9. 12. 51.

Fin d'Heraclides, 9. 13. 32.

Milieu de Tycho, 9. 13. 45.

Fin de Tycho, 9. 14. 15.

Comm. de Manilius & de Platon, 9. 24. 24.

Milieu des deux, 9. 24. 55.

Leur fin, 9. 25. 17.

Comm. de Menelaüs, 9. 26. 21.

Fin de Menelaüs, 9. 27. 57.

Commenc. de Poſſidonius, 9. 34. 27.

Milieu, 9. 35. 12.

Fin, 9. 35. 57.

Comm. de Petau, 9. 39. 26.

Milieu, 9. 39. 57.

Fin, 9. 40. 27.

Comm. de *Mare Criſium*, 9. 41. 35.

Milieu, 9. h. 44. m. 54. ſ.

Fin, 9. 47. 57.

Emerſions.

Fin d'Heraclide, 11. 43. 29.

Comm. de Copernic, 11. 45. 33.

Comm. d'Helicon, 11. 46. 52.

Milieu de Copernic, 11. 46. 56.

Fin d'Helicon, 11. 47. 7.

Fin de Copernic, 11. 47. 12.

Comm. de Tycho, 11. 48. 55.

Milieu, 11. 49. 50.

Fin, 11. 50. 56.

Fin de Plato, 11. 53. 12.

Comm. de Manilius, 12. 1. 3.

Milieu, 12. 1. 45.

Fin, 12. 2. 20.

Comm. de Menelaüs, 12. 4. 30.

Milieu, 12. 5. 0.

Fin, 12. 5. 38.

Comm. de Poſſidonius, 12. 10. 12.

Fin, 12. 11. 17.

De Toulon. *Obſervation de la même Eclipſe, par le P.* Du Chatelard D. L. C. D. J. *Profeſſeur Royal d'Hydrographie, & Mathématicien du Roi.*

Le tems a été beau, il n'y avoit

eû guéres lieu de s'y attendre. Les vents d'Eſt que nous trouvames ici à la fin d'Octobre au retour de la Campagne du Levant, n'avoient ceſſé de dérober le Ciel & même de donner de la pluye preſque jour & nuit juſqu'au vingt-ſixiéme Novembre. Le Ciel s'étant un peu découvert le 10. vers le midi, à peine trouvai-je quelques momens alors pour remettre en mouvement les Pendules, qui n'avoient point marché pendant les cinq mois & demi environ que j'avois été à la mer. Encore ne les réglai-je que par le quart de cercle dans le Méridien, n'ayant pû prendre des hauteurs correſpondantes. Enfin la nuit du 25. au 26. le N.O. vint heureuſement nettoyer le Ciel. Dés le lendemain je pris les hauteurs. J'en ai pris depuis, preſque chaque jour, tellement que je connoiſſois parfaitement l'état de l'horloge au tems de l'obſervation qui ſuit.

Immerſion.

Commencement de la Penombre, 8. h. 17. m. o. ſ.

Penombre forte, 25. m. o. ſ.

Premier bord de la Lune dans l'ombre, 26. o.

Grimaldus dans l'ombre, 26. 50.

Keplerus, 30. 50.

Mare humorum, 36. o.

Schicardus, 37. 30.

Copernicus, 43. 50.

Mare imbrium ſur le bord de l'ombre, 46. 20.

Ticho, 49. o.

Inſula ſinus medii, 49. 50.

Milieu de *mare imbrium*, 52. o.

Manilius, 56. 50.

Mare ſerenitatis ſur le bord de l'ombre, 59. 20.

Mare tranquillitatis ſur le bord, 9. h. o. m. 30. ſ.

Dyoniſius, 2. m. 40. ſ.

Milieu de *Mare ſerenitatis*, 3. m.

Milieu de *Mare tranquillitatis*, 6. 50.

Mare nectaris, 7. 20.

Mare tranquillitatis toute dans l'ombre, 8. m.

Mare fœcunditatis ſur le bord, 9. 50.

Mare fœcunditatis toute dans l'ombre, 15. o.

Mars 1733.

Mare crisium sur le bord, 16. min. 0. sec.

Milieu de *Mare crisium*, 18. 20.

Mare crisium toute dans l'ombre, 20. 50.

Second bord de la lune dans l'ombre, 23. 20.

Pendant que la lune entroit dans l'ombre, la partie de son disque qui y étoit déja entré, paroissoit rougeâtre, mais d'un rouge très-foncé. Quand tout le corps de la lune a été dans l'ombre, tout le voisinage du bord qui y étoit entré le dernier, paroissort d'un rouge clair & vif qui alloit en se teignant, d'un rouge toûjours plus foncé jusqu'à l'autre bord éclipsé le premier, qui paroissoit d'un gris de fer noirâtre. Quand la lune fut au milieu de son éclipse, à peine distinguoit-on son disque qui ne paroissoit que comme une tache tirant sur le noir. A mesure que la lune se degageoit du milieu de l'ombre, le bord qui devoit sortir le premier, commençoit à se teindre d'un rouge brun, ensuite d'un rouge plus clair, & quand la lune fut sur le point de sor-

tir de l'ombre, on revoyoit tout son disque avec les mêmes couleurs qu'on l'avoit vu d'abord après l'immersion entiére, mais en sens contraire, c'est-à-dire, que le bord qui paroissoit clair auparavant, paroissoit obscur alors, le reste du disque se déteignant de la même maniére & dans la même proportion à peu près que dans le commencement.

Il est aisé de voir la raison de cette apparence plus ou moins lumineuse de la lune, en faisant les réflexions suivantes.

L'ombre du corps de la terre ne pouvant s'étendre assés loin pour parvenir jusqu'au corps de la lune, ce ne peut être que l'ombre de l'athmosphére de la terre même, qui formant un cône semblable à celui que forme l'ombre de la terre, mais dont la base, & par conséquent l'axe & les côtés sont aussi à proportion plus grands, va se répandre assés loin pour atteindre le corps de la lune & l'éclipser.

Ce cône ombreux de l'athmosphére ne peut avoir, par-tout, son ombre

d'une égale denſité. La ſurface de l'athmoſphére étant compoſée d'un air plus pur & plus homogéne, à raiſon de ſon plus grand éloignement de la terre, & l'air voiſin intérieur étant enſuite toûjours plus épais, à meſure qu'il ſe trouve plus près de la terre, les rayons du ſoleil qui donnent ſur l'athmoſphére & y pénétrent, s'y briſent ſous divers angles, vont enſuite par des lignes divergentes à l'axe ſe réünir fort loin dans l'ombre même du cône, & répandre ſur cette ombre une lumiére qui eſt plus ou moins forte, ou même de diverſe couleur, à proportion de la quantité des rayons réfléchis, mais toûjours plus forte vers la ſurface du cône ombreux, & moins forte enſuite en ſe rapprochant de l'axe du cône.

De-là la partie du diſque de la lune qui étoit plus ſur le bord de l'ombre, c'eſt-à-dire, plus voiſine de la ſurface du cône ombreux, paroiſſoit plus claire; celle qui étoit plus enfoncée dans l'ombre, paroiſſoit plus obſcure, à proportion de ſon enfoncement, & le diſque entier de la lune étant parvenu

au milieu de ſon éclipſe, c'eſt-à-dire, ſe trouvant à peu près au milieu du cône ombreux (l'éclipſe ayant été preſque centrale) diſparut preſque, ou du moins ne parut que comme une tache noire. Enſuite à meſure que le diſque de la lune ſe rapprocha de l'autre côté du cône, commençant à s'écarter du milieu où l'ombre étoit plus obſcure, il reparut avec les mêmes nuances qu'on avoit remarquées dans le commencement de l'immerſion, mais dans un ordre renverſé, le bord qui étoit auparavant vers la ſurface du cône, ſe trouvant alors vers le milieu, & celui qui étoit vers le milieu ſe trouvant ſur le bord. Du reſte, ſi au commencement de l'immerſion & de l'émerſion la partie éclipſée de la lune paroiſſoit à peine, quoiqu'elle fût ſur le bord de la ſurface du cône ombreux, il eſt à croire que le voiſinage de la partie qui reſtoit éclairée, empêchoit cette partie du diſque éclipſée, de paroître; une lumiére vive & brillante faiſant diſparoître une lumiere plus foible dont elle ſe trouve voiſine.

Emersion.

Premier bord de la lune hors de l'ombre, 11. h. 3. m. 20. s.

Grimaldus sort de l'ombre, 6. 0.

Bord de *mare humorum*, 11. 50.

Ticho hors de l'ombre, 22. 50.

Copernic paroît, 23. 50.

Mare nubium toute hors de l'ombre, 29. 0.

Manilius, 31. 30.

Le bord de *mare serenitatis*, 34. 50.

Milieu de *mare serenitatis*, 38. 30.

Mare tranquillitatis sur le bord, 41. 50.

Mare tranquillitatis toute hors de l'ombre, 48. 50.

Mare nectaris dehors, 48. 0.

Mare fœcunditatis, sur le bord, 50. 50.

Mare crisium sur le bord, 54. 20.

Mare fœcunditatis toute dehors, 56. 50.

Mare crisium hors de l'ombre, 59. 0.

Le second bord de la lune hors de l'ombre, 12. h. 1. m. 50. s.

Fin de toute penombre, 10. m.

Voila l'obſervation telle que je l'ai faite. De la comparaiſon du paſſage de quelques taches il réſulte des milieux de l'éclipſe qui ſont différens d'une aſſés grande quantité. Cette différence peut venir en partie du mouvement inégal de la lune, mais ſur-tout de la difficulté qu'il y a à diſtinguer bien le moment de l'immerſion dans la penombre de celui de l'immerſion dans l'ombre, des taches ſur-tout qui ſont aſſés mal terminées, & qui ont des figures irréguliéres, comme la plûpart des Mers. On peut compter ſur le commencement & la fin de l'immerſion, & de l'émerſion du diſque de la lune que j'ai obſervé avec toute la préciſion poſſible. Les Ephemérides de M. Manfredi & les Tables de la connoiſſance des tems donnent le calcul de cette Eclipſe fort approchant de l'obſervation ; car ayant réduit les calculs au Méridien de Toulon on trouve,

Commencement de l'Immerſion.

Par les Ephemérides, 8. h. 27. m. 12. ſ.

Par la connoissance des tems, 8. h. 28. m. 47. s.

Par l'observation, 8. h. 25. min. 50. s.

Immersion totale.

Par les Ephemérides, 9. h. 26. min. 12. s.

Par la connoissance des tems, 9. h. 28. m. 47. s.

Par l'observation, 9. h. 25. m. 50. s.

Commencement de l'Emersion.

Par les Ephemérides, 11. h. 6. m. 12. s.

Par la connoissance des tems, 11. h. 3. m. 39. s.

Par l'observation, 11. h. 3. min. 20. s.

Fin de l'Emersion.

Par les Ephemérides, 12. h. 4. m. 12. s.

Par la connoissance des tems, 12. h. 1. m. 13. s.

Par l'observation, 12. h. 1. m. 50. s.

Donc milieu de l'Eclipſe.

Par les Ephemérides, 10. h. 16. m. 22. ſ.

Par la connoiſſance des tems, 10. h. 15. m. 13. ſ.

Par l'obſervation, 10. h. 13. m. 35. ſ.

On voit par là que l'obſervation anticipe de deux ou trois minutes ſeulement ſur le calcul pour le commencement de l'immerſion & de l'émerſion, & qu'il n'y a de différence que quelques ſecondes pour le commencement & la fin de l'émerſion entre le calcul de la connoiſſance des tems & l'obſervation ; ce qui eſt une nouvelle preuve, & de l'habileté de l'Auteur du calcul, & de la bonté des Tables du célébre M. Caſſini, qu'il a employées.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Deſcription des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Dacura. Stramon. Ce ſimple croît par-tout dans les Iſles. Ses feüilles ſont molaſſes, ſucculentes & anguleuſes,

d'une odeur désagréable. Sa fleur est grande, de couleur violéte, bleuâtre, faite en façon de tube allongé en entonnoir. Son fruit a la figure d'une tête de pavôt de la grosseur d'une noix ; quelques-uns le nomment *Methel* ; il est tout herissé de pointes séches & piquantes : le dedans est divisé en trois loges, par des cloisons qui contiennent sur un placenta quantité de graines noirâtres faites en rein. Défiés-vous de cette plante qui est capable de troubler le cerveau, & de mettre les gens en fureur. Ses semences infusées dans le vinaigre guérissent les dartres.

Dalechampia. Houblon. *Daléchamp* est un Auteur assés fameux dans la République des belles Lettres, sur-tout parmi les Botanistes, pour mériter que son nom soit donné à quelque simple nouvellement découvert, afin de l'immortaliser à jamais. Voila pourquoi le R. Pére *Plumier* lui a consacré celui-ci, qu'il a décrit en ces termes latins : *Dalechampia scandens, Lupuli foliis, fructu hispido tricocco.* Quant à moi je le trace ainsi en François.

Cet houblon est une lienne ou plante sarmenteuse qui pousse quantité de tiges, longues, gresles, & velües ou toutes couvertes de poils fins qui entrent dans les doigts, & brulent ou causent une sorte démangeaison comme l'ortie, lorsqu'on les touche.

Sa fleur est un tube fin & délié, dont l'orifice est orné de beaucoup d'étamines à chapiteau double, grainé de poussiére jaune : ses fruits naissent trois à trois dans le talon de deux feüilles qui sont profondément découpées en trois parties presque égales, aussi bien que toutes les autres de cette plante ; ils ont la coque séche, armée de filets épineux, chaque graine est ronde & comme marbrée. Ce simple est rare, & peu de gens le connoissent, c'est une espéce de houblon.

TABLE
DES AUTEURS,
Pour les mois de Janvier, Février, & Mars, 1733.

M. Bayle. 87
M. Le P. Borgondio. * 547
Le P. Boſchi. * 5
Le P. le Breton. * 188. 560
M. *Thomas* Bret. 187
Le P. Buffier. * 315
Le P. Caſtel. * 296
Le P. Cavazzi. 30. 56
Le P. *Dom* Ceillier. 165. 222. 417
Le P. du Chatelard. * 550
Le P. de Courbeville. * 144
Le P. Cuyper. * 5
M[gr]. *Joſeph* Ercolani. 524
Le Chevalier Roger l'Eſtrange. 115
M l'*Abbé* Fichant. 359
Le P. Gaubil. * 243. 280
M. l'*Abbé* Gyot des Fontaines. 144
Le P. du Halde. * 496
M. Heiſſ. 104. 331
Le P. Labat. 30. 56
M. *le Marquis* Maffei. 187
Le P. Mahoudeau. * 445
Le P. Merlin. * 87
Le P. *Dom* de Montfaucon. 187

M. Nicole. 359
Le P. Pinius. * 5
M. de Rapin Thoyras. 183
M. le Roi. 541
Le P. Shefmacher. * 194. 475
LA SOCIÉTÉ PALATINE *de Milan.* 181
Le P. Sollier. * 5
Le P. *Etienne* Souciet. 243. 280
Thucydide. 536

TABLE

DES MATIERES,

Pour les mois de Janvier, Février, & Mars 1733.

A

ABeilles. Où & comment cueillent-elles leur cire? 395. Leur différence d'avec les Frelons. 396

Années solaires, *Années* & *Mois* Lunaires. Hypothéses primitives de leur durée moyenne. 445. à 474

Araignées. Leurs diverses sortes. 393

B

Bayle. Réfutation de ses critiques sur S. Augustin. 88. à 104

C

M. *Camusat.* Sa Vie Littéraire. 539

S. Clement Pape I. Ouvrages que nous avons de lui. 234

Communion. Qu'en recevant une ſeule eſpéce, on reçoit autant qu'en recevant les deux. 216. Que J. C. promet les mêmes avantages aux uns & aux autres. 217. Que les premiers Chrétiens ne ſe ſont faits aucune obligation de communier ſous les deux eſpéces. 218. Que dans tout l'Evangile il n'y en a aucun précepte. 219. Que l'uſage d'une ſeule eſpéce n'eſt pas contraire à l'inſtitution de J. C. 221

Congo. Origine de ce Royaume. 56. Sa découverte par les Portugais. 58. Converſion des Congois au Chriſtianiſme. 59. Miſſions des PP. Capucins dans le Congo. 64. *& ſuiv.*

E

Eclipſe. Obſervation de l'Eclipſe de Lune du premier Décembre 1732. faite à Rome, 547. à Toulon, 550

Empire d'Occident. Cauſes des changemens qui y ſont arrivés. 331. Quel en eſt le Chef, quels en ſont les membres. 334. Quelle eſt la nature de ſon Gouvernement. 335. A qui appartient le droit d'élire les Empereurs? *Ibid.* Qualités requiſes dans celui qui doit être élû. 337. Preuves qu'il doit être Catholique. 338. à 341. Qui a le droit de convoquer les Electeurs? 342. Droits des Electeurs. 345. Quels ſont ceux qui compoſent le Collége des Princes. 347. Droits du Collége des Villes Impériales. 352

Eucharistie. Préſence réelle & permanen-

re de J. C. prouvée contre les Luthériens & autres. 209. à 215

F

Fourmilion. Son histoire. 400

G

Giagues. Caractére de ces Peuples ; leurs guerres contre les Congois. 46. *& suiv.*

Gout. sa définition. 326

Gracien. Défense de cet Auteur contre la fausse critique d'un Anonyme. 145. à 164

Guepes, *Guepiers*. Leur Description. 391

H

S[t]. *Hermas*. Jugement qu'on doit porter de ses Ouvrages. 232. 233.

S[t]. *Hipolite* Martyr. Ouvrages qui nous restent de lui. 444

I

Invocation des Saints. Qu'elle a été de tout tems une pratique constante & universelle de l'Eglise, & clairement appuyée sur l'Ecriture. 476. à 483

Joseph l'Historien. Preuves de l'autenticité du témoignage qu'il rend à J. C. 230

Justification du Pécheur. Idée du systéme protestant. 493. 494. Sa réfutation. 495

Saint Justin Martyr. Sa conversion au Christianisme. 418. Ses Ouvrages. 419. à 424

M

Mercure Trismégiste. En quel tems vivoit-il ? Ses Ouvrages. 225. 226

Messe. Son antiquité, son étendue, son universalité parmi les Chrétiens, prouvée contre les Luthériens. 197. à 207

Moucheron. Son origine. 403

Négres. Leurs défauts naturels & moraux. 38

P

Pendule à répétition. Nouvelle méthode de placer les machines de la répétition. 543

Plantes. Description des principales plantes de l'Amérique. 188. 560

Purgatoire, *Priére* pour les morts. La croyance du Purgatoire, la nécessité & l'efficacité de la priére pour les morts, prouvées par l'Ecriture, la tradition, & les Péres. 484. à 491

S

Sibylles. Ce qu'en ont pensé les Auteurs. 227

Symbole des Apôtres. Preuves qu'il est véritablement des Apôtres. 224

TABLE

DES ARTICLES.

Art. XIX. *Le spectacle de la nature, &c.* p. 381

Art. XX. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c.* p. 417

Art. XXI. *Hypothéses primitives de la durée moyenne des années solaires, &c.* p. 445

Art. XXII. *Lettres sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans, &c.* p. 475

Quatriéme Lettre sur l'invocation des Saints. Ib.

Cinquiéme Lettre sur la Priére pour les Morts, & sur le Purgatoire. p. 483

Sixiéme Lettre sur la justification du Pécheur. p. 492

Art. XXIII. *Description Géographique, Historique, Chronologique. ... de la Chine, &c.* p. 496

Art. XXIV. La Sulamitide. ... *La Sunamite; Drame, &c.* p. 524

Lettre écrite au sujet de la mort de M. Camusat. p. 539

Lettre de M. le Roy *sur sa pendule à répétition.* p. 541

Observation de l'Eclipse de Lune du premier Décembre 1732. *faite à Rome, &c.* p. 547

Observation de la même Eclipse faite à Toulon, &c. p. 550

Description des principales Plantes de l'Amérique. p. 560

Art. XXV. *Nouvelles Littéraires.* p. 536

De Rome. p. 547

D'Amsterdam. p. 536

De Paris. pp. 539. 541. 560

De Toulon. p. 550

FIN DE LA TABLE.

Mars 1733.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4072